

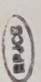
p. 6

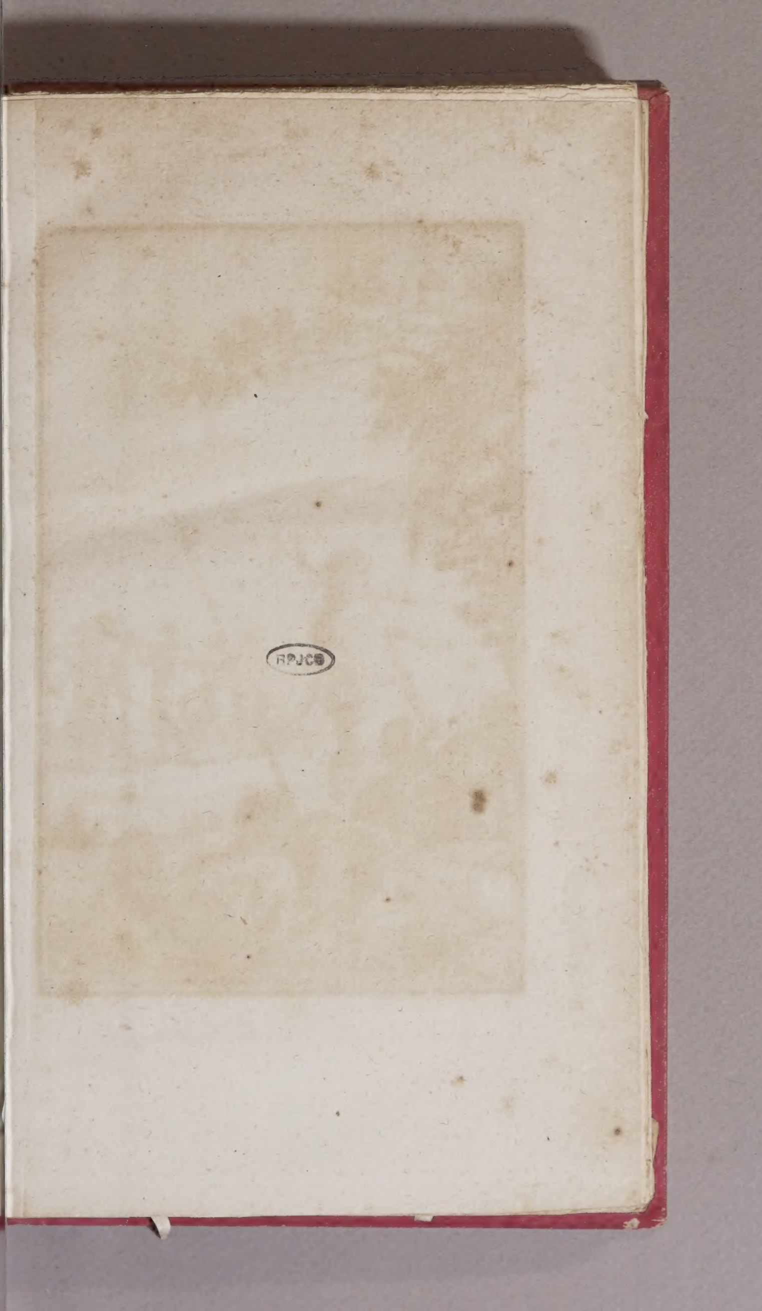
110.

HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,
RUE DES MAÇONS-SORBONNE, N° 13.







J. M. Moreau jeune Del. Villerey Sculp.

Esclaves conduits par des Marchands.

Liv. II.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS
DANS LES DEUX INDES,

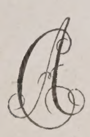
PAR G. T. RAYNAL.

NOUVELLE ÉDITION,

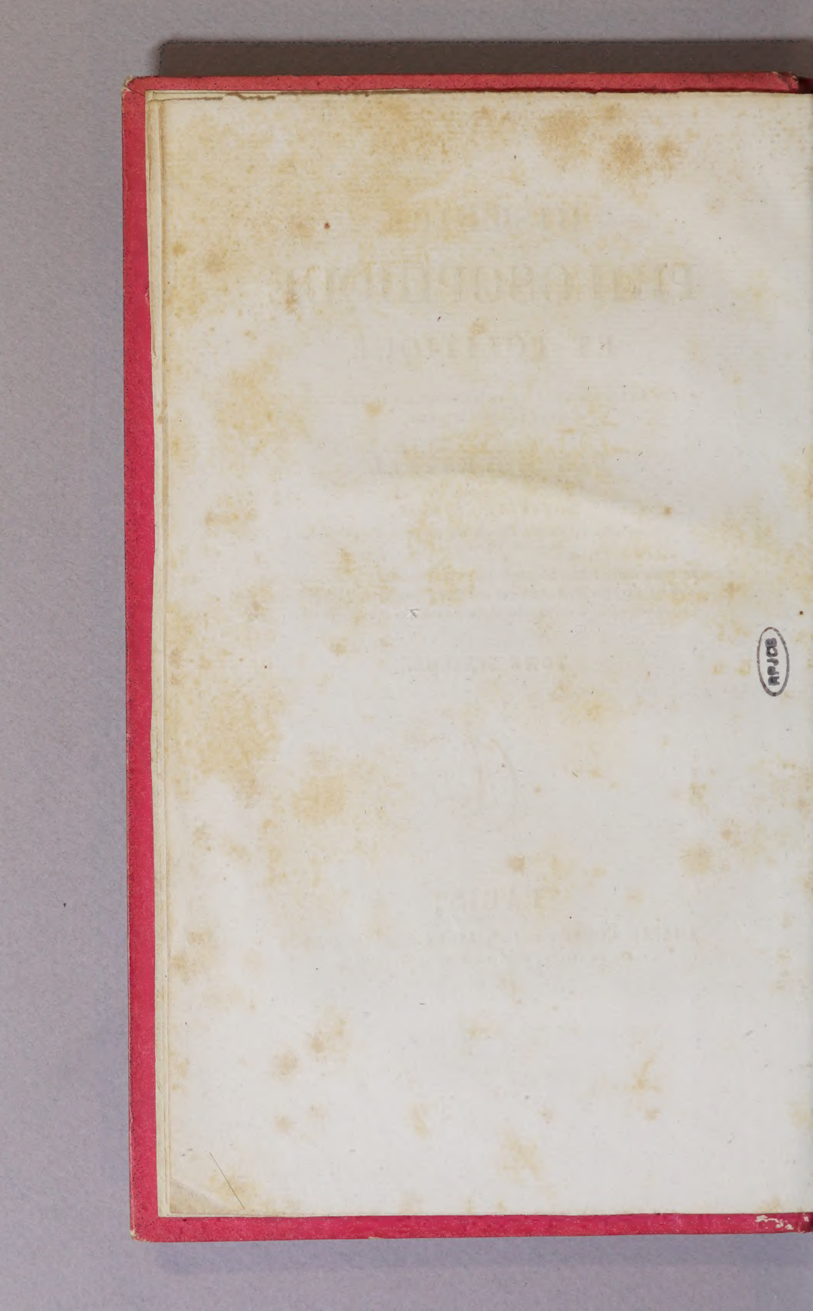
CORRIGÉE ET AUGMENTÉE D'APRÈS LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES DE L'AUTEUR;

Précédée d'une Notice biographique et de Considérations sur les écrits de Raynal, par M. A. Jay; et terminée par un volume supplémentaire contenant la situation actuelle des colonies, par M. Peuchet.

TOME SIXIÈME.



PARIS,
AMABLE COSTES et C.ie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
RUE DE BEAUNE, N° 2, FAUBOURG SAINT-GERMAIN.
1820.


RPJCB

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE
DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE ONZIÈME.

LES EUROPÉENS VONT ACHETER EN AFRIQUE DES CULTIVATEURS POUR LES ANTILLES. MANIÈRE DONT SE FAIT CE COMMERCE. PRODUCTIONS DUES AUX TRAVAUX DES ESCLAVES. CARACTÈRE DE LEURS MAÎTRES.

I. Les Européens établis dans les îles de l'Amérique, vont chercher des cultivateurs en Afrique.

Nous avons vu d'immenses régions envahies et désolées ; leurs faibles et paisibles habitans ou massacrés ou chargés de fers ; des usurpateurs féroces s'entr'égorger, et entasser leurs cadavres sur les cadavres de leurs victimes. C'est le continent de l'autre hémisphère qui a été le théâtre de tant de scènes effroyables. Plusieurs ont été répétées dans ses îles avec beaucoup moins d'éclat et un peu moins de férocité ; mais les Anglais, les Français, les Hollandais qui s'en sont rendus coupables, vont pousser plus loin que ne l'avaient fait les Espagnols et les Portugais, le commerce de l'homme vendu et acheté par l'homme. Les voilà qui tournent leurs voiles vers

l'Afrique, pour en obtenir des esclaves destinés à mettre en valeur le grand archipel du Nouveau-Monde, qu'ils viennent d'usurper.

L'Afrique est une partie immense du globe, qui ne tient à l'Asie que par une étroite langue de terre qu'on nomme l'isthme de Suez : lien physique et barrière politique, que la mer doit rompre tôt ou tard, par cette pente qu'elle a de faire des golfes et des détroits à l'orient. Cette presqu'île, coupée par l'équateur et par l'Atlas en deux parties inégales, forme un triangle irrégulier, dont un des côtés regarde l'orient, l'autre le nord, et le troisième l'occident.

L'intérieur de cette région est peu connue; et ce que l'on en sait ou que l'on en soupçonne ne peut intéresser ni l'avidité du négociant, ni la curiosité du voyageur, ni l'humanité du philosophe. Les missionnaires mêmes, que leur inquiétude ou leur zèle y avaient poussés, désespérant de faire goûter les dogmes et la morale de l'Évangile à des hommes aussi féroces que les lions ou les tigres de leur climat, ne tardèrent pas à s'en éloigner.

II. Notions sur la côte orientale de l'Afrique.

Le côté oriental, qui s'étend depuis Suez jusqu'au cap de Bonne-Espérance, est baigné par la mer Rouge et par l'Océan : ses rivages n'offrent le plus souvent que des rochers affreux, des sables brûlans et arides; les parties susceptibles de culture sont partagées entre les naturels du pays, les Arabes, les Portugais et les Hol-

landais : leur commerce, qui consiste en or, en ivoire, en esclaves, est lié avec celui des Indes orientales.

III. Idée de la côte septentrionale de l'Afrique et de l'Égypte en particulier.

C'est l'Égypte, ce sont les états barbaresques qui occupent le côté septentrional. L'Égypte, si renommée dans les premiers âges, pour ses lois, pour ses arts, pour sa fertilité, fut successivement asservie par les Perses, les Macédoniens, les Romains, les Grecs et les Arabes. Ces derniers s'écartèrent peu à peu de l'obéissance qu'ils devaient à leurs califes, et s'en rendirent tout-à-fait indépendans vers la fin du dixième siècle. Les maîtres qu'ils s'étaient donnés ne les trouvant pas assez soumis, appelèrent à leur secours des hordes turcomanes, qui ne tardèrent pas à usurper une autorité qu'elles s'étaient chargées de maintenir. L'aveuglement qui avait amené leur grandeur, causa leur chute. Trouvant commode de jouir, dans l'oisiveté et dans les délices, du beau domaine qu'ils avaient envahi, ces barbares confièrent la défense de l'état à douze mille esclaves ou mamelucks, qu'ils avaient tirés des bords de la mer Caspienne. La nouvelle milice se lassa bientôt de combattre pour des intérêts étrangers, et s'empara du gouvernement. Pendant deux cent cinquante-sept ans, quarante-sept de ses membres présidèrent, au milieu des orages, de l'anarchie et du carnage, une aristocratie formée par des soldats sans discipline et sans lumières.

Sélim, qui, en 1517, conquit l'Égypte, aurait sans doute désiré de soumettre son acquisition au même despotisme que les autres provinces ottomanes. Les circonstances ne le permirent pas ; il fallut se contenter des droits du soudan détrôné, et en confirmer les indociles compagnons dans les prérogatives dont il les trouvait en possession. Ils les ont même étendues, à mesure que la milice turque laissée dans le pays, réduite à la moitié de ce qu'elle était, commandée par des officiers sans expérience, élevée dans l'oubli de ses devoirs, dégradée par des outrages répétés, forcée, pour subsister, à descendre aux occupations les plus abjectes, a perdu ce qu'elle avait originairement d'énergie. La Porte a été peu à peu condamnée à une apparence de domination, et son pacha à un rôle purement passif. Les affaires sont, il est vrai, encore toutes portées au tribunal de ce ministre ; mais les décrets qu'il doit rendre lui sont dictés par des subalternes qui siégent avec lui. Pour peu qu'il s'écarte de leurs vûes, il est suspendu de ses fonctions, et confiné dans son palais, jusqu'à ce que sa mort ou son rappel aient été prononcés par le grand-seigneur.

Les hommes assez redoutables pour faire ainsi la loi à leur souverain, sont les beys ou gouverneurs des vingt-quatre provinces de l'Égypte, tous originairement esclaves dans le corps des mamelucks. Ce corps, l'unique appui de leur

puissance, est formé par huit ou dix mille Géorgiens ou Circassiens, qu'ils ont achetés très-jeunes, et dont ils composent leur famille. Chacun d'eux en a deux, trois, quatre ou cinq cents, suivant son ambition ou sa fortune. On leur apprend l'arabe, le Coran, l'équitation, le maniement des armes; et à la fin d'une éducation sévère, on les rend à la liberté. Plusieurs occupent les offices les plus distingués dans la maison même du maître; d'autres, plus intelligens, vont régir ses terres, ou remplir des emplois dans la contrée où il commande : le plus heureux ou le plus habile succède à sa dignité. Quoiqu'ordinairement dispersée, cette intrépide et belle cavalerie ne dégénère point, parce que de grandes espérances l'empêchent de négliger ses exercices, et qu'elle n'est jamais renouvelée que par des recrues arrivées immédiatement du pays de son origine.

Inutilement ces braves guerriers ont été choisis, dès leurs premiers ans, entre les enfans les mieux constitués de leurs provinces; inutilement on leur donne pour compagnes les plus belles femmes de leur pays, et par conséquent du globe; inutilement on les fait jouir, les uns et les autres, de toutes les commodités qui ne tendent pas à les amollir. Il ne sort que peu de rejetons de ces liaisons si bien assorties; et le peu qui naît meurt ordinairement dans l'année : on ne connaît que deux ou trois familles issues de ce sang qu'on

dirait proscrit; et elles ne sont encore qu'à leur seconde génération.

Les troubles civils doivent être fréquens et cruels dans une région où subsiste une lutte perpétuelle entre l'autorité qui cherche à se relever, et les grands qui aspirent à une indépendance fort avancée : tel est le désordre qui sans cesse tourmente l'Égypte. Cependant à ses frontières commence la Barbarie, dont la situation est encore plus désespérée : c'est, depuis des siècles, un des points du globe où l'on voit le plus généralement réuni ce qui peut faire la honte et le malheur de l'humanité. Ses stupides et féroces habitans sont pourtant parvenus à imposer un tribut aux nations auxquelles ils permettent de naviguer, à interdire la mer aux peuples qui ne peuvent pas assez bien payer cette faveur; et cette tyrannie, ils l'exercent avec une quinzaine de corsaires qui, réunis, résisteraient à peine quelques heures à un vaisseau de ligne. Mais détournons nos regards de cet opprobre incompréhensible de l'Europe, et hâtons-nous de gagner la partie occidentale de l'Afrique.

IV. Couleur des habitans de la côte occidentale de l'Afrique, connue sous le nom de Guinée. Quelle peut être la cause de ce phénomène?

Sur cette côte, qui s'étend depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au cap de Bonne-Espérance, les habitans ont tous, après le Niger, la tête oblongue, le nez large, écrasé, épaté, de grosses lèvres, une chevelure crêpue comme la laine de nos moutons. Ils naissent blancs, et n'ont d'abord de brun que le tour des ongles, que le

cercle des yeux, avec une petite tache formée aux extrémités des parties naturelles. Vers le huitième jour après leur naissance, les enfans commencent à changer de couleur; leur peau brunit; enfin elle devient noire, mais d'un noir sale, terne, presque livide, qui, avec le temps, devient vif et luisant.

Cependant la chair, les os, les viscères, toutes les parties intérieures, ont la même couleur chez les noirs et chez les blancs : la lymphe est également blanche et limpide; le lait des nourrices est partout le même.

La différence la plus marquée entre les uns et les autres, c'est que les noirs ont la peau plus échauffée et comme huileuse, le sang noirâtre, la bile très-foncée, le pouls plus vif, une sueur qui répand une odeur forte et désagréable.

Le désir de connaître la cause de la couleur des noirs a fait éclore bien des systèmes.

La théologie, qui s'est emparée de l'esprit humain par l'opinion, qui a profité des premières frayeurs de l'enfance pour en inspirer d'éternelles à la raison, qui a tout dénaturé, géographie, astronomie, physique, histoire; qui a voulu que tout fût merveille et mystère pour avoir le droit de tout expliquer; la théologie, après avoir fait une race d'hommes coupables et malheureux par la faute d'Adam, fait une race d'hommes noirs pour punir le fratricide de son fils : c'est de Caïn que sont descendus les nègres. Si leur

père était assassin, il faut convenir que son crime est cruellement expié par ses enfans, et que les descendans du pacifique Abel ont bien vengé le sang innocent de leur père.

Grand Dieu! quelles extravagances atroces t'imputent des êtres qui ne parlent et n'agissent que par un bienfait continuel de ta puissance, et qui te font agir et parler suivant les ridicules caprices de leur ignorance présomptueuse! Sont-ce les démons qui te blasphèment, ou les hommes qui se disent tes ministres? si cependant, à ton égard, on peut appeler blasphème les discours de ces faibles créatures, dont l'existence est si loin de toi, et dont la voix t'insulte sans être entendue, comme l'insecte murmure dans l'herbe sous les pieds de l'homme qui passe et ne l'entend pas.

La chimie et l'anatomie n'ont été guère plus heureuses dans leurs conjectures que la théologie dans sa doctrine. Enfin, après beaucoup de variations, on a observé que la couleur des noirs réside dans un réseau placé sous l'épiderme. La substance de ce réseau, d'abord muqueuse, se change dans la suite en un tissu de vaisseaux dont le diamètre est assez considérable pour admettre, soit une portion de la partie colorante du sang, soit la bile qu'on prétend avoir une tendance particulière vers la peau. De là vient chez les blancs cette couleur plus vive sur les joues, dont le réseau est plus lâche; de là aussi cette teinte

jaune ou cuivrée qui caractérise des peuples entiers, pendant que sous un autre climat elle n'est qu'individuelle et produite par la maladie. La présence de l'une ou l'autre de ces humeurs suffit pour colorer les noirs, si l'on ajoute d'ailleurs qu'ils ont l'épiderme et le réseau plus épais, le sang noirâtre et la bile plus foncée, que leur sueur, plus abondante et moins fluide, doit s'épaissir sous l'épiderme, et augmenter l'intensité de la couleur.

La physique vient encore à l'appui : elle observe que les parties du corps exposées au soleil sont plus colorées ; que les voyageurs, les habitans des campagnes, les peuples errans, tous ceux enfin qui vivent continuellement à l'air libre et sous un ciel plus brûlant, ont le teint plus basané. Elle croit, d'après ces observations, pouvoir attribuer la cause primitive de la couleur des noirs au climat, à l'ardeur du soleil. Il n'existe, dit-on, des nègres que dans les pays chauds : leur couleur devient plus foncée, à mesure qu'ils approchent de l'équateur ; elle s'adoucit ou s'éclaircit aux extrémités de la zone torride. Toute l'espèce humaine, en général, blanchit à la neige et se hâle au soleil. On voit les nuances du blanc au noir et celles du noir au blanc, marquées, pour ainsi dire, par les degrés parallèles qui coupent la terre de l'équateur aux pôles. Si les zones, imaginées par les inventeurs de la sphère, étaient représentées avec de vraies ceintures, on verrait

le noir d'ébène se dégrader insensiblement à droite et à gauche jusqu'aux tropiques; de là le brun pâlir et s'éclaircir jusqu'aux cercles polaires par des nuances de blancheur, toujours plus éclatantes.

Cependant, comme le noir est plus foncé sur les côtes occidentales de l'Afrique que dans d'autres régions peut-être aussi embrasées, il faut que les ardeurs du soleil y soient secondées par d'autres causes qui influeront également sur l'organisation. Ceux des Européens qui ont vécu le plus long-temps dans ces contrées, attribuent cette plus grande noirceur aux corpuscules nitreux, sulfureux ou métalliques qui s'exhalent continuellement de la superficie ou des entrailles de la terre, à l'habitude de la nudité, à la proximité des sables brûlans, à d'autres circonstances qui ne se trouvent pas ailleurs au même degré.

Ce qui paraît confirmer que le coloris des nègres est l'effet du climat, de l'air, de l'eau, des alimens de la Guinée, c'est qu'il change lorsqu'on les conduit dans d'autres nations. Les enfans qu'ils procréent en Amérique sont moins noirs que ceux dont ils ont reçu le jour. Après chaque lignée, la différence est plus sensible. Il se pourrait qu'après de nombreuses générations, on ne distinguât pas les hommes sortis d'Afrique, de ceux des pays où ils auraient été transplantés.

Quoique l'opinion qui attribue au climat la

cause première de la couleur des habitans de la Guinée, soit assez communément adoptée, on n'a pas encore résolu toutes les difficultés qui peuvent s'élever contre ce système : c'est une preuve ajoutée à mille autres de l'incertitude de nos connaissances.

Et comment nos connaissances ne seraient-elles pas incertaines et bornées? Nos organes sont si faibles, nos moyens si courts, nos études si distraites, notre vie si troublée, et l'objet de nos recherches si vaste! Travaillez sans relâche, naturalistes, physiciens, chimistes, philosophes observateurs de tous les genres; et après des siècles d'efforts réunis et continus, les secrets que vous aurez arrachés à la nature, comparés à son immense richesse, ne seront que la goutte d'eau enlevée au vaste Océan. L'homme riche dort; le savant veille, mais il est pauvre. Ses découvertes sont trop indifférentes aux gouvernemens pour qu'il puisse solliciter des secours ou espérer des récompenses. On trouverait parmi nous plus d'un Aristote; mais où est le monarque qui lui dira : Ma puissance est à tes ordres, puise dans mes trésors, et travaille. Apprends-nous, célèbre Buffon, à quel point de perfection tu aurais porté ton immortel ouvrage, si tu avais vécu sous un Alexandre.

L'homme contemplatif est sédentaire, et le voyageur est ignorant ou menteur. Celui qui a reçu le génie en partage, dédaigne les détails

minutieux de l'expérience, et le faiseur d'expériences est presque toujours sans génie. Entre la multitude des agens que la nature emploie nous n'en connaissons que quelques-uns, et encore ne les connaissons-nous qu'imparfaitement. Qui sait si les autres ne sont pas de nature à échapper pour jamais à nos sens, à nos instrumens, à nos observations et à nos essais? La nature des deux êtres qui composent le monde, l'esprit et la matière, sera toujours un mystère.

Entre les qualités physiques des corps, il n'y en a pas une seule qui ne laisse une infinité d'expériences à faire. Ces expériences mêmes sont-elles toutes possibles? Combien de temps en serons-nous réduits à des conjectures qu'un jour verra éclore et que le lendemain verra détruire? Qui donnera un frein à ce penchant presque invincible à l'analogie, manière de juger si séduisante, si commode et si trompeuse? A peine avons-nous quelques faits, que nous bâtissons un système qui entraîne la multitude et suspend la recherche de la vérité. Le temps employé à former une hypothèse, et le temps employé à la détruire, sont presque également perdus. Les sciences de calcul, satisfaisantes pour l'amour-propre qui se plaît à vaincre les difficultés, et pour l'esprit juste qui aime les résultats rigoureux, dureront, mais avec peu d'utilité pour les usages de la vie. La religion, qui jette du dédain sur les travaux d'un être en chrysalide, et qui redoute

secrètement les progrès de la raison, multipliera les oisifs et retardera l'homme laborieux par la crainte ou par le scrupule. A mesure qu'une science s'avance, les pas deviennent plus difficiles ; la généralité se dégoûte, et elle n'est plus cultivée que par quelques hommes opiniâtres qui s'en occupent, soit par habitude, soit par l'espérance bien ou mal fondée de se faire un nom, jusqu'au moment où le ridicule s'en mêle et où l'on montre au doigt, ou comme un fou, ou comme un sot, celui qui se promet de vaincre une difficulté contre laquelle quelques hommes célèbres ont échoué : c'est ainsi qu'on masque la crainte qu'il ne réussisse.

On a vu dans tous les siècles et chez toutes les nations, les études naître, tomber et se succéder dans un certain ordre réglé. Cette inconstance, cette lassitude ne sont pas d'un homme seulement : c'est un vice des sociétés les plus nombreuses et les plus éclairées. Il semble que les sciences et les arts aient un temps de mode.

Nous avons commencé par avoir des érudits ; après les érudits, des poëtes et des orateurs ; après les orateurs et les poëtes, des métaphysiciens qui ont fait place aux géomètres, qui ont fait place aux physiciens, qui ont fait place aux naturalistes et aux chimistes. Le goût de l'histoire naturelle est sur son déclin. Nous sommes tout entiers aux questions du gouvernement, de législation, de morale, de politique et de com-

merce. S'il m'était permis de hasarder une prédiction, j'annoncerais qu'incessamment les esprits se tourneront du côté de l'histoire, carrière immense où la philosophie n'a pas encore mis le pied.

En effet, si de cette multitude infinie de volumes, on en arrachait les pages accordées aux grands assassins qu'on appelle conquérans, ou qu'on les réduisît au petit nombre de pages qu'ils méritent à peine, qu'en resterait-il? Qui est-ce qui nous a parlé du climat, du sol, des productions, des quadrupèdes, des oiseaux, des poissons, des plantes, des fruits, des minéraux, des mœurs, des usages, des superstitions, des préjugés, des sciences, des arts, du commerce, du gouvernement et des lois? Que connaissons-nous de tant de nations anciennes qui puisse être de quelque utilité pour les nations modernes? Et leur sagesse et leur folie ne sont-elles pas également perdues pour nous? Leurs annales ne nous instruisent jamais sur les objets qu'il nous importe le plus de connaître, sur la vraie gloire d'un souverain, sur la base de la force des nations, sur la félicité des peuples, sur la durée des empires. Que ces beaux discours d'un général à ses soldats, au moment d'une action, servent de modèles d'éloquence à un rhéteur, j'y consens; mais quand je les saurai par cœur, je n'en deviendrai ni plus équitable, ni plus ferme, ni plus instruit, ni meilleur. Le moment appro-

che où la raison, la justice et la vérité vont arracher des mains de l'ignorance et de la flatterie une plume qu'elles n'ont tenu que trop long-temps. Tremblez, vous qui repaissez les hommes de mensonges, ou qui les faites gémir sous l'oppression ! vous allez être jugés!

Dans la Guinée, on ne connaît que deux saisons : la plus saine et la plus agréable commence en avril, et finit en octobre. Alors, il ne pleut jamais; mais des vapeurs épaisses qui couvrent l'horizon interceptent les rayons du soleil, et en modèrent les ardeurs; mais il tombe toutes les nuits des rosées assez abondantes pour entretenir la végétation des plantes. Durant le reste de l'année, les chaleurs sont vives, et seraient peut-être insupportables, sans les pluies qui se succèdent très-rapidement. Malheureusement, la nature a rarement bien disposé le terrain pour l'écoulement de ces eaux trop abondantes, et l'art n'est jamais venu au secours de la nature : de là l'origine de tant de marais dans cette partie du globe. Ils sont le plus ordinairement meurtriers pour les étrangers que l'avidité conduit à leur voisinage. En allumant chaque nuit des feux près de leurs habitations, les naturels du pays purifient un air corrompu, auquel ils sont d'ailleurs accoutumés dès l'enfance. Les petites variétés que peuvent offrir le nord et le sud de la ligne, n'infirment pas l'exactitude de ces observations.

V. De quelle nature est le sol de la Guinée. Quelles sont ses côtes.

Depuis les frontières de l'empire de Maroc jusqu'au Sénégal, la terre est tout-à-fait stérile. Une partie de cet aride Sahara qui s'étend depuis l'Océan atlantique jusqu'à l'Égypte, au midi de tous les états barbaresques, occupe ce grand espace. Au milieu de ces sables brûlans, vivent quelques familles maures, quelques familles arabes, dans le très-petit nombre de lieux où se trouve de l'eau, où le palmier peut croître. La principale occupation de ceux qui sont voisins d'Arguin et de Portendic, est de ramasser les gommes qui, dans nos manufactures de soie et de laine, ainsi que dans nos teintures, ont remplacé celles qui venaient anciennement d'Arabie.

L'arbre qui les donne ne diffère que peu de l'acacia. On le trouve dans trois grandes forêts, placées à dix lieues l'une de l'autre. Il donne deux récoltes chaque année, en mars et en décembre : la dernière est plus abondante et plus recherchée que la première.

Trois hordes indépendantes s'occupent des gommes. Ces tribus sont également errantes, et campent toujours en pleine campagne : on ne les voit jamais s'écarter des usages de leurs ancêtres. Comme leurs pères, ils respectent leurs femmes, consacrent tout ce qu'ils ont de fortune à leur parure, et en sont extrêmement jaloux. Quoiqu'elles ne sortent pas seules, et qu'un voile épais les couvre, un homme qui ne détournerait pas la tête à leur rencontre, serait le dernier des

hommes : le mari seul a la liberté d'entrer dans leur habitation. S'il était assez pauvre pour n'avoir qu'une tente, il recevrait ses visites, il ferait toutes ses affaires à la porte plutôt que d'y laisser entrer même ses plus proches parens. Indépendamment des ressources que les Maures trouvent dans les gommes, qu'ils mangent lorsqu'il ne se présente point d'acheteurs, ils vendént dans la haute Guinée, principalement à Bambouk, une grande quantité de sel qui leur est payé avec de l'or, et quelquefois avec des esclaves.

Les bords du Niger, de la Gambie, de Sierra Leona; les bords des rivières moins considérables qui coulent dans l'intervalle de ces grands fleuves, seraient très-fertiles, si on voulait les cultiver. L'éducation des troupeaux y fait presque l'unique occupation des habitans. Ils se nourrissent par goût du lait de jument, et voyagent peu, parce que nul besoin ne les fait sortir de leur patrie.

Ceux du cap de Monté, enveloppés de tous côtés par des sables, forment une nation entièrement isolée du reste de l'Afrique : c'est dans le riz de leurs marais que consiste toute leur nourriture et leur unique richesse; ils en vendent aux Européens une petite quantité, qui leur est payée avec de l'eau-de-vie et des quincailleries.

Depuis le cap des Palmes jusqu'à la rivière de Volte, les habitans sont marchands et cultivateurs. Ils sont cultivateurs, parce que leur terre, quoique pierreuse, paie largement les peines et

les avances nécessaires pour la défricher ; ils sont marchands, parce qu'ils ont derrière eux des nations qui leur fournissent de l'or, du cuivre, de l'ivoire, des esclaves, et que rien ne s'oppose à une communication suivie entre les peuples des terres et ceux de la côte. C'est la seule contrée de l'Afrique où, dans un long espace, on ne soit arrêté ni par de vastes déserts, ni par des rivières profondes, et où l'on trouve de l'eau et des subsistances.

Entre la rivière de Volte et celle de Calbari, la côte est plate, fertile, bien peuplée, bien cultivée. Il n'en est pas ainsi du pays qui s'étend depuis la Calbari jusqu'au Gabon. Presque entièrement couvert d'épaisses forêts, produisant peu de fruits, et pas de grains, il est plus habité par des bêtes féroces que par des hommes. Quoique les pluies y soient abondantes, comme elles doivent l'être sous l'équateur, la terre est si sablonneuse, qu'un instant après qu'elles sont tombées, il ne reste aucune trace d'humidité.

Au sud de la ligne, et jusqu'au Zaire, la côte offre un aspect riant. Basse dans sa naissance, elle s'élève insensiblement, et présente des champs cultivés, mêlés de bois toujours verts, et des prairies couvertes de palmiers.

Du Zaire au Coanza, et plus loin encore, la côte est ordinairement haute et escarpée : on trouve dans l'intérieur une plaine exhaussée, dont le sol est composé d'un gros sable fertile.

Au-delà du Coanza et des établissemens portugais, commence un pays stérile qui a plus de deux cents lieues d'étendue, et qui se termine aux Hottentots. Dans ce long espace, on ne connaît d'habitans que les Cimbebas, avec lesquels on n'a aucune communication.

Les variétés qu'on observe dans les rives de l'Afrique occidentale, n'empêchent pas qu'elles ne jouissent toutes d'un avantage bien rare, peut-être unique. Nulle part, sur cette côte immense, on ne voit de ces rochers affreux, dont l'aspect repousse le navigateur. La mer y est calme, et l'ancrage sûr. Sans ces avantages, on ne pourrait que difficilement la pratiquer, parce qu'elle a très-peu de ports, et que des bancs de sable presque contigus obligent le plus souvent de mouiller au large.

VI. Idée des divers gouvernemens établis en Guinée.

Les révolutions qui ont dû arriver dans l'Afrique occidentale, comme dans le reste du globe, sont entièrement ignorées; et il était impossible qu'il en fût autrement dans une région où l'écriture a toujours été inconnue; on n'y a même conservé aucune tradition qui puisse servir de base à des conjectures bien ou mal fondées. Quand on demande aux peuples de ces contrées pourquoi ils ont laissé perdre le souvenir de ce qu'ont fait leurs pères, ils répondent qu'il importe peu de savoir comment ont vécu les morts; que l'essentiel est que les vivans aient de la vertu. Le passé les touche si peu, qu'ils ne comptent pas

même le nombre de leurs années. Ce serait, disent-ils, se charger la mémoire d'un calcul inutile, puisqu'il n'empêcherait pas de mourir, et qu'il ne donnerait aucune lumière sur le terme de la vie. En parlant de cette partie du monde, on est donc réduit aux époques qui ont vu arriver les Européens sur ses rivages. Il faut même se borner aux côtes, puisqu'aucun étranger digne de créance n'a pénétré dans l'intérieur des terres, et que nos navigateurs n'ont guère étendu leurs recherches au-delà des rades où ils formaient leurs cargaisons.

Toutes leurs relations attestent que les parties connues de cette région sont gouvernées arbitrairement. Que le despote soit appelé au trône par les droits de sa naissance, ou qu'il le soit par élection, les peuples n'ont d'autre loi que sa volonté.

Mais ce qu'on peut trouver singulier en Europe, où le grand nombre des monarchies héréditaires s'oppose à la tranquillité des gouvernemens électifs, et à la prospérité de tous les états libres, c'est qu'en Afrique les contrées où il y a le moins de révolutions sont celles qui ont conservé le droit de choisir leurs chefs. Pour l'ordinaire, c'est un vieillard dont la sagesse est généralement connue. La manière dont se fait ce choix est simple, mais ne peut convenir qu'à de très-petits états. Le peuple se rend à son gré, dans trois jours, chez le citoyen qui lui paraît le

plus propre au commandement. Si les voix se trouvent partagées, celui qui en a réuni un plus grand nombre nomme le quatrième jour un de ceux qui ont eu moins de voix que lui. Tout homme libre a droit de suffrage : il y a même quelques tribus où les femmes jouissent de ce privilége.

Telle est, à l'exception des royaumes héréditaires de Benin et de Juda, la formation de cette foule de petits états qui sont au nord de la ligne. Au sud, on trouve le Mayombé et le Quilingo, dont les chefs sont pris parmi les ministres de la religion; les empires de Loango et de Congo, où la couronne se perpétue dans la ligne masculine du côté des femmes; c'est-à-dire que le premier fils de la sœur aînée du roi hérite du trône devenu vacant. Ces peuples croient qu'un enfant est bien plus sûrement le fils de sa mère que de l'homme qu'elle a épousé : ils s'en rapportent plus au moment de l'enfantement, qu'ils voient, qu'à celui de la conception, qu'ils ne voient pas.

Ces nations vivent dans une ignorance entière de cet art si révéré parmi nous sous le nom de politique; cependant ils ne laissent pas d'en observer les formalités et certaines bienséances. L'usage des ambassades leur est familier, soit pour solliciter des secours contre un ennemi puissant, ou pour réclamer une médiation dans les différends, ou pour faire compliment sur des succès, sur une naissance, sur une pluie après

une grande sécheresse. L'envoyé ne doit jamais s'arrêter plus d'un jour au terme de sa mission, ni voyager pendant la nuit dans les états d'un prince étranger. Il marche précédé d'un tambour qui annonce au loin son caractère, et accompagné de cinq ou six de ses amis. Dans les lieux où il s'arrête pour prendre du repos, il est reçu avec respect; mais il n'en peut partir avant le lever du soleil, et sans que son hôte ait assemblé quelques personnes qui puissent témoigner qu'il ne lui est arrivé aucun accident. Au reste, on ne connaît aucune de ces négociations qui ait un objet un peu compliqué. Jamais on ne stipule rien pour le passé, jamais rien pour l'avenir; tout est pour le présent; d'où l'on peut conclure que ces nations ne sauraient avoir aucun rapport suivi avec les autres parties du globe.

VII. De quelle manière on fait la guerre en Guinée.

La guerre n'est pas plus combinée que la politique : nul gouvernement n'a de troupes à sa solde; la profession militaire est l'état de tout homme libre; tous prennent les armes pour couvrir leurs frontières, ou pour aller chercher du butin. Les généraux sont choisis par les soldats, et le choix est confirmé par le prince. L'armée marche, et le plus souvent les hostilités commencées le matin, sont terminées le soir : l'incursion du moins n'est jamais longue, parce que n'ayant point de magasins, le défaut de subsistances oblige de se retirer. Ce serait un grand

malheur pour ces peuples qu'on leur enseignât l'art de tenir la campagne quinze jours de suite.

Ce n'est point le désir de s'agrandir qui donne naissance aux troubles qui déchirent assez souvent ces contrées. Une insulte faite dans une cérémonie, un vol furtif ou violent, le rapt d'une fille, voilà les sujets ordinaires de la guerre. Dès le lendemain d'une bataille, le rachat des prisonniers se fait de part et d'autre : on les échange avec des marchandises ou avec des esclaves. Jamais on ne cède aucune portion du territoire ; il appartient tout entier à la commune, dont le chef fixe l'étendue que chacun doit cultiver, pour en recueillir les fruits.

Cette manière de terminer les différends n'est pas seulement des petits états qui ont des chefs trop sages pour chercher à s'agrandir, trop âgés pour ne pas aimer la paix. Les grands empires sont réduits à s'y conformer avec des voisins plus faibles qu'eux. Le despote n'a jamais de milice sur pied ; et quoiqu'il dispose à son gré de la vie des gouverneurs de ses provinces, il ne leur prescrit aucun principe d'administration. Ce sont de petits souverains qui, dans la crainte d'être soupçonnés d'ambition et punis de mort, vivent en bonne intelligence avec les peuplades électives qui les environnent. L'harmonie entre les puissances considérables et les autres états, subsiste en même temps par le pouvoir immense que le prince a sur ses sujets, et par l'impossi-

bilité où il est de s'en servir comme il le voudrait. Sa volonté n'est qu'un trait qui ne peut frapper qu'un coup et qu'une tête à la fois. Il peut bien ordonner la mort de son lieutenant, et toute la province l'étranglera à son commandement; mais s'il ordonnait la mort de tous les habitans de la province, personne ne voudrait exécuter cet ordre, et sa volonté ne suffirait pas pour armer une autre province contre celle-là. Il peut tout contre chacun en particulier, mais il ne peut rien contre tous ensemble.

Une autre raison qui empêche l'asservissement des petits états par les grands, c'est que ces peuples n'attachent aucune idée à la gloire des conquêtes. Le seul homme qui en ait paru touché, était un courtier d'esclaves, qui, dès son enfance, avait fréquenté les vaisseaux européens, et qui, dans un âge plus mûr, fit un voyage en Portugal. Ce qu'il voyait, ce qu'il entendait dire, enflamma son imagination, et lui apprit qu'on se faisait souvent un grand nom en occasionant de grands malheurs. De retour dans sa patrie, il se sentit humilié d'obéir à des gens moins éclairés que lui. Ses intrigues l'élevèrent à la dignité de chef des Akanis, et il vint à bout de les armer contre leurs voisins. Rien ne put résister à sa valeur, et sa domination s'étendit sur plus de cent lieues de côtes, dont Anamabou était le centre. Il mourut : personne n'osa lui succéder; et tous les ressorts de son autorité

se relâchant à la fois, chaque chose reprit sa place.

VIII. Quels sont les cultes établis en Guinée.

La religion chrétienne et la religion mahométane semblent tenir par les deux bouts la partie de l'Afrique occidentale, fréquentée par les Européens. Les musulmans de la Barbarie ont porté leurs dogmes aux peuples du Cap-Vert, qui eux-mêmes les ont étendus plus loin. A mesure que ces dogmes se sont éloignés de leur source, ils se sont si fort altérés, que chaque royaume, chaque village, chaque famille en a de différens. Sans la circoncision, qui est d'un usage général, à peine soupçonnerait-on les peuples de professer le même culte. Il ne s'est tout-à-fait arrêté qu'au cap de Monté, dont les habitans n'ont point de communication avec leurs voisins.

Ce que les Arabes avaient fait au nord de la ligne pour l'alcoran, les Portugais le firent dans la suite au sud pour l'évangile. Ils établirent son empire vers la fin du quinzième siècle, depuis le pays de Benguela jusqu'au Zaire. Un culte qui présentait des moyens sûrs et faciles pour l'expiation de tous les crimes, se trouva du goût des nations qui avaient une religion moins consolante. S'il fut proscrit depuis dans plusieurs états, ce furent les violences de ses promoteurs qui lui attirèrent cette disgrâce. On l'a même tout-à-fait défiguré dans les contrées où il s'est maintenu; quelques pratiques minutieuses sont tout ce qui en reste.

Les côtes, placées au centre, ont conservé leurs anciennes superstitions. On continue d'y adorer une foule innombrable de fétiches. Ces objets de vénération n'ont pas de forme déterminée. Un os de quadrupède, une arête de poisson, un caillou, une plume, d'autres bagatelles, deviennent des divinités, que chacun multiplie selon ses caprices. Tous les nègres en portent une ou plusieurs sur eux ; le reste demeure dans leurs cabanes, et passe en héritage de génération en génération, avec un respect proportionné aux bienfaits que la famille imagine en avoir reçus.

Chaque nègre s'abstient de quelque aliment ou de quelque liqueur en l'honneur de son fétiche. Cet engagement se forme à l'époque du mariage. Il s'observe avec tant de scrupule, que ceux qui auraient eu la faiblesse de le violer se croiraient menacés d'une mort certaine.

Outre les fétiches personnels et domestiques, il y en a de publics, généralement regardés comme les protecteurs de la contrée. C'est indifféremment une colline, un arbre, un rocher, un oiseau.

Les plus hautes montagnes, celles d'où partent les éclairs et les tonnerres, sont regardées comme la demeure des dieux. On y porte du riz, du millet, du maïs, du lin, de l'huile, des fruits, d'autres offrandes, qu'on dépose respectueusement au pied.

Les nègres sont persuadés que leur fétiche

voit et parle : aussi, lorsqu'ils se permettent quelque action que leur conscience leur reproche, se cachent-ils soigneusement sous leur pagne, de peur qu'il ne les trahisse.

L'observation de tous les contrats se jure par le fétiche. Celui qui serait infidèle à ce redoutable serment, croirait n'avoir pas une heure à vivre.

C'est des mains des prêtres que sortent tous les fétiches : ils s'en font payer la consécration fort cher. Si ces dieux ne répondent pas aux vœux de leurs adorateurs, on en demande d'autres qui ne sont pas à meilleur marché.

La foi aux augures, aux épreuves du feu et de l'eau bouillante, à la vertu des gris-gris, est une autre superstition de ces nations sauvages.

Les oracles même, dont le progrès des lumières a partout ailleurs étouffé la voix mensongère, n'ont rien perdu de leur premier ascendant dans l'Afrique occidentale, et le conserveront vraisemblablement toujours. Cette curiosité de lire dans l'avenir, qui ne fut dans les Grecs, dans les Romains, dans tant d'autres peuples moins célèbres, qu'une sorte d'habitude, est une espèce de besoin physique pour les habitans faibles, impatiens et bornés, des contrées plus ou moins embrasées.

IX. Mœurs, habitudes et

Le pays est généralement mal peuplé : il est rare d'y trouver des habitations ailleurs qu'auprès des rivières, des lacs et des fontaines. Dans

Occupations des peuples de la Guinée.

ces contrées, ce sont moins les besoins réciproques qui rapprochent les hommes, que les liens du sang qui les empêchent de se séparer. Aussi distingue-t-on dans la même ville, quelquefois dans le même village, de petits hameaux qui sont autant de familles présidées par leurs patriarches.

Rien, dans ces établissemens, ne porte l'empreinte d'une civilisation un peu avancée. Les maisons sont construites avec des branches d'arbre ou avec des joncs attachés à des pieux, assez enfoncés pour qu'ils puissent résister aux vents. On y voit rarement des fenêtres. La couverture n'est qu'un amas de feuilles, et, s'il se peut, de feuilles de palmier, plus propres que les autres à résister aux injures des saisons. Les cases de la capitale, les cases même qu'occupe le despote, ne sont guère distinguées des autres que par leur étendue. Ce n'est pas que l'abondance du plus beau et du meilleur bois, ce n'est pas qu'une terre propre à faire de la brique, qui remplacerait la pierre infiniment rare dans ces contrées, ne sollicitent ces peuples à d'autres constructions; mais il ne leur est jamais venu dans l'esprit qu'il fallût se donner tant de peine pour se loger.

L'ameublement est digne de l'habitation. Dans les villes comme dans les campagnes, chez le prince comme chez les derniers citoyens, il se réduit à quelques paniers, à quelques pots de

terre, à quelques ustensiles de calebasse. Si le pauvre ne couchait sur une natte faite dans le pays, et le riche sur un tapis arrivé d'Europe, tout serait semblable.

La nourriture est aussi la même. Du riz, du manioc, du maïs, des ignames ou des patates, selon la qualité du terrain; des fruits sauvages, du vin de palmier, du gibier et du poisson, que chacun se procure à sa volonté : tels sont les vivres qui, sans en excepter les esclaves, sont communs à tous.

Une ceinture, placée au-dessus des reins, et que nous appelons pagne, tient lieu de tout vêtement aux deux sexes. Des grains de verre, qu'on leur apporte et qu'on leur vend fort cher, forment la parure de la plupart des femmes et du petit nombre d'hommes qui cherchent à se faire remarquer.

Les arts sont peu de chose dans ces régions : on n'y connaît que ceux qui se trouvent dans les sociétés naissantes, et encore sont-ils dans l'enfance. Le talent du charpentier se réduit à élever des cabanes. Le forgeron n'a qu'un très-petit marteau et des enclumes de bois, pour mettre en œuvre le peu de fer qui lui vient d'Europe. Sans le secours du tour, le potier fait quelques vases grossiers d'argile et des pipes à fumer. Une herbe, qui vient sans culture et qui n'a besoin d'aucun apprêt, sert seule à faire des pagnes : sa longueur est la largeur de la toile. Le tisserand

la travaille sur ses genoux, sans métier, sans navette, et en passant avec ses doigts la trame entre chacun des fils de la chaîne, de la même manière que nos vaniers font leurs claies. Les lieux les plus éloignés reçoivent leur sel des habitans des côtes, qui, par le moyen d'un grand feu, le séparent de l'eau de la mer. Ces travaux sédentaires sont le partage des esclaves et d'un petit nombre d'hommes libres : les autres vivent dans une oisiveté habituelle. Si un caprice ou l'ennui les font sortir de cette inertie, c'est pour aller à la chasse ou à la pêche : jamais ils ne s'abaissent jusqu'à solliciter la fertilité des terres : l'agriculture, regardée comme la plus vile des occupations, est le partage des femmes; on ne leur accorde d'autre douceur que la liberté de se reposer un jour, après trois jours de fatigues excessives.

Les peuples de Guinée ont dans leurs mœurs beaucoup de traits de ressemblance. Dans toutes les parties de cette vaste région, la polygamie est autorisée. Elle y doit être cependant fort rare, puisque tous les hommes libres, et la plupart des esclaves, trouvent des compagnes. Les garçons ne consultent que leur goût pour se marier; leurs sœurs ont besoin de l'aveu de leur mère. Ce lien est généralement respecté ; il n'y a que l'adultère qui le puisse rompre, et rien n'est plus rare que ce désordre : seulement à la côte d'Angole, les filles des chefs de l'état ont le droit de choi-

sir l'époux qui leur convient, fût-il engagé; de l'empêcher d'avoir d'autres femmes; de le répudier lorsqu'il leur déplaît, et même de lui faire trancher la tête, s'il est infidèle. Ces princesses, si on peut leur donner ce nom, jouissent de leurs priviléges avec une fierté dédaigneuse et une grande sévérité, comme pour se venger sur le malheureux qui leur est soumis, de l'espèce de servitude à laquelle est condamné leur sexe.

Son sort est déplorable. Chargées des travaux de la campagne, les femmes le sont encore des soins domestiques; seules, elles doivent pourvoir à la subsistance et à tous les besoins de leur famille; jamais elles ne paraissent devant leur mari que dans une posture humiliante : elles le servent toujours à table, et vont vivre ensuite de ce qu'il n'a pas pu ou voulu manger. Cet état de peine et d'abjection ne s'arrête pas au peuple : c'est la condition des femmes de la ville, des femmes des gens riches, des femmes des grands, des femmes des souverains. L'opulence et le rang de leurs époux ne les font jouir d'aucune douceur, d'aucune prérogative.

Tandis qu'elles épuisent au service de leurs tyrans le peu que la nature leur a donné de force, ces barbares coulent des jours inutiles dans une inaction entière. Rassemblés sous d'épais feuillages, ils fument, ils boivent, ils chantent ou ils dansent : ces amusemens de la veille sont ceux du lendemain. Des contestations ne trou-

blent jamais ces plaisirs : il y règne une bienséance qu'on ne devrait pas raisonnablement attendre d'un peuple si peu éclairé.

On n'est pas moins surpris qu'il soit désintéressé. A l'exception des côtes où nos brigandages ont formé des brigands, il règne partout une grande indifférence pour les richesses. Rarement les plus sages même songent-ils au jour qui doit suivre; aussi l'hospitalité est-elle la vertu de tous. Celui qui ne partagerait pas avec ses voisins, ses parens et ses amis, ce qu'il rapporterait de la chasse ou de la pêche, s'attirerait le mépris public. Le reproche d'avarice est au-dessus de tous les reproches : on le fait aux Européens qui ne donnent rien pour rien, en les appelant *des mains fermées.*

Tel est le caractère général des peuples de la Guinée. Il reste à parler des habitudes qui distinguent les peuples d'une contrée de ceux d'une autre contrée.

Sur les bords du Niger, les femmes sont presque toutes belles, si ce n'est pas la couleur, mais la justesse des proportions qui fait la beauté : modestes, tendres et fidèles, un air d'innocence règne dans leurs regards, et leur langage se sent de leur timidité. Les noms de Zilia, de Calipso, de Fanni, de Zamé, qui semblent des noms de volupté, se prononcent avec une inflexion de voix dont nos organes ne sauraient rendre la mollesse et la douceur. Les hommes ont la taille

avantageuse, la peau d'un noir d'ébène, les traits et la physionomie agréables. L'habitude de dompter les chevaux et de faire la guerre aux bêtes féroces, leur donne une contenance noble. Ils supportent difficilement un outrage; mais l'exemple des animaux qu'ils ont élevés, leur inspire une reconnaissance sans bornes pour un maître qui les traite bien. On ne connaît point de domestiques plus attentifs, plus sobres, et d'un attachement qui tienne plus de la passion; mais ils ne sont pas bons cultivateurs : leur corps n'est pas accoutumé à se courber et à s'incliner vers la terre pour la défricher.

La couleur de la peau des Africains dégénère en allant vers l'est. Les peuples y ont la plupart un corps robuste mais raccourci, un air de force exprimé par des muscles roides, les traits du visage écartés et sans physionomie. Les figures qu'ils s'impriment sur le front, sur les joues, ajoutent encore à cette laideur naturelle. Un sol ingrat qui se refuse même au travail, leur a fait une nécessité de la pêche, quoique la mer, presque impraticable par une barre qui règne le long de la côte, semblât les en détourner. Rebutés en quelque sorte par ces deux élémens, ils ont cherché des secours chez les nations voisines, plus favorisées de la nature; ils en ont tiré leur subsistance en leur vendant du sel. Leur esprit de négoce s'est étendu depuis l'arrivée des Européens, parce que chez tous les hommes les

idées se développent en raison des choses, et qu'il y a plus de combinaisons à faire pour échanger un esclave contre plusieurs sortes de marchandises, que pour vendre une mesure de sel. Du reste, propres pour tous les travaux où il ne faut que de la force, ils sont ineptes pour le service intérieur de la domesticité. Cet état est contraire aux habitudes de leur éducation, qui les paie en détail de chacune de leurs actions. La réciprocité d'un travail et d'un paiement journalier, est peut-être un des meilleurs alimens de l'industrie chez tous les hommes. Les femmes de ces nègres marchands n'ont ni l'aménité, ni la retenue, ni la discrétion, ni la beauté des femmes du Niger, et elles paraissent avoir moins de sentiment. En comparant les deux nations, on serait tenté de croire que l'une est le bas peuple d'une ville policée, et que l'autre a reçu une éducation distinguée. On aperçoit dans leur langage l'expression de leur caractère. Les accens de l'une sont d'une douceur extrême; ceux de l'autre sont durs et secs comme son terroir : la vivacité y ressemble à la colère, jusque dans le plaisir.

Au-delà de la rivière de Volte, dans le Benin, et dans les autres pays connus sous le nom général de la côte d'Or, les peuples ont la peau unie et d'un noir sombre, les dents belles, la taille moyenne mais assez bien prise, la contenance fière. Leur physionomie, quoique assez agréable, le serait beaucoup plus sans l'usage où sont

les femmes de se cicatriser le visage, et les hommes de se brûler le front. Une métempsycose qui leur est particulière, fait la base de leur croyance : ils pensent que dans quelque lieu qu'ils aillent ou qu'on les transporte, ils doivent, après leur mort, soit qu'ils se la donnent ou qu'ils l'attendent, revenir chez eux. Cette conviction fait leur bonheur, parce qu'ils regardent leur patrie comme le plus délicieux séjour de l'univers : une erreur si douce sert à les rendre humains. Les étrangers qui se fixent dans ce climat, y sont traités avec des égards portés jusqu'au respect, dans la persuasion où l'on est qu'ils viennent y recevoir la récompense de leurs bonnes mœurs. Ce peuple a une disposition à la gaieté qu'on ne remarque pas dans les nations voisines, du goût pour le travail, une équité que les circonstances altèrent rarement, et une grande facilité à se façonner aux manières étrangères : il tient davantage aux coutumes de son commerce, lors même qu'elles ne lui sont pas favorables. La méthode de négocier avec lui, fut long-temps ce qu'elle avait été d'abord : le premier vaisseau qui arrivait consommait sa traite avant qu'un autre pût commencer la sienne ; chacun avait son tour ; le prix établi pour l'un était le prix de tous. Ce n'est que depuis peu que cette nation s'est déterminée à profiter des avantages que lui offrait la concurrence des nations européennes qui fréquentaient ses rades.

Les peuples situés entre la ligne et le Zaire, ont tous une grande ressemblance : ils sont bien faits ; leur constitution est moins robuste que celle des habitans du nord de l'équateur ; et quoiqu'il y ait quelques marques sur leur visage, on n'y aperçoit jamais de ces cicatrices qui choquent au premier coup-d'œil. Leurs fètes sont accompagnées de jeux militaires qui retracent l'idée de nos anciens tournois ; avec cette différence qu'en Europe ils étaient l'exercice des nations guerrières, et qu'en Afrique ils sont l'amusement d'un peuple timide. Les femmes ne partagent point ces plaisirs publics : réunies dans quelques maisons, elles passent mystérieusement la journée sans qu'aucun homme puisse être admis dans leur société. La jalousie des rangs est la plus forte passion de ces peuples naturellement paisibles : tout est étiquette, et à la cour des princes, et dans les conditions privées. Au moindre événement, on vole chez ses amis, ou pour les féliciter, ou pour s'affliger avec eux. Un mariage est le sujet de trois mois de visites ; les obsèques d'un homme en crédit durent quelquefois deux ans. Les gens qui tenaient à lui par quelque lien, promènent ses tristes restes dans plusieurs provinces; la troupe grossit dans la marche; et personne ne se retire qu'on n'ait déposé le cadavre dans le tombeau, avec les démonstrations de la plus vive douleur. Un goût si décidé pour les cérémonies, s'est trouvé favorable à la su-

perstition, et la superstition a favorisé l'indolence.

Du Zaire à la rivière de Coanza, on retrouve bien les anciennes mœurs, mais on y remarque un mélange confus de pratiques européennes qui ne se voit pas ailleurs. Il est naturel de penser que les Portugais, qui ont de grands établissemens dans cette contrée, et qui ont voulu y introduire le christianisme, se sont plus communiqués que ne l'ont fait les autres nations, qui, ayant de simples comptoirs au nord de la ligne, ne se sont occupées que de leur commerce.

Le lecteur n'a pas besoin d'être averti que tout ce qu'on vient de dire des peuples de Guinée, ne doit s'entendre rigoureusement que de cette classe d'hommes qui, dans tous les pays, décide du caractère d'une nation. Les ordres inférieurs, les esclaves, s'éloignent de cette ressemblance à proportion qu'ils sont avilis ou dégradés par leurs occupations ou par leur état. Cependant les observateurs les plus pénétrans ont cru voir que la différence des conditions ne produisait pas sur ce peuple des variétés aussi marquées que nous en trouvons dans les états situés entre l'Elbe et le Tibre, qui forment à peu près la même étendue de côte que le Niger et le Coanza. Plus les hommes s'éloignent de la nature, moins ils doivent se ressembler : c'est une ligne droite dont il y a cent moyens de s'écarter. Les conseils de la nature sont courts et assez uniformes; mais

les suggestions du goût, de la fantaisie, du caprice, de l'intérêt personnel, des circonstances, des passions, des accidens de la santé, de la maladie, des rêves mêmes, sont si nombreux et si divers, qu'ils ne sont pas et qu'ils ne peuvent jamais être épuisés. Il ne faut qu'une tête folle pour en déranger mille autres, par condescendance, par flatterie ou par imitation. Une femme d'un rang distingué, a quelque défaut du corps à cacher; elle imagine un moyen qu'adopteront celles qui l'entourent, quoiqu'elles n'en aient pas la même raison; et c'est ainsi que de cercles excentriques en cercles excentriques, une mode s'étend et devient nationale. Cet exemple suffit pour expliquer une infinité de bizarreries dont notre pénétration se fatiguerait à chercher le motif dans les besoins, dans la peine ou dans les plaisirs. La diversité des institutions civiles et morales, qui souvent ne sont ni plus raisonnées, ni moins fortuites, jette aussi nécessairement dans le caractère moral et dans les habitudes physiques des nuances qui sont inconnues dans les sociétés moins compliquées. D'ailleurs la nature, plus impérieuse sous la zone torride que sous les zones tempérées, laisse moins d'action aux influences morales : les hommes s'y ressemblent davantage, parce qu'ils tiennent tout d'elle, et presque rien de l'art. En Europe, un commerce étendu et diversifié, variant et multipliant les jouissances, les fortunes et les

conditions, ajoute encore aux différences que le climat, les lois et les préjugés ont établies chez des peuples actifs et laborieux.

X. A quoi se réduisait anciennement le commerce dans la Guinée.

En Guinée, le commerce n'a jamais pu faire une grande révolution dans les mœurs. Il se bornait autrefois à quelques échanges de sel et de poisson séché que consommaient les nations éloignées de la côte. Elles donnaient en retour des pièces d'étoffes faites d'un fil qui n'est autre chose qu'une substance ligneuse, collée sous l'écorce d'un arbre particulier à ces climats. L'air la durcit, et la rend propre à toute sorte de tissure. On en fait des bonnets, des espèces d'écharpes, des tabliers pour la ceinture, dont la forme varie selon la mode que chaque nation a adoptée. La couleur naturelle du fil est le gris lavé; la rosée, qui blanchit nos lins, lui donne une couleur de citron que les gens riches préfèrent : la teinte noire, qui est à l'usage du peuple, vient de l'écorce même de ce fil, simplement infusé dans l'eau.

Les premiers Européens qui fréquentèrent les côtes occidentales de l'Afrique, donnèrent de la valeur à la cire, à l'ivoire, aux gommes, aux bois de teinture, qui avaient eu jusqu'alors assez peu de prix. On livrait aussi en échange à leurs navigateurs quelques faibles parties d'or, que des caravanes parties des états barbaresques enlevaient auparavant. Il venait de l'intérieur des terres, et principalement de Bambouk, aristocratie située

sous les douzième et treizième degrés de latitude septentrionale, et où chaque village est gouverné par un chef nommé *farim*. Ce riche métal est si commun dans la contrée, qu'on en peut ramasser presque indifféremment partout, en raclant seulement la superficie d'une terre argileuse, légère et mêlée de sable. Lorsque la mine est très-riche, elle est fouillée à quelques pieds de profondeur, et jamais plus loin, quoiqu'on ait remarqué qu'elle devenait plus abondante, à mesure qu'on creusait davantage. Les peuples sont trop paresseux pour suivre un travail qui deviendrait toujours plus fatigant, et trop ignorans pour remédier aux inconvéniens que cette méthode entraînerait. Leur négligence et leur ineptie sont poussées si loin, qu'en lavant l'or pour le détacher de la terre, ils n'en conservent que les plus grosses parties; les moindres s'en vont avec l'eau qui s'écoule par un plan incliné.

Les habitans de Bambouk n'exploitent pas les mines en tout temps, ni quand il leur plaît : ils sont obligés d'attendre que des besoins personnels ou publics aient déterminé les farims à en accorder la permission. Lorsqu'elle est annoncée, ceux auxquels il convient d'en profiter, se rendent au lieu désigné. Le travail fini, on fait le partage : la moitié de l'or revient au seigneur, et le reste est réparti entre les travailleurs par portions égales. Les citoyens qui désireraient ces richesses dans un autre temps que celui de la

fouille générale, les iraient chercher dans le lit des torrens, où elles sont communes.

Plusieurs Européens cherchèrent à pénétrer dans une région qui contient tant de trésors : deux ou trois d'entre eux qui avaient réussi à s'en approcher, furent impitoyablement repoussés. M. David, chef des Français dans le Sénégal, imagina, en 1740, de faire ravager par un prince Foule les bords du Felemé, d'où Bambouk tirait tous ses vivres. Ce malheureux pays allait périr, au milieu de ses monceaux d'or, lorsque l'auteur de leurs calamités leur fit proposer de leur envoyer des subsistances du fort Galam, qui n'en est éloigné que de quarante lieues, s'ils consentaient à le recevoir et à permettre aux siens d'exploiter leurs mines. Ces conditions furent acceptées, et l'observation en fut de nouveau jurée à l'auteur du projet lui-même, qui, quatre ans après, se transporta dans ces provinces. Mais le traité n'eut aucune suite; seulement, le souvenir des maux qu'on avait soufferts, et de ceux qu'on avait craints, détermina les peuples à demander des productions à un sol qui n'avait été fécond qu'en métaux. Il paraît qu'on a perdu l'or de vue, pour s'occuper uniquement du commerce des esclaves.

XI. Le commerce de la Guinée s'est agrandi par la vente de ses esclaves.

La propriété que quelques hommes ont acquise sur d'autres dans la Guinée, est d'une origine fort ancienne; elle y est généralement établie, si l'on en excepte quelques petits can-

tons où la liberté s'est retirée et cachée. Cependant nul propriétaire n'a droit de vendre un homme né dans l'état de servitude ; il peut disposer seulement des esclaves qu'il acquiert, soit à la guerre, où tout prisonnier est esclave, à moins d'échange ; soit à titre d'amende, pour quelque tort qu'on lui aura fait ; soit enfin qu'il les ait reçus en témoignage de reconnaissance. Cette loi, qui semble être faite en faveur de l'esclave né, pour le faire jouir de sa famille et de son pays, est insuffisante depuis que les Européens ont établi le luxe sur les côtes d'Afrique ; elle se trouve éludée tous les jours par les querelles concertées que se font deux propriétaires, pour être condamnés tour à tour, l'un envers l'autre, à une amende qui se paie en esclaves nés, et dont la disposition devient libre par l'autorisation de la même loi.

La corruption, contre son cours ordinaire, a gagné, des particuliers aux souverains. Ils ont multiplié les guerres pour avoir des esclaves, comme on les suscite en Europe pour avoir des soldats ; ils ont établi l'usage de punir par l'esclavage, non-seulement ceux qui avaient attenté à la vie ou à la propriété des citoyens, mais ceux qui se trouvaient hors d'état de payer leurs dettes, et ceux qui avaient trahi la foi conjugale. Cette peine est devenue, avec le temps, celle des plus légères fautes, après avoir été d'abord réservée aux plus grands crimes : on n'a cessé d'accumu-

ler les défenses, même des choses indifférentes, pour accumuler les revenus des peines avec les transgressions; l'injustice n'a plus eu de bornes ni de barrières. Dans un grand éloignement des côtes, il se trouve des chefs qui font enlever autour des villages tout ce qui s'y rencontre : on jette les enfans dans des sacs; on met un bâillon aux hommes et aux femmes pour étouffer leurs cris. Si les ravisseurs sont arrêtés par une force supérieure; ils sont conduits au souverain, qui désavoue toujours la commission qu'il a donnée, et qui, sous prétexte de rendre la justice, vend sur-le-champ ses agens aux vaisseaux avec lesquels il a traité.

Malgré ces odieuses ruses, les peuples de la côte se sont vus hors d'état de fournir aux demandes que les marchands leur faisaient. Il leur est arrivé ce que doit éprouver toute nation qui ne peut négocier qu'avec son numéraire. Les esclaves sont pour le commerce des Européens en Afrique, ce qu'est l'or dans le commerce que nous faisons avec le Nouveau-Monde. Les têtes de nègres représentent le numéraire des états de la Guinée. Chaque jour ce numéraire leur est enlevé, et on ne leur laisse que des choses qui se consomment : leur capital disparaît peu à peu, parce qu'il ne peut se régénérer, en raison de l'activité des consommations; aussi la traite des noirs serait-elle déjà tombée, si les habitans des côtes n'avaient communiqué leur luxe aux peu-

ples de l'intérieur du pays, desquels ils tirent aujourd'hui la plupart des esclaves qu'ils nous livrent. C'est de cette manière que le commerce des Européens a presque épuisé de proche en proche les richesses commerçables de cette nation.

L'épuisement a fait quadrupler le prix des esclaves, et cependant le propriétaire éloigné qui vend son esclave, reçoit moins de marchandises que n'en recevait, il y a cinquante ans, celui qui vendait le sien au voisinage de la côte. Les profits des mains intermédiaires, les frais de voyage, les droits qu'il faut payer aux souverains chez qui l'on passe, absorbent la différence de la somme que reçoit le premier propriétaire, à celle que paie le marchand européen. Ces frais grossissent tous les jours, par l'éloignement des lieux où il reste encore des esclaves à vendre. Plus ce premier marché sera reculé, plus les difficultés seront grandes : elles deviendront telles, que de ce que le marchand européen pourra donner, il restera si peu à offrir au premier vendeur, qu'il préférera de garder son esclave ; alors la traite cessera. Si l'on veut absolument la soutenir, il faudra que nos négocians achètent excessivement cher, et qu'ils vendent dans les proportions aux colonies, qui, de leur côté, ne pouvant livrer qu'à un prix énorme leurs productions, ne trouveront plus de consommateurs ; mais, jusqu'à ce période, qui est peut-être moins éloigné que ne le pensent les colons, ils vivront tranquille-

ment du sang et de la sueur des nègres ; ils trouveront des navigateurs pour en aller acheter, et ceux-ci des tyrans pour en vendre.

Les marchands d'hommes s'associent entre eux, et, formant des espèces de caravanes, conduisent dans l'espace de deux ou trois cents lieues, plusieurs files de trente ou quarante esclaves, tous chargés de l'eau et des grains nécessaires pour subsister dans les déserts arides que l'on traverse. La manière de s'en assurer, sans trop gêner leur marche, est ingénieusement imaginée : on passe au cou de chaque esclave une fourche de bois de huit à neuf pieds de long ; une cheville de fer rivée ferme la fourche par derrière, de manière que la tête ne puisse pas passer ; la queue de la fourche, dont le bois est fort pesant, tombe sur le devant, et embarrasse tellement celui qui y est attaché, que, quoiqu'il ait les bras et les jambes libres, il ne peut ni marcher, ni lever la fourche. Pour se mettre en marche, on range les esclaves sur une même ligne ; on appuie et on attache l'extrémité de chaque fourche sur l'épaule de celui qui précède, et ainsi de l'un à l'autre jusqu'au premier, dont l'extrémité de la fourche est portée par un des conducteurs. On n'impose guère de chaînes aux autres sans en sentir soi-même le fardeau ; mais pour prendre sans inquiétude le repos du sommeil, ces marchands attachent les bras de chaque esclave sur la queue de la fourche qu'il porte :

dans cet état, il ne peut ni fuir, ni rien attenter pour sa liberté. Ces précautions ont paru indispensables, parce que si l'esclave peut parvenir à rompre sa chaîne, il devient libre. La foi publique, qui assure au propriétaire la possession de son esclave, et qui dans tous les temps le lui remet entre les mains, se tait entre l'esclave et le marchand qui exerce de toutes les professions la plus méprisée.

En lisant cet horrible détail, lecteur, votre âme ne se remplit-elle pas de la même indignation que j'éprouve en l'écrivant? Ne vous élancez-vous pas avec fureur sur ces infâmes conducteurs? Ne brisez-vous pas ces fourches qui enchaînent cette foule de malheureux, et ne les restituez-vous pas à la liberté?

Les esclaves arrivent toujours en grand nombre, surtout lorsqu'ils viennent des contrées reculées. Cet arrangement est nécessaire pour diminuer les frais qu'il faut faire pour les conduire. L'intervalle d'un voyage à l'autre, déjà long par cette raison d'économie, peut être augmenté par des circonstances particulières : la plus ordinaire vient des pluies qui font déborder les rivières et languir la traite. La saison favorable pour voyager dans l'intérieur de l'Afrique est depuis février jusqu'en septembre; et c'est depuis septembre jusqu'en mars que le retour des marchands d'esclaves offre le plus de cette marchandise sur la côte.

XII. Quelles sont les côtes où les navigateurs étrangers abordent pour trouver des esclaves.

La traite des Européens se fait au nord et au sud de la ligne. La première côte commence au cap Blanc ; tout près sont Arguin et Portendic : les Portugais les découvrirent en 1444, et s'y établirent l'année suivante, parce qu'ils y avaient trouvé un peu d'or qui y avait été porté de l'intérieur des terres. Ils en furent dépouillés en 1638 par les Hollandais, qui, à leur tour, les cédèrent aux Anglais en 1666, mais pour y rentrer quelques mois après. Au commencement de 1678, Louis XIV les en chassa encore, et se contenta d'en faire démolir les ouvrages.

A cette époque, Frédéric-Guillaume, ce grand électeur de Brandebourg, méditait de donner de l'activité à ses états, jusqu'alors opiniâtrément ruinés par des guerres rarement interrompues. Quelques négocians des Provinces-Unies, mécontens du monopole qui les excluait de l'Afrique occidentale, lui persuadèrent de bâtir des forts dans cette vaste contrée, et d'y faire acheter des esclaves, qui seraient avantageusement vendus dans le Nouveau-Monde. On jugea cette vue utile; et la compagnie formée pour la suivre se procura, en 1682, trois établissemens à la côte d'Or, et un dans l'île d'Arguin trois ans après. Le nouveau corps fut successivement ruiné, par les traverses des nations rivales, par l'infidélité ou l'inexpérience de ses agens, par les déprédations des corsaires. Comme il n'en restait plus que le nom, le roi de Prusse vendit en 1717, à la com-

pagnie de Hollande, des propriétés devenues depuis long-temps inutiles. Ces républicains n'avaient pas pris possession d'Arguin, lorsqu'en 1721 il fut de nouveau attaqué, de nouveau pris par les ordres de la cour de Versailles, que le traité de Nimègue avait maintenue dans cette conquête. Ils y plantèrent bientôt leur pavillon, mais pour le voir encore abattre en 1724.

Depuis cette époque, la France ne fut pas troublée dans ces possessions jusqu'en 1763. Le ministère britannique, qui avait exigé le sacrifice du Niger, voulut alors qu'elles en fussent une dépendance. Cette prétention ne paraissait pas fondée; mais la victoire lui donna une force que les monumens historiques lui refusaient; et les Français se virent exclus d'Arguin et de Portendic. La paix de 1783 a fait de ces rades le bien commun des deux nations; et il est également permis à leurs navigateurs de les fréquenter, avec cette différence que les sujets de la Grande-Bretagne ne peuvent pas former d'établissement permanent, de quelque nature qu'il puisse être.

Le Niger, qu'on appelle aujourd'hui plus communément Sénégal, est très-considerable. Quelques géographes donnent à ce fleuve un cours de plus de huit cents lieues. Ce qui est prouve, c'est que depuis juin jusqu'en novembre, il est navigable dans un cours de trois cent vingt lieues. La barre qui couvre l'embouchure de la rivière,

n'en permet l'entrée qu'aux navires qui ne tirent pas plus de huit ou neuf pieds d'eau ; les autres sont réduits à mouiller tout auprès, sur un fond excellent. C'est du fort Saint-Louis, bâti dans une petite île peu éloignée de la mer, que leur sont apportées, sur des bâtimens légers, leurs cargaisons : elles se bornent aux gommes recueillies dans l'année, et à douze ou quinze cents esclaves. Les gommes arrivent de la rive gauche, et les esclaves de la droite, la seule qu'on puisse dire peuplée, depuis que les tyrans de Maroc ont étendu leur férocité jusqu'à ces contrées.

Les hostilités, finies en 1763, avaient donné aux Anglais le Sénégal, que la guerre terminée en 1783 a rendu à la France : cette couronne possède de plus la côte de cinquante lieues qui s'étend depuis l'embouchure du Niger jusqu'à celle de la Gambie. Quoique ses sujets n'aient jamais été troublés dans le commerce exclusif qu'ils s'étaient arrogé dans ce grand espace, leurs comptoirs de Joal, de Portudal et d'Albreda ne leur ont jamais annuellement fourni plus de trois ou quatre cents esclaves. L'île de Gorée, éloignée du continent d'une lieue seulement, qui n'a que quatre cents toises de longueur sur cent de largeur, mais que la nature a favorisée d'une excellente rade facile à défendre, est le chef-lieu de ces misérables établissemens.

La rivière de Gambie serait navigable durant un cours de deux cents lieues pour d'assez grands

bâtimens; mais ils s'arrêtent tous à huit ou dix lieues de son embouchure, au fort James. Cet établissement, qui a été conquis, rançonné, pillé sept ou huit fois dans un siècle, est situé dans une île qui n'a pas un mille de circonférence. Les Anglais y traitent annuellement trois mille esclaves, arrivés la plupart, comme au Sénégal, des terres intérieures et très-éloignées.

Non loin de ces rivages furent découvertes, vers l'an 1449, par les Portugais, les dix îles du cap Vert, dont Sant-Yago est la principale. Ce petit archipel qui, quoique haché, montueux et peu arrosé, pourrait donner toutes les productions du Nouveau-Monde, nourrit à peine et nourrit fort mal le peu de noirs, la plupart libres, échappés à quatre siècles de tyrannie. La pesanteur des fers qui les écrasaient, s'accrut encore lorsqu'on les livra à une association qui seule avait le droit de pourvoir à leurs besoins, qui seule avait le droit d'acheter ce qu'ils avaient à vendre. Aussi les exportations de ce sol assez étendu se réduisaient-elles, pour l'Europe, à une herbe connue sous le nom d'orseille, et qui est employée dans les teintures en écarlate; pour l'Amérique, à quelques bœufs, à quelques mulets, et pour la partie de l'Afrique soumise à la cour de Lisbonne, à un peu de sucre, à beaucoup de pagnes de coton. Le sort de cet infortuné pays ne devait pas changer. Qui pouvait réclamer en sa faveur, puisque depuis le général jusqu'au

soldat, depuis l'évêque jusqu'au curé, tout était à la solde de la compagnie? Elle est enfin abolie.

Les bords des rivières de Cazamance et de Cacheo, et la plus grande des Bissaos, virent bientôt arriver plusieurs des Portugais qui étaient passés aux îles du cap Vert. Leurs descendans dégénérèrent, avec le temps, de manière à ne guère différer des aborigènes : ils ont toujours cependant conservé l'ambition de se regarder comme souverains d'un pays où ils avaient bâti trois villages et deux petits forts. Les nations rivales ont peu respecté cette prétention ; et elles n'ont jamais discontinué de traiter en concurrence avec les bâtimens arrivés des îles du cap Vert, du Brésil et de Lisbonne.

Serre-Lionne n'est pas sous la domination britannique, quoique ses sujets en aient concentré presque toutes les affaires dans deux loges particulières, très-anciennement établies. Indépendamment de la cire, de l'ivoire, de l'or qu'on y trouve, ils tirent annuellement de cette rivière ou des rivières voisines, quatre ou cinq mille esclaves.

Après ce marché, viennent les côtes des Graines, des Dents et des Quaquas, qui occupent deux cent cinquante lieues. On y achète du riz, de l'ivoire et des esclaves. Les navigateurs forment passagèrement des comptoirs sur quelques-unes de ces plages : le plus souvent, ils attendent à l'ancre que les noirs viennent eux-mêmes sur

leurs pirogues proposer les objets d'échange. Cet usage s'est, dit-on, établi depuis que des actes répétés de férocité ont fait sentir le danger des debarquemens. Voulez-vous juger sans partialité les accusateurs et les accusés, écoutez le trait suivant.

Un bâtiment anglais, qui commerçait sur ces parages, fut obligé d'y laisser son chirurgien, auquel l'état de sa santé ne permettait pas de soutenir la mer. Murrai s'occupait du soin de se rétablir, lorsqu'un navire hollandais s'approcha de terre, mit aux fers les noirs que la curiosité avait attirés sur son bord, et s'éloigna rapidement avec sa proie. Les parens de ces malheureux accourent à l'instant chez Cadjoc, qui les arrête à sa porte, et leur demande ce qu'ils cherchent : *Le blanc qui est chez vous*, s'écrient-ils. *Il doit être mis à mort, puisque ses frères ont enlevé nos frères. Les Européens qui ont enlevé nos concitoyens, sont des barbares*, répond l'hôte généreux ; *tuez-les quand vous les trouverez. Mais celui qui loge chez moi est un être bon : il est mon ami, ma maison lui sert de fort; je suis son soldat, et je le défendrai : avant d'arriver à lui, vous marcherez sur moi. O mes amis ! quel homme juste voudrait entrer chez moi, si j'avais souffert que mon habitation fût souillée du sang d'un innocent !* Ce discours calma les familles offensées, et elles se retirèrent pleines de vénération pour l'homme généreux qui leur avait épargné un crime.

Les Anglais ont formé depuis peu un établissement au cap Apollonie, où la traite des esclaves est considérable ; mais ils n'y ont pas encore obtenu un commerce exclusif, comme ils le désiraient, comme ils l'espéraient peut-être.

Après le cap Apollonie, commence la côte d'Or, qui finit à la rivière de Volte : sa longueur est de cent trente lieues. Les Portugais y abordèrent en 1481, et y élevèrent le fort de la Mina, qui devint le boulevard de leur tyrannique puissance dans ces contrées. Ils y accablaient de taxes toutes les denrées, toutes les consommations du pays. Les citoyens les plus distingués, les rois eux-mêmes étaient obligés de leur livrer leurs enfans, qui les servaient, ou comme domestiques, ou comme esclaves. Les magasins ne s'ouvraient que pour ceux qui se présentaient avec quarante ou cinquante marcs d'or ; et ceux même qui venaient avec cette somme étaient obligés de recevoir les marchandises dont on jugeait à propos de se défaire, au prix fixé par les facteurs. S'il se trouvait quelque mélange impur dans le métal porté par les nègres, le coupable était puni de mort, quel que fût son rang, quelle que fût sa fortune.

Pour se soustraire à tant de calamités, pour tirer une vengeance sûre et facile de leurs oppresseurs, les peuples n'avaient qu'à se retirer dans l'intérieur des terres, où il eût été impossible de les poursuivre ; une idée si simple ne se présenta

jamais à leur esprit singulièrement borné. Telle fut toujours leur passion pour nos marchandises, qu'après quelques éclats inutiles d'un ressentiment passager, ils venaient encore échanger leur or contre les eaux-de-vie, contre les quincailleries de l'Europe.

Les Portugais s'enrichissaient des dépouilles de cette contrée infortunée, lorsque les autres nations commerçantes résolurent de les partager. Les violences qu'on exerça contre leurs navires, la confiscation des effets achetés à leurs navigateurs par les nègres, ne tardèrent pas à les dégoûter de ces expéditions. Les seuls Hollandais, trouvant les outrages compensés par les bénéfices, s'obstinèrent à continuer leurs voyages : cette opiniâtreté leur réussit. Le Portugal étant tombé sous le joug de l'Espagne, leur ennemie, ils attaquèrent la Mina en 1637, et Axim en 1643, et s'emparèrent assez aisément des deux forts ; mais ils traitèrent les nations avec autant ou plus d'injustice et de cruauté que l'avaient fait les barbares dont ils occupaient la place.

Comme la côte d'Or fournit les esclaves les plus robustes, et qu'elle est partagée en un grand nombre de petits états, les comptoirs des nations commerçantes de l'Europe s'y sont successivement multipliés : douze ou treize appartiennent aux Hollandais, cinq sont aux Danois, et les Anglais en ont conquis ou formé dix qui reconnaissent pour chef le cap Corse. Les Français,

qui se voyaient à regret exclus d'une région si abondante en esclaves, voulurent, en 1749, s'approprier Anamabou. Ils s'y fortifiaient de l'aveu des naturels du pays, lorsque leurs travailleurs furent chassés à coups de canon par les vaisseaux de la Grande-Bretagne. Un négociateur italien qui se trouvait à Londres, à la nouvelle de cette violence, témoigna son étonnement d'une conduite si peu mesurée. *Monsieur,* lui dit un ministre fort accrédité chez cette nation éclairée, *si nous voulions être justes envers les Français, nous n'aurions pas pour trente ans d'existence.* A cette époque les Anglais s'établirent solidement à Anamabou, et depuis ils n'ont plus souffert de concurrent dans ce marché important.

A huit lieues de la rivière de Volte, est Kela, très-abondant en subsistances. C'est là que se rendent les navigateurs pour se pourvoir de vivres : de là, ils expédient leurs canots ou des pirogues, pour s'informer des lieux où il leur conviendra d'établir leur traite.

Le petit Popo les attire souvent. Les Anglais et les Français fréquentent cette échelle ; mais les Portugais y sont en bien plus grand nombre, et voici pourquoi.

Cette nation, qui dominait originairement sur l'Afrique, y fut avec le temps réduite à un tel état de faiblesse, que, pour conserver la liberté de négocier à la côte d'Or, elle s'engagea à payer aux Hollandais le dixième de ses cargaisons. Ce

honteux tribut, qu'on a toujours régulièrement payé, donnait à ses armateurs de Bahia et de Fernambuc, les seuls qui fréquentent cette côte, un si grand desavantage, qu'ils convinrent entre eux qu'il n'y aurait jamais dans aucun port plus d'un bâtiment de chacune de ces deux provinces. Les autres se tiennent au petit Popo, où ils attendent que leur tour, pour traiter, soit arrivé.

Juda, éloigné de quatorze lieues du petit Popo, est fort renommé pour le nombre et pour la qualité des esclaves qui en sortent : il n'est ouvert qu'aux Anglais, aux Français et aux Portugais. Chacune de ces nations y a un fort placé dans l'île de Gregoi, à deux milles du rivage. Les chefs de ces comptoirs font tous les ans un voyage de trente lieues, pour porter au souverain du pays des présens, qu'il reçoit et qu'il exige comme un hommage.

A huit lieues de Juda, est Epée : quelquefois il y a beaucoup d'esclaves, plus ordinairement il n'y en a point ; aussi sa rade est-elle souvent sans navires.

Un peu plus loin est Protonove. Le commerce, établi ailleurs sur les rivages de la mer, s'y fait à sept lieues dans les terres : cet inconvénient le fit languir long-temps ; mais actuellement il est fort considérable. La passion pour le tabac du Brésil, qui est encore plus vive dans cet endroit que sur le reste de la côte, donne aux Portugais une grande supériorité. C'est du rebut de leurs

cargaisons que l'Anglais et le Français sont réduits à former les leurs.

Badagry n'est qu'à trois lieues de Protonove : on y mène beaucoup d'esclaves. Dans le temps que toutes les nations y étaient reçues, les navigateurs ne faisaient leurs ventes et leurs achats que l'une après l'autre. Depuis que les Anglais et les Hollandais en sont éloignés, il est permis aux Français et aux Portugais de traiter en concurrence, parce que leurs marchandises sont très-différentes : c'est le lieu de la côte le plus fréquenté par les armateurs français.

Ahoni, séparé de Badagry par un espace de quatorze à quinze lieues, est situé dans les îles de Curamo, sur une rade difficile, marécageuse et malsaine. Ce marché est principalement, presque exclusivement fréquenté par les Anglais, qui y arrivent sur de grosses chaloupes, et font leur traite entre les îles et le continent voisin.

Depuis la rivière de Volte jusqu'à cet archipel, la côte n'est pas accessible : un banc de sable, contre lequel les vagues de l'Océan viennent se briser avec violence, oblige les navigateurs attirés dans ces parages par l'espoir du gain, à se servir des pirogues et des naturels du pays pour envoyer leurs cargaisons à terre, et pour retirer de terre ce qu'ils reçoivent en échange. Leurs navires mouillent sans danger sur un fond excellent, à trois ou quatre milles de la côte.

La rivière de Benin, qui abonde en ivoire et en

esclaves, reçoit des vaisseaux. Son commerce est presque entièrement tombé dans les mains des Anglais. Les Français et les Hollandais ont été rebutés par le caractère des naturels du pays, moins barbares que ceux des contrées voisines, mais si légers dans leurs goûts qu'on ne sait jamais quelles marchandises ils voudront accepter en échange.

Après le cap Formose, sont le nouveau et le vieux Calbari. La côte est basse, inondée six mois de l'année et très-malsaine : on n'y trouve que de l'eau corrompue ; les naufrages y sont fréquens, et des équipages entiers y sont quelquefois la victime des intempéries du climat. Tant de calamités n'ont pu écarter de ces parages dangereux les navigateurs de la Grande-Bretagne. Ils y achètent tous les ans, mais à très-bas prix, sept à huit mille noirs. Les Français, qui autrefois n'abordaient que rarement à ces marchés, commencent à s'y porter en plus grand nombre. Les navires qui tirent plus de douze pieds d'eau sont réduits à jeter l'ancre près de l'île de Panis, où le chef de ces barbares contrées fait son séjour, et où il a attiré un assez grand commerce.

Les affaires sont beaucoup plus vives au Gabon. C'est un grand fleuve qui arrose une plaine immense, et qui, avec beaucoup d'autres rivières moins considérables, forme une foule d'îles, plus ou moins étendues, dont chacune a un souverain

particulier. Il n'y a guère de pays plus abondant, plus noyé et plus malsain : les Français, plus légers qu'entreprenans, y vont peu, malgré leurs besoins ; les Portugais des îles du Prince et de Saint-Thomas n'y envoient que quelques chaloupes ; les Hollandais en tirent de l'ivoire, de la cire et des bois de teinture ; les Anglais y achètent presque tous les esclaves que font les unes sur les autres ces petites nations, perpétuellement acharnées à leur destruction mutuelle. Il n'y a point de grand entrepôt où se fassent les échanges; les Européens sont forcés de s'enfoncer avec leurs bateaux jusqu'à cinquante et soixante lieues dans ces marais infects. Cette pratique entraîne des longueurs excessives, coûte la vie à une infinité de matelots, et occasione quelques meurtres. On verrait cesser ces calamités, s'il s'établissait un marché général à l'île aux Perroquets, située à dix lieues de l'embouchure du Gabon, et où peuvent aborder d'assez grands navires. La Grande-Bretagne le tenta, sans doute avec le projet de s'y fortifier et l'espoir d'arriver à un commerce exclusif; son agent fut massacré en 1769, et les choses sont restées comme elles étaient.

On observera que les esclaves qui sortent du Benin, du Calbari et du Gabon, sont très-inférieurs à ceux qu'on achète ailleurs; aussi sont-ils livrés, le plus qu'il est possible, aux colonies étrangères, par les Anglais, qui fréquentent plus

que les autres nations ces mauvais marchés. Tel est le nord de la ligne.

Au sud, les marchés sont beaucoup moins multipliés, mais généralement plus considérables. Le premier qui se présente après le cap de Lopès, c'est Mayomba; jusqu'à cette rade, la mer est trop difficile pour qu'on puisse approcher de terre. Une baie, qui a deux lieues d'ouverture et une lieue de profondeur, offre un asile sûr aux vaisseaux qui sont contrariés par les calmes et par les courans, trop ordinaires dans ces parages; le débarquement y est facile auprès d'une rivière. On peut croire que le vice d'un climat trop marécageux aura seul écarté les Européens, et par conséquent les Africains. Si de temps en temps on y vend quelques captifs, ils sont achetés par les Anglais et les Hollandais, qui vont assez régulièrement s'y charger d'un bois rouge qu'on emploie dans les teintures.

Au cap Segundo est une autre baie très-salubre, plus vaste et plus commode que celle de Mayomba même : on y peut faire sûrement et facilement de l'eau et du bois. Tant d'avantages y auraient vraisemblablement attiré un grand commerce, si le temps et les dépenses nécessaires pour arriver à l'extrémité d'une longue langue de terre n'en eussent dégoûté les marchands d'esclaves.

Ils ont préféré Loango, où l'on mouille à huit ou neuf cents toises du rivage, par trois ou quatre

brasses d'eau, sur un fond de vase. L'agitation de la mer est telle qu'on ne peut aborder la côte qu'avec des pirogues. Les comptoirs européens occupent, à une lieue de la ville, une hauteur regardée comme très-malsaine ; de là vient que, quoique les noirs y soient à meilleur marché qu'ailleurs, que, quoiqu'on y soit moins difficile sur la qualité des marchandises, les navigateurs n'abordent guère à Loango que lorsque la concurrence est trop grande dans les autres ports.

A Molembo, il faut que les vaisseaux s'arrêtent à une lieue du rivage, et que pour aborder, les bateaux franchisseut une barre assez dangereuse. Les affaires se traitent sur une montagne fort agréable, mais d'un accès difficile; les esclaves y sont en plus grand nombre et de meilleure qualité que sur le reste de la côte.

La baie de Cabinde est sûre et commode; la mer y est assez tranquille pour qu'on puisse, dans les cas de nécessité, donner aux bâtimens les radoubs dont ils auraient besoin. On mouille au pied des maisons, et la traite se fait à cent cinquante pas du rivage.

On a dit, il y a long-temps, et l'on ne cesse de répéter que le climat est meurtrier, très-meurtrier dans ces trois ports, surtout à Loango. Tâchons de démêler les causes de cette calamité, et voyons si elle est sans remede.

L'herbe qui croît sur la côte est assez généralement de quatre ou cinq pieds; elle reçoit,

durant la nuit, des rosées abondantes. Ceux des Européens qui traversent ces prairies dans la matinée, éprouvent des coliques violentes et souvent mortelles, à moins qu'on ne rétablisse sans délai, par de l'eau-de-vie, la chaleur naturelle aux intestins, refroidie vraisemblablement par l'impression de cette rosée. Ne se mettrait-on pas à l'abri de ce danger, en s'éloignant de ces plantes jusqu'à ce que le soleil eût dissipé l'espèce de venin tombé sur leurs tiges?

Dans ces parages, la mer est malsaine; ses ondes, tirant sur le jaune et couvertes d'huile de baleine, doivent boucher les pores de la peau et arrêter la transpiration de ceux qui s'y plongent. C'est probablement l'origine de ces fièvres ardentes qui enlèvent un si grand nombre de matelots. Pour écarter ces maladies destructives, il suffirait peut-être de charger les naturels du pays de tous les services qu'on ne peut remplir sans entrer dans l'eau.

Les jours, dans cette contrée, sont d'une chaleur excessive; les nuits humides et fraîches : l'alternative est fâcheuse; on en écarterait les inconvéniens, en allumant du feu dans la chambre à coucher : cette précaution rapprocherait les deux extrêmes, et donnerait la température convenable à l'homme endormi, qui ne peut se couvrir, à mesure que la fraîcheur de la nuit augmente.

L'inaction et l'ennui tuent les équipages sur

des navires arrêtés ordinairement quatre ou cinq mois sur la côte : on les déchargerait de ce double et pénible fardeau, si un tiers était toujours et alternativement à terre. Le travail peu pénible, qu'on fait faire mal à propos par le nègre, les occuperait sans les fatiguer.

On trouvera peut-être que nous revenons sans cesse sur la conservation de l'homme ; mais quel est l'objet qui doive occuper plus sérieusement ? Est-ce l'or et l'argent ? est-ce la pierre précieuse ? Quelque âme atroce le penserait peut-être. Si elle avait l'audace de l'avouer en ma présence, je lui dirais : Je ne sais qui tu es ; mais la nature t'avait formé pour être despote, conquérant ou bourreau ; car elle t'a dépouillé de toute bienveillance pour tes semblables. S'il nous arrive de nous tromper sur les moyens de conservation que nous proposerons, on nous combattra ; on imaginera quelque chose de mieux, et nous nous en réjouirons.

Cependant notre confiance est d'autant plus grande dans les conseils que nous venons de donner, qu'ils sont fondés sur des expériences faites par un des navigateurs les plus intelligens que nous ayons jamais connus. Cet habile homme, dans un an de séjour à Loango même, ne perdit qu'un matelot, et encore ce matelot s'était-il écarté de l'ordre établi.

On trouve généralement dans le pays d'Angole un usage bien singulier, mais dont les peuples

ignorent également le but et l'origine. Les rois de ces provinces ne peuvent ni posséder, ni toucher rien de ce qui vient d'Europe, à l'exception des métaux, des armes, des ouvrages en bois et en ivoire. Il est vraisemblable que quelques-uns de leurs prédécesseurs se seront condamnés à cette privation, afin de diminuer la passion effrénée de leurs sujets pour les marchandises étrangères. Si tel a été le motif de cette institution, le succès n'a pas répondu à l'attente. Les dernières classes de citoyens s'enivrent de nos liqueurs, lorsqu'ils ont des moyens pour s'en procurer; et les riches, les grands, les ministres mêmes s'habillent généralement de nos toiles et de nos étoffes. Seulement, ils ont l'attention de quitter ces parures lorsqu'ils vont à la cour, où il n'est pas permis d'étaler un luxe interdit aux seuls despotes.

Depuis le dernier port dont nous avons parlé, il ne se trouve plus de plage abordable jusqu'au Zaire. Non loin de ce fleuve est la rivière Ambriz, qui reçoit quelques petits bâtimens expédiés d'Europe même. Des navires plus considerables, arrivés à Loango, à Molembo et à Cabinde, y envoient aussi quelquefois des bateaux pour traiter des noirs et abréger leur séjour à la côte; mais les navigateurs qui y sont établis ne souffrent pas toujours cette concurrence.

Ces difficultés ne sont pas à craindre à Mossula, impraticable pour des navires. Les Anglais,

les Hollandais, les Français, qui font leur traite dans les ports importans, y envoient librement leurs chaloupes; et rarement en sortent-elles sans amener quelques esclaves, obtenus à un prix plus modéré que dans les grands marchés.

Après Mossula, commencent les possessions portugaises : elles ne furent long-temps que le théâtre des brigandages, des cruautés de cette nation entreprenante. Paul Diaz-Novais obtint du roi Sébastien la liberté d'y former, pour son avantage particulier, un établissement qui pourrait occuper trente lieues de côte, et s'étendre indéfiniment dans l'intérieur des terres. L'usurpation n'éprouva pas de grandes difficultés; mais en détruisant en 1578 le comptoir élevé dans leur pays, en massacrant les marchands et les soldats qu'on y avait laissés, les nègres se vengèrent d'un ennemi dont ils n'avaient pu repousser l'attaque. Le conquérant ne tarda pas à se faire voir avec des forces supérieures à celles qui l'avaient suivi dans la première expédition; et, ne se bornant pas à des barbaries inutiles, il occupa un espace beaucoup plus étendu que celui qu'il lui avait été d'abord permis par sa cour de s'approprier.

Cette possession d'un simple citoyen était devenue depuis long-temps une possession nationale, lorsqu'en 1641 les Hollandais réussirent à s'en emparer, et en tirèrent les esclaves nécessaires pour mettre en valeur la partie du Brésil dont ils s'étaient rendus les maîtres. Mais à peine

ces républicains eurent-ils été dépouillés de leurs conquêtes d'Amérique, qu'on les poursuivit dans le pays d'Angole. Salvator Correa de Saa les y attaqua en 1648, les en chassa avec la plus grande facilité, et rendit à sa nation une colonie considérable qu'elle a depuis conservée.

Le domaine portugais s'étend actuellement sur la côte depuis le huitième jusqu'au dix-huitième degré de latitude australe, et va quelquefois jusqu'à cent lieues dans l'intérieur des terres : ce grand espace est divisé en plusieurs provinces, dont les différens cantons sont régis par des chefs tous tributaires de Lisbonne. Sept ou huit faibles corps de dix ou douze soldats chacun, suffisent pour contenir tant de peuples dans la soumission. Ces nègres sont réputés libres; mais les moindres fautes les précipitent dans la servitude. Au milieu de leurs forêts, dans un lieu qu'on nomma la Nouvelle-Oeiras, furent découvertes, il n'y a que peu d'années, d'abondantes mines d'un fer supérieur à celui de toutes les autres parties du globe. Le comte de Souza, alors gouverneur de la contrée, les fit exploiter; mais elles ont été abandonnées, depuis que la métropole a repassé du joug de la tyrannie sous celui de la superstition. Ce commandant actif recula aussi les frontières de l'empire soumis à ses ordres. Son ambition était d'arriver jusqu'aux riches mines du Monomotapa, et de préparer à ses successeurs les moyens de pousser les conquêtes jus-

qu'au territoire que sa nation occupe au Mozambique.

D'autres jugeront de la possibilité ou du chimérique, de l'inutilité ou de l'importance de cette communication; nous nous bornerons à observer que le premier établissement portugais près de l'Océan est Bamba, dont la fonction principale se réduit à fournir les bois dont peut avoir besoin Saint-Paul de Loanda.

Cette capitale de l'Afrique portugaise a un assez bon port; il est formé par une île de sable, protégée à son entrée, très-resserrée par des fortifications régulières, et défendue par une garnison qui serait suffisante, si elle n'était composée d'officiers et de soldats, la plupart flétris par les lois ou du moins exilés. On compte dans la ville sept à huit cents blancs, et environ trois mille noirs ou mulâtres libres.

Saint-Philippe de Benguela, qui appartient à la même nation, n'a qu'une rade, où la mer est souvent fort grosse. La ville, beaucoup moins considérable que Saint-Paul, est couverte par un mauvais fort, que le canon des vaisseaux réduirait aisément en cendres. On n'éprouverait pas une résistance bien opiniâtre de deux ou trois cents Africains qui la gardent, et qui même, comme à Saint-Paul, sont en grande partie répartis dans des postes assez éloignés.

A dix lieues plus loin que Saint-Philippe est encore une loge portugaise, où sont élevés de nom-

breux troupeaux, et où est ramassé le sel nécessaire pour les peuples soumis à cette couronne. Les établissemens et le commerce des Européens ne s'étendent pas plus loin sur la côte occidentale de l'Afrique.

Les navires portugais, qui fréquentent ces parages, se rendent tous à Saint-Paul ou à Saint-Philippe. Ces bâtimens traitent un plus grand nombre d'esclaves dans le premier de ces marchés, et dans l'autre des esclaves plus robustes. Ce n'est pas de la métropole qu'ils sont la plupart expédiés, mais du Brésil, et presque uniquement de Rio-Janeiro. Comme leur nation exerce un privilége exclusif, ils paient ces malheureux noirs moins cher qu'on ne les vend ailleurs. C'est avec du tabac, et des cauris qu'ils se procurent sur les lieux même avec du tabac, qu'ils soldent à la côte d'Or : sur celle d'Angole, c'est du tabac, des eaux-de-vie de sucre et quelques toiles grossières qu'ils donnent en échange.

XIII. En quel nombre, à quel prix, et avec quelles marchandises les esclaves sont-ils achetés.

Dans les premiers temps qui suivirent la découverte de l'Afrique occidentale, cette grande partie du globe ne vit pas diminuer d'une manière sensible sa population. On n'avait alors aucune occupation à donner à ses habitans; mais à mesure que les conquêtes et les cultures se multiplièrent en Amérique, le besoin des esclaves augmenta : les deux tiers de ces malheureux, que l'avarice parvint à arracher à leur

patrie, furent fournis par le nord de la ligne; le reste sortit du sud.

Dans l'origine, on obtenait ces Africains pour presque rien. Ils ont renchéri successivement : ceux du sud ont toujours plus coûté et coûtent plus encore que ceux du nord : la différence dans les prix ne vient pas de l'infériorité des derniers; ils sont au contraire plus forts, plus laborieux, plus intelligens que les premiers; mais la côte où on les prend est moins commode et plus dangereuse; mais on n'y en trouve pas régulièrement, et l'armateur est exposé à perdre son voyage; mais pour leur fournir des eaux salutaires, il faut relâcher aux îles du Prince ou de Saint-Thomas; mais il en périt beaucoup dans une traversee contrariée par les vents, par les calmes et par les courans; mais leur caractère les porte au désespoir ou à la révolte. Par toutes ces raisons, on doit les moins payer en Afrique, quoiqu'ils soient vendus un peu plus dans le Nouveau-Monde.

Dans les années où une paix universelle permet aux puissances maritimes de l'Europe qui ont des possessions dans le Nouveau-Monde, de demander quatre-vingt mille de ses enfans à la Guinée, cette région obtient, pour le plus horrible des sacrifices, quarante-cinq à cinquante millions de livres. La somme entière n'est pas pour le marchand d'esclaves; les impôts établis par les souverains des ports où se fait la traite,

en absorbent une partie. Un agent du gouvernement, chargé de maintenir l'ordre, a aussi ses droits ; il est, entre le vendeur et l'acheteur, des intermédiaires dont le ministère est devenu plus cher, à mesure que la concurrence des navigateurs européens a augmenté, et que le nombre des noirs est diminué. Ces dépenses, étrangères au commerce, ne sont pas exactement les mêmes dans tous les marches; mais elles n'éprouvent pas des variations importantes, et sont partout trop considérables.

Ce n'est pas avec des métaux qu'on paie, mais avec nos productions et nos marchandises. A l'exception des Portugais, toutes les nations donnent à peu près les mêmes valeurs. Ce sont des sabres, des fusils, de la poudre à canon, du fer, de l'eau-de-vie, des quincailleries, des tapis, de la verroterie, des étoffes de laine, surtout des toiles des Indes orientales, ou celles que l'Europe fabrique et peint sur leur modèle. Les peuples du nord de la ligne ont adopté pour monnaie un petit coquillage blanc, que nous leur apportons des Maldives. Au sud de la ligne, le commerce des Européens a de moins cet objet d'échange. On y fabrique, pour signe de valeur, une petite pièce d'étoffe de paille de dix-huit pouces de long, sur douze de large, qui représente cinq de nos sous.

XIV. Quels sont les peuples qui achètent les esclaves.

Les nations européennes ont cru qu'il était dans l'utilité de leur commerce d'avoir des éta-

blissemens dans l'Afrique occidentale. Les Portugais y firent long-temps seuls le commerce des esclaves, parce que seuls ils avaient formé des cultures en Amérique. Des circonstances malheureuses les soumirent à l'Espagne, et ils furent attaqués dans toutes les parties du monde par le Hollandais qui avait brisé les fers sous lesquels ils gémissaient encore. Les nouveaux républicains triomphèrent, sans de grands efforts, d'un peuple asservi, et plus facilement qu'ailleurs, en Guinée, où l'on n'avait préparé aucun moyen de défense. Mais aussitôt que Lisbonne eut recouvré son indépendance, elle voulut reconquérir les possessions dont on l'avait dépouillée durant son esclavage : les succès qu'elle eut dans le Brésil enhardirent ses navigateurs à tourner leurs voiles vers l'Afrique : s'ils ne reussirent pas à rendre à leur patrie toutes ses anciennes usurpations, du moins firent-ils rentrer, en 1648, sous son empire, la grande contrée du pays d'Angole, où elle n'a cessé depuis de donner des lois. Le Portugal occupe encore dans ces vastes mers quelques îles plus ou moins considérables. Tels sont les débris qui sont restés à la cour de Lisbonne de la domination qu'elle avait établie, et qui s'étendait depuis Ceuta jusqu'à la mer Rouge.

La jouissance de ce que les Hollandais arrachèrent d'une si riche dépouille, fut abandonnée par la république à la compagnie des Indes

occidentales, qui s'en était emparée. Le monopole construisit des forts; il leva des tributs; il s'attribua la connaissance de tous les différends; il osa punir de mort tout ce qu'il jugeait contraire à ses intérêts; il se permit même de traiter en ennemis tous les navigateurs européens qu'il trouvait dans les parages dont il s'attribuait exclusivement le commerce. Cette conduite le ruina si entièrement, qu'en 1730, il se vit réduit à renoncer aux expéditions qu'il avait faites sans concurrent jusqu'à cette époque : seulement il se réserva la propriété des forts, dont la défense et l'entretien lui coûtaient annuellement 5 à 600,000 liv.; mais qui lui rentraient par les redevances que devaient lui payer les particuliers qui avaient pris sa place. Ce privilége fut enfin annulé en 1792; et il est vraisemblable que le commerce, délivré des entraves qui gênaient ses opérations en Afrique et en Amérique, prendra une grande activité sous la direction immédiate du gouvernement.

Ce fut en 1552 que le pavillon anglais parut pour la première fois sur les côtes occidentales de l'Afrique. Les négocians qui y trafiquaient, formèrent, trente-huit ans après, une association que, suivant un usage alors général, on gratifia d'un privilége exclusif. Cette société et celles qui la suivirent, virent leurs vaisseaux souvent confisqués par les Portugais et ensuite par les Hollandais qui se prétendaient souverains de ces

contrées ; mais, à la fin, la paix de Breda mit pour toujours un terme à ces tyranniques persécutions.

Les îles anglaises du Nouveau-Monde commençaient alors à demander un grand nombre d'esclaves pour l'exploitation de leurs terres : c'était un moyen infaillible de prospérité pour les corps chargés de fournir ces cultivateurs. Cependant ces compagnies, qui se succédaient avec une extrême rapidité, se ruinaient toutes et retardaient, par leur indolence ou par leurs infidelités, le progrès des colonies dont la nation s'était promise de si grands avantages.

L'indignation publique contre un pareil désordre se manifesta en 1697 d'une manière si violente, que le gouvernement se vit forcé d'autoriser les particuliers à fréquenter l'Afrique occidentale, mais sous la condition qu'ils donneraient dix pour cent au monopole pour l'entretien des forts élevés dans cette région. Le privilége lui-même fut anéanti dans la suite. En 1749, ce commerce fut ouvert sans frais à tous les navigateurs anglais; et ce fut le fisc qui se chargea lui-même des dépenses de souveraineté.

Après la paix de 1763, la Grande-Bretagne envoya assez régulièrement tous les ans aux côtes de Guinée cent quatre-vingt-quinze navires, formant ensemble vingt-trois mille tonneaux, et montés de sept ou huit mille hommes : Liverpool en expédia un peu plus de la moitié ; le reste

partit de Londres, de Bristol et de Lancastre. Ils traitèrent quarante mille esclaves : la plus grande partie fut vendue aux îles anglaises des Indes occidentales et dans l'Amérique septentrionale. Ce qui ne trouva pas un débouché dans ces marchés, fut introduit en fraude ou publiquement dans les colonies des autres nations.

Ce grand commerce n'a pas été conduit sur des principes uniformes. La partie de la côte qui commence au cap Blanc et s'étend jusqu'à la ligne, fut mise, en 1765, sous l'inspection immédiate du ministère.

C'est un comité choisi par les négocians eux-mêmes, et formé par neuf députés, trois de Liverpool, trois de Londres et trois de Bristol, qui doit prendre soin des loges. Quoique le parlement ait annuellement accordé quatre ou cinq cent mille livres pour l'entretien de ces petits forts, ils sont la plupart en ruine; mais ils sont défendus par la difficulté du débarquement.

Il n'y a point de comptoir anglais sur le reste de l'Afrique occidentale. Chaque armateur s'y conduit de la manière qu'il juge la plus convenable à ses intérêts, sans gêne et sans protection particulière. Comme la concurrence est plus grande dans ces ports que dans les autres, les navigateurs de la nation s'en sont éloignés peu à peu, et à peine traitent-ils annuellement trois ou quatre mille esclaves dans des marchés où autrefois ils en achetaient douze ou quinze mille.

On lit dans plusieurs écrivains que dès 1364 les Français fréquentaient la partie de l'Afrique qui s'étend depuis le cap Vert jusqu'à la riviere de Serre-Lionne; et qu'ils n'avaient abandonné les petits établissemens qu'ils y avaient formés, que durant les mémorables catastrophes qui peu après bouleversèrent leur patrie : cette opinion a trouvé des contradicteurs. Ce qui ne souffre aucun doute, c'est qu'en 1621 ils élevèrent sur le Niger, un comptoir qui, en 1664, devint la propriété de la compagnie des Indes occidentales, à laquelle on venait d'accorder le privilége exclusif de tout le commerce qui pouvait se faire dans la Guinée. On jugea, en 1685, que c'était beaucoup trop d'étendue pour une seule corporation, et l'on en fit deux.

Celle qui prit le nom de Guinée devait exercer son privilége depuis la rivière de Serre-Lionne jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Ses engagemens ne furent pas remplis, quoiqu'elle ne se fût obligée qu'à porter annuellement mille esclaves aux colonies d'Amérique. La société qui, en 1701, lui succéda, était convenue d'en fournir trois mille : elle manqua également à ses promesses, et se serait ruinée comme celle dont elle avait pris la place, si l'introduction d'un petit nombre de noirs dans les possessions espagnoles, durant la guerre pour la succession, ne lui eût procuré quelques bénéfices. Ce monopole cessa en 1716; et les vastes contrées dont il avait tiré

si peu d'utilité, purent être librement fréquentées par tous les navigateurs français.

Le privilége exclusif de la corporation à laquelle on donna le nom de Sénégal, s'étendait de cette rivière à celle de Gambie. Il avait été renouvelé trois fois, lorsqu'en 1719 il fut fondu dans celui de la compagnie des Indes, qui le conserva jusqu'en 1743. Ce grand corps s'étant détaché de l'exercice d'un droit qui lui était onéreux, les armateurs particuliers tournèrent leurs voiles vers des lieux qu'on leur abandonnait, et ne s'en éloignèrent que lorsqu'en 1763 ils furent devenus propriétés britanniques. La paix de 1783 les rendit à la France, et cette restitution donna lieu à de nouvelles combinaisons.

Un homme ardent et inquiet persuada à des citoyens crédules que rien ne serait plus aisé que d'arriver par des routes qui lui étaient connues, à Bambouk et à d'autres mines d'or, à peu de chose près aussi riches. Un ministère ignorant seconda l'illusion par un privilége exclusif; et l'on dépensa des sommes considérables à la poursuite de cette chimère. La direction du monopole passa, deux ans après, dans des mains plus sages, et il se borna à l'achat des gommes et à la traite des noirs dont quatre cents au moins devaient être annuellement portés dans la Guiane française, où il avait obtenu un terrain immense. Cependant, à la fin de 1788, la situation de la société était très-fâcheuse, et

rien ne permettait d'espérer qu'elle pût devenir meilleure.

Les Danois s'établirent dans les Guinées, il y a plus d'un siècle. Une compagnie exclusive y exerçait son privilége avec cette barbarie dont les Européens les plus policés ont tant de fois donné l'exemple dans ces malheureux climats. Un seul de ses agens eut le courage de renoncer à des atrocités que l'habitude faisait regarder comme légitimes. Telle était la réputation de sa bonté, la confiance en sa probité, que les noirs venaient de cent lieues pour le voir. Un souverain d'une contrée éloignée lui envoya sa fille avec de l'or et des esclaves, pour obtenir un petit-fils de Schilderop : c'était le nom de cet Européen, révéré sur toutes les côtes de la Nigritie. O vertu! tu respires encore dans l'âme de ces misérables, condamnés à habiter parmi les tigres, ou à gémir sous la tyrannie des hommes! Ils peuvent donc avoir un cœur pour sentir les doux attraits de l'humanité bienfaisante! Juste et magnanime Danois, quel monarque reçut jamais un hommage aussi pur, aussi glorieux que celui dont ta nation t'a vu jouir! Et dans quels lieux encore? Sur une mer, sur une terre que trois siècles ont à jamais souillées d'un infâme trafic de crimes et de malheurs, d'hommes échangés pour des armes, d'enfans vendus par leurs pères. On n'a pas assez de larmes pour déplorer de pareilles horreurs, et ces larmes sont inutiles!

En 1754, le commerce de Guinée fut ouvert à tous les citoyens, à condition qu'ils paieraient 12 livres au fisc pour chaque nègre qu'ils introduiraient dans les îles danoises du Nouveau-Monde. Cette liberté se réduisit, année commune, à l'achat de cinq cents esclaves. Une pareille inaction détermina le gouvernement à écouter, en 1765, les ouvertures d'un étranger qui offrait de donner une grande extension à ce vil commerce, et on le dechargea de l'impôt dont il avait été grevé. La nouvelle expérience fut tout-à-fait malheureuse, parce que l'auteur du projet ne parvint pas à réunir les capitaux nécessaires pour l'exécution de ses entreprises. En 1776, il fallut revenir au système abandonné onze ans auparavant.

Christiansbourg et Friderichsbourg sont les seuls comptoirs un peu fortifiés; les autres ne sont que de simples loges. Pour la somme de cinquante ou cinquante-cinq mille livres, la couronne entretient dans ses cinq établissemens une soixantaine de soldats, dont quelques-uns sont noirs. Si les magasins étaient convenablement approvisionnés, il serait facile de traiter tous les ans deux mille esclaves. Dans l'état actuel des choses, on n'en achète que douze cents, livrés la plupart aux nations étrangères, parce qu'il ne se présente pas des navigateurs danois pour les enlever.

L'Espagne reçut successivement, tantôt ou-

vertement et tantôt en fraude, ses esclaves des Génois, des Portugais, des Français et des Anglais. Ce fut sans doute pour sortir de cette dépendance que la cour de Madrid exigea, en 1777, de celle de Lisbonne, la cession de deux îles situées près des côtes de la Guinée, au nord et au sud de la ligne : l'une et l'autre ont cinq ou six lieues de circonférence, et comptent quelques centaines d'habitans, occupés à cultiver de menus grains et du coton, à élever des chèvres et des volailles. L'usage le plus utile que les possesseurs actuels pourraient faire de leur acquisition, serait d'expédier de Fernando del Po, qui a un port, de gros bateaux qui iraient acheter des noirs dans le continent, et les déposeraient à Anabon, où on les soignerait jusqu'à ce qu'il arrivât d'Europe des vaisseaux pour les porter en Amérique.

Cette manière d'acquérir des esclaves eût été impraticable dans le dernier siècle : chacune de nos puissances maritimes avait alors besoin de comptoirs fortifiés pour écarter les nations rivales, et pour assujettir les peuplades voisines à ne vendre qu'à ses propres navigateurs ; mais depuis que ces districts, plus ou moins bornés, n'ont plus rien ou presque plus rien à livrer, les loges anciennement établies ont perdu ce qu'elles eurent autrefois d'importance. Les noirs arrivés de l'intérieur des terres, y sont très-rarement offerts ; leurs maîtres préfèrent les con-

duire dans des rades absolument libres, où la concurrence leur assure un plus haut prix ; heureusement, ou malheureusement, le nombre des acheteurs y est si grand, que les plus ardens ont besoin de beaucoup de temps et de beaucoup de patience pour compléter leur cargaison.

XV. Méthodes pratiquées dans l'acquisition, dans le traitement et dans la vente des esclaves. Considérations à ce sujet.

De la difficulté de se procurer des esclaves, dérive naturellement la méthode d'employer de petits navires à leur extraction. Dans le temps qu'un petit terrain, voisin de la côte, fournissait en quinze jours ou trois semaines une cargaison, il y avait de l'économie à employer de gros vaisseaux, parce qu'il était possible d'entendre, de soigner et de consoler des esclaves qui parlaient tous une même langue. Aujourd'hui que chaque bâtiment peut à peine se procurer par mois soixante ou quatre-vingts esclaves, amenés de deux ou trois cents lieues, épuisés par les fatigues d'un long voyage, embarqués pour rester cinq ou six mois à la vue de leur pays, ayant tous des idiomes différens, incertains du sort qu'on leur prépare, frappés du préjugé que les Européens les mangent et boivent leur sang; l'ennui seul leur donne la mort, ou leur cause des maladies qui deviennent contagieuses par l'impossibilité où l'on se trouve de séparer les malades de ceux qui ne le sont pas. Un petit navire destiné à porter deux ou trois cents nègres, évite par le peu de séjour qu'il fait à la côte, la moitié des

accidens et des pertes qu'éprouve un navire de cinq ou six cents esclaves.

Il est d'autres abus, des abus de la dernière importance, à réformer dans cette navigation naturellement peu saine : ceux qui s'y livrent font communément deux fautes capitales. Dupes de leur avidité, les armateurs ont plus d'égard au port qu'à la marche de leurs vaisseaux; ce qui prolonge nécessairement des voyages dont tout invite à abréger la durée. Un autre inconvénient plus dangereux encore, c'est l'habitude où l'on est de partir d'Europe en tout temps, quoique la régularité des vents et des courans ait déterminé la saison convenable pour arriver dans ces parages.

Cette mauvaise pratique a donné naissance à la distinction de grande et de petite route. La petite route est la plus directe et la plus courte; elle n'a pas plus de dix-huit cents lieues, jusqu'aux ports les plus éloignés où se trouvent les esclaves : trente-cinq ou quarante jours suffisent pour la faire, depuis le commencement de septembre jusqu'à la fin de novembre, parce que depuis le moment du départ jusqu'au terme, on trouve les vents et les courans favorables; il est même possible de la tenter en décembre, janvier et fevrier, mais avec moins de sûreté et de succès.

Ces parages ne sont plus praticables depuis le commencement de mars jusqu'à la fin d'août :

on aurait à lutter continuellement contre des courans violens qui portent au nord, et contre le vent du sud-est qui est régulier. L'expérience a appris que dans cette saison il fallait s'eloigner des côtes, gagner la pleine mer, naviguer vers le sud jusque par les vingt-six ou vingt-huit degrés entre l'Afrique et le Brésil, et se rapprocher ensuite de la Guinée, pour atterrer cent cinquante ou deux cents lieues au vent du port où l'on veut aborder. Cette route est de deux mille cinq cents lieues, et exige quatre-vingt-dix ou cent jours de navigation.

Dans quelque saison que les navigateurs européens aient abordé aux côtes de Guinee, ils tournent leurs voiles vers l'Amérique aussitôt que leurs cargaisons sont complètes. La traversée est également un enfer et pour les victimes et pour les bourreaux. Entassés séparément dans une puante et malsaine cale, les esclaves des deux sexes y éprouvent plus de tourmens qu'on ne saurait dire. Leurs geôliers, nuit et jour en armes sur le pont pour contenir le désespoir, sont peut-être livrés à de plus sombres inquietudes. Si, malgré leur tyrannique vigilance, un soulèvement éclate, le salut des blancs devient la suprême loi, et les noirs périssent par le fer ou par le feu. Comme ceux de leurs compagnons, dont un air corrompu, de mauvais alimens, des traitemens barbares, ont abregé les calamités, ils sont jetes dans les flots, où leurs cadavres de-

viennent la pâture des monstres marins que leur instinct attache constamment à la suite de cette sentine de toutes les misères et de tous les crimes.

A l'arrivée dans le Nouveau-Monde, l'astuce remplace la férocité : tout est mis en œuvre pour tromper sur l'âge, sur la constitution, sur la santé des esclaves. Dès l'aurore, et avant qu'aucun acheteur ait été admis à bord du vaisseau où doit se faire la vente, tous sont peints avec une huile qui noircit la peau et la rend luisante ; de puissans répercussifs font rentrer dans la masse du sang les maladies cutanées, dont un grand nombre d'entre eux sont attaqués. Cette humeur maligne en fait périr successivement beaucoup ; mais il est un genre de friponnerie, heureusement moins ordinaire, qui les précipite tous sans exception au tombeau. Quelques armateurs, pour ménager l'espace à une plus nombreuse cargaison, n'embarquent des provisions que pour un temps très-borné. Si les vents, si les calmes allongent le voyage, l'eau manque, et celle de la mer devient la boisson unique des Africains. On n'ignore pas que c'est un poison mortel pour eux comme pour les autres hommes; mais on sait encore mieux qu'ils auront passé en des mains trompées, avant que le poison n'ait produit des effets sensibles. Le colon, auquel ils ont été livrés, regagne son habitation avec la ferme confiance que les travaux des cultivateurs qu'il vient d'acquérir rétabliront ou augmente-

ront sa fortune : il a le chagrin de les voir expirer avant qu'ils lui aient rendu le moindre service ; il a le chagrin d'avoir perdu tout ce qu'il a déboursé pour s'en rendre le maître ; il a le chagrin de craindre que les poursuites qu'on intentera contre lui pour l'obliger à tenir les engagemens qu'il a contractés à leur occasion, n'achèvent sa ruine : toutes ces atrocités paraissent une suite presque nécessaire de l'esclavage.

L'esclavage est l'état d'un homme qui, par la force ou des conventions, a perdu la propriété de sa personne, et dont un maître peut disposer comme de sa chose.

XVI. Origine et progrès de l'esclavage. Argumens imaginés pour le justifier. Réponse à ces argumens.

Cet odieux état fut inconnu dans les premiers âges : les hommes étaient tous égaux ; mais cette égalité naturelle ne dura pas long-temps. Comme il n'y avait pas encore de gouvernement régulier établi pour maintenir l'ordre social ; comme il n'existait alors aucune des professions lucratives que le progrès de la civilisation a introduites depuis parmi les nations, les plus forts ou les plus adroits s'emparèrent bientôt des meilleurs terrains, et les plus faibles ou les plus bornés furent réduits à se soumettre à ceux qui pouvaient les nourrir ou les défendre : cette dépendance était tolérable. Dans la simplicité des anciennes mœurs, il y avait peu de distinction entre un maître et ses serviteurs : leur habillement, leur nourriture, leur logement, n'étaient guère différens. Si quelquefois le superieur impetueux et

violent, comme le sont généralement les sauvages, s'abandonnait à la ferocité de son caractère, c'était un acte passager qui ne changeait pas l'état habituel des choses ; mais cet ordre ne tarda pas à s'altérer. Ceux qui commandaient s'accoutumèrent aisément à se croire d'une nature supérieure à ceux qui leur obeissaient ; ils les éloignèrent d'eux, et les avilirent : ce mépris eut des suites funestes. On s'accoutuma à regarder ces malheureux comme des esclaves, et ils le devinrent ; chacun en disposa de la manière la plus favorable à ses intérêts ou à ses passions. Un maître qui n'avait plus besoin de leur travail, les vendait ou les échangeait ; celui qui en voulait augmenter le nombre, les encourageait à se multiplier.

Lorsque les sociétés, devenues plus fortes et plus nombreuses, connurent les arts et le commerce, le faible trouva un appui dans le magistrat, et le pauvre des ressources dans les différentes branches d'industrie : l'un et l'autre sortirent, par degrés, de l'espèce de nécessité où ils s'étaient trouvés de prendre des fers pour obtenir des subsistances. L'usage de se mettre au pouvoir d'un autre devint de jour en jour plus rare, et la liberté fut enfin regardée comme un bien précieux et inaliénable.

Cependant les lois, encore imparfaites et féroces, continuèrent quelque temps à imposer la peine de la servitude. Comme, dans les temps

d'une ignorance profonde, la satisfaction de l'offensé est l'unique fin qu'une autorité mal conçue se propose, on livrait à l'accusateur ceux qui avaient blessé à son égard les principes de la justice. Les tribunaux se décidèrent dans la suite par des vues d'une utilité plus étendue : tout crime leur parut, avec raison, un attentat contre la société; et le malfaiteur devint l'esclave de l'état. qui en disposait de la manière la plus avantageuse au bien public; alors il n'y eut plus de captifs que ceux que donnait la guerre.

Avant qu'il y eût une puissance établie pour assurer l'ordre, les querelles entre les individus étaient frequentes, et le vainqueur ne manquait guère de réduire le vaincu en servitude. Cette coutume continua long-temps dans les demêlés de nation à nation, parce que chaque combattant se mettant en campagne à ses propres frais, il restait le maître des prisonniers qu'il avait faits lui-même ou de ceux qui, dans le partage du butin, lui étaient donnés pour prix de ses actions. Mais lorsque les armees furent devenues mercenaires. les gouvernemens, qui faisaient toutes les dépenses de la guerre et qui couraient tous les hasards des évenemens, s'approprièrent les dépouilles de l'ennemi, dont les prisonniers furent toujours la portion la plus importante : il fallut alors acheter les esclaves à l'état, ou aux nations voisines et sauvages. Telle fut la pratique des Grecs, des Romains, de tous les peuples qui

voulurent multiplier leurs jouissances par cet inhumain et barbare usage.

L'Europe retomba dans le chaos des premiers âges, lorsque les peuples du nord renversèrent le colosse qu'une république guerrière et politique avait élevé avec tant de gloire. Ces barbares, qui avaient eu des esclaves dans leurs forêts, les multiplièrent prodigieusement dans les provinces qu'ils envahirent. On ne réduisait pas seulement en servitude ceux qui étaient pris les armes à la main : cet etat humiliant fut le partage de beaucoup de citoyens qui cultivaient dans leurs tranquilles foyers les arts de la paix. Cependant le nombre des hommes libres fut le plus considérable dans les contrées assujetties, tout le temps que les conquerans furent fidèles au gouvernement qu'ils avaient cru devoir établir pour contenir leurs nouveaux sujets, et pour les garantir des invasions etrangères ; mais aussitôt que cette institution singulière, qui, d'une nation ordinairement dispersée, ne faisait qu'une armée toujours sur pied, eut perdu de sa force ; dès que les heureux rapports qui unissaient les moindres soldats de ce corps puissant à leur roi ou à leur general, eurent cessé d'exister, alors se forma le système d'une oppression universelle : il n'y eut plus de difference bien marquée entre ceux qui avaient conservé leur independance et ceux qui, depuis long-temps, gémissaient dans la servitude.

Les hommes libres, soit qu'ils habitassent les villes, soit qu'ils vécussent à la campagne, se trouvaient placés dans le domaine du roi ou sur les terres de quelque baron. Tous les possesseurs de fiefs prétendirent, dans ces temps d'anarchie, qu'un roturier, quel qu'il fût, ne pouvait avoir que des propriétés précaires, et qui venaient originairement de leur libéralité. Ce préjugé, le plus extravagant peut-être qui ait affligé l'espèce humaine, fit croire à la noblesse qu'elle ne pouvait jamais être injuste, quelles que fussent les obligations qu'elle imposait à ces êtres vils.

D'après ces principes, on voulait qu'il ne leur fût pas permis de s'éloigner sans congé, du sol qui les avait vus naître. Ils ne pouvaient disposer de leurs biens, ni par testament, ni par aucun acte passé durant leur vie; et leur seigneur était leur héritier nécessaire, dès qu'ils ne laissaient point de postérité, ou que cette postérité était domiciliée sur un autre territoire. La liberté de donner des tuteurs à leurs enfans leur était ôtée, et celle de se marier n'était accordée qu'à ceux qui en pouvaient acheter la permission. On craignait si fort que les peuples s'éclairassent sur leurs droits ou leurs intérêts, que la faveur d'apprendre à lire était une de celles qui s'accordaient plus difficilement. On les obligea aux corvées les plus humiliantes; les taxes qu'on leur imposait étaient arbitraires, injustes, oppressives, ennemies de toute activité, de toute industrie;

ils étaient obligés de défrayer leur tyran lorsqu'il arrivait : leurs vivres, leurs meubles, leurs troupeaux, tout était alors au pillage. Un procès était-il commencé, on ne pouvait pas le terminer par les voies de la conciliation, parce que cet accommodement aurait privé le seigneur des droits que devait lui valoir sa sentence. Tout échange entre particuliers était défendu, à l'époque où le possesseur du fief voulait vendre lui-même les denrées qu'ils avaient recueillies ou même achetées : telle était l'oppression sous laquelle gémissait la classe du peuple la moins maltraitée. Si quelques-unes des vexations dont on vient de voir le détail, étaient inconnues dans certains lieux, elles étaient toujours remplacées par d'autres souvent plus intolérables.

Des villes d'Italie, que des hasards heureux avaient mises en possession de quelques branches de commerce, rougirent les premières des humiliations d'un pareil état; et elles trouvèrent dans leurs richesses les moyens de secouer le joug de leurs faibles despotes; d'autres achetèrent leur liberté des empereurs qui, durant les démêlés sanglans et interminables qu'ils avaient avec les papes et avec leurs vassaux, se trouvaient trop heureux de vendre des priviléges que leur position ne leur permettait pas de refuser. Il y eut même des princes assez sages pour sacrifier la partie de leur autorité que la fermentation des esprits leur fit prévoir qu'ils ne tarderaient pas à

perdre. Plusieurs de ces villes restèrent isolées ; un plus grand nombre unirent leurs intérets ; toutes formèrent des sociétés politiques gouvernées par des lois que les citoyens eux-mêmes avaient dictées.

Le succès dont cette révolution dans le gouvernement fut suivie, frappa les nations voisines. Cependant, comme les rois et les barons qui les opprimaient n'étaient pas forcés par les circonstances de renoncer à leur souveraineté, ils se contentèrent d'accorder aux villes de leur dépendance des immunités précieuses et considérables : elles furent autorisées à s'entourer de murs, à prendre les armes, à ne payer qu'un tribut régulier et modéré. La liberté était si essentielle à leur constitution, qu'un serf qui s'y réfugiait devenait citoyen, s'il n'était réclamé dans l'année. Ces communautés ou corps municipaux prospérèrent en raison de leur position, de leur population, de leur industrie.

Tandis que la condition des hommes réputés libres s'améliorait si heureusement, celle des esclaves restait toujours la même, c'est-à-dire, la plus déplorable qu'il fût possible d'imaginer. Ces malheureux appartenaient si entièrement à leur maître, qu'il les vendait ou les échangeait selon ses désirs : toute propriété leur était refusée, même de ce qu'ils épargnaient, lorsqu'on leur assignait une somme fixe pour leur subsistance. On les mettait à la torture pour la moin-

dre faute : ils pouvaient être punis de mort sans l'intervention du magistrat. Le mariage leur fut long-temps interdit ; les liaisons entre les deux sexes étaient illégales : on les souffrait, on les encourageait même ; mais elles n'étaient pas honorées de la bénédiction nuptiale. Les enfans n'avaient pas d'autre condition que celle de leur père : ils naissaient, ils vivaient, ils mouraient dans la servitude. Dans la plupart des cours de justice, leur témoignage n'était pas reçu contre un homme libre. Ils étaient asservis à un habillement particulier ; et cette distinction humiliante leur rappelait à chaque moment l'opprobre de leur existence. Pour comble d'infortune, l'esprit du système féodal contrariait l'affranchissement de cette espèce d'hommes. Un maître généreux pouvait, à la vérité, quand il le voulait, briser les fers de ses esclaves domestiques; mais il fallait des formalités sans nombre pour changer la condition des serfs attachés à la glèbe. Suivant une maxime généralement établie, un vassal ne pouvait pas diminuer la valeur d'un fief qu'il avait reçu ; et c'était la diminuer que de lui ôter ses cultivateurs. Cet obstacle devait ralentir, mais ne pouvait empêcher entièrement la révolution, et voici pourquoi.

Les Germains et les autres conquérans s'étaient approprié d'immenses domaines, à l'époque de leur invasion. La nature de ces biens ne permit pas de les démembrer ; dès-lors le propriétaire

ne pouvait retenir sous ses yeux tous ses esclaves, et il fut forcé de les disperser sur le sol qu'ils devaient defricher. Leur éloignement empêchant de les surveiller, il fut jugé convenable de les encourager par des récompenses proportionnées à l'étendue et au succès de leur travail. Ainsi, on ajouta à leur entretien ordinaire des gratifications, qui étaient communément une portion plus ou moins considérable du produit des terres.

Par cet arrangement, les *vilains* formèrent une espèce d'association avec leurs maîtres. Les richesses qu'ils acquirent dans ce marché avantageux, les mirent en état d'offrir une rente fixe des terres qu'on leur confiait, à condition que le surplus leur appartiendrait. Comme les seigneurs retiraient alors sans risque et sans inquiétude de leurs possessions autant ou plus de revenu qu'ils n'en avaient anciennement obtenu, cette pratique s'accrédita, et devint peu à peu universelle. Le propriétaire n'eut plus d'intérêt à s'occuper d'esclaves qui cultivaient à leurs propres frais, et qui étaient exacts dans leurs paiemens. Ainsi finit la servitude personnelle.

Il arrivait quelquefois qu'un entrepreneur hardi, qui avait jeté des fonds considérables dans sa ferme, en était chassé avant d'avoir recueilli le fruit de ses avances : cet inconvénient fit qu'on exigea des baux de plusieurs années ; ils s'étendirent dans la suite à la vie entière du cultivateur,

et souvent ils furent assurés à sa postérité la plus reculée. Alors finit la servitude réelle.

Ce grand changement, qui se faisait, pour ainsi dire, de lui-même, fut précipité par une cause qui mérite d'être remarquée. Tous les gouvernemens de l'Europe étaient aristocratiques ; le chef de chaque république était perpétuellement en guerre avec ses barons : hors d'etat, le plus souvent, de leur résister par la force, il était obligé d'appeler les ruses à son secours. Celle que les souverains employèrent le plus utilement fut de protéger les esclaves contre la tyrannie de leurs maitres, et de saper le pouvoir des nobles, en diminuant la dépendance de leurs sujets. Il n'est pas sans vraisemblance que quelques rois favorisèrent la liberté par le seul motif d'une utilité générale ; mais la plupart furent visiblement conduits à cette heureuse politique, plutôt par leur intérêt personnel que par des principes d'humanité et de bienfaisance.

Quoi qu'il en soit, la révolution fut si entière, que la liberté devint plus générale, dans la plus grande partie de l'Europe, qu'elle ne l'avait eté sous aucun climat ni dans aucun siècle. Dans tous les gouvernemens anciens, dans ceux même qu'on nous propose toujours pour modeles, la plupart des hommes furent condamnés à une servitude honteuse et cruelle. Plus les sociétés acquéraient de lumières, de richesses et de puissance, plus le nombre des esclaves s'y multipliait,

plus leur sort était déplorable. Athènes eut vingt serfs pour un citoyen : la disproportion fut encore plus grande à Rome, devenue la maîtresse de l'univers. Dans les deux républiques, l'esclavage fut porté aux derniers excès de la fatigue, de la misère et de l'opprobre. Depuis qu'il est aboli parmi nous, le peuple est cent fois plus heureux, même dans les empires les plus despotiques, qu'il ne le fut autrefois dans les démocraties les mieux ordonnées.

Mais à peine la liberté domestique venait de renaître en Europe, qu'elle alla s'ensevelir en Amérique. L'Espagnol, que les vagues vomirent le premier sur les rivages de ce Nouveau-Monde, ne crut rien devoir à des peuples qui n'avaient ni sa couleur, ni ses usages, ni sa religion; il ne vit en eux que des instrumens de son avarice, et il les chargea de fers. Ces hommes faibles et qui n'avaient pas l'habitude du travail, expirèrent bientôt dans les vapeurs des mines, ou dans d'autres occupations presque aussi meurtrières. Alors on demanda des esclaves à l'Afrique : leur nombre s'est accru, à mesure que les cultures se sont étendues; les Portugais, les Hollandais, les Anglais, les Français, les Danois; toutes ces nations, libres ou asservies, ont cherché sans remords une augmentation de fortune dans les sueurs, dans le sang, dans le desespoir de ces malheureux. Quel affreux système !

La liberté est la propriété de soi. On distingue

trois sortes de libertés : la liberté naturelle, la liberté civile, la liberté politique ; c'est-à-dire, la liberté de l'homme, celle du citoyen et celle d'un peuple. La liberté naturelle est le droit que la nature a donné à tout homme de disposer de soi à sa volonté ; la liberté civile est le droit que la société doit garantir à chaque citoyen de pouvoir faire tout ce qui n'est pas contraire aux lois ; la liberté politique est l'état d'un peuple qui n'a point aliéné sa souveraineté, et qui fait ses propres lois, ou est associé en partie à sa législation.

La première de ces libertés est, après la raison, le caractère distinctif de l'homme. On enchaîne et on assujettit la brute, parce qu'elle n'a aucune notion du juste et de l'injuste, nulle idée de grandeur et de bassesse ; mais en moi la liberté est le principe de mes vices et de mes vertus : il n'y a que l'homme libre qui puisse dire, *je veux*, ou *je ne veux pas*, et qui puisse par conséquent être digne d'éloge ou de blâme.

Sans la liberté, ou la propriété de son corps et la jouissance de son esprit, on n'est ni époux, ni père, ni parent, ni ami ; on n'a ni patrie, ni concitoyen, ni Dieu. Dans la main du méchant, instrument de sa scélératesse, l'esclave est au-dessous du chien que l'Espagnol lâchait contre l'Américain ; car la conscience qui manque au chien, reste à l'homme. Celui qui abdique lâchement sa liberté, se voue aux remords et à la plus grande misère qu'un être pensant et sen-

sible puisse éprouver. S'il n'y a, sous le ciel, aucune puissance qui puisse changer mon organisation et m'abrutir, il n'y en a aucune qui puisse disposer de ma liberté. Dieu est mon père, et non pas mon maître ; je suis son enfant, et non son esclave : comment accorderais-je donc au pouvoir de la politique, ce que je refuse à la toute-puissance divine ?

Ces vérités éternelles et immuables, le fondement de toute morale, la base de tout gouvernement raisonnable, seront-elles contestées ? Oui ! et ce sera une barbare et sordide avarice qui aura cette homicide audace. Voyez cet armateur qui, courbé sur son bureau, règle, la plume à la main, le nombre des attentats qu'il peut faire commettre sur les côtes de Guinée ; qui examine à loisir de quel nombre de fusils il aura besoin pour obtenir un nègre, de chaînes pour le tenir garrotté sur son navire, de fouets pour le faire travailler ; qui calcule, de sang-froid, combien lui vaudra chaque goutte de sang, dont cet esclave arrosera son habitation ; qui discute si la négresse donnera plus ou moins à sa terre par les travaux de ses faibles mains que par les dangers de l'enfantement. Vous frémissez..... Eh ! s'il existait une religion qui tolérât, qui autorisât, ne fût-ce que par son silence, de pareilles horreurs ; si, occupée de questions oiseuses ou séditieuses, elle ne tonnait pas sans cesse contre les auteurs ou les instrumens de cette tyrannie ; si

elle faisait un crime à l'esclave de briser ses fers; si elle souffrait dans son sein le juge inique qui condamne le fugitif à la mort : si cette religion existait, n'en faudrait-il pas étouffer les ministres sous les débris de leurs autels?

Hommes ou démons, qui que vous soyez, oserez-vous justifier les attentats contre mon indépendance par le droit du plus fort? Quoi, celui qui veut me rendre esclave n'est point coupable; il use de ses droits! Où sont-ils ces droits? qui leur a donné un caractère assez sacré pour faire taire les miens? Je tiens de la nature le droit de me défendre; elle ne t'a donc pas donné celui de m'attaquer : que si tu te crois autorisé à m'opprimer, parce que tu es plus fort et plus adroit que moi, ne te plains donc pas quand mon bras vigoureux ouvrira ton sein pour y chercher ton cœur; ne te plains pas lorsque, dans tes entrailles déchirées, tu sentiras la mort que j'y aurai fait passer avec tes alimens. Je suis plus fort ou plus adroit que toi; sois à ton tour victime; expie maintenant le crime d'avoir été oppresseur.

Mais, dit-on, dans toutes les régions et dans tous les siècles, l'esclavage fut plus ou moins généralement établi.

Je le veux; mais que m'importe ce que les autres peuples se sont permis, ce qu'ils ont approuvé dans les autres âges? jamais les droits éternels de la nature pourront-ils être ébranlés par les usages, par les prejugés des nations? Cette

opinion, fût-elle l'opinion de tous les hommes, une loi eût-elle été portée d'une voix unanime par tous les hommes assemblés, le crime resterait toujours un crime. S'il en était autrement, l'apologie des usurpations, des conquêtes, de tous les genres d'oppression, serait achevée.

Mais les anciens peuples se croyaient maîtres de la vie de leurs esclaves; et nous, devenus humains, nous ne disposons plus que de leur liberté, que de leur travail.

Il est vrai : le cours des lumières a éclairé, sur ce point important, les législateurs modernes : tous les codes, sans exception, se sont armés pour la conservation de l'homme même qui languit dans la servitude; ils ont voulu que son existence fût sous la protection du magistrat, que les tribunaux seuls en pussent précipiter le terme. Mais cette loi, la plus sacrée des institutions sociales, a-t-elle jamais eu quelque force? L'Amérique n'est-elle pas peuplée de colons atroces, qui, usurpant insolemment les droits souverains, font expirer par le fer ou dans la flamme les infortunées victimes de leur avarice? A la honte de l'Europe, cette sacrilége infraction ne reste-t-elle pas impunie? Je vous défie, vous, le défenseur ou le panégyriste de notre humanité et de notre justice, je vous défie de me nommer un des assassins, un seul qui ait porté sa tête sur un échafaud.

Supposons, je le veux bien, l'observation ri-

goureuse de ces règlemens qui à votre gré honorent si fort notre âge; l'esclave sera-t-il beaucoup moins à plaindre? Hé quoi, le maître qui dispose de l'emploi de mes forces, ne dispose-t-il pas de mes jours, qui dépendent de l'usage volontaire et modéré de mes facultés? Qu'est-ce que l'existence pour celui qui n'en a pas la propriété? Je ne puis tuer mon esclave, mais je puis faire couler son sang goutte à goutte sous le fouet d'un bourreau; je puis l'accabler de douleurs, de travaux, de privations; je puis attaquer de toutes parts et miner sourdement les principes et les ressorts de sa vie; je puis étouffer par des supplices lents le germe malheureux qu'une négresse porte dans son sein. On dirait que les lois ne protégent l'esclave contre une mort prompte, que pour laisser à ma cruauté le droit de le faire mourir tous les jours. Dans la vérité, le droit d'esclavage est celui de commettre toutes sortes de crimes : ceux qui attaquent la propriété; vous ne laissez pas à votre esclave celle de sa personne : ceux qui détruisent la sûreté; vous pouvez l'immoler à vos caprices : ceux qui font frémir la pudeur..... Tout mon sang se soulève à ces images horribles : je hais, je fuis l'espèce humaine, composée de victimes et de bourreaux; et si elle ne doit pas devenir meilleure, puisse-t-elle s'anéantir!

Mais les nègres sont une espèce d'hommes faits pour l'esclavage : bornés, et très-bornés, ils conviennent eux-mêmes de la supériorité de

notre intelligence, ils se croient nés pour nous servir.

Sans doute les Africains manquent de lumières. Sous leur ciel brûlant, au milieu de leurs sables arides, dans leurs marais infects, les causes physiques sont peut-être peu favorables au développement de leurs facultés intellectuelles. L'éducation n'a pas corrigé l'influence du climat; des travaux continuels, bas, excessifs, ont empêché ces malheureux de se replier sur eux-mêmes; des humiliations répétées ont achevé de les abrutir : on n'a rien négligé pour les avilir, et on leur reproche ensuite d'être vils. Cependant nul d'entre les noirs n'a jamais vraisemblablement pensé que la nature l'eût destiné à être l'esclave d'un blanc. J'en ai vu, j'en ai interrogé plusieurs : tous, tous sans exception, m'ont paru révoltés de la condition animale où on les avait réduits; tous m'ont paru écrasés par les maux qu'ils éprouvaient, par ceux qu'ils prévoyaient. Ceux mêmes qui avaient le moins à se plaindre de leurs oppresseurs, qui se résignaient le plus patiemment à leur destinée, étaient pénétrés de l'outrage fait dans leur personne à l'humanité.

Mais ces nègres étaient nés esclaves.

A qui, barbares, ferez-vous croire qu'un homme peut être la propriété d'un souverain; un fils, la propriété d'un père; une femme, la propriété d'un mari; un domestique, la pro-

priété d'un maître; un nègre, la propriété d'un colon? Être superbe et dedaigneux qui meconnais tes frères, ne verras-tu jamais que ce mépris rejaillit sur toi? Ah! si tu veux que ton orgueil soit noble, aie assez d'élévation pour le placer dans tes rapports nécessaires avec ces malheureux que tu avilis. Un père commun, une âme immortelle, une félicité future : voilà ta véritable gloire, voilà aussi la leur.

Mais c'est le gouvernement lui-même qui vend les esclaves.

D'où vient à l'état ce droit? Le magistrat, quelque absolu qu'il soit, est-il propriétaire des sujets soumis à son empire? A-t-il d'autre autorité que celle qu'il tient du citoyen? Et jamais un peuple a-t-il pu donner le privilége de disposer de sa liberté?

Mais l'esclave a voulu se vendre : s'il s'appartient à lui-même, il a le droit de disposer de lui; s'il est maître de sa vie, pourquoi ne le serait-il pas de sa liberté? C'est à lui à se bien apprécier; c'est à lui à stipuler ce qu'il croit valoir. Celui dont il aura reçu le prix convenu l'aura légitimement acquis.

L'homme n'a pas le droit de se vendre, parce qu'il n'a pas celui d'accéder à tout ce qu'un maître injuste, violent, dépravé, pourrait exiger de lui : il appartient à son premier maître, Dieu, dont il n'est jamais affranchi. Celui qui se vend fait avec son acquéreur un pacte illusoire; car

il perd la valeur de lui-même. Au moment qu'il la touche, lui et son argent rentrent dans la possession de celui qui l'achète. Que possède celui qui a renoncé à toute possession? Que peut avoir à soi, celui qui s'est soumis à ne rien avoir? Pas même de la vertu, pas même de l'honnêteté, pas même une volonté. Celui qui s'est réduit à la condition d'une arme meurtrière, est un fou et non pas un esclave. L'homme peut vendre sa vie comme le soldat, mais il n'en peut consentir l'abus comme l'esclave; et c'est la différence de ces deux états.

Mais ces esclaves avaient été pris à la guerre, et sans nous on les aurait égorgés.

Quoi, avant que les Européens eussent abordé à ces plages sauvages, on y décernait indistinctement la peine de mort contre les captifs! Hommes, femmes, enfans, tout était impitoyablement passé au fil de l'épée! des peuples entiers étaient assez fous, assez dénaturés pour massacrer leurs prisonniers plutôt que de les échanger; et c'est sérieusement, très-sérieusement, que dans le dix-huitième siècle on ose débiter avec confiance ces étranges absurdités! Mais sans vous, sans vous y aurait-il des combats? Les dissensions de ces peuples ne sont-elles pas votre ouvrage? ne leur portez-vous pas des armes meurtrières? ne leur inspirez-vous pas l'aveugle désir d'en faire usage? Vos vaisseaux abandonneront-ils ces déplorables plages, avant que la

misérable race qui les occupe ait disparu du globe? Et que ne laissez-vous le vainqueur abuser comme il lui plaira de sa victoire? pourquoi vous rendre son complice?

Mais c'étaient des criminels dignes de mort ou des plus grands supplices, et condamnés dans leur propre pays à l'esclavage.

Le croyez-vous? Croyez-vous qu'il y ait sur le globe une région souillée de tant de forfaits? Croyez-vous que les hommes se multipliassent avec cette rapidité dans des contrées dénuées de tous les principes? Croyez-vous que les lois eussent de l'équité, de l'énergie dans un pays où la corruption serait si universelle et si publique? Ou vous êtes trompés par vos vils agens, ou vous-mêmes vous cherchez à nous aveugler. C'était trop peu, à votre gré, d'opprimer impitoyablement vos semblables, vous avez voulu qu'on les crût dignes de plus de maux qu'ils n'en supportaient : il a fallu qu'ils parussent coupables, pour qu'on vous jugeât innocens; et vous avez ajouté la calomnie à l'atrocité; mais ces malheureux fussent-ils aussi pervers qu'on veut le faire croire, vous ne seriez pas encore exempts de reproches : pourquoi vous ériger en bourreaux des peuples de l'Afrique?

Mais ces esclaves, dont par air ou par ignorance on déplore si amèrement la destinée, sont moins malheureux que cette innombrable foule d'infortunés qui, dans nos climats, vivent du

travail de chaque jour; qui, avec un salaire toujours incertain, doivent se loger, se nourrir, se vêtir; doivent loger, nourrir, vêtir leur famille, et fournir encore aux besoins sans cesse renaissans d'un gouvernement intéressé ou dissipateur.

Quand cela serait vrai, qu'en faudrait-il conclure? Que dans quelques contrées l'administration est devenue assez vicieuse pour rendre plus déplorable la condition de l'homme libre que ne le fut jamais celle d'un serf accablé de chaînes: ce serait tout au plus la satire de nos mauvaises lois, et non l'apologie de l'esclavage. Admettons cependant l'égalité des maux physiques dans les deux situations : combien leur sort serait encore différent! L'esclave, réduit à n'être qu'une bête de somme, souffre plus qu'on n'affecte de le croire de son étrange dégradation. Inutilement vous voudriez tourner ses regards vers le ciel, vers le seul protecteur qui lui reste, vers une heureuse éternité; il ne vous écouterait pas : un esprit abruti, un cœur flétri, se refusent obstinément à toute consolation un peu éloignée. Le plus pauvre journalier, au contraire, a des volontés, il a des espérances; il peut devenir fermier, il peut devenir propriétaire, il peut même s'élever à des postes honorables, ou se flatter que ses descendans y arriveront un jour. Cherchez-vous de bonne foi la solution du problème? demandez à l'esclave le plus humainement traité,

s'il aimerait à voir tomber ses fers : il embrassera vos genoux avec les transports d'une allégresse inexprimable. Interrogez le manœuvre couvert de haillons, épuisé de travail, couché sur la paille, réduit à une nourriture mauvaise et souvent insuffisante; proposez-lui le repos et toutes les commodités de la vie dans la servitude, il reculera d'horreur; il se croira dégradé par une offre aussi injurieuse.

Mais les esclaves sont plus heureux en Amérique qu'ils ne l'étaient en Afrique.

Un être qui n'est plus rien, qui ne tient plus à rien, qui ne voit que des tyrans dans ce qui l'entoure, qui ne fera jamais la joie de personne, sur qui les regards prévoyans d'un père ne tomberont jamais, que jamais une tendre mère ne pressera contre son sein, dont les soins caressans d'une sœur chérie n'essuieront jamais les pleurs; cet être, dites-vous, était encore plus infortuné avant qu'on le chargeât de fers. Pourquoi donc ces esclaves soupirent-ils sans cesse après leur patrie? Pourquoi reprennent-ils leur liberté dès qu'ils le peuvent? Pourquoi préfèrent-ils des déserts et la société des bêtes féroces à un état qui vous paraît si doux? Pourquoi le désespoir les porte-t-il à se défaire ou à vous empoisonner? Pourquoi leurs femmes se font-elles si souvent avorter? Lorsque vous nous parlez de la félicité de vos esclaves, vous vous mentez à vous-mêmes ou vous nous trompez. C'est le comble de l'ex-

travagance de vouloir transformer en un acte d'humanité une si étrange barbarie.

Mais en Europe comme en Amérique, les peuples sont esclaves. L'unique avantage que nous ayons sur les nègres, c'est de pouvoir rompre une chaîne pour en prendre une autre.

Il n'est que trop vrai : la plupart des nations sont dans les fers ; la multitude est généralement sacrifiée aux passions de quelques oppresseurs privilégiés. On ne connaît guère de région où un homme puisse se flatter d'être le maître de sa personne, de disposer à son gré de son héritage, de jouir paisiblement des fruits de son industrie. Dans les contrées même le moins asservies, le citoyen, dépouillé du produit de son travail par les besoins sans cesse renaissans d'un gouvernement avide ou obéré, est continuellement gêné sur les moyens les plus légitimes d'arriver au bonheur. Partout, des superstitions extravagantes, des coutumes barbares, des lois surannées étouffent la liberté ; elle renaîtra, sans doute, un jour de ses cendres : à mesure que la morale et la politique feront des progrès, l'homme recouvrera ses droits. Mais pourquoi faut-il qu'en attendant ces temps heureux, ces siècles de lumière et de prospérité, il y ait des races infortunées à qui l'on refuse jusqu'au nom consolant et honorable d'hommes libres, à qui l'on ravisse jusqu'à l'espoir de l'obtenir, malgré l'instabilité des événemens ? Non, quoi qu'on en

puisse dire, la condition de ces infortunés n'est pas la même que la nôtre.

Le dernier argument qu'on ait employé pour justifier l'esclavage, a été de dire que c'etait le seul moyen qu'on eût pu trouver pour conduire les nègres à la béatitude éternelle par le grand bienfait du baptême.

O débonnaire Jésus! eussiez-vous prévu qu'on ferait servir vos douces maximes à la justification de tant d'horreurs? Si la religion chrétienne autorisait ainsi l'avarice des empires, il faudrait en proscrire à jamais les dogmes sanguinaires. Qu'elle rentre dans le néant, ou qu'à la face de l'univers, elle désavoue les atrocités dont on la charge; que ses ministres ne craignent pas de montrer trop d'enthousiasme dans un tel sujet. Plus leur âme s'enflammera, mieux ils serviront leur cause : leur crime serait de rester calmes, et leur transport sera sagesse.

Le défenseur de l'esclavage trouvera, nous n'en doutons point, qu'on n'a pas donné à ses raisons toute l'énergie dont elles étaient susceptibles; cela pourrait être. Quel est l'homme de bien qui prostituerait son talent à la défense de la plus abominable des causes, qui emploierait son éloquence, s'il en avait, à la justification de mille assassinats commis, de mille assassinats prêts à commettre? Bourreau de tes frères, prends toi-même la plume, si tu l'oses, calme le trouble de ta conscience, et endurcis tes complices dans

leur crime. J'aurais pu repousser avec plus de force et plus d'étendue les argumens que j'avais à combattre ; mais en valaient-ils la peine ? Doit-on de grands efforts, toute la contention de son esprit, à celui qui parle de mauvaise foi ? Le mépris du silence ne conviendrait-il pas mieux que la dispute avec celui qui plaide pour son intérêt contre la justice, contre sa propre conviction ? J'en ai trop dit pour l'homme honnête et sensible ; je n'en dirais jamais assez pour le commerçant inhumain.

Pour renverser l'édifice de l'esclavage, étayé par des passions si universelles, par des lois si authentiques, par la rivalité de nations si puissantes, par des préjugés plus puissans encore, à quel tribunal porterons-nous la cause de l'humanité, que tant d'hommes trahissent de concert ? Rois de la terre, vous seuls pouvez faire cette révolution. Si vous ne vous jouez pas du reste des humains ; si vous ne regardez pas la puissance des souverains comme le droit d'un brigandage heureux, et l'obéissance des sujets comme une surprise faite à l'ignorance, pensez à vos devoirs. Refusez le sceau de votre autorité au trafic infâme et criminel d'hommes convertis en vils troupeaux, et ce commerce disparaîtra : réunissez une fois, pour le bonheur du monde, vos forces et vos projets si souvent concertés pour sa ruine ; que si quelqu'un d'entre vous osait fonder sur la générosité de tous les autres l'espérance de sa

richesse et de sa grandeur, c'est un ennemi du genre humain qu'il faut détruire : portez chez lui le fer et le feu ; vos armées se rempliront du saint enthousiasme de l'humanité : vous verrez alors quelle différence met la vertu entre des hommes qui secourent des opprimés, et des mercenaires qui servent des tyrans.

Que dis-je ? cessons de faire entendre la voix inutile de l'humanité aux peuples et à leurs maîtres ; elle n'a peut-être jamais été consultée dans les opérations publiques. Eh bien ! si l'intérêt a seul des droits sur votre âme, nations de l'Europe, écoutez-moi encore. Vos esclaves n'ont besoin ni de votre générosité, ni de vos conseils, pour briser le joug sacrilége qui les opprime. La nature parle plus haut que la philosophie et que l'intérêt. Déjà se sont établies deux colonies de nègres fugitifs, que les traités et la force mettent à l'abri de vos attentats. Ces éclairs annoncent la foudre; et il ne manque aux nègres qu'un chef assez courageux pour les conduire à la vengeance et au carnage.

Où est-il, ce grand homme, que la nature doit à ses enfans vexés, opprimés, tourmentés ? Où est-il ? Il paraîtra, n'en doutons point, il se montrera, il levera l'étendard sacré de la liberté. Ce signal vénérable rassemblera autour de lui les compagnons de son infortune. Plus impétueux que les torrens, ils laisseront partout les traces ineffaçables de leur juste ressentiment. Espa-

gnols, Portugais, Anglais, Français, Hollandais, tous leurs tyrans deviendront la proie du fer et de la flamme. Les champs américains s'enivreront avec transport d'un sang qu'ils attendaient depuis si long-temps, et les ossemens de tant d'infortunés entassés depuis trois siècles, tressailliront de joie. L'ancien monde joindra ses applaudissemens au nouveau; partout on bénira le nom du héros qui aura rétabli les droits de l'espèce humaine, partout on érigera des trophées à sa gloire.

Jusqu'à cette époque plus ou moins prochaine, l'esclavage sera vu avec indifférence. L'Europe retentit depuis un siècle des plus sublimes maximes de la morale; la fraternité de tous les hommes est établie de la manière la plus touchante dans d'immortels écrits. On s'indigne des cruautés civiles et religieuses de nos féroces ancêtres, et l'on détourne ses regards de ces siècles d'horreur et de sang. Ceux des navigateurs que les barbaresques ont chargés de chaînes, obtiennent nos secours et notre pitié : des malheurs même imaginaires nous arrachent des larmes dans le silence du cabinet et surtout au théâtre; il n'y a que la fatale destinée des trop infortunés nègres qui ne nous intéresse pas. Si un écrivain sensible ose, de loin en loin, plaider leur cause, il est traduit au tribunal du public comme un esprit inquiet, ami des paradoxes, éternel écho de frivoles argumens mille fois détruits; heureux en-

core si la haine ne réussit pas à le faire passer pour un mauvais citoyen, à attirer sur lui les sévérités du gouvernement.

Cependant il y aurait de l'injustice à confondre avec ces hommes insoucians ou atroces, tous ceux qui se déclarent pour le maintien de l'esclavage : vous trouverez parmi eux des esprits droits, des cœurs vertueux, qui s'indignent de cette grande brèche faite au droit naturel ; ils félicitent sincèrement les nations qui, par choix ou par hasard, n'ont pas adopté cette fatale institution ; les peuples qui en ont fait la base de leur puissance, leur paraissent également à plaindre et à blâmer. Dans leur opinion, la découverte du Nouveau-Monde serait un fléau effroyable, quand elle n'aurait produit d'autre calamité que celle d'avilir ainsi l'espèce humaine. Leur plus vive satisfaction serait de se joindre aux philosophes qui travaillent à la tirer de cet état de dégradation ; mais ce qu'ils croient devoir à leur patrie ne leur permet pas de se livrer à ce doux penchant. Laissons parler ces hommes modérés, et n'affaiblissons pas ce qu'ils disent pour la défense de leur cause.

XVII. Les terres de l'archipel de l'Amérique ont été cultivées jusqu'ici avec négligence.

A l'époque de l'invasion de l'Amérique, les grandes îles de son archipel étaient assez peuplées : les petites l'etaient moins, même dans les proportions de leurs territoires. Les habitans des unes et des autres ne sont plus ; et quand on ne les aurait ni massacrés, ni fait périr, leur

inertie et la faiblesse de leur tempérament défendaient d'en espérer des travaux utiles.

Des Européens transplantés dans la zone torride, n'étaient guère plus propres que les Indiens à rendre la conquête profitable. A la vérité, quelques-uns des premiers aventuriers que l'inquiétude, le libertinage ou la misère avaient poussés sous ce ciel ardent, y tentèrent quelques cultures; mais, quoique ces cultures n'exigeassent que peu de soins, et n'en exigeassent pas de bien suivis, ils ne tardèrent point à voir leurs forces épuisées. Plusieurs de leurs successeurs osèrent demander à la terre des productions plus riches; et une mort prématurée, accompagnée d'horribles tourmens, fut le seul fruit de leurs fatigues. Si l'on eût voulu les remplacer et en augmenter le nombre, cette partie de l'autre hémisphère serait devenue un gouffre où des générations entières se seraient englouties très-rapidement. Réduits même nécessairement à de petites propriétés, ces émigrés auraient été contraints de tourner le peu d'activité que le climat leur aurait laissé, vers les premiers soutiens de la vie. Des colonies ainsi constituées n'auraient eu rien à donner à leur métropole, en dédommagement du plus grand des sacrifices, celui de sa population.

Il fallait abandonner les pays usurpés, ou trouver des bras en état de les féconder. Ces bras étaient offerts par la côte occidentale de l'Afrique,

où de temps immémorial, les princes étaient dans l'usage de vendre leurs sujets; les maris, leurs femmes; les frères, leurs sœurs; les amis, leurs amis; les voisins, leurs voisins, pour être à leur tour vendus par d'autres. On crut pouvoir se permettre ce que les plus savantes législations de l'antiquité avaient approuvé; ce que Titus, Trajan, Marc-Aurèle avaient pratiqué; et les voiles furent dirigées vers cette région pour y acheter des cultivateurs.

Les Espagnols et les Portugais furent les premiers des Européens qui se permirent ce trafic. D'abord très-borné, il ne devint considérable que lorsque des nations plus entreprenantes eurent formé des établissemens dans l'archipel américain. De quatre ou cinq millions d'esclaves qui y ont été successivement portés, il en reste quatorze ou quinze cent mille à l'époque où nous sommes arrivés. Des sociétés, formées depuis peu en Angleterre et en France, s'occupent sans relâche du projet de rompre ces fers. Elles assurent que, comme propriétaires, comme fermiers, ou comme journaliers, ces affranchis, devenus libres, arroseront plus utilement de leurs sueurs le sol du Nouveau-Monde, qu'ils ne le faisaient dans la servitude. Ce plan est chimérique.

Les premiers aventuriers qui abordèrent au grand archipel du Nouveau-Monde, y occupèrent l'espace le plus rapproché de la mer, comme le plus favorable à l'exportation des denrées aux-

quelles le sol et le climat se montraient propres. Ceux qui les suivirent se placèrent après eux. Les défrichemens s'étendirent successivement jusqu'au centre des îles, et il n'y reste plus un arpent, susceptible de culture, qui n'ait un maître. Amis des noirs, dites-nous où vous placerez les objets de votre affection?

Entrerait-il dans vos vues de dépouiller le colon de l'héritage qu'il a reçu de ses pères, et que les lois ont assuré à ses descendans? Cette idée est trop évidemment destructive de toute société pour s'être seulement offerte à votre pensée. Vous savez bien qu'aucun gouvernement ne se permettrait une semblable tyrannie, et que s'il s'en trouvait d'assez aveugle pour le tenter, ses décrets resteraient sans exécution.

Vous flattez-vous qu'on vendra de petites portions de terre aux affranchis? Mais où sont leurs moyens pour payer? où sont leurs cautions? Peut-on croire qu'il se trouvera des propriétaires assez stupides pour démembrer volontairement leurs superbes plantations sans être assurés d'un prix convenable? Les y forcerez-vous? Vous n'oseriez avouer un pareil moyen d'expoliation.

Vous réduirez-vous à exiger qu'on prenne pour fermiers des hommes qu'on aura repoussés comme acquéreurs? La violence ne serait guère moindre, puisqu'elle ferait également dépendre la fortune des maîtres de l'intelligence, du travail, de l'économie, de la foi de leurs anciens esclaves.

Il vous reste donc à les offrir comme ouvriers volontaires. Un peuple de journaliers sans propriété, sans domicile, et auxquels on ne pourrait sans le voler fournir un espace suffisant pour placer un hameau; fut-il jamais une plus étrange imagination? Pouvez-vous croire que des esclaves, devenus libres, vivant sur une terre qui fournirait d'elle-même à leur subsistance, sous un climat qui leur rendrait les vêtemens comme inutiles, s'assujettiraient volontairement à des travaux qui firent si long-temps leur tourment? L'appât du gain fût-il dans quelques-uns d'entre eux plus fort que la passion du repos, se décideraient-ils à cette continuité de fatigues qu'exigent les productions de l'Amérique, le sucre principalement? Supposons, contre toute vraisemblance, que tous, ou la plupart consentiront à vendre leurs sueurs; le besoin absolu que ce propriétaire aura d'eux, le peu de besoin qu'ils auront de lui, ne haussera-t-il pas les salaires de manière à détruire tous les avantages de la culture? N'est-il pas constant que dans tout l'archipel la journée d'un homme libre est dix fois plus chère que celle d'un esclave?

Mais, dites-vous, en rendant les Africains à la liberté, ayez soin de les asservir à vos lois et à vos mœurs, de leur offrir vos superfluités; donnez-leur une patrie, des intérêts à combiner, une consommation analogue à leurs goûts, et vos colonies ne manqueront pas de bras, qui, soulagés de leurs chaînes, n'en seront que plus ac-

tifs et plus robustes. Les habitans de l'Europe se bornent-ils aux travaux de première nécessité? Pourquoi s'épuisent-ils dans des occupations laborieuses qui ne satisfont que des fantaisies passagères? Il est parmi nous mille professions plus pénibles les unes que les autres qui sont l'ouvrage de nos institutions. Les lois ont fait éclore sur la terre un essaim de besoins factices qui n'auraient jamais existé sans elles. En distribuant toutes les propriétés au gré de leur caprice, elles ont assujetti une infinité d'hommes à la volonté impérieuse de leurs semblables, au point de les faire chanter et danser pour vivre. Vous avez parmi vous des êtres faits comme vous, qui ont consenti à s'enterrer sous des montagnes pour vous fournir des métaux de cuivre qui vous empoisonnent peut-être. Pourquoi voulez-vous que des nègres soient moins fous que des Européens?

Des faits d'une vérité incontestable seront la meilleure des réponses que l'on puisse opposer à ces conjectures. Suivez ceux des Africains qui ont déserté l'habitation où ils étaient placés pour se réfugier dans des montagnes inaccessibles, et dites-nous si aucun d'eux s'est jamais occupé du soin si facile d'y faire naître des subsistances. Tous, tous sans exception, n'ont-ils pas abandonné leur destinée aux ressources d'une nature brute, ou d'un brigandage qui les exposait aux plus grands périls? Ces nègres ont formé deux sociétés indépendantes, l'une à Surinam, l'autre à la Ja-

maïque. Plusieurs d'entre eux avaient exercé des arts dans les ateliers dont ils sont sortis, et n'en ont plus pratiqué aucun. Des conventions faites avec leurs anciens maîtres leur assuraient la facilité des échanges, et ils ont mieux aimé se priver des objets qui leur plaisaient le plus que de se donner quelque peine pour les obtenir. Beaucoup même ont poussé la passion pour le repos, au point de ne pas demander à la terre fertile qu'ils habitaient, les premiers soutiens de la vie, et à les attendre des ressources incertaines de la chasse et de la pêche. On voit dans les îles quatre sortes d'affranchis : les concubines négresses du colon, ses bâtards, les hommes actifs auxquels une industrie particulière a permis d'acheter la liberté, ceux qui l'ont obtenue par d'importans services. Tous habitent les bourgs ou les villes, et y exercent un métier ou un petit commerce, selon leurs talens ou les moyens qu'ils tiennent de leur bienfaiteur. Jamais aucun d'eux n'offrit le spectacle d'un laboureur vivant avec sa famille par la culture. Ce n'est qu'après avoir acquis un terrain plus ou moins étendu qu'ils deviennent agriculteurs, et alors même ils se bornent comme les blancs à diriger les travaux de leurs esclaves.

Il suit de ce qui a été dit, que l'affranchissement général des esclaves serait la ruine entière de l'archipel américain : les immenses capitaux qui y ont été versés, les nombreuses habitations qui y ont été formées, les riches cultures qui y

ont été établies, cette foule de monumens d'activité et d'intelligence que deux siècles de travaux, continués sans interruption, y ont élevés, tout rentrerait dans le néant, et il ne resterait qu'un triste souvenir de tant d'étonnantes prospérités. Les créateurs mêmes de ces merveilles auraient d'autres maux à craindre que la plus extrême pauvreté. Les noirs sont, dans les îles, dans les proportions de douze à quinze contre un blanc. S'ils étaient affranchis, ils deviendraient partie du corps social; s'ils en étaient partie, ils en seraient la majorité, ils feraient la loi : s'ils faisaient la loi, ils réduiraient leurs anciens maîtres à l'esclavage, les chasseraient ou les extermineraient.

Le bouleversement s'étendrait aux métropoles; elles perdraient les sommes incalculables qui leur sont dues par le Nouveau-Monde; elles perdraient leur navigation; elles perdraient le débouché de leurs arts et de leurs denrées; elles perdraient leur population devenue oisive; elles perdraient le tribut que leur paient les peuples consommateurs des productions de l'autre hémisphère. Combien de millions d'hommes, sans travail et sans subsistances, deviendraient la victime des systèmes homicides enfantés par la manie des innovations! La détresse serait égale pour les gouvernemens et les citoyens; les uns et les autres seraient forcés de manquer à leurs engagemens les plus solennels. Nulle main ne serait assez habile pour pré-

venir ces calamités ; des siècles d'une administration parfaite ne cicatriseraient pas des plaies si profondes. On voit, il faut en convenir, des nations prospérer sans colonies ; mais ces nations ont donné à leurs hommes, à leurs capitaux, une direction plus convenable à leur caractère ou à leur position, et fondé leur puissance sur une autre base.

Les noirs mêmes, après leur affranchissement, seraient plus malheureux que les blancs dont ils auraient secoué le joug. On connaît les mœurs qui règnent dans la région dont ils sont sortis ; c'est, depuis l'origine des choses, le théâtre de la superstition, de l'ignorance, de l'inhumanité, du despotisme, de tous les excès épars sur le reste du globe. Dans ce repaire de tigres et de lions, l'homme a toujours été, est encore, et sera vraisemblablement dans les siècles à venir le plus grand ennemi de l'homme. Comment espérer que des esclaves sortis de cette source impure renonceraient aux usages atroces de leurs pères? Ne doit-on pas penser qu'ils périront tous dans les horreurs de l'anarchie, ou par la barbarie des imbéciles chefs auxquels ils auront donné droit de vie et de mort sur eux, selon l'usage de leur patrie. Si les peuples nés sous les climats les plus fortunés ont eu besoin de très-longs périodes pour parvenir à un gouvernement supportable, combien, pour atteindre ce but, il faudra de temps à des sauvages que la nature paraît avoir

condamnés à une éternelle enfance. Les amis mêmes de ces êtres bornés sont convenus que la liberté serait un don funeste pour leurs protégés, s'ils n'y avaient été préparés par une longue éducation ; pourquoi donc, hommes inconsidérés, les exhortez-vous, dans vos écrits incendiaires, à la révolte ?

« Les principes éternels, leur faites-vous dire » aux blancs, existent pour vous comme pour » nous. Comme vous, nous naissons et demeu- » rons libres ; le soleil n'éclairera plus parmi nous » que des hommes libres ; les rayons de l'astre » qui répand la lumière ne tomberont plus sur » des fers et sur des esclaves. Il est dans la mar- » che irrésistible des événemens, dans la propa- » gation des lumières, que tous les peuples dé- » possédés du domaine de la liberté, récupèrent » enfin cette propriété inamissible. Condamnés, » depuis trop long-temps, à arroser un sol étran- » ger de nos sueurs et de notre sang, sans aucun » espoir et sous les coups de fouet de maîtres » barbares, nous ne voulons plus endurer le dou- » ble supplice de l'esclavage et du spectacle de » la liberté des autres : nous avons entendu le » mot enchanteur de liberté ; notre cœur s'est » ému ; car le cœur d'un noir bat aussi pour la » liberté : peut-être vous en coûtera-t-il la vie, » et les colonies à votre pays. Eh bien ! périssent » ces blancs gorgés d'or et de vices ; périssent ces » colonies si riches ! Il n'y a pas à balancer : les

» lois de la justice avant celles des convenances » commerciales, et vos intérêts après ceux de l'es- » pèce humaine, outragée depuis si long-temps » par votre conduite envers les noirs. L'égalité, » la liberté, ne conviennent point à votre férocité; » car vous êtes des hommes de sang. Cependant » nous voulons bien ne pas former des projets de » vengeance contre nos persécuteurs. N'êtes-vous » pas livrés à vos remords et couverts d'un éter- » nel opprobre? L'exécration contemporaine n'a- » t-elle pas devancé à votre égard l'exécration de » la postérité? Vous nous avez achetés; tant pis » pour vous; le marché est nul : vous êtes trop » heureux que nous vous laissions vivre, après » vous avoir mis dans l'impuissance de nous nuire. » Alors, s'il ne nous plaît plus de ravager les belles » plantations qui sont notre ouvrage, nous les cul- » tiverons pour notre compte. »

Le plan des protecteurs des noirs, qui voudraient qu'on se bornât d'abord à fermer le chemin de la Guinée aux navigateurs, ne serait guère moins destructeur que celui des promoteurs d'un affranchissement général. La cessation de la traite ruinerait également les colonies et les métropoles, parce qu'elles manqueraient de débouchés pour leurs marchandises, et qu'elles seraient sans espoir de jamais recouvrer les avances prodigieuses faites à ces lointains établissemens. Ces malheurs ne tourneraient pas à l'avantage des Africains qui se trouvent dans l'ar-

chipel américain. Si ce nouvel ordre de choses ne les poussait pas à la révolte, ils seraient condamnés à de plus rudes travaux que ceux qui excitent de si violentes déclamations. La Guinée elle-même ne perdrait rien de sa férocité; les esclaves que nous ne lui demanderions plus, elle les livrerait aux Barbaresques, aux Turcs, aux Arabes, aux Persans, aux Indiens, aux peuples qui habitent les bords de l'Euxin ou de la mer Caspienne.

Cessez donc, novateurs imprudens, cessez de nous fatiguer de vos dangereux systèmes. En vain, pour les appuyer, nous dites-vous que les barbares sortis du nord, qui asservirent autrefois nos ancêtres, les ont successivement rétablis dans leurs droits primitifs. Cette politique des conquérans, ajoutez-vous, n'a-t-elle pas été très-sage? n'ont-ils pas augmenté la force publique, en la composant d'un plus grand nombre de propriétaires, d'un plus grand nombre d'hommes libres, ayant un intérêt réel à la défense, à la prospérité de l'état? Pour avoir maintenu leur ancienne servitude, la Russie et la Pologne ne sont-elles pas dans un désavantage évident vis-à-vis des puissances qui ont adopté de meilleurs principes?

Ces vérités, nous ne les contestons pas; mais qu'ont-elles de commun avec la question qui nous partage? Avons-nous trouvé les nègres en possession des îles que nous occupons? leur

avons-nous ravi quelque chose? ne les avons-nous pas déchargés à grands frais de fers beaucoup plus pesans que ceux qu'ils portent? Quel serait le but de leur affranchissement? Voudrait-on que les maîtres, mêlant leur sang au sang de leurs esclaves, allassent chercher des mères et des épouses dans une race en quelque manière proscrite par la nature, ou qu'attachés à la dignité de leur origine, ils sacrifiassent les intérêts et le bonheur de la société dont ils sont membres, à la formation d'une société qui s'élèverait sur la ruine de la leur. Ah! nous ne cherchons pas à enlever votre pitié à des hommes que vous appelez si affectueusement vos frères; qu'ils soient toujours les objets de vos plus tendres sollicitudes; donnez seulement à vos soins une meilleure direction : travaillons de concert à l'amélioration de leur sort, puisqu'il ne nous est pas donné de le changer; disons, et ne cessons de dire aux Européens établis dans le grand archipel de l'Amérique.

XVIII. Les îles de l'archipel de l'Amérique manquent de bras pour leur culture. Comment on pourrait accroître la population des esclaves.

A l'exception des îles soumises à la Grande-Bretagne, les îles de cette riche partie de l'autre hémisphère n'ont pas des bras suffisans pour améliorer leurs anciennes plantations, et moins encore pour en former de nouvelles. La Guinée épuisée ne leur en fournira bientôt que peu et ne les leur livrera qu'à un prix excessif. A cette époque, qui ne saurait être éloignée, les cultures rétrograderont, à moins que les noirs qui se trou-

vent actuellement dans les colonies ne se reproduisent assez d'eux-mêmes pour combler le vide que laissera l'Afrique. Si l'on voulait juger de l'avenir par le passé, cet espoir serait chimérique, puisque le nombre des naissances ne s'est jamais élevé à la moitié du nombre des morts; mais un meilleur ordre de choses peut amener une heureuse révolution.

Ce ne sont pas les noirs qui refusent de se multiplier dans leurs chaînes. La crainte d'être réduits eux-mêmes à la misère, ou de laisser sans pain leur postérité, qui arrête si souvent la population dans nos régions, ne les tourmente point. Ils se reposent pour leurs besoins physiques, pour les besoins physiques de leurs enfans sur la vigilance de leurs maîtres. S'ils ont peu d'enfans, c'est leur libertinage précoce et continuel qui les met hors d'état d'être long-temps pères; si la plupart de ceux auxquels ils ont donné le jour périssent rapidement, c'est que des mères dont les inclinations varient sans cesse leur refusent des soins qui entraîneraient quelques sacrifices. Voulez-vous que ce double désordre cesse, mariez de bonne heure vos esclaves des deux sexes. Fidèles aux engagemens que vous leur aurez permis de contracter, ils peupleront vos ateliers, pour peu que vous les y encouragiez par vos faveurs et par vos bienfaits. Mais gardez-vous de troubler une union formée sous vos auspices, en ravissant à l'époux son épouse pour en faire votre concubine.

Ceux qui ont cherché les causes d'un goût si ordinaire aux Européens pour les Africaines, en ont trouvé la source dans la nature du climat qui, sous la zone torride, entraîne invinciblement à l'amour; dans la facilité de satisfaire sans contrainte et sans assiduité ce penchant insurmontable; dans un certain attrait piquant de beauté qu'on trouve bientôt dans les négresses, lorsque l'habitude a familiarisé les yeux avec leur couleur; surtout dans une ardeur de tempérament qui leur donne le pouvoir d'inspirer et de sentir les plus violens transports. S'il faut que vous tombiez dans un libertinage qui ne dérange guère moins de fortunes dans le nouveau que dans l'ancien hémisphère, que vos vœux s'adressent à une personne noire libre; avec cette précaution et d'autres mesures sages, les esclaves venus de Guinée, tous très-chèrement achetés, tous excessivement bornés, tous accoutumés dès l'enfance à une vie oisive, tous désespérés de se voir à jamais éloignés de leur patrie, tous regrettant jour et nuit leurs habitudes originaires, tous vieillissant avec le temps, tous maudissant leur existence; ces malheureux, généralement peu propres aux travaux qui leur sont destinés, seront remplacés par des esclaves nés dans les îles mêmes.

Mais soit que vos esclaves continuent à venir de Guinée, soit qu'ils soient nés sur vos plantations, vous n'en êtes pas moins obligés de les

traiter avec humanité. Le contrat qui les a mis à votre disposition ne vous autorise qu'à un emploi raisonnable de leurs forces : votre intérêt même exige que vous ne dépassiez pas les bornes d'une justice rigoureuse. Vous avez besoin du travail de ces êtres infortunés ; donc vous écarterez avec soin tout ce qui pourrait un jour vous en priver. Vous avez besoin que ce travail se fasse avec intelligence ; donc, bien loin de chercher à étouffer une raison déjà trop faible, vous vous occuperez du soin de la fortifier. Vous avez besoin que ce travail se fasse sans répugnance ; donc vous ferez disparaître l'autorité toutes les fois qu'elle ne sera pas d'une nécessité indispensable. Vous avez besoin que ce travail soit soutenu ; donc vous ne vous emparerez pas des heures et des jours destinés au repos. Vous avez besoin que ce travail soit plus vivement poussé au temps des récoltes que dans le reste de l'année ; donc vous accorderez à cette époque un meilleur traitement qu'à l'ordinaire.

Dans toutes les sociétés il y a un pacte entre les riches et les pauvres. Le propriétaire dit à celui qui a le malheur de ne l'être pas : *Travaille pour moi, et je te nourrirai.* Ce marché est celui que fait aussi tacitement le maître avec son esclave ; mais la condition n'est pas toujours aisée à remplir aux Antilles.

Cet archipel, principalement consacré à des productions qui doivent être exportées, ne four-

nit qu'une partie des subsistances qu'exigent impérieusement les besoins de ses habitans. Ce qu'on y en récolte est même souvent réduit à rien ou à peu de chose, par de fréquentes sécheresses, par des pluies excessives, par d'innombrables insectes, par des ouragans, et par des tremblemens de terre. Les nations de l'Europe qui ont formé des établissemens dans cette partie du nouvel hémisphère se sont réservé le droit exclusif de fournir à leurs colonies les approvisionnemens qui y manquent. La plupart d'entre elles remplissent assez mal leurs obligations, même dans les temps ordinaires ; et à raison des distances, aucune ne le peut, lorsque le dérangement des saisons rend urgens les secours extraordinaires. A ces époques désastreuses, qu'on peut dire presque annuelles, la famine est générale; les esclaves principalement manquent des premiers soutiens de la vie et périssent par milliers.

Jamais les puissances ne parviendront à écarter cet horrible fléau de leurs îles, qu'en consentant que le continent de l'Amérique septentrionale en devienne le grenier. Dans ce nouvel ordre de choses, les alimens y arriveraient régulièrement, en abondance, d'excellente qualité, et à très-bon marché. La guerre même qui fait à ces riches possessions des plaies que vingt ans de paix ne cicatrisent pas toujours, la guerre n'interromprait pas ces utiles communications. En n'entre-

tenant ni forces de terre, ni forces de mer, les nouveaux Anglais ont prouvé à l'univers qu'ils ne songeaient pas à devenir conquérans, et l'on ne connaît pas de cabinet assez inepte pour les forcer à se désister du système d'une sage neutralité. Amis des noirs, joignez-vous donc aux colons pour faire adopter des principes qu'une politique mal entendue a fait repousser jusqu'à nos jours. Lorsque vous aurez concouru à procurer à des hommes qui vous sont chers tous les vivres qu'exige leur constitution physique, vous trouverez leurs maîtres plus disposés à se rendre aux douces maximes de votre morale.

XIX. Mœurs et caractère des noirs de Guinée. Moyens à suivre pour les employer utilement.

Les Africains, ceux du moins qui sortent de la Guinée, sont très-bornés. Jamais on ne leur voit combiner la fin avec les moyens. Le passé, l'avenir ne sont rien pour eux, et le présent est très-peu de chose. Ce sont des espèces de machines qu'il faut comme remonter toutes les fois qu'on veut les mettre en mouvement. La nature les eût-elle traités plus favorablement, eussent-ils acquis quelques talens par l'éducation, les travaux auxquels leur servitude les condamne ne seraient pas exécutés avec l'ardeur et l'attention ordinaire aux hommes libres. Il est impossible que des êtres qui ne doivent recueillir aucun fruit de leurs sueurs, qui n'agissent que par des impulsions étrangères, se donnent les mêmes soins, aient le même zèle que ceux qui doivent jouir du produit entier de leurs peines, qui ne suivent

d'autre direction que celle de leur volonté. Si, maîtres trop difficiles, vous exigez que la tâche que vous avez prescrite soit plus parfaitement remplie que l'état de vos agens ne le comporte, vous les verrez tous s'associer pour vous tromper. Partout où la force est trop active, la ruse vient servir de contre-poids. Parcourez le globe, et dans toutes les familles vous verrez une ligue formelle ou tacite entre les domestiques pour tromper le père, la mère et les enfans; entre les enfans et les domestiques pour tromper le père et la mère; entre la femme, les domestiques et les enfans, pour tromper le mari; entre les particuliers pour tromper les corps; entre les corps pour tromper le prince. Telle doit être la conduite de vos esclaves; mais il ne tient qu'à vous de lui donner un autre cours.

Les premières impressions que reçoivent les noirs dans le Nouveau-Monde deviennent infailliblement la règle de leurs habitudes et de leurs penchans. Un hasard malheureux les a-t-il jetés sur une habitation mal ordonnée, ils deviennent paresseux, faux, indociles, méchans et voleurs, comme ceux auxquels ils se trouvent associés.

Dans les ateliers où est établi une police sage, douce et suivie, ils trouvent des exemples de résignation, ainsi que de toutes les bonnes qualités que leur état exige ou comporte, et leur esprit d'imitation les porte à se conformer à leurs modèles. Ils s'accoutument peu à peu à ne voir dans

un maître humain qu'un tendre père. Leur attachement devient quelquefois une passion, principalement lorsque cette espèce de patriarche a l'attention de faire diversion aux fatigues de ses enfans adoptifs en leur procurant souvent le moyen de satisfaire un goût très-vif qu'ils ont apporté des lieux de leur origine.

XX. Goût excessif des noirs pour le chant, la musique et la danse.

Les organes des nègres sont singulièrement sensibles à la puissance de la musique; leur oreille est si juste, que dans leurs danses, la mesure d'une chanson les fait sauter et retomber cent à la fois, frappant la terre d'un seul coup. Suspendus, pour ainsi dire, à la voix du chanteur, à la corde d'un instrument, une vibration de l'air est l'âme de tous ces corps; un son les agite, les enlève et les précipite. Dans leurs travaux, le mouvement de leurs bras ou de leurs pieds est toujours en cadence. Ils ne font rien qu'en chantant, rien sans avoir l'air de danser. La musique chez eux anime le courage, éveille l'indolence: on voit sur les muscles de leur corps toujours nu, l'expression de cette extrême sensibilité pour l'harmonie. Poëtes et musiciens, ils subordonnent la parole au chant, par la liberté qu'ils se réservent d'allonger ou d'abréger les mots, pour les appliquer à un air qui leur plaît. Un objet, un événement frappe un nègre, il en fait aussitôt le sujet d'une chanson. Ce fut dans tous les temps l'origine de la poésie. Trois ou quatre paroles qui se repètent alternativement, en chœur,

entre le chanteur et les assistans, forment quelquefois tout le poëme. Cinq ou six mesures font toute l'étendue de la chanson. Ce qui paraît singulier, c'est que le même air, quoiqu'il ne soit qu'une répétition continuelle des mêmes tons, les occupe, les fait travailler ou danser pendant des heures entières ; il n'entraîne pas pour eux, ni même pour les blancs, l'ennui de l'uniformité que devraient causer ces répétitions. Cette espèce d'intérêt est dû à la chaleur et à l'expression qu'ils mettent dans leurs chants. Leurs airs sont presque toujours à deux temps. Aucun n'excite à la fierté. Ceux qui sont faits pour la tendresse, inspirent plutôt une sorte de langueur; ceux mêmes qui sont les plus gais, portent une certaine empreinte de mélancolie : c'est la manière la plus profonde de jouir pour les âmes sensibles.

Amis des noirs, travaillons de concert à rendre général l'usage du chant et de la danse qui n'est encore régulièrement établi que dans quelques plantations privilégiées. Si les colonies se refusent à nos vœux, adressons-nous à leurs métropoles. Qu'elles ordonnent que ce genre d'amusement ait lieu les jours de repos sur chaque habitation; que tous les mois les esclaves d'une paroisse se réunissent pour goûter ce plaisir ensemble, et que deux fois l'an, il se fasse un rassemblement beaucoup plus nombreux pour disputer des prix destinés à ceux qui auront montré le plus de talent dans les deux arts. Ecartez du concours les

noirs auxquels on aura des reproches de quelque importance à faire ; et soyez assurés que des hommes qui ne pensent point, qui parlent peu, et dont l'âme est pour ainsi dire tout entière aux pieds et aux oreilles, seront mieux contenus dans l'ordre par ces jouissances, que par les punitions qu'on est dans l'usage de leur infliger.

XXI. Réflexions sur les traitemens cruels qu'on exerce sur les noirs. Moyens de les en préserver.

Cependant s'il faut châtier encore, que ce soit après de mûres réflexions, de sang-froid, sans hauteur, sans ironie, et surtout sans trop de rigueur. La disproportion des peines avec les délits souleva dans tous les siècles les soldats contre leurs chefs, les peuples contre les despotes, les esclaves contre leurs maîtres. Les guerres de Surinam et de la Jamaïque ont eu naguère la même origine. C'est le même motif qui porte vos noirs à étouffer leurs enfans, à se détruire eux-mêmes, à vous empoisonner, ou à brûler vos propriétés, pour avoir le barbare plaisir de vous rapprocher de la misère de leur état. La crainte des supplices ne les arrête point : il entre rarement dans leur caractère de prévoir l'avenir ; et ils sont d'ailleurs bien assurés de tenir le secret de leur crime à l'épreuve des tortures. Par une de ces contrariétés inexplicables du cœur humain, mais communes à tous les peuples éclairés ou sauvages, on voit vos nègres allier à leur poltronnerie naturelle une fermeté inébranlable. La même organisation qui les soumet à la servitude par la paresse de l'esprit et le relâchement des fibres, leur

donne une vigueur, un courage inouïs pour un effort extraordinaire. Lâches toute leur vie, héros un moment.

Voulez-vous trouver un terme à ces atrocités, ou en diminuer au moins le nombre, donnez à vos esclaves des principes religieux. L'homme le plus heureusement né, le mieux civilisé a quelquefois besoin de se rappeler le dogme terrible et consolant d'un Dieu vengeur, d'un Dieu rémunérateur, pour ne pas succomber à la tentation de commettre des crimes secrets que la loi ne saurait atteindre. Combien la croyance d'une vie future doit-elle être plus nécessaire à des malheureux courbés sans interruption sous un joug également humiliant et oppresseur! Ce genre d'instruction a été constamment négligé par les nations qui ont abdiqué le culte romain, et ils ont dit pour raison qu'il serait contre toute bienséance de tenir *ses frères en Christ* dans la servitude. Les peuples catholiques ont pensé différemment. Ceux de leurs noirs qui ont reçu le jour dans le Nouveau-Monde sont initiés dès l'enfance aux mystères de leurs maîtres, et l'on cherche à en donner quelque idée à ceux qui sont apportés d'Afrique. A leur arrivée, ils sont remis aux familles originaires de leur pays les plus pieuses. Flattées de cette distinction, elles ne négligent rien pour répondre à cette honorable marque de confiance, mais jamais ne permettent à leurs élèves de manger à leur table, ou de coucher dans

leur chambre, sous prétexte que, n'étant pas chrétiens, ils ne sont pas encore leurs égaux. Cette conduite les rend plus attentifs aux instructions qu'on leur donne, et leur fait passionnément désirer le baptême, où ils ont pour parrain et pour marraine leurs instituteurs. On leur dit que ce lien sacré qui échappe à leurs sens, a un caractère merveilleux; et leur ignorance s'exalte beaucoup plus sur un objet inconnu que sur celui qu'elle comprendrait. Aussi conservent-ils toute leur vie pour ceux avec lesquels ils l'ont contracté une reconnaissance, un amour, un respect plus profonds que le sang n'en inspire aux meilleurs enfans pour les auteurs de leur naissance.

Cependant les moyens qu'on vient d'indiquer pour préserver les noirs des mauvais traitemens qu'ils eprouvent souvent de la part des affranchis, des ouvriers blancs, des planteurs obérés, quelquefois même des riches propriétaires, seront toujours insuffisans, s'ils ne sont appuyés par des lois coercitives.

Ici nous sommes interrompus par des colons qui ont entendu dire à leurs aïeux, et qui n'ont cessé de répéter à leurs descendans, que toute intervention entre les maîtres et les esclaves serait un attentat manifeste aux droits imprescriptibles de la propriété. A leurs yeux, la moindre influence du magistrat enfanterait l'insubordination, et detruirait infailliblement toute police.

Nous respectons comme eux le droit de pro-

priété ; mais nous pensons que c'est à l'humanité qu'est dû le plus grand respect. Puisque c'est avec la permission du gouvernement que les noirs ont été acquis, c'est au gouvernement à déterminer quel doit être leur état. Il est du devoir de l'autorité de stipuler pour un être qui ne peut rien contre un être qui peut tout.

La surveillance du souverain ne paraît pas un crime à d'autres colons, mais ils la jugent dangereuse. Qui connaît mieux que nous, disent-ils, comment nos nègres doivent être nourris, vêtus et logés ; les soins qu'il faut leur donner dans l'enfance, dans l'âge mûr, dans la décrépitude ; leurs besoins en santé et en maladie, les fatigues que peuvent supporter les forts, les ménagemens qu'exigent les faibles, les heures convenables pour le travail et pour le repos, ce qu'on peut raisonnablement infliger de châtimens à l'indocilité et à la paresse, ou donner d'encouragement à l'activité, au zèle, à l'intelligence ? L'expérience de plusieurs générations nous sert de guide. Entrez dans nos habitations : la paix, l'ordre, l'aisance qui y règnent, la satisfaction peinte sur tous les visages, vous convaincront que le régime qui y est établi est le meilleur que l'on puisse suivre, et que leurs propriétaires se conduisent en gens persuadés que leur fortune est attachée à la conservation et au bien-être de leurs esclaves. Toute ordonnance dictée par le monarque du haut de son trône dans l'ancien monde, toute

ordonnance imaginée dans le nouveau par les délégués qui l'y représentent passagèrement, si elle ne faisait que confirmer ce qui se pratique, serait inutile, et deviendrait funeste si elle contrariait les usages suivis avec un succès constant.

Il nous est doux de pouvoir assurer que ce discours ne s'éloigne pas ou ne s'éloigne que très-peu de la vérité. Les cruautés exercées sur les premiers Africains portés dans l'archipel de l'Amérique, ne se répètent plus. A ce siècle de barbarie ont succédé des temps moins infortunés : on a établi les droits de l'homme avec énergie ; les lumières ont passé d'un hémisphère à l'autre ; des observations suivies ont perfectionné les méthodes de culture ; une augmentation prodigieuse dans le prix des noirs a fait sentir la nécessité d'en ménager les forces ; une juste pitié pour ces malheureux a échauffé un grand nombre de plumes éloquentes : ces causes ont successivement adouci d'une manière très-marquée les rigueurs de l'esclavage. Il se trouve cependant encore trop de colons d'un ordre inférieur, quelques-uns même des classes supérieures qui ne se sont pas assez pénétrés du nouvel esprit : leurs actes de violence se perpétueront, à moins qu'ils ne soient réprimés par des lois sévères.

Encore des lois sur les obligations réciproques du maître et de l'esclave, s'écrie une foule de planteurs ! Ne se lassera-t-on jamais de nous fatiguer par des ordonnances, des statuts et des

règlemens absurdes ou contradictoires? S'est-il passé d'année, de mois, presque de jour, qu'il ne nous en soit arrivé des métropoles, toujours portées à nous faire sentir notre dépendance, ou imaginés par leurs agens, toujours impatiens de montrer leur autorité.

Oui, vous avez des lois, mais qui sont sans force, parce que le soin de les faire observer a été confié à des tribunaux que leur éloignement, leurs formes, leurs occupations, séparent nécessairement des objets de leur inspection. Les colonies, les colonies seules peuvent faire des arrangemens sages et durables; que les grands propriétaires de chacune d'elles soient assemblés; qu'ils délibèrent librement sur le régime qui en peut mieux assurer la prospérité; et ne craignez pas qu'une aveugle cupidité, ou une stupide ignorance, ait la moindre influence sur leurs résolutions. Jamais des hommes riches et bien élevés, entourés de spectateurs peu enclins à l'indulgence, ne prononceront en leur faveur et au préjudice des instrumens nécessaires à leur fortune, contre les principes de la justice et de la morale.

Pour le maintien de la nouvelle législation, revêtue de la sanction du souverain, tous les districts de l'île nommeront trois de leurs notables habitans. Le devoir de ces hommes de confiance sera d'écouter les noirs, d'examiner la nature de leurs plaintes, et d'ordonner le redressement des

griefs qui leur paraîtront fondés. Si les blancs se refusent à ces actes d'équité, ils seront poursuivis devant ces tribunaux, subiront la honte d'une sentence judiciaire, et perdront encore leurs esclaves lorsque la nature de leur délit méritera ce châtiment.

Ce moyen de concilier des intérêts, opposés en apparence et pourtant les mêmes, a été imaginé par des hommes qui ont bien étudié les colonies dans les colonies mêmes; son utilité ne nous paraît pas douteuse : il mettra les maîtres à l'abri des invectives pleines d'amertume, dont on les accable depuis si long-temps ; il délivrera les esclaves des volontés arbitraires qui jusqu'à nos jours ont fait leur tourment. L'union qui résultera du nouvel ordre de choses donnera une grande activité à tous les travaux.

XXII. Des productions et culture des îles de l'Amérique. Des pois d'Angole.

Les premiers concernent les subsistances principalement destinées aux nègres. Leur pays en a fourni une qui, dans quelques îles, est très-répandue : on la nomme pois d'Angole ; c'est le produit d'un arbrisseau qui s'élève quatre ou cinq pieds, qui vit quatre ans, et qui est utile pendant toute sa durée. Ses feuilles sont composées de trois follioles allongées, réunies sur un pétiole commun ; ses feuilles, jaunâtres, irrégulieres comme celles des plantes légumineuses, sont disposées en bouquets aux extrémités des rameaux : il porte des gousses qui renferment plusieurs grains d'une espèce de pois très-saine

et très-nourrissante. Cet arbuste réussit également, et dans les terres naturellement stériles, et dans celles dont on a épuisé les sels : aussi les meilleurs administrateurs d'entre les colons ne manquent-ils jamais d'en semer dans toutes les parties de leurs habitations qui, dans d'autres mains, resteraient incultes.

XXIII. Du manioc.

On cultive encore plus généralement le manioc, plante qui vient de bouture. On la place dans des fosses de cinq ou six pouces de profondeur, qu'on remplit de la terre même qui en avait été tirée : ces fosses sont éloignées les unes des autres de deux ou trois pieds, selon la nature du terrain. L'arbuste s'élève un peu plus que la hauteur ordinaire de l'homme ; son tronc, gros comme le bras, est d'un bois mou et cassant ; à mesure qu'il croît, les feuilles basses tombent, en laissant sur la tige une impression demi-circulaire : il n'en reste que vers le sommet. Elles sont toujours alternes et découpées profondément en plusieurs lobes. L'extrémité des rameaux est terminée par des bouquets de fleurs mâles et femelles, confondues ensemble : le calice des premières est à cinq divisions, et renferme dix étamines ; celui des secondes est de cinq pièces. Le pistil qu'elles entourent est surmonté de trois styles velus, et devient une capsule hérissée à trois loges, remplie de trois semences. Il n'y a d'utile dans la plante que sa racine, qui est subéreuse, et acquiert, au bout de huit mois ou

plus, la grosseur d'une belle rave. On en distingue plusieurs variétés, qui diffèrent par leur volume, leur couleur et le temps qu'elles mettent à mûrir. Cette plante est délicate; la culture en est pénible; le voisinage de toutes sortes d'herbes l'incommode ; il lui faut un terrain sec et léger.

Lorsque les racines ont atteint la grosseur et la maturité qu'elles doivent avoir, on les arrache et on leur fait subir différentes préparations, pour les rendre propres à la nourriture des hommes. Il faut ratisser leur première peau, les laver, les râper, et les mettre ensuite à la presse pour en extraire le suc, regardé comme un poison très-actif. La cuisson achève de faire évaporer ce qui pourrait y rester du principe vénéneux qu'elles renfermaient. Lorsqu'il ne paraît plus de fumée, on les ôte de dessus la plaque de fer où on les a fait cuire, et on les laisse refroidir.

La racine de manioc, râpée et réduite en petits grains par la cuisson, s'appelle *farine de manioc*. On donne le nom de *cassave* à la pâte de manioc changée en gâteau, par la seule attention de la faire cuire sans la remuer. Il y aurait du danger à manger autant de cassave que de farine, parce que la cassave est beaucoup moins cuite; l'une et l'autre se conservent longtemps et sont très-nourrissantes, mais d'une digestion un peu difficile.

A leur arrivée dans le Nouveau-Monde, les Espagnols trouvèrent l'usage du manioc très-

étendu sur le continent et dans les îles. Mais comment des sauvages, qui avaient sous leurs mains le maïs, avaient-ils imaginé de convertir en aliment un suc mortel, et comment y avaient-ils réussi ? C'est une question qu'il est naturel de faire, et à laquelle il n'est pas aisé de répondre : on est moins embarrassé sur les motifs qui ont fait tourner cette singulière découverte à la subsistance des esclaves ; ils s'en accommodent assez bien, mais lui préfèrent la patate.

XXIV. De la patate.

Le topinambour, la pomme de terre et la patate, sont trois liserons qui, aux yeux du vulgaire, ne forment, sous des noms différens, qu'une seule plante : l'erreur est venue de ce qu'ils reçoivent une culture à peu près semblable ; qu'ils tirent également leur mérite de leurs racines, et qu'ils servent de même aux besoins de l'homme. Cette opinion n'est pas celle des vrais naturalistes ; ils ne l'établissent pas uniquement sur ce que le premier de ces utiles végétaux est sorti de la Nouvelle-Angleterre, le second du Chili, et le troisième du Pérou. Leur doctrine a une base plus solide ; mais ce n'est pas ici le lieu de la discuter ; et nous devons nous borner à ce qui concerne la patate.

Cette production a des racines chevelues et laiteuses, plutôt rondes qu'allongées, toutes d'un jaune plus ou moins rougeâtre ; sa tige est rampante : du milieu de ses feuilles, d'un vert clair au-dessus, d'un vert clair en dessous, sortent

des fleurs en forme de cœur, vertes extérieurement, blanches intérieurement; un fruit rempli de petites graines leur succède. C'est par ses racines entières, ou fendues en quartiers et transplantées, que la patate se multiplie. De quelque manière qu'on l'emploie, cuite dans l'eau, sous la cendre ou convertie en pain, elle conserve toujours un goût excessivement sucré. Bien différente de la pomme de terre et du topinambour, qui ne se plaisent que sous un ciel froid ou tempéré, elle veut un climat ardent, et celui de l'archipel américain lui convient très-parfaitement : ses sels salubres et bienfaisans donnent spécialement aux noirs la santé et les forces dont ils ont besoin pour arracher au sol qui les nourrit les richesses que l'ancien monde ne cesse de demander aux Antilles; ce sont l'indigo, le cacao, le rocou, le coton, le cafe, le sucre. Nous avons fait connaître ailleurs les deux premières de ces productions; c'est ici le lieu de parler des autres.

XXV. Du rocou.

Le rocou est une teinture rouge, nommée *achiote* par les Espagnols, dans laquelle on plonge les laines blanches qu'on veut teindre, de quelque couleur que ce soit. L'arbre qui le donne est aussi haut et plus touffu que le prunier; il a l'écorce roussâtre, les feuilles grandes, alternes, en cœur, accompagnées à leur base de deux stipules ou membranes, qui tombent de bonne heure. Les fleurs, disposées en bouquets, ont un calice à cinq divisions, dix pétales légèrement

purpurins, dont cinq sont intérieurs et plus petits. Ils tiennent, de même qu'un grand nombre d'étamines, sous le pistil, qui est couronné d'un seul style. Le fruit est une capsule d'un rouge foncé, hérissée de pointes molles, large à sa base, rétrécie par le haut. Elle s'ouvre, dans sa longueur, en deux grandes valves, garnies intérieurement d'un réceptacle longitudinal, couvert de semences : ces semences sont enduites d'une substance extractive et rouge, qui est le rocou proprement dit. Cet arbre fleurit et fructifie deux fois dans l'année.

Il suffit qu'une des huit ou dix gousses que chaque bouquet contient, s'ouvre d'elle-même, pour qu'on puisse les cueillir toutes : on en détache les graines, qui sont mises aussitôt dans de grandes auges remplies d'eau. Lorsque la fermentation commence, les graines sont remuées fortement avec de grandes spatules de bois, jusqu'à ce que le rocou en soit entièrement détaché; on verse ensuite le tout dans des cribles de jonc, qui retiennent ce qu'il y a de solide, et laissent écouler dans des chaudières de fer une liqueur épaisse, rougeâtre et fétide. A mesure qu'elle bout, on la recueille dans de grandes bassines; quand elle n'en fournit plus, on la jette comme inutile, et l'on remet dans la chaudière l'écume qu'on en a tirée.

Cette écume, qu'on fait bouillir pendant dix ou douze heures, doit être continuellement re-

muée avec une spatule de bois, pour qu'elle ne s'attache pas à la chaudière, et ne noircisse point. Lorsqu'elle est cuite suffisamment et un peu durcie, on la met sur des planches, où elle se refroidit; on la divise ensuite en pains de deux ou trois livres, et toutes les préparations sont terminées.

XXVI. Du coton.

Le coton répandu sur tout le globe n'est pas obtenu partout de la même manière, ni destiné partout aux mêmes usages.

Dans le continent du Nouveau-Monde, et principalement sur ses plages marécageuses, croît un arbrisseau connu sous le nom de *mahot :* il se couvre tous les ans de gousses larges et longues remplies d'un coton couleur de tan, doux, léger, brillant, mais trop court pour être filé. Les sauvages s'en servent pour calfater des pirogues, et leurs femmes l'emploient à quelques usages domestiques.

Dans les mêmes régions, le fromager s'élève à la hauteur du pin. Le haut, le bas de son tronc ne diffèrent pas de celui des autres arbres; mais vers le milieu il est d'une grosseur extraordinaire, et ses racines, qui s'étendent loin, sortent quelquefois sept ou huit pieds de terre comme pour lui servir d'appui. La coque de son fruit renferme un coton qui a les mêmes qualités, les mêmes défauts que celui du mahot, et n'est pas plus utilement employé.

L'apocyn, qu'on croyait particulier à la Syrie

et à l'Egypte, et qu'on a trouvé au Canada, est une plante grasse. La double écorce qui enveloppe son fruit, gros comme le poing, renferme un coton nommé ouate, beaucoup plus fin, beaucoup plus soyeux que le coton ordinaire. Son emploi s'est jusqu'ici borné à être placé entre deux étoffes, dans des camisoles, dans des jupes, dans des couvertures. Un artiste de réputation a prétendu l'avoir filé, et en avoir tiré des flanelles supérieures à celles d'Angleterre : on n'a pas cru à l'expérience, et le duvet est resté dans ses premières limites. Mais ce végétal, transporté en France, a offert à un bon observateur un autre genre d'utilité.

L'apocyn, dit M. Gelot, croît facilement, même dans les plus mauvais terrains ; il se multiplie de lui-même comme le chiendent, et ne souffre à ses côtés aucune autre espèce d'herbes : c'est en mars ou en avril qu'il faut le semer ; un seul labour lui suffit. Il s'éleve la première année à dix-huit ou vingt pouces, beaucoup plus la seconde, et dans la troisième, la seule qui donne des graines, jusqu'à cinq, six et sept pieds, selon la nature du sol. La partie ligneuse et l'écorce du lin et du chanvre sont les siennes ; faites-les rouir dix ou douze jours, et vous verrez que les fibres de l'écorce se séparent facilement du bois dans toute la longueur de la plante ; la filasse que vous obtiendrez égalera, surpassera peut-être en blancheur, en finesse, en force, les

seules matières employées jusqu'ici à faire des toiles. Un autre avantage, c'est qu'elle n'exigera pas comme elles une excellente terre, de puissans engrais, une culture annuelle.

Les laboureurs chinois ont coutume de semer dans leurs champs, immédiatement après la récolte des grains, un coton qui leur est particulier, et qu'ils recueillent peu de temps après : c'est une espèce d'ouate. Un des usages qu'ils en font, c'est d'en composer des mèches qu'ils appliquent allumées sur les parties goutteuses de leur corps. Si ce remède les soulage, leur coton est bien différent du nôtre, qui, mis sur les plaies, y occasione de l'inflammation. Leuwenhoeck attribue cet effet à la forme des fibres du coton qui, au microscope, lui ont paru tranchantes de deux côtés.

Aux Indes, dans une grande partie du Levant et à Malte, le coton est annuel. Comme on obtient par cette méthode une production de la première et une production de la dernière qualité, il n'est pas aisé de décider si elle est meilleure ou moins bonne que celle qu'on suit en Amérique.

Le cotonnier, qui se voit aux Antilles et qui y prospère même sur le plus mauvais sol, y existait avant l'arrivée des Européens. De ses graines, jetées au printemps dans des trous éloignés de sept ou huit pieds les uns des autres, sortent plusieurs tiges qui, parvenues à cinq ou six pouces

de hauteur, sont toutes arrachées, à l'exception de deux ou trois des plus vigoureuses qu'il faut même étêter quelque temps après, parce que si on laissait monter l'arbuste au-dessus de quatre pieds, il serait moins utile et plus difficile à dépouiller. Pour lui conserver plus long-temps la vie, il est recepé de deux en deux ou de trois en trois ans, jusqu'à la racine, qui ne manque jamais de repousser des rejetons; ces nouveaux rejetons se chargent, comme les premiers, de feuilles à trois ou cinq lobes, disposées alternativement, accompagnées de deux stipules, entremêlées de fleurs jaunes rayées de rouge, semblables pour la structure à la fleur de mauve. Le pistil, placé dans le milieu, devient une coque de la grosseur d'un œuf de pigeon, à trois ou quatre loges. Chaque loge, en s'ouvrant, laisse apercevoir plusieurs graines arrondies, enveloppées d'une bourre blanche, qui est le coton : cette ouverture du fruit indique sa maturité. La première récolte se fait six mois après la plantation du cotonnier; elle se renouvelle deux fois l'an : celle de septembre est abondante et belle; les vents et les pluies d'hiver ont diminué et sali celle de mars.

Lorsque le coton a été cueilli, il faut le séparer de la graine qu'il recouvre : cette opération s'exécute par le moyen d'un moulin particulier. C'est une machine composée de deux baguettes de bois dur, qui ont environ dix-huit pieds de

long, dix-huit lignes de circonférence, et des cannelures de deux lignes de profondeur. On les assujettit par les deux bouts, et il n'y a de distance entre elles que celle qui est nécessaire pour laisser passer la graine. A l'un des bouts est une espèce de petite meule, qui, mise en mouvement par le pied, fait tourner les baguettes en sens contraire : elles prennent le coton qui leur est présenté, et en font sortir, par l'impulsion qu'elles ont reçue, la graine qu'il renferme.

Le coton fut la première production de quelque importance que l'Europe demanda à l'archipel américain. Sa culture exigeait peu de connaissances, peu de bras, peu d'ustensiles, peu de bâtimens, peu de capitaux, et n'était pas au-dessus des forces des colonies naissantes : elle s'est depuis toujours accrue, parce que les débouchés avantageux ne lui ont jamais manqué. Son produit a été employé seul ou mêlé avec la laine, avec le lin, avec la soie : c'est en Angleterre qu'il a été mis le plus heureusement en œuvre. Les efforts des autres nations pour l'égaler n'ont pas eu jusqu'ici un plein succès.

XXVII. Du café.

Le cafier a des feuilles lisses, entières, ovales et aiguës comme celles du laurier; elles sont de plus opposées et séparées à leur base par une écaille intermédiaire. Les fleurs, disposées en anneaux, ont une corolle blanche, semblable à celle du jasmin, chargée de cinq étamines, et portées elles-mêmes sur le pistil. Celui-ci, ren-

fermé dans un calice à cinq divisions, devient une baie, d'abord verte, puis rougeâtre, de la grosseur d'une petite cerise, remplie de deux noyaux ou fèves de substance dure et comme cornée. Ces noyaux, convexes à l'extérieur, aplatis et sillonnés du côté par lequel ils se touchent, donnent, lorsqu'ils ont été rôtis et mis en poudre, une infusion jugée exquise par la plus grande partie du globe.

C'est une production originaire de l'Arabie, où la nature, avare pour les besoins, est prodigue pour le luxe. L'arbre qui la donne fut longtemps sans partage la plante chérie de cette terre heureuse. Les tentatives inutiles que firent les Européens pour en faire germer le fruit, leur persuadèrent qu'avant de le livrer au commerce, les habitans du pays le trempaient dans l'eau bouillante, ou le faisaient sécher au four, pour rester seuls propriétaires de la plus précieuse de leurs richesses. On ne fut détrompé de cette opinion que lorsque le cafier lui-même eut été porté à Java, à Bourbon, et enfin un peu après le commencement du siècle, dans le Nouveau-Monde. L'expérience fit voir qu'il en est de cet arbre comme de beaucoup d'autres, dont la semence ne lève point si elle n'est mise en terre peu après avoir été cueillie.

Dans les Antilles où le cafier est plus généralement cultivé que dans aucune autre région, il est reçu qu'un sol marécageux ou argileux ne

lui convient point, et qu'il lui en faut un sec, léger et pierreux. En plaine il croît rapidement, donne rapidement des récoltes, et des récoltes qui mûrissent rapidement; mais il pousse peu de branches, jaunit vite et dure peu. Son existence se prolonge beaucoup sur les plus hautes montagnes; mais son fruit se fait long-temps attendre, il n'est pas abondant, et ne mûrit jamais parfaitement. C'est à huit ou neuf cents toises au-dessus du niveau de la mer que l'arbre se plaît; c'est la température depuis dix jusqu'à dix-sept degrés qui lui convient le mieux.

Une cafeirie peut être formée de deux manières. Dans l'une, on sème la graine à la place même où les arbres doivent fournir leur carrière; dans l'autre, elle croît dans des pépinières dont les élèves vont couvrir l'espace préparé pour les recevoir. Les deux méthodes eurent originairement un nombre presque égal de partisans, mais la première en a beaucoup moins conservé que la seconde. Un malheur qui leur est commun, c'est la mort d'un trop grand nombre de jeunes cafiers. Dans les premiers temps, ils furent remplacés par des plants sortis des graines que les vents avaient abattues. L'expérience ne tarda pas à démontrer que, nés à l'ombre, ils ne pouvaient résister aux grandes chaleurs, et que ceux qui ne périssaient pas restaient toujours faibles. Les cultivateurs attentifs sentirent bientôt la nécessité d'avoir continuellement en réserve de

quoi remplir, d'une façon plus avantageuse, le vide que des accidens variés devaient occasioner dans leurs possessions, et leur prévoyance ne tarda pas à devenir universelle.

On pense unanimement que les cafiers doivent être mis en terre dans un temps humide, durant la saison la plus tempérée, à l'époque où leur séve est la moins abondante. L'opinion varie sur leur âge. C'est lorsqu'ils sont très-jeunes et n'ont que cinq ou six pouces de hauteur qu'il faut les changer de place, disent quelques-uns ; d'autres en exigent quinze ou seize, et ils s'appuient sur un principe de physique qui paraît incontestable. Toute transplantation, disent-ils, est un état forcé; les plants qui la subissent ne sauraient donc être trop forts et trop vigoureux pour soutenir la crise. Mais est-ce de huit, de dix, de douze pieds qu'ils doivent être éloignés les uns des autres? c'est à la nature du sol à juger la question. L'intervalle qui les sépare est communément occupé par des légumes. Cette pratique n'a rien de dangereux, pourvu qu'elle ne dure que deux ans, et que les légumes ne grimpent pas sur l'arbre.

En Arabie, le cafier s'élève à toute la hauteur que la nature lui a destinée; jamais il n'y est mutilé : il n'en est pas ainsi en Amérique. L'usage s'y est généralement établi de l'étêter à trois ou quatre pieds. L'opération est renouvelée tous les ans, et les tiges qui s'élèvent perpendiculairement

sont impitoyablement coupées par un fer barbare. C'est pour que les ouragans aient moins de prise, c'est pour que les récoltes soient plus faciles, c'est pour que les branches basses s'etendent davantage que cette précaution a été imaginée.

Une cafeirie qui commence à donner du fruit à sa troisième, à sa quatrième, à sa cinquième année, selon le sol et le climat, exige des soins, et des soins très-suivis, pendant toute sa durée. Il faut la purger sans relâche des plantes parasites qui partageraient avec elle la substance de la terre, ou la priveraient des salutaires influences de l'air, du soleil, des rosées et des pluies. Il faut dans les quartiers secs retrancher les branches gourmandes qui s'approprieraient la nourriture nécessaire aux bonnes, et dans les quartiers pluvieux les laisser subsister pour qu'elles détournent à leur profit des sucs nuisibles par leur abondance. Il faut accorder une attention particulière aux arbres malades; et si l'on ne parvient pas à les guérir, leur en substituer de nouveaux, mais après avoir renouvelé la terre qui très-vraisemblablement a des qualités vicieuses. Il faut, lorsque les cafiers sont sur leur retour et deviennent moins utiles, les receper jusqu'à la racine, prolonger leur vie, et leur rendre pour quelques années leur fertilité.

Ce bel arbre, que nous avons réduit à l'état d'arbuste, commence à fleurir en février, et con-

tinue en mars, avril et mai. Ses grains se récoltent depuis août jusqu'en décembre. L'avarice se décide trop souvent à les recueillir avant le temps, et l'avarice fait de faux calculs. Il est prouvé que le café, ramassé à son vrai point de maturité, est plus pesant que celui qui a été ramassé vert, après que l'humidité qu'il renfermait s'est évaporée. Séché en plein air ou dans une étuve, il est porté au moulin.

Ce moulin est composé de deux rouleaux de bois, garnis de lames de fer, longs de dix-huit pouces sur dix ou douze de diamètre. Ils sont mobiles; et par le mouvement qu'on leur donne, ils s'approchent d'une troisième pièce immobile qu'on nomme mâchoire. Au-dessus des rouleaux est une trémie dans laquelle on met le café, qui, tombant entre les rouleaux et la mâchoire, se dépouille de sa propre peau, et se divise en deux parties dont il est composé, comme on le voit par la forme du grain, qui est plat d'un côté et arrondi de l'autre. En sortant de cette machine, il entre dans un crible de laiton incliné, qui laisse passer la peau du grain à travers ses fils, tandis que le fruit glisse et tombe dans des paniers, d'où il est transporté dans un vase plein d'eau, où on le lave, après qu'il y a trempé une nuit. Quand il est bien séché, on le remet dans une machine qu'on appelle moulin à piler. C'est une meule de bois qu'un mulet ou un cheval fait tourner verticalement autour de son pivot. En

passant sur le café sec, elle en enlève le parchemin qui n'est autre chose qu'une pellicule qui s'était détachée de la graine, à mesure que le café séchait. Débarrassé de son parchemin, on le tire de ce moulin pour être vanné dans un autre qu'on appelle moulin à van. Cette machine, armée de quatre pièces de fer-blanc posées sur un essieu, est agitée avec beaucoup de force par un esclave; et le vent que font ces plaques nettoie le café de toutes les pellicules qui s'y trouvaient mêlées. Ensuite il est porté sur une table où les noirs en séparent tous les grains cassés et les ordures qui pourraient y rester. Là finissent les opérations nécessaires pour qu'il soit marchand.

Le premier café qui sortit du Nouveau-Monde eut un goût peu agréable; et il n'en pouvait être autrement, quand même on en eût bien connu la culture. C'était le produit de très-jeunes arbres; et personne n'ignore que les sucs qu'ils ont copieusement pompés, trop peu élaborés dans les larges canaux par où ils ont circulé, n'arrivent jamais à la même perfection que ceux qui ont plus long-temps séjourné dans des tuyaux dont l'âge a rétréci les dimensions. Le fruit a acquis successivement quelques degrés de bonté, sans être cependant jamais arrivé au point de perfection désirable.

L'Amérique n'a pas proprement le cafier de la mer Rouge; de ce golfe il fut porté clandestinement à Java: on le naturalisa bien ou mal dans

ce climat empesté; et l'on en envoya quelques rejetons en Hollande, dont deux ou trois passèrent en France. Les uns et les autres languirent long-temps dans des serres avant d'être embarqués pour les colonies des deux nations, où ils n'arrivèrent qu'après une longue et pénible traversée. N'est-il pas raisonnable de penser que la substance de l'arbre a été essentiellement altérée par cette diversité de climat, et par l'incapacité ou la négligence de ceux qui étaient chargés de sa conservation? Un remède à ce premier mal serait de tirer directement des plants de l'Arabie même, et d'en renouveler généralement l'espèce. On leur permettrait de s'élever à leur hauteur naturelle, parce qu'alors leurs branches plus éparses, plus exposées à l'air, plus échauffées par le soleil, donneraient sûrement de meilleurs fruits. Il faudrait leur donner l'exposition du midi, qui est celle qui leur convient davantage. On peut cependant douter si, après ces heureuses innovations, le café du Nouveau-Monde aurait le parfum du café de l'ancien hémisphère; mais très-sûrement la disproportion ne serait plus si grande.

Quoi qu'il en soit, le café de l'archipel américain trouva un débouché avantageux, même dans son plus grand état d'imperfection. On en prit le goût dans le midi de l'Europe, et dans le nord il devint une espèce de besoin. C'était un grand encouragement pour en étendre la culture;

mais elle fut poussée trop rapidement après la pacification de 1763. A cette époque, la production surpassa tellement la consommation, que son prix couvrit à peine la moitié des dépenses qu'il avait fallu faire pour l'obtenir. Heureusement pour les planteurs, la crise eut peu de durée. L'équilibre ne tarda pas à se rétablir. En 1788, les Antilles recueillirent cent vingt millions pesant de café qu'elles vendirent cent vingt millions de livres. Les Français seuls retirèrent les deux tiers de cette somme énorme; les Anglais, les Espagnols, les Danois et les Hollandais principalement se partagèrent le reste.

Malgré un si riche produit, on se permettra de douter si la culture du café doit être encouragée. Les végétaux naturels à l'archipel américain ont tous des racines larges, horizontales, presque à fleur de terre, et prospèrent sur le sol même qui a le moins de profondeur. Il n'en est pas ainsi du cafier, dont le pivot s'enfonce quatre ou cinq pieds, et qui meurt aussitôt qu'il a trouvé le tuf. Cet événement arrive si souvent dans les montagnes où cet arbre est généralement placé, que beaucoup de cafeiries périssent après sept ou huit ans; d'autres à douze ou quinze; et que peu, très-peu arrivent jusqu'à vingt. Les premières ruinent l'entrepreneur; les secondes n'améliorent pas son sort; il n'y a que les troisièmes qui l'enrichissent. Ceux qui entreprennent les défrichemens n'ignorent pas les risques auxquels

ils s'exposent ; mais chacun espère être du nombre des heureux ; pour tous même, c'est une sorte de rente viagère : l'espace qu'a couvert une cafeirie, est condamné à une stérilité entière pour des siècles; les sucreries n'entraînent pas le même inconvénient.

Les Grecs et les Romains connaissaient une substance douce, sèche, friable, qu'ils n'employaient que comme remède : les uns et les autres la recevaient avec diverses marchandises de l'Inde, et la croyaient le produit d'un roseau ; mais ils ignoraient de quel roseau. Nous savons maintenant que c'était le produit de la canne à sucre, cultivée de temps immémorial à la Chine et très-vraisemblablement dans la plupart des régions situées à l'est du Gange. Ce ne fut que fort long-temps après que le Malabar se l'appropria, et, au treizième siècle, le communiqua à l'Arabie et à l'Egypte : les Vénitiens en achetaient le suc dans ce dernier marché, et, après l'avoir purifié, le vendaient à toute l'Europe. Environ cent ans après, la Sicile, Madère, les Canaries, l'Espagne, s'enrichirent de cette précieuse plante; on la porta en 1506 à Saint-Domingue, d'où elle se répandit dans le continent et dans les îles du Nouveau-Monde.

XXVIII. Du sucre.

La canne qui donne le sucre est une espèce de roseau qui s'élève à neuf ou dix pieds et quelquefois davantage ; son diamètre est ordinairement d'un pouce : elle est couverte d'une écorce

peu dure, qui renferme une moelle plus ou moins compacte ; des nœuds qui la coupent par intervalles, sortent des feuilles longues et étroites, qui tombent successivement ; la tige est terminée par un panicule de quinze à dix-huit pouces de hauteur, dont les fleurs se convertissent en une graine qui n'est pas féconde.

C'est dans la plaine ou sur des mornes très-peu élevés qu'est cultivée la plante. Le terrain plus ou moins étendu qu'on lui consacre, est généralement labouré avec la houe. Trois ou quatre tronçons, pris dans sa partie supérieure, sont reçus dans des trous de huit pouces de long, douze de large, huit de profondeur, creusés sur la même ligne, à quatre, cinq ou six pieds les uns des autres. Il sort de chaque trou dix, quinze et jusqu'à vingt jets qui, au bout de six mois, sont assez élevés pour étouffer les herbes parasites dont il fallait les débarrasser auparavant. En quelques endroits ils arrivent à leur maturité en douze mois : c'est quinze ou dix-huit qu'il leur faut dans d'autres. Les cannes coupées laissent en terre des souches qui donnent de nouvelles cannes qu'on nomme rejetons. Ces rejetons, mûrs un ou deux mois plus tôt que les premières cannes, donnent toujours moins de suc, mais communément de meilleure qualité. On les coupe deux, trois, quatre fois et souvent davantage, selon la profondeur ou l'humidité du sol. Quoique la canne ne fleurisse qu'en novembre et en

décembre, elle végète en tout temps, et en tout temps peut être exploitée. Aux lieux où les pluies n'ont point d'époques réglées, aux lieux même où à des époques réglées les pluies ne sont pas fortes, la canne peut être coupée toute l'année. Dans les lieux où la pluie est continue et tombe en torrens, les travaux doivent être dirigés de manière à n'attendre leur récompense que dans la saison sèche. C'est généralement dans les mois de février, mars, avril et mai que la canne offre un produit plus abondant, un produit plus parfait, un produit d'une fabrication plus aisée.

La canne n'a pas été plus tôt coupée, qu'on s'occupe, sans perdre un moment, du soin d'en extraire le suc, parce que si l'on tardait seulement vingt-quatre heures, il passerait à la fermentation acide, et que sa purification deviendrait très-embarrassante. Les moulins qui la reçoivent sont formés de trois cylindres de fer fondu, placés verticalement sur une table et dans la même ligne : ce sont des bœufs ou des mulets, l'eau ou le vent, qui les mettent en action. Ils sont construits de manière que le cylindre du milieu communique le mouvement aux cylindres latéraux, dont l'un tourne de la droite à la gauche, et l'autre de la gauche à la droite ; de sorte que la canne est exprimée deux fois presque au même instant : son suc est conduit par une gouttière dans un réservoir préparé pour le recevoir.

Ce suc présente deux parties unies ensemble, l'une solide, l'autre fluide. La partie solide est de deux sortes ; l'une grossière provient de l'écorce de la canne, l'autre très-fine vient de sa substance interne : on les nomme fecules. Il s'agit de les séparer du suc : pour y parvenir, on a un fourneau sur lequel sont placees, sur la même ligne, quatre ou cinq chaudières de fer fondu, qui diminuent de grandeur à mesure qu'elles s'éloignent du réservoir. On jette dans la première de la chaux, dont l'action, combinée avec celle du feu, sépare la partie fluide de la partie solide qui s'elève à la surface, et qu'on enleve avec des écumoires. Le suc, ainsi écumé, est transvasé dans la chaudière suivante, où il reçoit un degré de chaleur de plus, où les écumes continuent d'être enlevées, où est encore ajouté un peu de chaux, si celle qui a été mise dans la première chaudière n'est pas jugée suffisante. Le suc de la canne, devenu clair par l'enlèvement des fécules, et qu'on appelle *vesou,* est jeté dans une troisième chaudière, où il donne des écumes moins abondantes, et où quelquefois, avec le secours d'une legère dissolution de potasse, il achève de se débarrasser de la partie la plus ténue des fécules. Le vesou est versé dans une quatrième chaudière, où s'acheve son évaporation : on le cuit dans une cinquième, et avant qu'il soit entièrement refroidi, on le verse dans de grandes futailles, d'où les parties, encore

aqueuses ou sirops, s'échappent par de petits trous ménagés pour cette fin. Alors on a du sucre brut, et c'est dans cet état que les cultivateurs du nouvel hémisphère le livrent aux raffineurs de l'ancien.

Les seuls colons français ont cru de leur intérêt de donner à leurs sucres une autre façon. Avec quelque soin qu'ait été cuit le suc de la canne, il reste toujours une infinité de parties étrangères accrochées aux sels du sucre : elles lui donnent une couleur terne et un goût de tartre dont on cherche à le dépouiller par une opération appelée *terrage*. Elle consiste à remettre le sucre brut dans des vases de terre faits en cône; leur base est couverte par une marne blanche, trois fois renouvelée et trois fois arrosée. En filtrant à travers cette terre calcaire, l'eau en entraîne une partie qui, dans sa marche, s'unit aux matières grasses qu'elle rencontre, et les fait sortir avec elle par une ouverture pratiquée au sommet du moule. On laisse le sucre s'égoutter pendant quinze jours, et il est ensuite porté dans une étuve où il sèche en trois semaines : il est alors marchand sous le nom de cassonade. La plus belle est consommée en nature; celle qui est moins pure est raffinée comme le sucre brut.

Outre le sucre, la canne fournit des sirops qui ont une assez grande valeur. On les consomme dans le nord de l'Europe, où ils tiennent

lieu de beurre et de sucre au peuple. L'Amérique septentrionale en fait le même usage, et de plus, s'en sert pour donner de la fermentation et un goût agréable à une boisson nommée *pruss*, et qui n'est autre chose que l'infusion d'une écorce d'arbre.

L'art a trouvé le secret de convertir, même les moins bons de ces sirops, en une eau-de-vie que les Anglais appellent *rum*, et les Français *tafia* : cette opération, très-simple, se fait en mêlant un tiers de sirop avec deux tiers d'eau. Lorsque les deux substances ont suffisamment fermenté, ce qui arrive ordinairement au bout de douze ou quinze jours, elles sont mises dans un alambic bien net, où la distillation se fait à l'ordinaire : la liqueur qu'on en retire est égale à la quantité de sirop qui a été employée. C'est dans la Grande-Bretagne, dans l'Amérique septentrionale et dans la Guinée, que s'en fait la plus grande consommation.

La culture du sucre est, de toutes les cultures dont on s'occupe aux Antilles, celle qui exige le plus de terrain, le plus de bâtimens, le plus de bras, le plus de bestiaux, le plus d'ustensiles, le plus de capitaux, et surtout le plus de lumières : son produit a deux fois plus de valeur que toutes les autres denrées coloniales réunies.

C'est de préférence sur les bords de la mer que les cannes doivent être plantées. Quoiqu'en général, principalement aux îles du Vent, le sol

n'y ait pas plus de six pouces d'épaisseur, il y est cependant plus profond que dans l'intérieur du pays, parce que des pluies violentes, si ordinaires dans la zone torride, y ont successivement accumulé les terres détachées des hauteurs voisines. Sur la seconde ligne les planteurs, avec une propriété moins fertile, sont obligés à plus de frais pour déboucher leurs récoltes. Plus on s'éloigne de l'Océan, plus le revenu diminue, plus la dépense augmente. Un surcroît de malheur au pied des montagnes, c'est que l'humidité y affaiblit toujours la constitution des noirs, et les rend souvent impotens ou les fait périr. La dégradation du terrain n'est pas la même à la Barbade, à Antigoa, à Marie-Galante, à la grande terre de la Guadeloupe, possessions parfaitement unies; mais les rivières leur manquent, et cet inconvénient n'est guère moins fâcheux que l'autre.

Les grandes sucreries sont de beaucoup préférables aux petites. Les meilleurs gérans, les meilleurs économes sont pour elles. Sur trois ou quatre cents noirs, il s'en trouve de plus intelligens que dans un moindre nombre. Trente ou quarante esclaves peuvent être à l'hôpital, sans que les travaux languissent. Les postes à garder, les chemins à entretenir, les entourages à former, sont relativement moindres. Si l'entretien de deux médiocres habitations s'élève à cinquante mille écus, celui d'une seule habitation, formant le même revenu, ne passera pas cent mille livres.

Les plantations qui peuvent être arrosées donnent un quart de sucre plus que les autres. Avec un moulin à eau qui aura coûté cinquante à soixante mille livres, selon la nature des difficultés qu'il aura fallu surmonter, vous serez dispensé d'avoir trois ou quatre moulins à mulets. Vous ferez une économie annuelle de mille pistoles, et toutes vos opérations se feront mieux et plus sûrement.

Les Français, les Anglais, les Hollandais, propriétaires des plus riches sucreries, résident habituellement en Europe. Les plus sages d'entre eux choisissent un fermier qui, pour son propre intérêt, joint aux moyens d'exploitation qu'on lui laisse ceux qu'il peut posséder en propre. Tenu de rendre le mobilier dans l'état où il lui a été remis, il le ménage avec les soins les plus suivis. Deux termes de retard dans le paiement opèrent, sans aucune formalité de justice, la résiliation du bail, ou il donne caution valable, ou il consent à la contrainte par corps. La guerre peut seule le décharger du tiers de ses engagemens.

Cependant, soit pour conserver le droit de grossir aux yeux du public leur fortune, soit pour se soustraire plus facilement aux poursuites de leurs créanciers, soit pour d'autres causes, la plupart des colons préfèrent de mettre sur leurs plantations un homme de confiance dans les mains de qui ils déposent leur autorité. Ce gérant,

auquel on accorde presque toujours le dixième du produit, est communément plus éclairé que ceux dont il tient la place, et peut donner plus de temps aux travaux utiles, parce qu'il n'est pas tenu à la même représentation. Un petit nombre d'entre les créoles sont réduits, par le dérangement de leurs affaires, à livrer de pleins pouvoirs à des négocians qui, à cette condition, leur ont fait des avances. Ces espèces de procureurs mettent sur les habitations qu'on leur a comme abandonnées, des commis qu'ils vont inspecter de loin à loin. Qu'on juge de ce qu'il faut se promettre d'un être à deux visages qui a souvent, le même jour, des intérêts contraires à traiter; agent du commerce le matin, et représentant du colon le soir.

L'emploi du sucre s'est étendu de plus en plus chez toutes les nations, depuis deux siècles. Partout on l'a fait servir à la préparation des mets, à la confection des liqueurs, à la conservation des fruits; et des expériences répétées l'appellent à l'amélioration des vins et du pain. La médecine y trouve chaque jour de nouveaux secours, et contre le scorbut, et contre la fièvre, et contre la plupart des maladies. C'est l'aliment le plus convenable à l'enfance, le plus agréable à l'âge mûr, le plus salutaire à la vieillesse. Aussi le vertueux Anglais, mort en 1780, qui eut pour épitaphe ces mots si connus : *Ci-gît le docteur Fothergill, qui dépensa deux cent mille guinées*

pour le soulagement des malheureux, désirait-il passionnément que le sucre tombât à un prix assez modique, pour que le peuple en pût faire habituellement usage. Si ce vœu est jamais exaucé, on le devra aux découvertes de M. Dutrône, et aux découvertes des physiciens qui, après lui, perfectionneront la culture de la canne, et la manipulation de son produit.

Mais pour le succès, il faudrait que les efforts de leur génie fussent secondés par des animaux plus vifs, plus vigoureux, plus robustes que ceux qui se voient aux Antilles. Les quadrupèdes domestiques de l'Europe y arrivèrent avec les Espagnols; et ce fut des établissemens de cette nation que les peuples, devenus ses voisins, les tirèrent. A l'exception du cochon, tous dégénérèrent très-rapidement. Rien n'eût été plus sage que d'en demander à l'Afrique ou à l'Asie de plus propres au climat. Ou cette idée ne se présenta pas, ou elle n'eut aucune suite. On négligea même de faire venir des étalons qui, sortis de pays plus froids ou plus chauds, auraient amélioré nécessairement les races.

Les chevaux, les bœufs, les mulets, portés du continent, ne différèrent bientôt que peu du petit nombre de ceux qui étaient nés dans l'archipel. Leurs forces diminuèrent à vue d'œil, et après quelque temps, ils ne purent rendre qu'un faible service. Le vice du climat a sans doute quelque part à cette prompte dégradation; mais peut-être

le défaut d'un bon régime en est-il la cause principale. On ne leur donne que très-rarement du foin, du son, de l'avoine; ils sont au vert toute l'année. L'attention de diviser les savanes en plusieurs quartiers, pour les faire passer de l'un dans l'autre, leur est même refusée. Leur pâture se réduit à des herbages d'un suc aqueux qui ne sont ni nourrissans ni sains.

Comme le climat agit sur tous les êtres vivans, les Européens transplantés dans les îles de l'Amérique auraient dû, ce semble, y dégénérer comme les animaux qu'on y faisait passer; mais les hommes sont moins immédiatement soumis à la nature, et résistent à son influence, parce qu'ils sont de tous les êtres ceux qui ont le plus de moral. Les premiers colons, établis dans les Antilles, corrigèrent l'activité d'un nouveau ciel et d'un nouveau sol par les commodités qu'ils pouvaient tirer d'un commerce toujours ouvert avec leur ancienne patrie. Ils apprirent à se loger, à se nourrir de la manière la plus convenable à leur changement de situation. Ils retinrent des habitudes de leur éducation tout ce qui pouvait s'accorder avec les lois physiques de l'air qu'ils respiraient. Mais de toutes leurs coutumes primitives, la plus salutaire peut-être fut celle de mêler et de diviser les races. XXIX. Caractère des Européens établis dans l'archipel américain.

Toutes les nations, même les moins policées, ont proscrit l'union des sexes entre les enfans de la même famille, soit que l'expérience ou le pré-

jugé leur ait dicté cette loi, soit que le hasard y conduise naturellement. Des êtres élevés ensemble dès l'enfance, accoutumés à se voir sans cesse, contractent plutôt dans cette familiarité l'indifférence qui naît de l'habitude, que ce sentiment vif et impétueux de sympathie qui rapproche tout-à-coup deux êtres qui ne se sont jamais vus. Si dans la vie sauvage, la faim divise les familles, l'amour les aura sans doute réunies. L'histoire fabuleuse ou vraie de l'enlèvement des Sabines, montre que le mariage a été la première alliance des nations. Ainsi le sang se sera mêlé de proche en proche, ou par les rencontres fortuites d'une vie errante, ou par les conventions et les convenances des peuplades fixes. L'avantage physique de croiser les races entre les hommes comme entre les animaux, pour empêcher l'espèce de s'abâtardir, est le fruit d'une expérience tardive, postérieure à l'utilité reconnue d'unir les familles, pour cimenter la paix des sociétés. Les tyrans ont su de bonne heure jusqu'à quel point il leur convenait de séparer et de rapprocher leurs sujets entre eux, afin de les tenir dans la dépendance. Ils ont séparé les conditions par des préjugés, parce que cette ligne de division entre elles, était un lien de soumission envers le souverain qui les balançait et les contenait par leur haine et leur opposition mutuelles. Ils ont rapproché les familles dans chaque condition, parce que cette union étouffait un germe

éternel de dissension, contraire à tout esprit de société nationale. Ainsi le mélange des races et des familles par le mariage, s'est combiné sur les institutions politiques beaucoup plus encore que d'après les vues de la nature.

Mais quels que soient le principe physique et le but moral de cet usage, il fut observé par les Européens qui voulurent se perpétuer dans les îles. La plupart se marièrent ou dans leur patrie, avant de passer dans le Nouveau-Monde, ou avec des personnes qui y débarquaient. L'Européen alla épouser une créole, ou le créole alla épouser l'Européenne que le sort ou sa famille amenait en Amérique. De cette heureuse association s'est formé un caractère particulier, qui distingue dans les deux mondes l'homme né sous le ciel du nouveau, mais de parens issus de l'un et de l'autre.

Les créoles sont en général bien faits; à peine en voit-on un seul affligé des difformités ailleurs si communes. Ils ont tous dans les membres une souplesse extrême; soit qu'on doive l'attribuer à une constitution organique propre aux pays chauds, à l'usage de les élever sans les entraves du maillot, ou aux exercices qui leur sont familiers dès l'enfance. Cependant leur teint n'a jamais cet air de vie et de fraîcheur qui tient de plus près à la beauté que des traits réguliers. Leur santé ressemble pour la couleur à la convalescence; mais cette teinte livide, plus ou

moins foncée, est à peu près celle de nos peuples méridionaux.

Leur intrépidité s'est signalée à la guerre par une continuité d'actions brillantes : il n'y aurait pas de meilleurs soldats, s'ils étaient plus capables de discipline.

L'histoire ne leur reproche aucune de ces lâchetés, de ces trahisons, de ces bassesses qui souillent les annales de tous les peuples : à peine citerait-on un crime qu'ait commis un créole.

Tous les étrangers, sans exception, trouvent dans les îles une hospitalité prévenante et généreuse : cette utile vertu s'y pratique avec une ostentation qui prouve au moins l'honneur qu'on y attache. Ce penchant naturel à la bienfaisance exclut l'avarice. Les créoles sont faciles en affaires.

La dissimulation, les ruses, les soupçons, n'entrent jamais dans leur âme. Glorieux de leur franchise, l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes et leur extrême vivacité, écartent de leur commerce ces mystères et ces réserves qui étouffent la bonté du caractère, éteignent l'esprit social, et rétrécissent la sensibilité.

Une imagination ardente, qui ne peut souffrir aucune contrainte, les rend indépendans et inconstans dans leurs goûts; elle les entraîne au plaisir avec une impétuosité toujours nouvelle, à laquelle ils sacrifient et leur fortune et tout leur être.

Une pénétration singulière, une prompte facilité à saisir toutes les idées et à les rendre avec feu, la force de combiner, jointe au talent d'observer, un mélange heureux de l'esprit et du caractère, qui rendent l'homme capable des plus grandes choses, leur fera tout oser, quand l'oppression les y aura forcés.

L'air dévorant et salin des Antilles prive les femmes de ce coloris animé qui fait l'éclat de leur sexe; mais elles ont une blancheur tendre, qui laisse aux yeux tout leur pouvoir d'agir, de porter dans les âmes ces traits profonds dont rien ne peut défendre. Extrêmement sobres, tandis que les hommes consomment en proportion des chaleurs qui les épuisent, elles n'aiment que l'usage du chocolat, du café, de ces liqueurs spiritueuses qui redonnent aux organes le ton et la vigueur que le climat énerve.

Elles sont très-fécondes, et souvent mères de dix ou douze enfans. Cette propagation vient de l'amour qui les attache fortement au mari qu'elles possèdent, mais qui les rejette promptement vers un autre, dès que la mort a rompu les nœuds d'un premier ou d'un second hymen.

Jalouses jusqu'à la fureur, elles sont rarement infidèles. L'indolence qui leur fait négliger les moyens de plaire, le goût des hommes pour les négresses, une manière de vivre isolée ou publique, qui éloigne les occasions et les dangers

de la galanterie; ces raisons peuvent être rangées parmi les soutiens de leur vertu.

L'espèce de solitude où elles sont dans leurs habitations, leur donne une timidité qui les embarrasse dans le commerce du monde. Elles contractent de bonne heure un défaut d'émulation et de volonté, qui les empêche de cultiver les talens agréables de l'éducation : on ne leur voit du goût que pour la danse, et elles le conservent jusque dans l'âge le plus avancé.

Naturellement compatissantes, elles cessent de l'être, on ne sait pourquoi, envers les esclaves des deux sexes attachés à leur service personnel. Plus inexorables que les hommes mêmes, elles ordonnent, sans répugnance, des châtimens dont la vue seule pourrait leur servir de leçon et de punition.

C'est de l'esclavage des noirs que les créoles tiennent vraisemblablement un caractère qui les fait paraître bizarres, fantasques, et d'une société peu goûtée en Europe. Dès leur plus tendre enfance, ils voient autour d'eux des hommes grands et robustes, destinés à deviner, à prévenir leur volonté. Ce premier coup-d'œil doit leur donner d'eux-mêmes l'opinion la plus extravagante. Rarement exposés à trouver de la résistance dans leurs fantaisies mêmes injustes, ils prennent un esprit de présomption, de tyrannie et de mépris pour une grande portion du genre humain. Rien n'est plus insolent que l'homme qui vit presque

toujours avec ses inférieurs : mais quand ces inférieurs sont des esclaves, accoutumés à servir des enfans, à craindre jusqu'à des cris qui doivent leur attirer des châtimens, que peuvent devenir des maîtres qui n'ont jamais obéi, des méchans qui n'ont jamais été punis, des fous qui mettent des hommes à la chaîne ?

Une idolâtrie si cruellement indulgente, donne aux Américains un orgueil qu'on doit haïr en Europe, où plus d'égalité entre les hommes, leur apprend à se respecter davantage. Elevés sans connaître la peine ni le travail, ils ne savent ni surmonter un obstacle, ni supporter une contradiction. La nature leur a tout donné, et la fortune ne leur a rien refusé. Semblables à la plupart des rois, ce sont des êtres malheureux, pour n'avoir jamais éprouvé d'adversité. Sans le climat, qui les porte violemment à l'amour, ils ne goûteraient aucun vrai plaisir de l'âme ; encore n'ont-ils guère le bonheur de concevoir de ces passions qui, traversées par les obstacles et par les refus, se nourrissent de larmes et vivent de vertus. Sans les lois de l'Europe qui les gouvernent par leurs besoins, et répriment ou gênent leur excessive indépendance, ils tomberaient dans une mollesse qui les rendrait tôt ou tard les victimes de leur propre tyrannie, ou dans une anarchie qui bouleverserait tous les fondemens de leur société.

Mais s'ils cessaient d'avoir un jour des nègres

pour esclaves, et des rois éloignés pour maîtres, ce serait peut-être le peuple le plus étonnant qu'on eût vu briller sur la terre. L'esprit de liberté qu'ils puiseraient au berceau, les lumières et les talens qu'ils hériteraient de l'Europe, l'activité que leur donneraient de nombreux ennemis à repousser, de grandes populations à former, un riche commerce à fonder sur une immense culture, des états à créer, des maximes, des lois et des mœurs à établir sur la base éternelle de la raison; tous ces ressorts feraient peut-être, d'une race équivoque et mélangée, la nation la plus florissante que la philosophie et l'humanité puissent désirer pour le bonheur de la terre.

S'il arrive quelque heureuse révolution sur le globe, ce sera par l'Amérique. Après avoir été dévasté, ce monde nouveau doit fleurir à son tour, et peut-être commander à l'ancien; il sera l'asile de nos peuples foulés par la politique, ou chassés par la guerre : les habitans sauvages s'y policeront, et les étrangers opprimés y deviendront libres; mais il faut que ce changement soit préparé par des fermentations, des secousses, des malheurs même, et qu'une éducation laborieuse et pénible dispose les esprits à souffrir et à agir.

Jeunes créoles, venez-vous exercer en Europe, y pratiquer ce que nous enseignons, y recueillir dans les restes précieux de nos antiques mœurs,

cette vigueur que nous avons perdue, y étudier notre faiblesse, et puiser dans nos folies mêmes, ces leçons de sagesse qui font éclore les grands événemens. Laissez dans l'autre hémisphère vos nègres, dont la condition afflige nos regards, et dont le sang peut-être se mêle à tous les levains qui altèrent, corrompent et détruisent notre population; fuyez une éducation de tyrannie et de mollesse que vous donne l'habitude de vivre avec des esclaves, dont l'abrutissement ne vous inspire aucun des sentimens de grandeur et de vertu qui font naître les peuples célèbres. L'Amérique a versé toutes les sources de la corruption sur l'Europe. Pour achever sa vengeance, il faut qu'elle en tire tous les instrumens de sa prospérité. Détruite par nos crimes, elle doit renaître par nos vices.

En attendant la révolution, on dira, on répétera sans cesse en Europe que les colonies qui existent dans l'archipel américain ont été fondées par leurs métropoles et pour leurs métropoles. Pour que cette prétention eût quelque solidité, il faudrait que ces métropoles eussent dit à leurs sujets : Voilà des vaisseaux, voilà des vivres, voilà des instrumens d'agricultuue; des mers inconnues vous conduiront à des contrées qui nous appartiennent; ces plages lointaines, arrosées de vos sueurs, seront pour vous une source de fortune, et augmenteront nos prospérités; vous travaillerez, et nous vous couvrirons de nos ar-

mes. Personne n'ignore que ces choses ne se passèrent pas ainsi.

Des aventuriers anglais et français, poussés dans le Nouveau-Monde par leur inquiétude, par leurs besoins, par leur avarice, ou par le désir de se faire un nom, occupèrent les Antilles sans ordre, sans invitation, sans secours de leurs souverains. L'indifférence même de ces monarques fut poussée à tel point, qu'ils n'intervinrent en aucune manière dans le partage qui fut fait du territoire envahi.

Les conquérans, réunis par leur volonté ou leurs intérets sur un nouveau sol, devenaient seuls arbitres de leur destinée. Jusqu'alors, membres d'une ou de plusieurs corporations politiques, ils étaient affranchis de leurs premiers liens par leur établissement sur une contrée libre. Le pacte social n'avait été souscrit que pour les hommes qui habitaient la terre où cette société existait; ils n'habitaient plus cette terre : il avait pour but d'en protéger les habitans; ils n'avaient plus besoin de cette protection : il soutenait les dépenses publiques par des contributions levées sur les terres du pays; ils n'avaient pas emporté ces terres. La qualité de citoyen exige l'habitation, et elle était devenue impossible par leur émigration et leur affiliation à une autre société.

Mais des états indépendans de droit se voient bientôt réduits à sacrifier une partie de leur indépendance, s'ils n'ont en eux-mêmes tout ce

qu'exige leur conservation. Les colonies établies dans l'archipel américain ne tardèrent pas à comprendre qu'elles manqueraient toujours des forces nécessaires pour se garantir du pillage ou de l'invasion. Un besoin absolu de protection les décida à confier le soin de leur défense à leur patrie originaire ; et pour la dédommager des dépenses qu'entraînerait cette obligation, elles s'engagèrent à lui livrer toutes leurs productions, à recevoir d'elle tous leurs besoins.

Cette convention formelle ou tacite a été infiniment utile aux nations de l'Europe dont les sujets ont formé des établissemens aux Antilles : elles ont trouvé pour leurs arts et pour leurs cultures un débouché qui aurait manqué, ou qui aurait été moins avantageux. Avec le seul produit de leurs ateliers et de leurs campagnes, elles sont parvenues à s'approprier toutes les denrées coloniales. Ce qu'elles n'en ont pas consommé, elles l'ont versé dans les marchés étrangers qui, en échange, ont livré et leur or et leurs richesses territoriales.

Des écrivains dont on ne peut soupçonner les intentions, s'élèvent depuis quelque temps avec chaleur contre les lois prohibitives qui excluent des Antilles tous les navigateurs, excepté ceux des puissances dont elles dependent. Remontez, disent-ils, aux pactes primitifs du commerce, et découvrez-y, si vous le pouvez, une seule communication interdite d'un pays à l'autre. Les

combinaisons sociales étaient alors aussi simples que justes; un intérêt mal entendu a tout gâté depuis. Il faut enfin abdiquer pour toujours les erreurs d'une inhumaine politique, et ressaisir les antiques maximes qui liaient les nations entre elles.

Ne nous refusons pas à la consolation d'espérer que ce système d'une bienveillance universelle pourra s'établir un jour ; mais combien nous sommes éloignés d'une époque si heureuse! Une grande révolution s'opère dans le commerce. Les gouvernemens cherchent généralement à substituer leur propre industrie à l'industrie étrangère. Déjà la France et l'Angleterre, dont les étoffes étaient autrefois si recherchées, voient repousser les plus beaux, les meilleurs ouvrages sortis de leurs ateliers. Peut-on se flatter que ces deux peuples, qui sont aussi les principaux cultivateurs de l'archipel américain, en ouvriront les ports à ceux qui les réduisent pour ainsi dire à fermer leurs boutiques? Loin de se relâcher sur les rigueurs du monopole, n'en augmenteront-ils pas la sévérité, et ne seront-ils pas imités par celles des nations qui partagent avec eux cette riche partie de l'autre hémisphère?

XXX. Avantages des nations qui possèdent les îles de l'Amérique.

Quoique malsaine, et dévorant le tiers ou le quart des Européens qui s'y établissent, cette région a été une source de population pour les états qui y ont jeté des colonies. A mesure qu'elles y ont poussé la culture, elles ont eu plus de

moyens de dépenser. Ces facultés nouvelles ont ouvert à la patrie principale des débouchés qui lui étaient inconnus. La masse des exportations ne pouvait augmenter sans une augmentation de travail. Avec les travaux, se sont multipliés les hommes, comme ils se multiplieront partout où ils trouveront plus de moyens pour subsister.

Ils ont été aussi plus heureux par ce qu'ont pu varier et pu étendre leurs commodités. Ils ont tiré de l'archipel des productions agreables, dont la consommation a ajouté à leurs jouissances ; ils en ont tiré qui, échangées contre les denrées de leurs voisins, les ont fait entrer en partage des douceurs de tous les climats. De cette manière, les empires que le hasard, le bonheur des circonstances, ou des vues bien combinées avaient rendus propriétaires de quelques-unes des Antilles, sont devenus le séjour des arts et de tous les agrémens qui sont une suite naturelle et nécessaire d'une grande abondance.

La force publique a été également accrue par les îles du Nouveau-Monde, et voici comment. L'or et l'argent qui forment la circulation générale de l'Europe, viennent du Mexique, du Pérou et du Brésil ; ils n'appartiennent pas réellement aux Espagnols et aux Portugais, mais aux peuples qui donnent leurs marchandises en échange de ces métaux. Ces peuples ont entre eux des comptes qui, en dernier résultat, vont se solder à Lisbonne et à Cadix, qu'on peut regarder

comme des caisses communes et universelles. C'est là qu'on doit juger de l'accroissement ou de la décadence du commerce des nations. Celle qui est en équilibre de vente et d'achat avec les autres, retire son intérêt entier; celle qui a acheté plus qu'elle n'a vendu, retire moins que son intérêt, parce qu'elle en a cédé une partie pour s'acquitter avec la nation dont elle était débitrice. Celle qui a plus vendu aux autres nations qu'elle n'a acheté d'elles, ne retire pas seulement ce qui lui est dû par l'Espagne et le Portugal, mais encore ce que lui doivent les autres nations avec lesquelles elle a fait des échanges. Ce dernier avantage est spécialement réservé aux états possesseurs des meilleures des Antilles; ils voient grossir annuellement leur numéraire par la vente des riches productions qui leur viennent de ces fertiles contrées; et cette accumulation de trésors leur assure une prépondérance décidée dans le système politique. Mais dans quelles proportions les diverses nations ont-elles vu augmenter leur puissance par les possessions des îles de l'autre hémisphère? c'est ce qu'on développera dans les livres suivans.

LIVRE DOUZIÈME.

ÉTABLISSEMENS DES ESPAGNOLS, DES HOLLANDAIS ET DES DANOIS DANS LES ÎLES DE L'AMÉRIQUE.

J'ALLAIS dire que l'Espagne a la gloire d'avoir découvert le grand archipel de l'Amérique, et d'y avoir formé les premiers établissemens, lorsque j'ai été arrêté par la pensée que la découverte n'en pouvait être glorieuse aux Espagnols, si elle n'avait pas été avantageuse aux Antilles.

I. Définition de la vraie gloire.

La gloire est un sentiment qui nous élève à nos propres yeux, et qui accroît notre considération aux yeux des hommes éclairés. Son idée est indivisiblement liée avec celles d'une grande difficulté vaincue, d'une grande utilité subséquente au succès, et d'une égale augmentation de bonheur pour l'univers ou pour la patrie. Quelque génie que je reconnaisse dans l'invention d'une arme meurtrière, j'exciterais une juste indignation si je disais que tel homme ou telle nation eut la gloire de l'avoir inventée. La gloire, du moins selon les idées que je m'en suis formées, n'est pas la récompense du plus grand succès dans les sciences. Inventez un nouveau calcul, composez un poëme sublime, ayez surpassé Cicéron ou Démosthène en éloquence,

Thucydide ou Tacite dans l'histoire ; je vous accorderai la célébrité, mais non la gloire : on ne l'obtient pas davantage de l'excellence du talent dans les arts. Je suppose que vous avez tiré d'un bloc de marbre, ou le Gladiateur, ou l'Apollon du Belvedère; que la Transfiguration soit sortie de votre pinceau, ou que vos chants simples, expressifs et mélodieux vous aient placé sur la ligne de Pergolese, vous jouirez d'une grande réputation, mais non de la gloire. Je dis plus : Égalez Vauban dans l'art de fortifier les places, Turenne ou Condé dans l'art de commander les armées ; gagnez des batailles, conquérez des provinces : toutes ces actions seront belles sans doute, et votre nom passera à la postérité la plus reculée ; mais c'est à d'autres qualités que la gloire est réservée. On n'a pas la gloire pour avoir ajouté à celle de sa nation : on est l'honneur de son corps, sans être la gloire de son pays. Un particulier peut souvent aspirer à la réputation, à la renommée, à l'immortalité ; il n'y a que des circonstances rares, une heureuse étoile qui puissent le conduire à la gloire.

La gloire appartient à Dieu dans le ciel ; sur la terre, c'est le lot de la vertu et non du génie ; de la vertu utile, grande, bienfaisante, éclatante, héroïque ; c'est le lot d'un monarque qui s'est occupé pendant un règne orageux du bonheur de ses sujets, et qui s'en est occupé avec succès; c'est le lot d'un sujet qui aurait sacrifié sa vie au

salut de ses concitoyens ; c'est le lot d'un peuple qui aura mieux aimé mourir libre que de vivre esclave ; c'est le lot, non d'un César ou d'un Pompée, mais celui d'un Régulus ou d'un Caton; c'est le lot d'un Henri IV.

Grâces à l'esprit d'humanité que la philosophie a inspiré à tous les peuples sensés, les conquérans, tant anciens que modernes, sont tombés dans la classe des hommes les plus abhorrés ; et je ne doute pas que l'avenir, qui jugera avec impartialité des découvertes que nous avons faites dans le Nouveau-Monde, ne rabaisse nos barbares navigateurs encore au-dessous d'eux. En effet, est-ce l'amour du genre humain ou la cupidité qui les a conduits ? Et une entreprise, fût-elle bonne en elle-même, pourrait-elle être louable, lorsque le motif en est vicieux ?

L'île que les Espagnols trouvèrent d'abord en arrivant en Amérique, se nomme la Trinité. Elle est placée à l'embouchure de l'Orénoque ; sa forme est presque carrée. Montueuse et très-montueuse dans sa circonférence, elle est creuse dans son intérieur.

II. Idée qu'il faut se former de l'île de la Trinité.

Colomb découvrit la Trinité en 1498, y aborda peut-être, mais n'y forma point d'établissement. Ce ne fut qu'en 1535, que la cour de Madrid la fit occuper. C'est de là que ses sujets s'élançaient dans le continent voisin, pour y chercher ce fameux El-Daurado, qui, pendant un siècle ou deux, agita si follement les esprits ardens de l'un

et l'autre hémisphère. Dès que les Espagnols eurent été désabusés de cette chimère, ils se dégoûtèrent d'une colonie qui ne leur offrait aucun des riches métaux qui concentraient leurs affections : il n'y resta que quelques misérables, qui se réunirent dans les bourgades du port d'Espagne et de Saint-Joseph, l'une située à l'embouchure du Corang, et l'autre à quelques lieues plus haut sur le même fleuve.

Leur première vie fut tout-à-fait sauvage ; elle s'améliora un peu, lorsqu'on eut commencé à cultiver le cacao : sa perfection le faisait préférer à celui de Caraque même. Pour s'en assurer, les navigateurs le payaient d'avance. Les arbres qui le portaient périrent tous en 1727. Les moines attribuèrent ce désastre au refus que faisaient les colons de payer la dîme ; ceux que la superstition n'aveuglait pas, en accusèrent les vents du nord, qui trop souvent avaient porté ailleurs le même genre de calamité. Des hommes qui n'auraient pas été entièrement abrutis, auraient renouvelé leurs plantations, ou substitué à la denrée qui leur avait procuré quelques jouissances, une production équivalente ou plus utile. Il n'en fut pas ainsi : le découragement fut général ; ces vils colons retombèrent tous, sans exception, dans leur stupeur et leur pauvreté originaires.

Cette inaction et cette misère avaient fait oublier la Trinité, lorsqu'un de ces aventuriers qui cherchent partout des ressources, ou qui ont la

manie de jouer un rôle, avertit en 1777 le ministère espagnol, qu'il laissait en friche une île vaste, fertile, salubre, que des cultivateurs étrangers se croiraient trop heureux d'avoir la liberté de féconder. L'ouverture fut accueillie, et le gouverneur de Caraque reçut l'ordre d'y offrir gratuitement des terres aux habitans des colonies voisines qui voudraient en accepter. Aussitôt un petit nombre de Français insolvables, à la Grenade et à Saint-Vincent, se transportèrent sur ce sol vierge, avec ceux de leurs esclaves qu'ils purent soustraire à la vigilance de leurs créanciers. La guerre sanglante qui, à cette époque, embrasa toutes les mers du globe, arrêta l'émigration.

Une cédule royale du 24 novembre 1783, remplie des plus magnifiques promesses, attira de nouveau l'attention sur la Trinité. Un assez grand nombre de planteurs, obérés ou pauvres, s'y réfugièrent avec le peu de moyens d'exploitation qu'ils pouvaient avoir. Ceux auxquels il restait des ressources, ceux qui avaient une possession suffisante pour les faire subsister honnêtement, ceux qui n'étaient pas réduits à la nécessité de s'expatrier, s'y rendirent pour juger par eux-mêmes si ce qui leur était offert était préférable à ce qu'on les invitait à quitter. Cet examen fait avec soin, ne fut pas favorable à l'île.

Sa partie septentrionale, longue de vingt-deux lieues, est hérissée de hautes montagnes suivies

par d'autres montagnes aussi élevées, et seulement séparées par des vallons étroits, plus ou moins profonds, où le soleil ne pénètre jamais. Cette côte est partout inaccessible, et n'offre pas un pouce de terre où il soit possible d'établir quelques cultures. Celle de l'est présente bien quelques anses où des bateaux peuvent aborder trois mois de l'année; mais le sol y est généralement sablonneux, et trop souvent tout-à-fait aride. A l'ouest se voient trente lieues de rivage, dont six ou sept au plus peuvent être mises en valeur. Il n'y a que la bande du sud, à laquelle on donne vingt-cinq lieues, qui laisse entrevoir une vraie fécondité : encore un tiers de ses bords ne permet-il d'espérer que des pâturages.

L'intérieur du pays ne vaut pas mieux que sa circonférence. Tout porte à penser que l'île, séparée du continent par quelque grand accident de la nature, eut originairement des gouffres qui ont été successivement comblés par des matières que dans ses débordemens périodiques y a jetées l'Orénoque, regardé avec raison comme le fleuve le plus impétueux du Nouveau-Monde. De-là vient sans doute qu'on n'y voit pas un seul caillou, qu'un limon épais les couvre généralement, que les petits lacs y sont très-multipliés, que des monticules de sable en rompent seuls l'uniformité, que des pieux enfoncés à vingt et trente pieds ne trouvent point de résistance, que les nombreux ruisseaux qui y naissent se perdent

bientôt, que les terres n'y ont aucune analogie avec celles des montagnes qui les dominent, qu'il n'y croît pas un seul des grands végetaux qui couvrent le reste de la colonie.

Ce ne sont pas là tous les obstacles qu'oppose la Trinité aux grandes cultures. Le climat n'y est pas partout egalement sain; les eaux y sont généralement basses et saumâtres. Le transport des denrees, des lieux où elles pourraient prospérer, jusqu'aux embarcadaires, est dispendieux et difficile. Ce n'est qu'après avoir long-temps lutté contre les vents et les courans que les navires d'Europe ou d'Amérique peuvent aborder. Il est rare que le cabotage ne soit pas long ou dangereux. Enfin le voisinage du continent doit inviter les esclaves à la désertion.

Ces considérations étaient bien propres à dégoûter de la Trinité ceux que l'impérieuse loi de la nécessité n'y poussait pas. Cependant ils en furent encore plus écartés par les causes morales que par les causes physiques.

A l'époque où les Espagnols découvrirent l'Amérique, le globe était couvert de ténèbres; il n'etait pas possible que ces conquerans portassent dans le nouvel hémisphère une lumière qui ne se trouvait pas dans l'ancien. Aussi les relations qu'ils établirent entre leur patrie originaire et les régions qu'ils soumettaient eurent-elles toutes une base destructive de tout bien. Une suite d'expériences plus funestes les unes que les autres

n'a jamais amené des changemens utiles dans leurs institutions primitives. Le pays asservi continue à gémir sous le double joug de la superstition et du despotisme.

Cet ordre de choses devait éloigner de la colonie ceux qui étaient en état de la féconder : on le fit comprendre à la cour de Madrid. Elle se détermina à s'écarter en quelques points de ses vieilles maximes ; mais ces modifications à des lois barbares, parurent insuffisantes aux hommes éclairés. Ces petites facilités même paraissaient accordées avec une répugnance si marquée, qu'il était aisé de voir qu'elles n'auraient que peu de durée.

Aussi la Trinité ne conserva-t-elle dans son sein que des malfaiteurs dignes des plus grands supplices, des débiteurs infidèles aux engagemens qu'ils avaient contractés, des aventuriers courant d'un pôle à l'autre après une fortune qu'ils ne pouvaient jamais saisir, des contrebandiers qui se flattaient d'ouvrir un commerce interlope avec le continent voisin, des hommes toujours avides de nouveautés, et mécontens de leur situation quelle qu'elle puisse être.

Ces colons, tous ou presque tous étrangers à l'Espagne, essayèrent, à l'ouest de l'île, les moyens de culture qu'ils avaient la plupart volés au pays de leur origine. Les expériences n'y furent pas heureuses ; il fallut bientôt aller défricher un autre sol, pour changer encore peu après de

place. Le sucre n'eut aucun succès; celui du cacao, du café, de l'indigo fut médiocre : on ne vit réussir parfaitement que le coton; il fut abondant et beau. Les anciens et les nouveaux Anglais se le sont opiniâtrément disputé, et tout porte à penser que cette production sera la principale ressource de la colonie.

Les hommes crédules ou trompeurs qui avaient enivré la cour de Madrid de leurs espérances ou de leurs mensonges, l'avaient assurée qu'à une époque très-prochaine, la Trinité lui enverrait annuellement pour quatre-vingts ou cent millions de denrées. En lui faisant adopter ce beau rêve, ils lui avaient persuadé qu'il convenait à ses intérêts de placer dans cet établissement les forces navales destinées à la protection de ses immenses domaines du Nouveau-Monde. On va voir sur quels fondemens était appuyée cette politique.

Jusqu'ici, dirent ces innovateurs, les escadres espagnoles ont été placées à la Havanne ou sous le vent de l'archipel américain; pour qu'on leur voie dignement remplir leur destination, c'est au vent qu'elles doivent être, et par conséquent à la Trinité. La nature seule y a formé un port tel qu'on pouvait le désirer, un port parfaitement disposé pour recevoir les bassins, les chantiers, les arsenaux, les carénages, les magasins, les casernes convenables à un grand établissement; un port susceptible des fortifications nécessaires pour mettre tant d'importans objets en sûreté.

Les vallées de la côte des Parrias offrent une grande abondance de bois de construction et de mâtures, dont l'extraction n'est ni difficile ni dispendieuse. L'île elle-même possède deux lacs de bitume liquide, et un lit énorme de bitume sec qui, pour le calfatage, vaut autant ou mieux que le goudron. Par l'Orénoque et par les rivières du Tigre et du Guarapiche, arriveraient du continent, aux troupes et aux équipages, des vivres frais, infiniment plus sains que les salaisons dont on est forcé ailleurs de les nourrir. Si la colonie était attaquée, elle serait secourue par les forces de la Terre-Ferme, qui n'auraient qu'un détroit de quatorze ou quinze lieues à traverser. Les deux canaux, de trois ou quatre lieues seulement de large, qui conduisent dans le golfe, peuvent être mis dans un état de defense respectable. Les flottes entrées par le canal du Soldat, où il est impossible de les intercepter, sortiraient, lorsqu'il serait temps d'agir, par les bouches du Dragon, pour protéger les possessions nationales jusqu'à Bahama, et menacer celles de leurs ennemis. Leur croisière ne serait plus bornée à trois mois; elle pourrait sans inconvénient en durer huit ou neuf. Ce nouvel ordre de choses n'assurerait pas seulement à l'Espagne l'empire des mers du nord de l'Amérique, mais encore celui de ses mers méridionales.

Tout n'est pas faux dans cet exposé ; mais il a été dissimulé à la cour de Madrid quelques véri-

tés qu'il lui était important de connaître. On ne lui a pas dit que la rade célébrée avec tant d'emphase, était un cloaque infect, rempli de vapeurs pestilentielles, et adossé à des montagnes qui empêchent la circulation de l'air. On ne lui a pas dit que la citadelle qu'il s'agissait de construire serait dominée de tous les côtés. On ne lui à pas dit que les eaux bourbeuses du golfe nourrissaient d'innombrables vers qui détruisaient très-rapidement les navires qui, dans les autres parages du Nouveau-Monde, avaient résisté à ce fléau trop destructeur. On ne lui a pas dit que la plus grande des quatre bouches des Dragons ne pouvait être défendue par des batteries élevées sur le rivage. On ne lui a pas dit qu'une flotte stationnée à la Grenade, verrait les mouvemens de ses escadres, et les attaquerait à leur débarquement avec avantage. En voilà assez, et trop peut-être sur la Trinité; il est temps de passer à Cubagua.

Ce rocher, situé au dixième degré, à quatre lieues du continent, fut découvert et méprisé par Colomb, en 1498. Dix ans après, avertis qu'il renfermait de grands trésors, les Espagnols de Saint-Domingue s'y portèrent en foule, et lui donnèrent le nom qui lui convenait, d'Ile-aux-Perles.

III. De Cubagua et de ses perles.

La perle est un corps dur, luisant, plus ou moins blanc, d'une forme communément arrondie, et que l'on trouve dans quelques coquillages,

mais plus ordinairement dans celui qui est connu sous le nom de nacre de perles. Cette riche production de la nature est le plus souvent attachée aux parois internes de la coquille, mais elle est plus parfaite dans l'animal même qui l'habite.

Les anciens s'égarèrent sur l'origine de la perle, ainsi que sur beaucoup d'autres phénomènes, que nous avons mieux observés, mieux connus et plus heureusement expliqués. Ne les en méprisons pas davantage et n'en soyons pas plus vains: leurs erreurs montrent quelquefois de la sagacité, et ne nous ont pas été tout-à-fait inutiles; elles ont été les premiers pas de la science, qu'il était réservé au temps, aux efforts des hommes de génie, et à des hasards heureux de perfectionner. On a tenté de déchirer le voile de la nature avant que de le lever.

Les Grecs et les Romains disaient que le coquillage s'élevait tous les matins sur la surface des eaux, et recevait la rosée qui s'y changeait en perle. Cette idée agréable a eu le sort de tant d'autres fables, lorsque l'esprit d'observation a fait connaître que le coquillage restait toujours au fond de la mer ou attaché aux rochers où il s'était formé, et que la saine physique a démontré qu'il était impossible que ce fût autrement.

On a imaginé depuis que les perles devaient être les œufs ou le frai des animaux renfermés dans la coquille. Cette opinion est tombée, lorsqu'on a été pleinement instruit que les perles se

trouvaient dans toutes les parties de l'animal ; lorsqu'après les recherches les plus suivies, l'anatomie n'a pu découvrir des organes propres à la reproduction dans cet animal, qui semble augmenter d'un individu la classe des hermaphrodites.

Enfin, après bien des systèmes légèrement conçus et successivement abandonnés, on a soupçonné que les perles étaient la suite d'un désordre dans l'animal ; qu'elles étaient formées par une liqueur extravasée de quelques vaisseaux, et retenue entre les membranes ou écoulée le long de l'écaille. Cette conjecture a acquis plus de force aux yeux des bons observateurs, à mesure qu'on s'est assuré que toutes les perles ne renfermaient pas cette richesse, que celles qui la possédaient avaient un plus mauvais goût que les autres, et que les côtes où se faisait cette riche pêche étaient généralement malsaines.

On méprise partout les perles noires, celles qui tirent sur le noir, ou qui ont la couleur de plomb. En Arabie et dans quelques autres contrées de l'Orient, on fait cas des jaunes; mais les blanches sont préférées par l'Europe et par la plus grande partie du globe : on regrette seulement qu'elles commencent à jaunir après un demi-siècle.

Quoiqu'on eût découvert des perles dans les mers des Indes orientales et dans celles de l'Amérique, leur prix se soutint assez, pour qu'on

cherchât à les contrefaire. L'imitation fut d'abord grossière ; c'était du verre couvert de mercure. Les essais se sont multipliés ; et avec le temps on est parvenu à copier assez bien la nature, pour qu'il fût facile de s'y méprendre. Les perles artificielles, faites aujourd'hui avec de la cire et de la colle de poisson, ont sur les autres quelques avantages. Elles sont à bon marché ; et on leur donne le volume, la forme qui conviennent le mieux aux femmes qui veulent les faire servir à leur parure.

Cette invention était ignorée lorsque les Espagnols s'établirent à Cubagua. Ils arrivèrent avec quelques sauvages des Lucayes qui ne s'étaient pas trouvés propres au travail des mines, mais qui avaient une grande facilité à demeurer longtemps sous l'eau. Ce talent valut à leurs oppresseurs une grande quantité de perles. La pêche en était si abondante, qu'au rapport d'Herrera, malgré toutes les fraudes qu'on se permettait, le gain du gouvernement s'élevait annuellement à quinze mille ducats. On ne les gâta pas, comme avaient fait jusqu'alors les Américains, qui ne connaissaient que le moyen du feu pour ouvrir la coquille qui les renfermait. Elles furent conservées dans toute leur beauté, et trouvèrent un débit avantageux ; mais ce fut le succès d'un moment. Le banc de perles fut bientôt épuisé ; et la colonie fut transférée, en 1524, à la Marguerite.

Dix-sept ans auparavant, un petit nombre de

vagabonds, sortis de Saint-Domingue, avaient débarqué dans cette île. Accueillis favorablement, ils avaient renvoyé les deux navires sur lesquels ils étaient arrivés, et avaient demandé des compagnons. Mais, soit qu'on ne leur eût prodigué que de feintes caresses, ou que leur conduite eût changé les dispositions, les Indiens les surprirent et les taillèrent tous en pièces. Occupé de plus grands intérêts, le gouvernement perdit de vue la Marguerite, et ne s'en ressouvint que pour lui demander les trésors que Cubagua ne fournissait plus. Ils s'y trouvèrent moins multipliés que dans la première source, et en disparurent plus vite encore. Cependant cette possession de quarante lieues de circonférence, dont le sol est fertile, et qui n'a d'autre inconvénient que d'être privée d'eaux courantes, ne fut pas abandonnée; il y fut même construit un petit fort destiné à couvrir la bourgade de Mon-Padre.

IV. Notions sur la Marguerite.

Quoique la colonie n'ait jamais éprouvé de malheurs, que celui d'avoir été pillée en 1626 par les Hollandais, elle n'a été d'aucune utilité pour sa métropole. Elle n'est habitée que par quinze ou seize cents Espagnols qui y ont formé, avec des femmes originaires du pays, une génération d'hommes qui, réunissant l'inertie des peuples sauvages aux vices des peuples policés, sont paresseux, fripons et superstitieux. Ils vivent d'un peu de maïs, de leur pêche, et de bananes que la nature, comme pour favoriser leur indolence,

y fait croître plus grosses et meilleures que dans le reste de l'archipel. Ils élèvent des bestiaux maigres et de peu de goût qu'ils vont échanger en fraude dans les colonies françaises contre des camelots, des voiles noirs, des toiles, des bas de soie, des chapeaux blancs, et des quincailleries. Cette navigation se fait avec des chaloupes non pontées.

Les troupeaux domestiques ont peuplé les bois de l'île, de bêtes à cornes qui sont devenues sauvages. On les tue à coups de fusil : leur chair est coupée en aiguillettes de trois pouces de large, d'un pouce d'épaisseur, qu'on fait sécher, après avoir fondu la graisse, de manière à les conserver trois ou quatre mois. Le cent pesant de cette viande, qu'on nomme tassajo, se vend environ 20 liv. dans les établissemens français.

V. Conquête de Porto-Rico par les Espagnols.

Quoique l'île de Porto-Rico eût été découverte et reconnue en 1493 par Colomb, elle n'attira l'attention des Espagnols qu'en 1509; et ce fut l'appât de l'or qui les y fit passer de Saint-Domingue, sous les ordres de Ponce de Léon. Cette nouvelle conquête devait leur coûter.

Personne n'ignore que l'usage des armes empoisonnées remonte aux siècles les plus reculés ; il précéda, dans la plupart des contrées, l'invention du fer. Lorsque les dards armés de pierres, d'os, d'arêtes, se trouvèrent des armes trop faibles pour repousser les bêtes féroces, on eut recours à un suc mortel. Ce poison, imaginé d'a-

bord pour la chasse, servit depuis aux guerres des peuples, ou conquérans, ou sauvages. L'ambition et la vengeance ne connaissent des bornes dans leurs excès, qu'après avoir noyé, durant des siècles, des nations entières dans des fleuves de sang. Quand on a reconnu que ce sang ne produit rien, ou qu'à mesure qu'il grossit dans son cours, il dépeuple les terres, et ne laisse que des déserts sans vie et sans culture, alors on convient de modérer un peu la soif de le répandre : on établit ce qu'on appelle le droit de la guerre, c'est-à-dire, l'injustice dans l'injustice, ou l'intérêt des rois dans le massacre des peuples. On ne les égorge pas tous à la fois; on se réserve quelques têtes de ce bétail pour repeupler le troupeau de victimes nouvelles. Ce droit de la guerre ou des gens, fait qu'on proscrit certains abus dans l'usage de tuer. Quand on a des armes à feu, l'on défend des armes empoisonnées; et quand les boulets de canon suffisent, on interdit les balles mâchées. Race indigne du ciel et de la terre, être destructeur et tyrannique, homme ou démon, ne cesseras-tu point de tourmenter ce globe où tu vis un moment? Ne finiras-tu la guerre qu'avec l'anéantissement de ton espèce? Eh bien! si tu veux le hâter, va donc chercher les poisons du Nouveau-Monde.

De toutes les régions fertiles en plantes venimeuses, aucune ne le fut autant que l'Amérique méridionale : elle devait cette fécondité malheu-

reusé à son territoire généralement fétide, comme s'il s'épurait du limon d'un déluge.

C'étaient des lianes, fort multipliées dans les lieux humides et marécageux, qui fournissaient au continent le poison qui était d'un usage universel. On les coupait en morceaux qu'on faisait bouillir dans l'eau, jusqu'à ce que la décoction eût acquis la consistance d'un sirop : alors on y plongeait des flèches qui s'imprégnaient d'un suc mortel. Pendant plusieurs siècles, ce fut avec ces armes que les sauvages se firent généralement la guerre. Dans la suite, plusieurs de ces faibles nations sentirent la nécessité de renoncer à un moyen si destructeur, et le réservèrent contre les bêtes, grandes et petites, qu'on ne pouvait atteindre ou vaincre. Tout animal dont la peau a été effleurée d'une de ces flèches empoisonnées, meurt une minute après, sans aucun signe de convulsion ni de douleur. Ce n'est pas parce que son sang est figé, comme on l'a cru longtemps; des expériences récentes ont fait connaître que ce poison, mêlé dans du sang nouvellement tiré et tout chaud, l'empêchait de se coaguler, et même retardait sa putréfaction. Il est vraisemblable que c'est sur le système nerveux que ces sucs agissent. Quelques voyageurs ont attribué l'origine du mal vénérien à l'usage où l'on était dans le Nouveau-Monde de se nourrir du gibier tué avec ces armes empoisonnées. Tout le monde sait aujourd'hui qu'on peut faire

un usage habituel de ces viandes sans inconvénient.

Dans les îles de l'Amérique, on tire moins le poison des lianes que des arbres; mais de tous les arbres qui produisent la mort, le plus dangereux est le mancenillier.

Cet arbre est assez élevé et croît communément sur le bord des eaux : il a le port et les feuilles du poirier; son tronc, d'un bois serré, pesant, veiné, propre aux ouvrages de menuiserie, est recouvert d'une écorce lisse et tendre : il porte deux espèces de fleurs; les unes sont mâles, disposées en chatons aux extrémités des rameaux : elles n'ont, dans chaque calice, qu'un filet surmonté de deux anthères. Les femelles sont solitaires; leur pistil devient un fruit charnu, droit, en forme de figue ou de poire, qui contient un noyau très-dur, renfermant cinq ou six semences dans autant de loges. On trouve, dans toutes les parties de l'arbre, et principalement entre le tronc et l'écorce, un suc laiteux, regardé comme un poison très-subtil qui rend l'exploitation et même l'approche de cet arbre très-dangereuses. On ne repose point impunément sous son ombrage, et l'eau qui dégoutte de ses feuilles, après la pluie, occasione sur la peau des ampoules, et y excite une vive démangeaison. Le suc du mancenillier est reçu dans des coquilles rangées autour des incisions qu'on a faites à son tronc. Lorsque cette liqueur est un peu épaissie, on y trempe la pointe des flèches.

qui acquièrent la propriété de porter une mort prompte à tout être sensible, n'en fût-il que très-légèrement atteint. L'expérience prouve que ce venin conserve son activité, même au delà d'un siècle. De tous les lieux où se trouve cet arbre funeste, Porto-Rico est celui où il se plaît le plus, où il est le plus multiplié. Pourquoi les premiers conquérans de l'Amérique n'ont-ils pas tous fait naufrage à cette île? Mais le malheur des deux mondes a voulu qu'ils l'aient trop tard connue, et qu'ils n'y aient pas trouvé la mort due à leur avarice.

Le mancenillier semble n'avoir été funeste qu'aux Américains : les habitans de l'île qui le produit s'en servaient pour repousser le Caraïbe, accoutumé à faire des incursions sur leurs côtes. Ils pouvaient employer les mêmes armes contre les Européens. L'Espagnol, qui ignorait alors que le sel appliqué sur la blessure, au moment du coup, en est le remède infaillible, aurait succombé peut-être aux premières atteintes de ce poison; mais il n'éprouva pas la moindre résistance de la part de ces sauvages insulaires. Instruits de ce qui s'était passé dans la conquête des îles voisines, ils regardaient ces étrangers comme des êtres supérieurs à l'humanité; ils se jetèrent d'eux-mêmes dans les fers : cependant ils ne tardèrent pas à souhaiter de briser le joug insupportable qu'on leur avait imposé; seulement, avant de le tenter, ils voulurent savoir si leurs tyrans

étaient ou n'étaient pas immortels : la commission en fut donnée à un cacique nommé Broyoan.

Un hasard favorable à ses desseins ayant conduit chez lui Salzedo, jeune Espagnol qui voyageait, il le reçut avec de grandes marques de considération, et lui donna à son départ quelques Indiens pour le soulager dans sa marche, et pour lui servir de guides. Un de ces sauvages le mit sur ses épaules pour traverser une rivière, le jeta dans l'eau, et l'y retint avec le secours de ses compagnons, jusqu'à ce qu'il ne remuât plus. On tira ensuite le corps sur le rivage ; dans le doute s'il était mort ou s'il vivait encore, on lui demanda mille fois pardon du malheur qui était arrivé : cette comédie dura trois jours. Enfin, la puanteur du cadavre ayant convaincu les Indiens que les Espagnols pouvaient mourir, on tomba de tous côtés sur les oppresseurs ; cent furent massacrés.

Ponce de Léon rassemble aussitôt tous les Castillans qui ont échappé à la conspiration. Sans perdre de temps, il fond sur les sauvages déconcertés par cette brusque attaque. Leur terreur augmente à mesure que leurs ennemis se multiplient. Ce peuple a la simplicité de croire que les nouveaux Espagnols qui arrivent de Saint-Domingue, sont ceux-là mêmes qui ont été tués et qui ressuscitent pour combattre. Dans cette folle persuasion, découragé de continuer la guerre contre des hommes qui renaissent de leurs

cendres, il se remet sous le joug. On le condamne aux mines, où il périt en peu de temps dans les travaux de l'esclavage.

VI. État actuel de Porto-Rico.

Porto-Rico a trente-six lieues de long, dix-huit de largeur, et cent de circonférence. Nous pouvons assurer que c'est une des meilleures îles, et peut-être, dans la proportion de son étendue, la meilleure île du Nouveau-Monde. L'air y est sain et assez tempéré. Un grand nombre de petites rivières l'arrosent de leurs eaux pures. Ses montagnes sont couvertes de bois utiles ou précieux, et ses vallées d'une fertilité qu'on retrouve rarement ailleurs. Toutes les productions propres à l'Amérique prospèrent sur ce sol profond. Un port sûr, des rades commodes, des côtes faciles se joignent à tant d'avantages.

Sur cette terre, privée de ses sauvages habitans par des férocités que trois siècles n'ont pas fait oublier, se forma successivement une population de quarante-quatre mille huit cent quatre-vingt-trois hommes, ou blancs, ou de races mêlées. La plupart étaient nus. Leurs maisons étaient des cabanes. La nature seule ou presque seule fournissait à leur subsistance. C'était avec du tabac, avec des bestiaux, avec ce que le gouvernement envoyait d'argent pour l'entretien d'un état civil, religieux et militaire, que la colonie payait les toiles et quelques autres objets de peu de valeur que les îles voisines et étrangères lui fournissaient clandestinement. Elle ne voyait

annuellement arriver de sa métropole qu'un petit bâtiment dont la cargaison ne passait pas dix mille écus, et qui reprenait la route de l'Europe chargé de cuirs.

Tel était Porto-Rico, lorsqu'en 1765, la cour de Madrid porta son attention sur Saint-Jean, port excellent même pour les flottes royales, et auquel on ne désirerait que plus d'étendue. On entoura de fortifications la ville qui le domine. Les ouvrages furent surtout multipliés vers une langue étroite et marécageuse, le seul endroit par où la place puisse être attaquée du côté de terre. Deux bataillons et une compagnie de canonniers passèrent la mer pour les aller défendre.

A cette époque, une possession qui n'avait annuellement reçu du fisc que 378,000 livres, lui en coûta 2,634,433 qui arrivèrent régulièrement du Mexique. Ce numéraire excita à quelques travaux. Dans le même temps, l'île, qui avait été jusqu'alors dans les liens du monopole, put recevoir tous les navigateurs espagnols. Les deux moyens réunis donnèrent un commencement de vie à un établissement dont le néant étonnait toutes les nations. Sa dîme, qui, avant 1765, ne rendait que 81,000 livres, s'est élevée à 230,418 livres.

Au premier janvier 1778, Porto-Rico comptait quatre-vingt mille six cent soixante habitans, dont six mille cinq cent trente seulement étaient esclaves. Il comptait soixante-dix-sept mille trois

cent quatre-vingt-quatre bêtes à cornes; vingt-trois mille cent quatre-vingt-quinze chevaux; quinze cent quinze mulets; quarante-neuf mille cinquante-huit têtes de menu bétail.

Sur les plantations qui étaient au nombre de cinq mille six cent quatre-vingt-une, on récoltait deux mille sept cent trente-sept quintaux de sucre, onze cent quatorze quintaux de coton, onze mille cent soixante-trois quintaux de café, dix-neuf mille cinq cent cinquante-six quintaux de riz, quinze mille deux cent seize quintaux de maïs, sept mille quatre cent cinquante-huit quintaux de tabac, neuf mille huit cent soixante quintaux de mélasse.

Dans les pâturages, dont on comptait deux cent trente-quatre, la reproduction annuelle était de onze mille trois cent soixante-quatre bœufs, de quatre mille trois cent trente-quatre chevaux, de neuf cent cinquante-deux mulets, de trente-un mille deux cent cinquante-quatre têtes de menu bétail.

VII. Moyens qui rendraient Porto-Rico florissant.

Tout cela est bien peu de chose; mais on espère beaucoup d'un arrangement qui vient d'être fait. Aucun citoyen de Porto-Rico n'était véritablement le maître du sol qu'il occupait. Les commandans, qui s'étaient succédés, n'en avaient jamais accordé que l'usufruit. Ce désordre inconcevable a cessé enfin. Une loi du 14 janvier 1778 assure aux possesseurs la propriété de ce qui se trouvera dans leurs mains, sous la condition

d'une redevance annuelle d'un réal et un quart, ou seize sous six deniers et demi pour chaque portion de terre de vingt-cinq mille sept cent huit toises qu'on mettra en culture, et de trois quarts de réal ou dix sous un denier et demi pour celle qui restera en pâture. Ce léger tribut doit servir à l'habillement des milices, composées de dix-neuf cents hommes d'infanterie et de deux cent cinquante chevaux. Sous les mêmes clauses, le reste de l'île sera distribué à ceux qui ont peu ou qui même n'ont rien. Ces derniers, désignés par le nom d'*agrégés*, sont au nombre de sept mille huit cent trente-cinq.

Ce plan n'opérera pas la révolution que le conseil d'Espagne en attend, quoique, contre la disposition formelle des lois, tout colon qui voudra établir des sucreries soit autorisé à appeler les étrangers qui pourront le former à cette culture. Il faudrait autoriser ces colons à vendre librement aux Français, aux Hollandais, aux Anglais, aux Danois, les bestiaux qui ne leur ont été livrés jusqu'ici qu'en fraude.

L'homme ne souffre que parce qu'il ignore les moyens de faire cesser sa peine. S'il languit dans le malaise, c'est par imbécillité. L'imaginer dans cet état brut, comme on le voit dans l'état policé, s'agitant, observant sans cesse, et se portant à toutes sortes d'essais, ce serait une erreur grossière. L'expérience prouve qu'il lui faut des siècles pour sortir de sa torpeur naturelle; et que

son industrie une fois captive, sous une routine étroite et circonscrite par le petit nombre de ses besoins, ne s'éveillera jamais d'elle-même. Quel est donc le moyen d'abréger la durée de son oisiveté, de sa stupidité, de sa misère? C'est de lui montrer des êtres actifs; c'est de le mettre en communication suivie avec des peuples laborieux. Bientôt, il ouvrira des yeux étonnés; il sentira qu'il a des bras aussi; il aura peine à concevoir comment il ne s'est pas avisé plus tôt d'en faire usage. Le spectacle des jouissances qu'on obtient du travail lui inspirera le désir de les partager, et il travaillera. L'invention est le propre du génie; l'imitation est le propre de l'homme. C'est par l'imitation que toutes les choses rares sont devenues et deviendront communes. C'est ce penchant que la cour de Madrid devrait employer, sinon par humanité, du moins par l'espoir des avantages politiques qu'elle pourrait s'en promettre.

On pourrait, on devrait peut-être aller plus loin. Que l'Espagne déclare Porto-Rico une île neutre, et que cette neutralité soit reconnue par toutes les puissances qui ont des possessions en Amérique; que les terrains qui ne sont pas encore en valeur y soient accordés aux hommes entreprenans de toutes les nations qui auront des fonds suffisans pour établir des cultures; que pendant cinquante ans ou plus, les personnes, les terres, les productions soient exemptes de toute impo-

sition; que les rades soient indifféremment ouvertes à tous les navigateurs, sans douanes, sans gênes, sans formalités; qu'il n'y ait que les troupes nécessaires pour la police, et que ces troupes soient étrangères; qu'on trace un code de lois très-simples, convenables à un état agricole ou commerçant; que ce soient les citoyens eux-mêmes qui soient magistrats ou qui les choisissent; que la propriété, cette première et grande base de toute société politique, soit établie sur des fondemens inébranlables. Avant un demi-siècle, Porto-Rico sera très-certainement une des plus florissantes colonies du Nouveau-Monde. Alors elle pourra redevenir, sans inconvénient, une possession vraiment nationale. Ses abondantes productions, qui n'auront coûté ni soins, ni dépense, ni inquiétude, ni guerre à l'Espagne, grossiront la masse de ses richesses nationales et le revenu public.

Mais ce plan d'administration serait une inspiration de la sagesse même; l'intérêt le mieux entendu l'aurait dicté; le succès en serait géométriquement démontré qu'il ne s'exécuterait pas; et pourquoi cela? C'est qu'il n'est pas venu dans la tête d'un indigène, et qu'il suppose le concours des étrangers. Par une vanité détestable, par une ridicule puérilité, on ne peut rien, et l'on voudrait tout faire par soi-même; on est aveugle, et l'on repousse la lumière exotique. Dans les états monarchiques, un moyen d'ex-

clure un habile homme d'une place importante, moyen que la haine ou la jalousie ne manque guère d'employer, c'est d'anticiper sur la nomination de la cour par le choix populaire : le même moyen réussirait aussi sûrement entre les cours. Pour détourner un ministre d'une bonne opération, un autre ministre n'aurait qu'à s'emparer de la gloire de s'en être avisé le premier, en la divulguant, pour empêcher qu'elle ne se fît. Rien de plus rare, entre les ministres d'une même cour, que d'en voir un assez grand, assez honnête, assez bon citoyen, pour suivre un projet commencé par son prédécesseur. C'est ainsi que les abus s'éternisent chez la même nation ; c'est ainsi que tout s'entame et que rien ne s'achève par un fol orgueil, dont l'influence fatale se répand sur toutes les branches de l'administration, qui suspend les progrès de la civilisation, et qui aurait fixé les peuples dans l'état barbare, si leurs chefs en avaient été constamment et dans tous les temps également entêtés.

Cependant, si la combinaison qu'on ose proposer à la cour de Madrid lui paraissait susceptible d'inconvéniens qui nous auraient échappé, elle pourrait tirer de son propre sein une partie des avantages qu'il nous serait doux de lui voir obtenir. La navigation aux Indes espagnoles est interdite aux Biscayens. Comme leurs rades sont débarrassées, à l'entrée et à la sortie, des droits dont toutes les autres douanes sont surchargées,

le gouvernement a craint qu'ils n'eussent une trop grande supériorité sur les sujets de la monarchie qui ne jouissent pas des mêmes prérogatives. Qu'on ouvre aux descendans des Cantabres Porto-Rico, où leur concurrence ne saurait nuire à des rivaux qui ne s'en sont jamais occupés, et l'on verra combien sera efficace l'action des meilleurs navigateurs, des meilleurs soldats, des meilleurs cultivateurs, des meilleurs ouvriers dont puisse s'honorer l'empire dont ils font partie. L'île, devenue l'objet des soins de ces hommes intelligens, robustes, infatigables, sera sûrement dans peu la plus productive des îles espagnoles du Nouveau-Monde, comme ils ont rendu leur province la plus florissante de celles que leur souverain possède dans l'ancien hémisphère. Le même ordre de choses pourrait s'étendre à Saint-Domingue.

VIII. Quels furent les événemens qui firent déchoir S.-Domingue de la splendeur où cette île s'était élevée.

Cette île, célèbre dans l'histoire pour avoir été le berceau des Espagnols dans le Nouveau-Monde, jeta d'abord un grand éclat par l'or qu'elle fournissait. Ces richesses diminuèrent avec les habitans du pays qu'on forçait de les arracher aux entrailles de la terre; et elles tarirent enfin entièrement, lorsque les îles voisines ne fournirent plus de quoi remplacer les déplorables victimes de l'avidité des conquérans. La passion de rouvrir cette source d'opulence inspira la pensée d'aller chercher des esclaves en Afrique; mais outre qu'ils ne se trouvèrent pas propres aux travaux

auxquels on les destinait, l'abondance des mines du continent qu'on commençait à exploiter, réduisit à rien les grands avantages qu'on avait tirés jusqu'alors de celles de Saint-Domingue. La santé, la force, la patience des nègres, firent imaginer qu'il était possible de les employer utilement à la culture ; et on se détermina, par nécessité, à un parti sage, qu'avec plus de lumières on aurait embrassé par choix.

Le produit de leur industrie fut d'abord extrêmement borné, parce qu'ils étaient en petit nombre. Charles-Quint, qui, comme la plupart des souverains, préférait ses favoris à ses peuples, avait exclusivement accordé la traite des noirs à un seigneur flamand, qui abandonna son privilége aux Génois. Ces avares républicains firent de ce honteux commerce l'usage qu'on fait toujours du monopole; ils voulurent vendre cher, et ils vendirent peu. Lorsque le temps et la concurrence eurent amené le prix naturel et nécessaire des esclaves, ils se multiplièrent. On doit bien penser que l'Espagnol, accoutumé à traiter les Indiens, presque aussi blancs que lui, comme des animaux, n'eut pas une meilleure opinion de ces noirs Africains qu'il leur substituait. Ravalés encore à ses yeux par le prix même qu'ils lui coûtaient, sa religion ne l'empêcha pas d'aggraver le poids de leur servitude ; elle devint intolérable. Ces malheureux esclaves tentèrent de recouvrer des droits que l'homme ne peut jamais aliéner : ils furent

battus; mais ils tirèrent ce fruit de leur désespoir, qu'on les traita depuis avec moins d'inhumanité.

Cette modération, s'il faut appeler ainsi la tyrannie qui craint la révolte, eut des suites favorables. La culture fut poussée avec une espèce de succès. Un peu après le milieu du seizième siècle, la métropole tirait annuellement de sa colonie dix millions pesant de sucre, beaucoup de bois de teinture, de tabac, de cacao, de casse, d'indigo, de gingembre, de coton, une grande quantité de cuirs. On pouvait penser que ce commencement de prospérité inspirerait le goût et donnerait les moyens d'en étendre les progrès. Un enchaînement de causes plus funestes les unes que les autres ruina ces espérances.

Le premier malheur vint du dépeuplement de Saint-Domingue. Les conquêtes des Espagnols dans le continent devaient contribuer naturellement à rendre florissante une île que la nature paraissait avoir placée pour devenir le centre de la vaste domination qui se formait autour d'elle, pour être l'entrepôt de ses différentes colonies: il en arriva tout autrement. A la vue des fortunes prodigieuses qui s'élevaient au Mexique ou ailleurs, les plus riches habitans de Saint-Domingue méprisèrent leurs établissemens, et quittèrent la véritable source des richesses qui est, pour ainsi dire, à la surface de la terre, pour aller fouiller dans ses entrailles des veines d'or qui tarissent bientôt. Le gouvernement entreprit

en vain d'arrêter cette émigration; les lois furent toujours éludées avec adresse, ou violées avec audace.

La faiblesse, qui était une suite nécessaire de cette conduite, enhardit les ennemis de l'Espagne à ravager des côtes sans défense : on vit même le célèbre navigateur anglais François Drake prendre et piller la capitale. Ceux des corsaires qui n'avaient pas de si grandes forces, ne manquaient guère d'intercepter les bâtimens qui étaient expédiés de ces parages, alors les mieux connus du Nouveau-Monde. Pour comble de calamité, les Castillans eux-mêmes se firent pirates : ils n'attaquaient que les navires de leur nation, plus riches, plus mal équipés, plus mal défendus que tous les autres. L'habitude qu'ils avaient contractée d'armer clandestinement pour aller chercher partout des esclaves, empêchait qu'on ne pût les reconnaître ; et l'appui qu'ils achetaient des vaisseaux de guerre chargés de protéger la navigation, les assurait de l'impunité.

Le commerce que la colonie faisait avec les étrangers, pouvait seul la relever, ou empêcher du moins sa ruine entière : il fut défendu. Comme il continuait, malgré la vigilance des commandans, ou peut-être par leur connivence, une cour aigrie et peu éclairée prit le parti de raser la plupart des places maritimes, et d'en concentrer les malheureux habitans dans l'intérieur des terres : cet acte de violence jeta dans

les esprits un découragement que les incursions et l'établissement des Français dans l'île, portèrent depuis au dernier période.

L'Espagne, uniquement occupée du vaste empire qu'elle avait formé dans le continent, ne fit jamais rien pour dissiper cette léthargie : elle se refusa même aux sollicitations de ses sujets flamands, qui désiraient vivement d'être autorisés à defricher des contrées si fertiles. Plutôt que de courir le risque de leur voir faire sur les côtes un commerce frauduleux, elle consentit à laisser dans l'oubli une possession qui avait été importante, et qui pouvait le redevenir.

IX. État actuel de la partie espagnole de Saint-Domingue.

Cette colonie, à qui sa métropole n'était plus connue que par un vaisseau médiocre qu'elle en recevait tous les trois ans, avait, en 1717, dix-huit mille quatre cent dix habitans espagnols, métis, nègres ou mulâtres. Leur couleur et leur caractère tenaient plus ou moins de l'Américain, de l'Européen et de l'Africain, en raison du mélange qui s'était fait du sang de ces trois peuples, dans l'union naturelle et passagère qui rapproche les races et les conditions ; car l'amour, comme la mort, se plaît à les confondre. Ces demi-sauvages, plongés dans une fainéantise profonde, vivaient de fruits et de racines, habitaient des cabanes, étaient sans meubles, et la plupart sans vêtemens. Le petit nombre de ceux en qui l'indolence n'avait pas étouffé le préjugé des bienséances, le goût des commodités, recevaient des

habits de la main des Français leurs voisins, auxquels ils livraient leurs nombreux troupeaux, et l'argent qu'on leur envoyait pour deux cents soldats, pour les prêtres et pour le gouvernement. La compagnie exclusive, formée en 1756 à Barcelone pour ranimer les cendres de Saint-Domingue, n'a rien opéré. Depuis que cette île a été ouverte, en 1766, à tous les navigateurs espagnols, son état est encore resté le même. Ce qu'on peut y avoir planté de cannes, de cafiers et de pieds de tabac ne suffit pas à sa consommation, loin de pouvoir contribuer à celle de la métropole. La colonie ne fournit annuellement au commerce national que cinq ou six mille cuirs, et quelques denrées de si peu de valeur, qu'elles méritent à peine d'être comptées.

Tout dans l'île se ressent de ce défaut de cultures. Sant-Yago, la Vega, Seibo, d'autres lieux de l'intérieur des terres, autrefois si renommés pour leurs richesses, ne sont plus que de vils hameaux où rien ne rappelle leur splendeur première.

Les côtes n'offrent pas un tableau plus animé. Au sud de la colonie est la baie étroite et profonde d'Ocoa, qu'on pourrait appeler un port. C'est dans cet endroit où les Espagnols n'ont point d'établissement, quoiqu'une saline, qui suffit à leurs besoins, en soit fort proche; qu'est déchargé l'argent envoyé du Mexique pour les dépenses du gouvernement, et d'où il est porté sur

des chevaux à San-Domingo, qui n'en est éloigné que de quinze lieues.

Cette célèbre capitale de l'île reçut long-temps directement ces secours étrangers; mais alors la Lozama, qui baigne ses murs, admettait des bâtimens de six cents tonneaux. Depuis que l'embouchure de cette rivière a été presque comblée par les sables et par les pierres que cette rivière entraîne des montagnes, la ville n'est pas dans un meilleur état que le port, et de magnifiques ruines sont tout ce qui en reste. Les campagnes qui l'environnent n'offrent que des ronces et quelques troupeaux.

Quatorze lieues au-dessus de cette place, coule la rivière de Macoussis, où abordent le petit nombre de navires américains qui viennent trafiquer dans l'île. Ils débarquent leurs faibles cargaisons à la faveur de quelques îlots qui forment un assez bon abri.

Plus loin, toujours sur la même côte, la Rumana parcourt les plus superbes plaines qu'il soit possible d'imaginer; cependant on ne voit sur un sol si vaste et si fécond qu'une bourgade qui paraîtrait misérable dans les contrées même que la nature aurait le plus maltraitées.

Le nord de la colonie est digne du sud. Porto-de-Plata, dont il serait difficile d'exagérer la beauté, la bonté, ne voit dans ses nombreuses anses, ne voit sur son riche territoire que quelques cabanes.

L'Isabellique, qui a une belle rivière, des plaines immenses, des forêts remplies de bois précieux, ne présente pas un aspect plus florissant.

Avec autant ou plus de moyens de prospérité, Monte-Christo n'est qu'un entrepôt où des interlopes anglais viennent habituellement charger les denrées de quelques plantations françaises établies à son voisinage. Les hostilités entre les cours de Londres et de Versailles, rendent les liaisons frauduleuses infiniment plus considérables, et ce marché acquiert alors une grande importance; mais ce mouvement de vie cesse aussitôt que le ministère de Madrid croit convenable à ses intérêts de se mêler dans les querelles des deux nations rivales.

Les Espagnols n'ont aucune possession à l'ouest de l'île, entièrement occupé par les Français; et ce n'est qu'après la dernière paix qu'ils ont jugé convenable de former des établissemens à l'est, qu'on avait depuis long-temps perdu de vue.

Le projet d'établir des cultures pouvait s'exécuter dans la plaine de Vega-Réal, située dans l'intérieur des terres, et qui a quatre-vingts lieues de long, sur dix dans sa plus grande largeur. On trouverait difficilement dans le Nouveau-Monde un terrain plus uni, plus fécond, plus arrosé. Toutes les productions de l'Amérique y réussiraient admirablement; mais l'extraction en serait impossible, à moins qu'on ne pratiquât des chemins, dont l'entreprise effraierait même des

peuples plus entreprenans que la nation espagnole. Ces difficultés devaient naturellement faire jeter les yeux sur des côtes excellentes, déjà un peu habitées, et où l'on aurait trouvé quelques subsistances. On craignit sans doute que les nouveaux colons ne prissent les mœurs des anciens, et l'on se détermina pour Samana.

C'est une péninsule large de cinq lieues, longue de seize, et dont le sol, quoiqu'un peu inégal, est très-propre aux plus riches productions du Nouveau-Monde. Elle a de plus l'avantage d'offrir aux bâtimens qui arrivent d'Europe un attérage facile, et un mouillage sûr.

Ces considérations déterminèrent les premiers aventuriers français qui ravagèrent Saint-Domingue, à se fixer à Samana. Ils s'y soutinrent assez long-temps, quoique leurs ennemis fussent en force dans le voisinage. On sentit à la fin qu'ils étaient trop exposés, trop éloignés des autres établissemens que leur nation avait dans l'île, et qui prenaient tous les jours de la consistance. On les rappela. Les Espagnols se réjouirent de ce départ, mais ils n'occupèrent pas la place qui devenait vacante.

Ce n'est que de nos jours que la cour de Madrid y a fait passer quelques Canariens. L'état s'est chargé de la dépense de leur voyage, des frais de leur établissement, de leur subsistance pendant plusieurs années. Ces mesures, quoique sages, n'ont produit aucun bien. Le vice du cli-

mat, des défrichemens commencés sans précaution, l'infidélité surtout des administrateurs qui se sont approprié les fonds qui leur étaient confiés, toutes ces causes et peut-être quelques autres, ont précipité dans le tombeau la plupart des nouveaux colons; et ce qui a échappé à tant de calamités, languit dans l'attente d'une mort prochaine. Voyons si les efforts pour rendre Cuba florissant auront été plus heureux.

x. Conquête de l'île de Cuba par les Espagnols.

Cette île, séparée de Saint-Domingue par un canal étroit, peut avoir deux cent cinquante lieues de long, sur vingt, trente et quarante de large. Son terrain est très-inégal; ses plaines et ses vallées offrent un sol communément fertile. Des pâturages excellens, des bois propres à beaucoup d'usages, couvrent la plupart de ses montagnes. Dans la multitude des rivières qui l'arrosent, à peine s'en trouve-t-il deux ou trois qui soient navigables, sept ou huit milles, même pour des canots. Trois ou quatre de ses innombrables rades peuvent recevoir des vaisseaux de guerre.

Colomb découvrit Cuba dans son premier voyage, mais n'y forma point d'établissement. Quelques-uns des navigateurs qui se traînaient sur ses traces, en parcoururent successivement les côtes, et parlèrent si avantageusement du pays qu'on résolut de l'occuper. Le soin de le soumettre fut confié à Diego de Velasquez, qui, suivi de trois cents guerriers aussi avides que

lui de fortune, aborda en 1511 à sa partie orientale.

Le cacique Hatuey régnait dans ce canton. Cet Indien, né dans Saint-Domingue, ou l'île Espagnole, en était sorti pour éviter l'esclavage où sa nation était condamnée. Suivi des malheureux qui étaient échappés à la tyrannie des Castillans, il avait établi dans le lieu de son refuge, un petit état qu'il gouvernait en paix. C'est de là qu'il observait au loin les voiles espagnoles dont il craignait l'arrivée. A la première nouvelle qu'il eut de leur approche, il assembla les plus braves des Indiens, ses sujets ou ses alliés, pour les animer à défendre leur liberté; mais en les assurant que tous leurs efforts seraient inutiles, s'ils ne commençaient par se rendre propice le dieu de leurs ennemis : *La voilà*, leur dit-il devant un vase rempli d'or, *la voilà cette divinité si puissante, invoquons-la.*

Ce peuple, bon et simple, crut aisément que l'or pour lequel se versait tant de sang, était le dieu des Espagnols. On dansa, on chanta devant ce métal brut et sans forme, et l'on se reposa sur sa protection.

Mais Hatuey, plus éclairé, plus soupçonneux que les autres caciques, les assembla de nouveau. *Ne comptons*, leur dit-il, *sur aucun bonheur, tant que le dieu des Espagnols sera parmi nous; il est notre ennemi comme eux, ils le cherchent partout, et s'établissent où ils le trouvent : dans les profon-*

deurs de la terre ils sauraient le découvrir ; si vous l'avaliez même, ils plongeraient leurs bras dans vos entrailles pour l'en arracher : ce n'est qu'au fond de la mer qu'on peut le dérober à leurs recherches. Quand il ne sera plus parmi nous, ils nous oublieront sans doute. Aussitôt tout l'or qu'on possédait fut jeté dans les flots.

Cependant les Indiens virent avancer les Espagnols. Les fusils, les canons, ces dieux épouvantables, de leur bruit foudroyant dispersèrent les sauvages qui voulaient résister. Mais Hatuey pouvait les rassembler. On fouille dans les bois, on le prend, on le condamne au feu. Attaché au poteau du bûcher, lorsqu'il n'attendait que la flamme, un prêtre barbare vint lui proposer le baptême et lui parler du paradis. *Dans ce lieu de délices*, dit le cacique, *y a-t-il des Espagnols? Oui*, répondit le missionnaire, *mais il n'y en a que de bons. Le meilleur ne vaut rien*, reprit Hatuey, *et je ne veux point aller dans un lieu où je craindrais d'en trouver un seul. Ne me parlez plus de votre religion, et laissez-moi mourir.*

Le cacique fut brûlé, le Dieu des chrétiens déshonoré, sa croix baignée dans le sang humain; mais Velasquez ne trouva plus d'ennemis. Tout plia sans résistance ; et la nation ne survécut cependant que peu à la perte de sa liberté. Dans ces temps de férocité, où conquérir n'était que détruire, plusieurs habitans de Cuba furent massacrés. Un plus grand nombre terminèrent leur

carrière dans des mines d'or, quoiqu'elles ne se trouvassent pas assez abondantes pour être long-temps exploitées. Enfin la petite-vérole, ce poison que l'ancien monde a donné au nouveau, en échange d'un plus cruel encore, acheva ce que les autres fléaux avaient si fort avancé. Les Espagnols eux-mêmes, qui s'étaient beaucoup multipliés dans cet établissement, en avaient disparu pour aller envahir le Mexique. L'île entière ne fut bientôt qu'un désert.

XI. Importance, gouvernement, population, cultures et autres travaux de Cuba.

Elle dut sa renaissance, ou si l'on veut, son accroissement au pilote Alaminos, qui, le premier, passa en 1519 le canal de Bahama, en allant porter à Charles-Quint les premières nouvelles des succès de Cortès. On ne tarda pas à comprendre que ce serait la seule route convenable pour les vaisseaux qui voudraient se rendre du Mexique en Europe; et la Havane fut bâtie pour les recevoir. L'utilité de ce port fameux s'étendit depuis aux bâtimens expédiés de Porto-Bello et de Carthagène; tous y relâchaient et s'y attendaient réciproquement, pour arriver ensemble avec plus d'appareil ou de sûreté dans la métropole. Les dépenses prodigieuses que faisaient, durant leur séjour, des navigateurs chargés des plus riches trésors de l'univers, jetèrent un argent immense dans cette ville, qui elle-même était forcée d'en verser une partie dans les campagnes plus ou moins éloignées qui la nourrissaient. De cette manière, Cuba eut quelques

principes de vie, tandis que les autres îles, soumises à la même domination, restaient dans le néant où la conquête les avait plongées.

Pour accélérer les progrès trop lents de cet établissement, on forma, en 1735, une association particulière. Les fonds de la nouvelle société étaient d'un million de piastres fortes, ou de 5,400,000 liv. Il fut partagé en deux mille actions, dont cent appartenaient à la couronne. Son privilége était exclusif. Elle eut des facteurs à Cadix; mais c'était Cuba même qui était le siége du monopole.

Les directeurs, éloignés de la métropole, ne s'occupèrent que de leur fortune particulière. Ils commirent des malversations sans nombre; et le corps dont ils conduisaient les intérêts se trouva si complétement ruiné, après vingt-cinq ans, qu'il ne lui fut plus possible de continuer ses opérations. On ignore quelle en fut l'étendue pendant la plus grande durée de sa gestion. Il est seulement connu que depuis 1748 jusqu'en 1753, ses envois ne s'élevèrent pas annuellement au-dessus de neuf millions de livres, ni ses retours au-dessus de dix millions. Alors le ministère autorisa quelques négocians isolés à faire ce commerce, et en 1765 ouvrit à tous les Espagnols une possession qui n'aurait jamais dû leur être fermée. Il faut voir à quelles prospérités s'est élevée la colonie sous ce nouveau régime.

Un gouverneur, honoré du titre de capitaine-

général, y décide seul de ce qui concerne le civil et le militaire. L'intendant en régit les finances. Des magistrats, dont les sentences peuvent être infirmées par un tribunal supérieur établi à Saint-Domingue, rendent la justice. C'est un évêque, dont le siége a été transféré de la ville de Cuba à celle de la Havane, qui règle ce qui appartient au culte

Au premier janvier 1775, l'île, partagée en dix-huit juridictions, avait vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingt-huit maisons, quatre-vingt-dix églises, cinquante-deux paroisses, vingt couvens d'hommes et trois de femmes, deux colléges et dix-neuf hôpitaux.

A Cuba comme ailleurs, on n'a été jusqu'ici d'accord, ni sur l'utilité ni sur la meilleure forme de ces établissemens de bienfaisance. Hélas! en fait d'administration, tout est donc encore problématique; et les questions qui touchent au bonheur de l'espèce humaine, sont peut-être celles qui ont été le moins résolues.

Les pays prétendus policés du globe sont couverts d'hommes paresseux, qui trouvent plus doux de tendre la main dans les rues, que de se servir de leurs bras dans les ateliers. Certes, notre dessein n'est pas d'endurcir les cœurs; mais nous prononcerons, sans balancer, que ces misérables sont autant de voleurs du véritable pauvre, et que celui qui leur donne des secours se rend leur complice. La connaissance de leur hy-

pocrisie, de leurs vices, de leurs débauches, de leurs nocturnes saturnales, affaiblit la commisération qui est due à l'indigence réelle. On souffre, sans doute, de priver un citoyen de sa liberté, la seule chose qu'il possède, et d'ajouter la prison à la misère. Cependant, celui qui préfère la condition abjecte de mendiant à un asile où il trouverait le vêtement et la nourriture à côté du travail, est un vicieux qu'il faut y conduire par la force. Il y a beaucoup de pays où, par un sentiment de compassion mal raisonné, on n'enferme pas les mendians de profession. L'administration de ces pays montre en cela plus d'humanité que de lumières.

Mais indépendamment de la mendicité qu'entraîne l'esprit de paresse, il faut qu'il y ait des pauvres sans nombre partout où il y a sans nombre des hommes qui n'ont que leurs bras à opposer à la misère. Pour tous ces malheureux, un jour de maladie est un jour d'indigence. Tout vieillard est un pauvre; tout estropié par accident ou maléficié par nature, jeune ou vieux, est un pauvre; tout ouvrier, tout soldat, tout matelot, hors de service ou hors d'etat de servir, est un pauvre. La pauvreté engendre la pauvreté, ne fût-ce que par l'impossibilité où se trouve le pauvre de donner aucune sorte d'éducation ou d'industrie à ses enfans. Un grand incendie, une inondation, une grêle, un long et rigoureux hiver, une épidémie, une disette, une guerre, de

grandes et subites réductions de rentes, des faillites, de mauvaises, quelquefois même de bonnes opérations de finance, l'invention d'une nouvelle machine; toutes les causes qui privent les citoyens de leur état, et suspendent ou diminuent brusquement les travaux journaliers, font éclore en un instant une foule incroyable de pauvres.

Cependant, qui sont tant d'infortunés réduits innocemment, et peut-être par l'injustice de nos lois constitutives, à une indigence inévitable? Des hommes utiles qui ont cultivé les terres, taillé la pierre, construit nos édifices, nourri nos enfans, fouillé nos mines et nos carrières, défendu la patrie, secondé le génie, servi l'industrie dans toutes ses branches.

Pour secourir ces êtres intéressans, on a imaginé les hôpitaux. Mais ces établissemens remplissent-ils le but de leur institution? Presque partout, ils ont une foule de vices moraux et physiques, qui, dans leur état actuel, font mettre en doute leur utilité.

Des secours particuliers et momentanés, sagement dispensés par le gouvernement dans le temps de grandes calamités populaires, vaudraient peut-être mieux que des hôpitaux entretenus à perpétuité : ils préviendraient la mendicité, et les hôpitaux ne font que la fomenter. Ces asiles du malheur sont presque partout dotés en biens fonds : cette nature de propriété est sujette à trop d'embarras et d'infidélité dans sa gestion.

à trop de vicissitudes dans ses produits; les administrateurs en sont permanens : de là le zèle se ralentit; l'esprit de fraude et de rapine, ou tout au moins celui d'insouciance prend sa place. Ces dépôts sacrés finissent par devenir l'usufruit de ceux qui les gèrent. L'administration de ces établissemens est presque toujours un mystère pour le gouvernement et pour le public, tandis que rien ne serait plus honnête et plus nécessaire que de l'exposer au grand jour : elle est arbitraire, et il faudrait que tous les détails en fussent soumis à l'inspection la plus assidue et la plus rigoureuse. On parle de la déprédation qui existe dans la maison des rois : là, du moins, la magnificence, l'abondance, les étiquettes qui composent la fausse grandeur du trône, justifient en quelque sorte la dissipation, et l'on sait qu'où il y a des rois, il faut qu'il y ait des abus. Mais les hôpitaux renferment plus de malversations encore; et ce sont les maisons des pauvres ! c'est le bien des pauvres ! tout devrait y rappeler les idées d'ordre et d'économie; tout devrait y rendre ces devoirs sacrés. Administrateurs de ces asiles, quand vous êtes coupables de négligence, il faut que vos âmes soient de glace ! Quand vous vous permettez des concussions, quels noms vous donner ? Je voudrais qu'on vous trempât dans le sang et dans la boue.

Les vices physiques de nos hôpitaux sont encore plus déplorables que leurs vices moraux.

L'air y est corrompu par mille causes dont le détail révolterait nos sens : qu'on en juge par une seule expérience incontestable. Trois mille hommes, renfermés dans l'étendue d'un arpent, forment, par leur transpiration seule, une atmosphère de soixante pouces de hauteur, qui devient contagieuse, si l'agitation ne la renouvelle. Toutes les personnes habituellement occupées du service des malades, sont pâles et presque généralement attaquées, même dans l'état de santé, d'une fièvre lente, qui a son caractère particulier. Quelle ne doit pas être l'influence de la même cause sur celui qui se porte mal? L'on sort de l'hôpital, guéri d'une infirmité; mais on en remporte une autre. Les convalescences y sont longues. Combien de fatales négligences! combien de funestes méprises! Leur fréquence en étouffe le remords.

A l'Hôtel-Dieu de Paris et à Bicêtre, le cinquième et le sixième des malades périssent; à l'hôpital de Lyon, le huitième et le neuvième.

O toi qui, descendant du premier trône de l'Europe, en parcourus les principales contrées avec la soif de connaître, et sans doute le désir de travailler au bien de ton pays, quelle dut être ton horreur, lorsque tu vis, dans un de nos hôpitaux, sept ou huit malades entassés dans le même lit; toutes les maladies mêlées; tous les principes et les degrés de vie et de mort confondus; un malheureux poussant le cri aigu de la

douleur à côté de celui qui exhalait le dernier soupir ; le mourant à côté du mort ; tous s'infectant, tous se maudissant réciproquement !

Ainsi, conserver les hommes, veiller sur leurs jours, écarter d'eux les horreurs de la misère, est une science si peu approfondie par les gouvernemens, que même les établissemens qu'ils semblent avoir faits pour remplir cet objet, produisent l'effet opposé. Étonnante maladresse que ne devra pas oublier celui de nos philosophes qui écrira l'immense traité de la barbarie des peuples civilisés.

Des hommes de bronze ont dit que pour empêcher la multiplication, déjà trop grande, des paresseux, des insoucians et des vicieux, il fallait que les pauvres et les malades ne fussent pas bien traités dans les hôpitaux. Certes, on ne peut nier que ce cruel moyen n'ait été mis en usage dans toute sa violence. Cependant, quel effet a-t-il produit ? On a tué beaucoup d'hommes, sans en corriger aucun.

Il se peut que les hôpitaux encouragent la paresse et la débauche ; mais si ce vice est essentiellement inhérent à ces établissemens, il faut le supporter ; s'il peut être réformé, il faut y travailler. Laissons subsister les hôpitaux ; mais occupons-nous à diminuer, par l'aisance générale, la multitude des malheureux qui sont forcés de s'y réfugier. Qu'ils soient employés, dans les maisons de charité, à des travaux sédentaires ; que la

paresse y soit punie; que l'activité y soit récompensée.

A l'égard des malades, qu'ils soient soignés comme des hommes doivent l'être par des hommes; la patrie leur doit ce secours par justice ou par intérêt. S'ils sont vieux, ils ont servi l'humanité, ils ont mis d'autres citoyens au monde; s'ils sont jeunes, ils peuvent la servir encore, ils peuvent être la souche d'une génération nouvelle. Enfin, une fois admis dans ces asiles de charité, que la sainte hospitalité y soit exercée dans toute son étendue. Plus de vile lésine, plus de calculs homicides: il faut qu'ils y trouvent les secours qu'ils trouveraient dans leurs familles, si leurs familles étaient en état de les recevoir.

Ce plan n'est pas impraticable; il ne sera pas même dispendieux, quand de meilleures lois, quand une administration plus vigilante, plus éclairée et surtout plus humaine, présidera à ces établissemens.

Veuille le ciel amener sans délai la réformation des hôpitaux fondés par la générosité de nos pères! qu'ils puissent servir de modèle à ceux qu'une pitié tendre, que le désir d'expier une grande opulence, qu'une philosophie bienfaisante, pourront un jour inspirer aux générations qui nous succéderont. Ce souhait de mon cœur embrasse tout le globe; car ma pensée n'a jamais de limites que celles du monde, quand elle est occupée du bonheur de mes semblables. Citoyens

de l'univers, unissez-vous tous à moi ; il s'agit de vous. Qui est-ce qui vous a dit que quelqu'un de vos ancêtres n'est pas mort dans des hôpitaux? Qui est-ce qui vous a promis qu'un de vos descendans n'ira pas mourir dans la retraite de la misère? Un malheur inattendu qui vous y conduirait vous-même est-il sans exemple? A mes vœux, unissez donc les vôtres.

Pour rentrer dans notre sujet, Cuba, à l'époque qui nous occupe, avait une population de 170,362 personnes de tout âge et de tout sexe : elle était formée par 95,419 blancs, parmi lesquels se trouvaient 484 ecclésiastiques séculiers, 496 moines et 145 religieuses; par 19.027 mulâtres et 11,588 noirs libres; par 5,716 mulâtres et 38,612 nègres esclaves.

Le commerce des arts grossiers, la pêche, principalement celle de la tortue, étaient le partage de quelques-uns de ces hommes de couleurs diverses ; d'autres conduisaient 339 haras, et soignaient, dans des parcs de deux, de trois, de quatre lieues d'etendue, un millier de troupeaux de bœufs, de cochons, de chèvres ; un beaucoup plus grand nombre cultivaient, dans sept mille huit cent quatorze métairies ou biens de campagne, le tabac, le maïs, les patates, le manioc, les ignames, plusieurs végétaux transportés d'Europe ou particuliers à l'Amérique ; les bras les plus nerveux exploitaient quatre cent soixante-dix-huit sucreries.

Durant le privilege exclusif, Cuba ne recevait annuellement que trois ou quatre grands vaisseaux expédiés directement de Cadix, et les bâtimens qui, après avoir fait leur vente sur les côtes du continent, venaient chercher un chargement qu'ils n'avaient pas trouvé à Vera-Crux, à Honduras, à Porto-Belo et à Carthagène. En 1774, il arriva d'Espagne dans la colonie cent et un navires qui y portèrent les draps, les toiles, les soieries. les ouvrages d'acier, les vins, les eaux-de-vie, les huiles, les fruits, tout ce qui est nécessaire à un grand etablissement, et en remportèrent toutes les denrées qu'un meilleur ordre de choses avait fait naitre.

La même année, Cuba reçut, sur cent dix-huit petits bâtimens, de la Louisiane, du riz et des bois pour ses caisses à sucre; du Mexique, des farines, du maroquin et du cuivre; des autres parties de ce grand continent, des mulets et du cacao; de Porto-Rico, deux mille esclaves qui y avaient été entreposés.

Ces navires de l'ancien et du nouvel hémisphère n'eurent pas le choix des ports où il leur aurait convenu d'aborder; ils furent obligés de deposer leurs cargaisons à la Havane, au Port-au-Prince, à Cuba, à la Trinité, les seuls où l'on eût établi des douanes. Il n'y a que les bateaux pecheurs et caboteurs auxquels il soit permis de frequenter indifféremment toutes les rades.

Depuis l'epoque déjà assez éloignée de 1775, la colonie à fait de tres-grands progrès.

L'Espagne demandait anciennement au nord de l'Europe une quantité prodigieuse de cire, principalement pour son luxe religieux dans l'ancien et le nouvel hemisphère. En 1763, elle céda la Floride à l'Angleterre. Les cinq ou six cents miserables qui vegetaient dans cette région se refugièrent à Cuba, et y portèrent quelques abeilles. Cet insecte utile se jeta dans les forets, s'y établit dans le creux des arbres, et se multiplia avec une célérité etonnante. Bientôt la colonie, qui achetait beaucoup de cire, en recueillit assez pour sa consommation. Elle eut quelque superflu en 1770; et six ans après, on en exporta sept mille cent cinquante quintaux pour l'Europe ou pour l'Amérique. Cette production s'est encore beaucoup accrue sous un ciel, sur un sol qui lui sont égalément favorables, dans une île où les ruches peuvent etre dépouillees quatre fois chaque année, et où les essaims se succedent sans interruption.

Le tabac est un des présens faits par l'Amérique à l'Europe, où il est devenu peu à peu d'un usage universel. Le fisc s'est assez généralement emparé partout de sa vente exclusive, et la cour de Madrid a donné ou suivi l'exemple de ce monopole. Elle en tire annuellement de Cuba environ cinquante mille quintaux qui lui coûtent moins de trois millions, et qu'elle revend dans l'ancien

ou le nouvel hémisphère plus de vingt-cinq millions.

C'est dans un vaste et superbe édifice, construit en 1756 à Seville, que le tabac reçoit ses préparations. Vingt-huit moulins, que font mouvoir quelques centaines de mulets, le réduisent en poussiere. Il doit sa couleur, et cette suavité qu'il a au tact et au goût, à une terre rougeâtre et fine nommee almagro, qui ne se trouve qu'auprès de Carthagène dans le village d'Almazarson. Soit avidité, soit ignorance, cette precieuse terre, dont on se sert aussi pour polir les glaces coulées à Saint-Ildephonse, est mêlee depuis quelques années en trop grande quantité avec le tabac. Si ce desordre continue, une marchandise jusqu'ici si recherchée ne trouvera des consommateurs que dans les possessions espagnoles des deux mondes.

Indépendamment du tabac en poudre, qui occupe plus de mille ouvriers à Séville, on y en voit cinq cents employés à faire des *cigarros* où petits rouleaux de tabac que les Espagnols fument sans pipe. La matière en vient du Brésil, et est achetée en Portugal. On doit croire que Caraque et la Louisiane, qui offrent une production propre au meme usage, ne tarderont pas à mettre leur métropole en état de se passer de ce secours étranger.

Le sucre originaire d'Asie fut assez anciennement cultivé en Espagne; mais ce n'était guere

que pour les besoins de la médecine. La consommation s'en étendit après qu'il eut été naturalisé dans le Nouveau-Monde. Les Castillans, qui l'y avaient porté, se lassèrent bientôt des soins qu'il exigeait; et tout entiers au repos ou aux mines, le demandèrent successivement aux Portugais, aux Anglais, aux Français. Enfin, Cuba qui, comme leurs autres établissemens, n'en récoltait que ce qu'exigeait son approvisionnement, eut quelque superflu qu'il fit passer à la métropole. Ce furent les belles plaines de la Havane qui donnèrent l'exemple; il fut suivi par les districts de Sainte-Claire, de Cuba, de Bayamo, du Port-au-Prince; et avec le temps, par la plupart des autres. A peine dans les dix-huit juridictions s'en trouve-t-il deux ou trois qui aient négligé cette source de richesses. Pour peu que les travaux s'étendent, l'Espagne tirera de cette île seule tout le sucre qu'elle consomme; et si l'émulation gagne les autres îles de sa dépendance, on la verra entrer en concurrence dans tous les marchés, avec les nations en possession de fournir cette denrée la plus importante de l'autre hémisphère.

Il est généralement connu que les navires de nos régions froides ou tempérées ne soutiennent pas les chaleurs de la zone torride, et que les bois tendres qu'on y emploie sont très-rapidement desséchés par le soleil brûlant de la partie du Nouveau-Monde située sous cette latitude.

C'est un inconvénient pour toutes les nations qui en fréquentent les parages; mais combien il doit être plus grand pour l'Espagne, dont la navigation marchande est entièrement dirigée vers ces mers, et qui est obligée d'y avoir toujours des escadres pour écarter la contrebande, et pour préserver son territoire de toute invasion étrangère !

Le mal ne parut pas sans remède à quelques bons esprits ; et ils proposèrent à la cour de Mad id de placer dans l'Amérique même des chantiers où seraient mis en œuvre des bois qui, nés et endurcis sous l'influence du climat, en pourraient braver toute l'ardeur. Leurs idées furent longtemps repoussées par ces hommes timides auxquels tout ce qui est nouveau paraît dangereux ; ce ne fut qu'en 1724 que la raison triompha du préjugé. A cette époque, furent formés à Cuba des chantiers, dont avant 1775 il était sorti cinquante-huit vaisseaux de ligne ou frégates, nombre qui s'est depuis beaucoup accru. C'est avec un cèdre presque incorruptible, c'est avec un chêne plus dur que celui de nos forêts, qu'on les construit. Ils coûtent plus et marchent moins que les bâtimens sortis des rades de l'Europe ; mais il leur faut beaucoup moins de carènes, ils exigent beaucoup moins de radoubs, ils durent beaucoup plus ; et les boulets qui arrivent jusqu'à eux n'y font jamais qu'un trou de leur grandeur, sans aucun de ces éclats, sans aucune

de ces escarres qui, dans nos bâtimens de guerre, tuent ou mutilent une trop grande partie de leurs défenseurs.

Plusieurs des vaisseaux construits à Cuba sont conduits en Europe, et les autres restent en Amérique. Depuis 1748, ils remplacent la flottille qui se tenait à la Vera-Crux dans le temps qu'elle n'était pas en croisière. Leur action se réduit dans la paix à donner la chasse aux interlopes, et à porter des fonds aux établissemens qui ne peuvent s'en passer; durant la guerre, ils protégent les navigateurs et le territoire de leur nation.

C'est avec le produit de son tabac que Cuba paie ses impositions; c'est avec celui de son sucre qu'il fournit à ses besoins. Ses prospérités augmentent de jour en jour, parce que de jour en jour ses esclaves deviennent plus nombreux. Il doit les moyens de multiplier ces instrumens de fortune aux trésors versés par le fisc à la Havane qui donne la vie au reste de l'île, et qu'il faut regarder comme le meilleur boulevard de l'empire espagnol dans le Nouveau-Monde.

Cette cité fameuse, que la pacification de 1763 arracha aux Anglais qui s'en étaient rendus les maîtres quelques mois auparavant, reçoit annuellement du gouvernement près de quatre millions pour les dépenses de la marine; elle en reçoit deux millions et demi pour la solde des troupes; elle en reçoit quatorze à quinze cent

mille livres pour l'entretien des fortifications qui, dans l'espace de quinze ans, ont coûté trente millions. La construction de ces étonnans ouvrages a constamment occupé quinze cents malfaiteurs dont l'Espagne et le Mexique se sont purgés, plus de quatre mille esclaves, et un assez grand nombre d'hommes libres.

XII. En quoi consistent les fortifications de Cuba. Quelles sont les autres défenses de cette île.

Le port de la Havane est un des meilleurs du globe; les flottes du monde entier y pourraient mouiller en même temps. A son entrée sont des rochers où se briseraient infailliblement les bâtimens qui oseraient s'éloigner du milieu de la passe. Le fort Morro et le fort de la Pointe le défendent. La première de ces deux citadelles est tellement élevée au-dessus du niveau de la mer, qu'il serait impossible, même aux navires du premier rang, de la battre. L'autre ne jouit pas du même avantage; mais on ne pourrait la canonner que par un canal si étroit, que les plus fiers assaillans ne soutiendraient jamais la nombreuse et redoutable artillerie du Morro.

La Havane ne peut donc être attaquée que du côté de terre : quinze ou seize mille hommes, qui sont la plus grande force qu'il soit possible d'employer à cette expédition, ne pourront jamais investir tous les ouvrages qui ont acquis une étendue immense; il faudra tourner leurs efforts vers la droite ou vers la gauche du port, contre la ville ou contre le fort Morro. Si on se détermine pour le dernier parti, la descente se

fera aisément à une lieue du fort, et l'on arrivera sans peine à sa vue par des chemins faciles, par des bois qui couvriront et assureront la marche.

La première difficulté sera d'avoir de l'eau; elle est mortelle aux environs du camp qu'il faudra choisir : on sera réduit à en aller chercher de potable avec des chaloupes, à une distance de trois lieues : on ne pourra s'en procurer qu'en arrivant en force sur la rivière qui doit seule en fournir, ou qu'en y laissant un corps retranché, qui, loin du camp, isolé, sans soutien, sera continuellement dans le risque d'être enlevé.

Avant d'attaquer le Morro, il faudra prendre le Cavana, qui vient d'être construit. C'est un ouvrage à couronne, composé d'un bastion, de deux courtines, et deux demi-bastions sur son front : sa droite et sa gauche appuient sur l'escarpement du port. Il a des casemates, des citernes et des magasins à poudre à l'abri de la bombe, un bon chemin couvert, et un large fossé taillé dans le roc. Le sol qui y conduit est tout de pierres ou de rocailles, et n'a point de terre. Le Cavana est placé sur une hauteur qui domine le Morro; mais il était exposé lui-même aux insultes d'un tertre, qui, élevé à son niveau, n'était éloigné que de trois cents pas. Comme il eût été aisé d'ouvrir la tranchée derrière cette élévation, on l'a rasée; et la place voit actuellement et domine au loin. Si la garnison se trouvait si pressée qu'elle désespérât de se soutenir,

elle ferait sauter les ouvrages, qui sont tous minés, et se replierait sur le Morro, avec lequel il n'est pas possible de lui couper la communication.

Le fameux fort Morro avait du côté de la mer, où il est inattaquable, deux bastions, et deux bastions du côté de la terre, avec un large et profond fossé creusé dans le roc. Rebâti à neuf depuis qu'il a été pris, ses parapets ont acquis plus d'elévation et plus d'épaisseur. On lui a donné un bon chemin couvert, et tout ce qui lui manquait pour mettre les troupes et les munitions en sûreté. La tranchée n'est pas plus aisée à ouvrir que devant le Cavana. L'un et l'autre ont été construits avec une pierre molle, qui fera courir moins de risque à leurs défenseurs qu'une pierre de taille ordinaire.

Indépendamment de ces moyens, les deux forteresses ont pour elles le secours du climat, si dangereux pour les assiégeans, et la facilité de recevoir de la ville des ressources de tous les genres, sans qu'on puisse l'empêcher. Ces avantages doivent rendre ces deux places imprenables, très-difficiles du moins à prendre, pourvu qu'elles soient suffisamment avitaillées et défendues avec valeur et capacité ; leur conservation est d'autant plus importante, que leur perte entraînerait nécessairement la soumission du port et de la ville, dominés et foudroyés de ces hauteurs.

Après avoir exposé les obstacles qu'on trouve-

rait à se rendre maître de la Havane par le fort Morro, il faut parler de ceux qu'on aurait a surmonter par le côté de la ville même.

Elle est située dans le port, et un peu dans son enfoncement. Elle était couverte, tant du côté du port que de celui de la campagne, d'une muraille sèche qui ne valait rien, et de vingt-un bastions qui ne valaient pas mieux. Son fossé était sec et peu profond. En avant de ce fossé, était une espece de chemin couvert, presque totalement détruit. La place, dans cet etat, n'eût pas été à l'abri d'un coup de main, qui, fait pendant la nuit avec plusieurs attaques, vraies ou fausses, l'aurait emportée. On a creusé les fossés, on les a faits larges et profonds, et on y a joint un très-bon chemin couvert.

Ces défenses sont soutenues par le fort de la Pointe. C'est un carré bâti en pierre, et qui, quoique petit, a des casemates. On l'a rebâti à neuf, parce qu'il avait éte extrêmement endommagé pendant le siege : il est entouré d'un bon fossé sec, creusé dans le roc. Independamment de sa destination principale, qui est de défendre avec le Morro l'entrée du port, objet qu'il remplit très-bien, il a plusieurs batteries dégorgées sur la campagne, et qui flanquent quelques parties de l'enceinte de la ville.

Son feu va se croiser avec celui d'un fort de quatre bastions, avec fossé, chemin couvert, poudrière, casemates et citernes. Ce nouveau

fort, qu'on construit à un quart de lieue de la place, sur une hauteur appelée Arosteguy, demandera un siége en forme, si l'on veut attaquer la ville de ce côté-là, d'autant plus qu'il a l'avantage de voir la mer, de la battre au loin sur la campagne, et de gêner extrêmement l'ennemi, qui est obligé de venir prendre de l'eau tout auprès.

En continuant de faire le tour de la ville, on trouve le fort d'Atarès, construit depuis le siége : il est de pierre et a quatre bastions, avec un chemin couvert, une demi-lune en avant de la porte, un large fossé, un bon rempart, des citernes, des casemates, un magasin à poudre; il est à un petit quart de lieue de la ville, et au delà d'une rivière et d'un marais impraticable, qui la couvrent de ce côté-là. On l'a placé sur une hauteur qu'il embrasse en entier, et qu'on a isolée en creusant un large fossé, où la mer entre du fond du port. Outre qu'il domine la communication de la ville avec l'intérieur de l'île, il défend, en croisant ses feux avec ceux d'Arosteguy, l'enceinte de la place, qui se trouve protégée encore dans l'intervalle de ces deux forts, par une grosse redoute. Il croise aussi son feu avec le Morro, qui est fort élevé, et placé sur la pointe du fort la plus avancée.

S'il était permis d'avoir une opinion sur une matière qu'on ne connaît point par profession, on se hasarderait à dire que ceux qui feront le siége de la Havane, doivent le commencer par

le Cavana et le Morro, parce que ces deux forts pris, il faudra bien que la ville se rende, sous peine d'être écrasée par l'artillerie du Morro. Si l'on se déterminait au contraire par le côte de la ville, l'assaillant ne se trouverait guère avancé, même après l'avoir prise. A la vérité, il serait le maître de détruire les chantiers, les vaisseaux qui seraient dans le port; mais il n'en résulterait pour lui aucun avantage permanent. Pour former un établissement, il lui faudrait prendre encore le Cavana et le Morro; ce qui lui serait vraisemblablement impossible, après la perte d'hommes qu'il aurait essuyée à l'attaque de la ville et de ses forts.

Mais quelque plan que l'on suive dans le siége de cette place, la nation qui l'attaquera n'aura pas seulement à combattre la nombreuse garnison qui sera enterrée dans les ouvrages; on lui opposera aussi douze mille quatre cent soixante-douze hommes de milice que, depuis la paix, on a accoutumés à manœuvrer d'une manière surprenante, qui tiendront la campagne et qui troubleront ses opérations. Ces corps, armés, habillés, équipés aux dépens du gouvernement, et payés en temps de guerre sur le pied des troupes réglées, ont pour guide et pour modèle des bas-officiers envoyés d'Europe, et tirés des régimens les plus distingués : la formation de ces milices coûte un argent immense. La cour d'Espagne attend les événemens pour juger de l'utilité de

ces dépenses; mais on peut assurer dès à présent, que quel que soit l'esprit militaire de ces troupes, cette opération politique est inexcusable; voici pourquoi.

Le projet de rendre à Cuba les colons soldats, ce projet inique et ruineux pour toutes les colonies, a été poussé très-vivement. La violence qu'il a fallu faire aux habitans pour les assujettir à des exercices qui leur déplaisaient, n'a fait que redoubler en eux leur goût naturel pour le repos. Ils ont détesté des mouvemens mécaniques et forcés qui, ne leur procurant aucune jouissance, devaient leur paraître doublement insupportables, quand bien même ils ne seraient pas effrayans ou ridicules pour des peuples qui ne croient peut-être avoir aucun intérêt à défendre un gouvernement qui les opprime. La manie d'avoir des troupes, cette fureur qui, sous prétexte de prévenir les guerres, les allume; qui, en amenant le despotisme des gouvernemens, prépare de loin la révolte des peuples; qui, arrachant perpétuellement l'habitant de son foyer, et le cultivateur de son champ, éteint l'amour de la patrie, en éloignant l'homme de son berceau; qui bouleverse les nations et les transplante au delà des terres et des mers : cet esprit mercenaire de milice, qui n'est pas l'esprit militaire, perdra tôt ou tard l'Europe; mais bien plus tôt les colonies, et peut-être celles d'Espagne avant les autres.

XIII. L'Espagne a-t-elle pris les moyens convenables, les prend-elle encore pour rendre ses îles utiles ?

Cette puissance possède la partie la plus étendue, la plus fertile de l'archipel américain. En des mains actives, ces îles seraient devenues la source d'une prospérité sans bornes ; dans l'état actuel, ce sont de vastes forêts où règne une solitude affreuse. Bien loin de contribuer à la force, à la richesse de la monarchie qui en a la propriété, elles ne font que l'affaiblir, que la ruiner par les dépenses qu'absorbe leur conservation. Si l'Espagne eût étudié convenablement la marche politique des autres peuples, elle aurait vu que plusieurs d'entre eux devaient uniquement leur prépondérance à quelques îles inférieures en tout à celles qui n'ont servi jusqu'ici qu'à grossir ignominieusement la liste de ses innombrables et inutiles possessions ; elle aurait appris que la fondation des colonies, de celles surtout qui n'ont point de mines, ne pouvait avoir d'autre but raisonnable, que celui d'y établir des cultures.

C'est calomnier les Espagnols, que de les croire incapables, par caractère, de soins laborieux et pénibles. Si l'on jette un regard sur les fatigues excessives que supportent si patiemment ceux de cette nation qui se livrent au commerce interlope, on s'apercevra que leurs travaux sont infiniment plus durs que ceux de l'économie rurale d'une habitation. S'ils négligent de s'enrichir par la culture, c'est la faute du gouvernement. Ah ! s'il était permis à l'écrivain désintéressé, qui ne

cherche et ne souhaite que le bonheur de l'humanité, de prêter à ces colons des sentimens et des discours que l'habitude de l'oisiveté, les entraves de l'administration, les préjugés de toute espèce semblent leur avoir interdits, ne pourrait-il pas dire en leur nom à la cour de Madrid, à la nation entière :

« Considérez les sacrifices que nous attendons » de vous, et voyez si vous n'en serez pas dédommagés au centuple, par les riches productions » que nous offrirons à votre commerce expirant. » Votre marine, accrue par nos travaux, formera » le seul boulevard qui puisse défendre des possessions prêtes à vous échapper. Devenus plus » riches, nous consommerons davantage, et alors » la terre que vous habitez, qui languit avec vous » quand la nature l'appelle à la fécondité ; ces » plaines, qui n'offrent à vos yeux que des déserts, » et qui sont la honte de vos lois et de vos mœurs, » se changeront en des champs fertiles. Votre » patrie fleurira par l'industrie et par l'agriculture, » qui fuyaient loin de vous. Les sources de vie » et d'activité que vous aurez fait couler jusqu'à » nous par la mer, reflueront autour de vos demeures, en fleuves d'abondance. Mais si vous » êtes insensibles à nos plaintes et à nos malheurs, si vous ne régnez pas pour nous, si nous » ne sommes que les victimes de notre obéissance, » rappelez-vous cette époque à jamais célèbre, » où des sujets malheureux et mécontens secouè-

» rent le joug de votre domination ; et, par leurs » travaux, leurs succès et leur opulence, justi- » fièrent leur révolte aux yeux du monde entier. » Quand ils sont libres depuis deux siècles, nous » faudra-t-il encore gémir de vous avoir pour » maîtres ? Lorsque la Hollande brisa le sceptre » de fer qui l'écrasait, lorsqu'elle sortit du fond » des eaux pour régner sur les mers, le ciel éle- » vait sans doute ce monument de la liberté pour » montrer aux nations la route du bonheur, et » pour effrayer les rois infidèles qui les en écar- » tent. »

On pourrait soupçonner que la cour de Madrid a vu qu'il était possible de lui faire ces reproches. En 1735, ses ministres imaginèrent une compagnie pour Cuba ; vingt ans après, ils eurent l'idee d'un nouveau monopole pour Saint-Domingue et pour Porto-Rico. La société qui devait defricher ces deserts, fut établie à Barcelone avec un fonds de 1,785,000 livres, divisé en actions de cent pistoles chacune : ce corps ne paya jamais d'intérêt à ses membres ; il ne fit aucune répartition. Il obtint l'importante permission d'expédier plusieurs bâtimens pour Honduras ; cependant, le 30 avril 1771, ses dettes, en y comprenant son capital, s'élevaient à 3,121,692 livres, et il n'avait que 3,775,540 livres ; de sorte que dans l'espace de quinze ans, avec un privilége exclusif et des faveurs très-signalées, il n'avait gagné que 653,848 livres. Le désordre s'est mis depuis

dans ses affaires ; actuellement il est sans activité. On travaille à une liquidation ; et ses actions ne trouvent pas des acheteurs à cinquante pour cent de perte.

Le ministère n'avait pas attendu ces revers, pour juger qu'il s'était égaré dans les voies qu'il avait choisies pour faire fructifier les îles. Dès 1765, les administrateurs de ce grand empire furent forcés de voir que ces possessions n'avaient pas fait le moindre pas vers le bien, sous le joug du monopole; ils comprirent qu'elles n'en feraient jamais aucun dans ces entraves destructives. Cette persuasion les détermina à recourir à l'unique principe des prospérités, la liberté; mais sans avoir le courage ou la sagesse de lever les obstacles qui devaient en empêcher les heureux effets.

L'an 1778 vit enfin cesser une partie des prohibitions, des gênes, des impositions qui arrêtaient les travaux ; mais il reste toujours trop de ces fléaux oppresseurs, pour pouvoir espérer une grande activité. Eussent-ils tous cessé, ce ne serait encore qu'un préliminaire.

Toutes les cultures dn Nouveau-Monde exigent quelques avances ; mais il faut des fonds considerables pour se livrer, avec succès, à celle du sucre. Si l'on en excepte Cuba, il n'y a pas peut-être dans les autres îles cinq ou six habitans assez riches pour demander au sol cette production. Si le ministère espagnol ne prodigue pas les

trésors du Mexique et du Pérou à ces insulaires, jamais ils ne sortiront du long et profond sommeil où ils sont ensevelis. Sans cette générosité de leur gouvernement, d'autres peuples ont, il est vrai, fondé des colonies florissantes; mais outre qu'il n'étaient pas abrutis par trois siècles d'orgueil, de végétation et de pauvreté, ils se trouvaient dans des circonstances différentes et plus favorables.

Heureux l'homme qui naît après l'extinction de cette longue suite d'erreurs, qui ont infecté sa nation! heureuse la nation qui s'élèverait au centre des nations éclairées, si elle était assez sage pour profiter et des fautes qu'elles auraient commises et des lumières qu'elles auraient acquises! elle n'aurait qu'à jeter les yeux autour d'elle, pour y voir les matériaux épars de son bonheur, et qu'à s'incliner pour les recueillir. Un des principaux avantages qu'elle devrait, soit à la nouveauté de son origine, soit à sa lenteur à travailler ou à sa longue enfance, ce serait à n'avoir point à se délivrer de ces vieux préjugés, que l'inexpérience des premiers instituteurs enfanta, qui furent consacrés par le temps, et qui se maintinrent contre la raison et les faits, soit par la pusillanimité, qui craint toute innovation, soit par l'orgueil qui craint de revenir sur ses pas, soit par un respect imbécile pour tout ce qui date de loin.

Que la cour de Madrid se hâte d'ouvrir ses trésors, et les îles soumises à son empire se cou-

vriront de productions. Placés sur un sol vaste et vierge, ses sujets ne seront pas seulement dispensés d'acheter à grands frais ce qui sert à leur consommation; dans peu, ils supplanteront dans tous les marchés leurs maîtres dans cette carrière. Les nations les plus actives, les plus industrieuses, les plus éclairées, n'auront travaillé, pendant des siècles, à perfectionner leurs cultures, leurs méthodes et leurs ateliers que pour un rival plus favorisé qu'elles de la nature; mais souffriront-elles patiemment cette infortune? Il est difficile de l'espérer.

XIV. Les nations qui ont des colonies en Amérique souffriraient-elles que les îles espagnoles devinssent florissantes?

Depuis l'origine des sociétés, il règne entre elles une funeste jalousie, qui semble devoir être éternelle, à moins que, par quelque révolution inconcevable, de grands intervalles déserts ne les séparent. Jusqu'à ce jour, elles se sont montrées telles qu'un citoyen de nos villes, qui, persuadé que plus ses concitoyens seraient indigens et faibles, plus il serait riche et puissant, mieux il arrêterait leurs entreprises, s'opposerait à leur industrie, mettrait des bornes à leur culture, et les réduirait au nécessaire absolu pour leur subsistance.

Mais, dira-t-on, un citoyen jouit de son opulence à l'abri des lois; la prospérité de ses voisins peut s'accroître sans inconvénient pour la sienne: il n'en est pas ainsi des nations.... Et pourquoi n'en est-il pas ainsi des nations?... C'est qu'il n'existe aucun tribunal devant lequel on puisse

les citer.... Pourquoi ont-elles besoin de ce tribunal?... C'est qu'elles sont injustes et pusillanimes.... Et que leur revient-il de leur injustice, de leur pusillanimité?... Des guerres interminables, une misère qui ne cesse de se renouveler.... Et vous croyez que l'expérience ne les corrigera pas?.... J'en suis très-persuadé.... Et pour quelle raison?... Parce qu'il ne faut qu'une tête folle pour déconcerter la sagesse de toutes les autres, et qu'il en restera toujours sur les trônes plus d'une à la fois....

Cependant, on entendra de tous côtés les nations, et surtout les nations commerçantes, crier : LA PAIX ! LA PAIX ! et elles continueront à se conduire les unes envers les autres, de manière à n'en jouir jamais. Toutes voudront être heureuses, et chacune d'elles voudra l'être seule ; toutes détesteront également la tyrannie ; et toutes l'exerceront sur leurs voisins ; toutes traiteront d'extravagance la monarchie universelle, et la plupart agiront comme si elles y étaient parvenues, ou comme si elles en étaient menacées.

Si je pouvais me promettre quelque fruit de mes discours, je m'adresserais à la plus inquiète, à la plus ambitieuse d'entre elles, et je lui dirais :

« Je suppose que vous avez enfin acquis assez
» de supériorité sur toutes les nations réunies,
» pour les réduire au degré d'avilissement et de
» pauvreté qui vous convient : qu'espérez-vous

» de ce despotisme? combien de temps et à quel » prix le conserverez-vous? que vous produira- » t-il?... La sécurité, avec laquelle on est toujours » assez riche; la sécurité, sans laquelle on ne l'est » jamais assez..... et c'est sincèrement que vous » ne vous croyez pas en sûreté. Le temps des in- » vasions est passé, et vous le savez mieux que » moi; vous couvrez d'un fantôme ridicule une » extravagante ambition; vous préférez le vain » éclat de sa splendeur à la jouissance d'une féli- » cité réelle, que vous perdez pour en dépouiller » les autres. De quel droit prescrivez-vous des » bornes à leur bonheur, vous qui prétendez éten- » dre le vôtre sans limites? Vous êtes un peuple » injuste, lorsque vous vous attribuez le droit » exclusif de prospérer; vous êtes un peuple mau- » vais calculateur, lorsque vous espérez vous en- » richir en réduisant les autres à l'indigence; » vous êtes encore un peuple aveugle, si vous ne » concevez pas que la puissance d'une nation » qui s'élève sur les ruines de toutes celles qui » l'environnent est un colosse d'argile, qui étonne » un moment et qui tombe en poussière. »

Je dirais ensuite au ministère espagnol : « Tous » les états de l'Europe sont intéressés à la pros- » périté de votre continent dans le Nouveau- » Monde, parce que plus ces vastes états seront » florissans, plus leurs marchandises, leurs ma- » nufactures auront des débouchés avantageux; » mais il n'en est pas ainsi des îles. Les puissances,

» qui se sont approprié la fertilité de quelques-» unes, suffisent aux besoins actuels ; et un nou-» veau concurrent exciterait puissamment leur » jalousie : elles l'attaqueraient ensemble ou sé-» parément, et ne déposeraient pas les armes sans » l'avoir forcé de renoncer à ses défrichemens, » peut-être même sans lui avoir fait éprouver de » plus grands malheurs. C'est à vous à juger si » ces vues sont fausses, ou si vos forces et votre » courage vous permettent de braver une pareille » conspiration. » Jamais les colonies hollandaises n'auront rien de semblable à craindre.

XV. Marche politique de la république, des Provinces-Unies, à sa naissance.

Jusqu'à la découverte des côtes occidentales de l'Afrique, d'une route aux Indes par le cap de Bonne-Espérance, et surtout jusqu'à la découverte de l'Amérique, les peuples de l'Europe ne se connaissaient, ne se visitaient guère que par quelques incursions barbares, dont le pillage était le but, et la dévastation tout le fruit. A l'exception d'un petit nombre de tyrans armés, qui trouvaient dans l'oppression des faibles, les moyens de soutenir un luxe extraordinairement cher, tous les habitans des différens états étaient réduits à se contenter de ce que leur fournissaient un territoire mal cultivé, une industrie arrêtée aux barrières de chaque province. Les grands événemens qui fixent, à la fin du quinzième siècle, une des plus brillantes époques de l'histoire du monde, n'opérèrent pas dans les mœurs une révolution aussi rapide qu'on est prompt à

l'imaginer. Quelques villes anséatiques, quelques républiques d'Italie allaient, il est vrai, chercher à Cadix et à Lisbonne, devenus de grands entrepôts, ce que les deux Indes envoyaient de rare et de précieux ; mais la consommation en était tout-à-fait bornée, par l'impuissance où étaient les nations de le payer : elles languissaient la plupart dans une léthargie entière ; la plupart ignoraient les avantages et les ressources de leur territoire.

Il fallait, pour mettre fin à cet engourdissement, un peuple qui, sorti du néant, répandît la vie et la lumière dans tous les esprits, l'abondance dans tous les marchés ; qui pût offrir toutes les productions à plus bas prix, échanger le superflu de chaque nation avec ce qu'elle n'avait pas ; qui donnât une grande activité à la circulation des denrées, des marchandises, de l'argent ; qui, en facilitant, en étendant la consommation, encourageât la population, l'agriculture, tous les genres d'industrie. L'Europe dut aux Hollandais tous ces avantages. On pardonne à l'aveugle multitude de se borner à jouir, sans connaître les sources de la prospérité qu'elle goûte ; mais la philosophie et la politique doivent perpétuer la gloire des bienfaiteurs de l'humanité, suivre, s'il est possible, la marche de leur bienfaisance.

Lorsque les généreux habitans des Provinces-Unies levèrent la tête au-dessus de la mer et de

la tyrannie, ils virent qu'ils ne pouvaient asseoir les fondemens de leur liberté sur un sol qui ne leur offrait pas même les soutiens de la vie; ils sentirent que le commerce, qui, pour la plupart des nations, n'est qu'un intérêt accessoire, qu'un moyen d'accroître la masse et le revenu des productions territoriales, était la seule base de leur existence. Sans terre et sans productions, ils résolurent de faire valoir celles des autres peuples, assurés que de la prospérité universelle sortirait leur prospérité particulière. L'événement justifia leur politique.

Leur premier pas établit, entre les peuples de l'Europe, l'échange des productions du nord avec celles du midi. Bientôt toutes les mers se couvrirent des vaisseaux de la Hollande : c'était dans ses ports que tous les effets commerçables venaient se réunir; c'était de ses ports qu'ils étaient expédiés pour leurs destinations respectives : on réglait la valeur de tout, et c'était avec une modération qui écartait toute concurrence. L'ambition de donner plus de stabilité, plus d'étendue à ses entreprises, rendit avec le temps la république conquérante : sa domination s'étendit sur une partie du continent des Indes, et sur toutes les îles importantes de l'Océan qui l'environne; elle tenait asservies, par ses forteresses ou par ses escadres, les côtes d'Afrique, où elle avait porté le coup-d'œil attentif et prévoyant de son utile ambition : les seules contrées de l'Amérique

où la culture eût jeté les germes des vraies richesses, reconnaissaient ses lois. L'immensité de ses combinaisons embrassait l'univers, dont elle était l'âme par le travail et l'industrie; elle était parvenue à la monarchie universelle du commerce.

Tel était l'état des Provinces-Unies, lorsque les Portugais, se relevant de la langueur et de l'inaction où la tyrannie espagnole les avait plongés, réussirent à leur arracher en 1661 la partie du Brésil qu'elles avaient conquise sur eux. Dès ce premier ébranlement de leur puissance, les Hollandais auraient été chassés entièrement du Nouveau-Monde, s'il ne leur fût resté quelques petites îles; en particulier celle de Curaçao, qu'en 1634 ils avaient enlevée aux Castillans, qui la possédaient depuis 1527.

XVI. Description de l'île hollandaise de Curaçao.

Ce rocher, qui n'est qu'à trois lieues de la côte de Venezuela, peut avoir dix lieues de long, sur cinq de large : il a un port excellent, mais dont l'approche est fort difficile. Lorsqu'une fois on y est entré, son vaste bassin offre toutes sortes de commodités; une forteresse, construite avec intelligence, et constamment bien entretenue, fait sa défense.

Les Français, qui avaient corrompu d'avance le commandant de la place, y abordèrent en 1673 au nombre de cinq ou six cents hommes. Comme la trahison avait été découverte, et le traître puni, ils furent reçus par son successeur tout autre-

ment qu'ils ne s'y attendaient; ils se rembarquèrent avec la honte de n'avoir montré que leur faiblesse et l'iniquité de leurs mesures.

Louis XIV, dont l'orgueil fut blessé par cet imprudent échec, donna, cinq ans après, dix-huit vaisseaux de guerre et douze bâtimens flibustiers à d'Estrées, pour effacer l'affront qui ternissait à ses yeux l'éclat d'un règne rempli de merveilles. Cet amiral approchait du terme de son expédition, lorsque son audace et son opiniâtreté firent échouer sa flotte à l'île d'Aves. Il recueillit ce qu'il put des débris de son naufrage, et regagna, sans avoir rien entrepris, le port de Brest dans un assez grand désordre.

Depuis cette époque, ni Curaçao, ni les petites îles d'Aruba et de Bonaire, qui sont sous ses lois, n'ont été inquiétées; aucune nation n'a songé à conquérir un sol stérile, qui n'offre que quelques bestiaux, quelque manioc, quelques légumes propres à la nourriture des esclaves, et qui ne fournit d'autre production qu'un peu de coton qui puisse entrer dans le commerce. Saint-Eustache vaut encore moins.

XVII. Description de l'île hollandaise de S.-Eustache.

Cette île, qui n'a que deux lieues de long et une de large, est formée par deux montagnes qui laissent entre elles un vallon assez resserré. Celle qui est à l'est porte les traces évidentes d'un ancien volcan, et est creusée presque jusqu'au niveau de la mer. Les bords de ce gouffre, qui a la forme d'un cône renversé, sont formés de ro-

ches calcinées par le feu qu'ils ont dû éprouver. Quelque abondantes que soient les pluies, il ne se fait jamais aucun dépôt d'eau dans cet entonnoir : elle filtre, sans doute, par les issues encore ouvertes du volcan, et pourra peut-être un jour contribuer à le rallumer, si son foyer n'est pas éteint ou trop éloigné.

Quelques Français, chassés de Saint-Christophe, se réfugièrent, en 1629, dans un lieu si peu habitable, et l'abandonnèrent quelque temps après, peut-être parce qu'il n'y avait d'eau potable que celle qu'on ramassait dans les citernes. On ignore l'époque précise de leur émigration ; mais il est prouvé que les Hollandais étaient établis dans l'île en 1639. Ils en furent chassés par les Anglais, sur lesquels Louis XIV la reprit. Ce prince fit valoir son droit de conquête dans les négociations de Bréda, et résista aux instances de la république, alors son alliée, qui prétendait que cette possession lui fût restituée, comme lui ayant appartenu avant la guerre. Lorsque la signature du traité de paix eut anéanti cette prétention, le monarque français, dont l'orgueil écoutait plutôt la générosité que la justice, crut qu'il n'était pas de sa dignité de profiter du malheur de ses amis ; il remit de son propre mouvement aux Hollandais leur île, quoiqu'il n'ignorât pas que c'était une forteresse naturelle qui pourrait l'aider à la conservation de la partie de Saint-Christophe qui lui appartenait.

Avant leur désastre, ces républicains ne demandaient que du tabac à leur territoire. Après leur rétablissement, ils plantèrent dans les lieux susceptibles de culture quelques cannes qui ne leur ont annuellement donné que huit ou neuf cents milliers de sucre brut.

XVIII. Description de l'île hollandaise de Saba.

La colonie envoya bientôt quelques-uns de ses habitans dans une île voisine, connue sous le nom de Saba. Il faut gravir presqu'au sommet de ce roc escarpé, pour y trouver un peu de terre. Elle est très-propre au jardinage. Des pluies fréquentes, mais dont l'eau ne séjourne pas, y font croître des plantes d'un goût exquis, et des choux d'une grosseur singulière. Une cinquantaine de familles européennes, avec environ cent cinquante esclaves, y cultivent le coton, le filent, en font des bas, qu'on vend aux autres colonies jusqu'à dix écus la paire. Il n'y a pas en Amérique d'aussi beau sang que celui de Saba. Les femmes y conservent une fraîcheur qu'on ne retrouve dans aucune autre des Antilles. Heureuse peuplade ! élevée sur un rocher entre le ciel et la mer, elle jouit de ces deux élémens, sans en craindre les orages. Elle respire un air pur, vit de légumes, cultive une production simple, qui lui donne l'aisance sans la tentation des richesses, s'occupe d'un travail moins pénible qu'utile, possède en paix tous les biens de la modération, la santé, la beauté, la liberté. C'est là le temple de la paix, d'où le sage peut contempler à loisir les

erreurs et les passions des hommes, qui vont, comme les flots de la mer, se pousser et se heurter sur les riches côtes de l'Amérique, dont ils se disputent et s'arrachent tour-à-tour les dépouilles et la possession. C'est de là qu'on voit au loin les nations de l'Europe venir porter la foudre au milieu des gouffres de l'Océan, et sous les ardeurs des tropiques, toujours brûlantes des feux de l'ambition et de la cupidité, se remplir d'or, sans jamais s'en rassasier; amasser, dans des flots de sang, ces métaux, ces perles, ces diamans, dont se couvrent ceux qui dépouillent les peuples; surcharger d'innombrables navires de ces tonneaux précieux, d'où le luxe tire la pourpre, et où l'on puise les délices, la mollesse, la cruauté, les vices. Le tranquille colon du rocher de Saba voit cet amas de folie, et file paisiblement son coton.

XIX. Description de l'île, partie hollandaise et partie française de Saint-Martin

Sous le même ciel est Saint-Martin, qui a dix-sept ou dix-huit lieues de circonférence, mais moins de terrain que cette dimension ne paraîtrait l'indiquer, parce que ses baies sont multipliées et profondes. En poussant des sables d'un cap à l'autre, l'Océan a formé sur les côtes beaucoup d'étangs plus ou moins grands, la plupart très-poissonneux. L'interieur du pays est rempli de hautes montagnes qui se prolongent presque partout jusqu'à la mer. Elles étaient couvertes de bois précieux, avant qu'on les eût dépouillées de cet ornement pour y établir des cul-

tures, auxquelles elles se trouvèrent plus propres que les plaines et les vallées. Le sol est généralement léger, pierreux, trop exposé à de fréquentes sécheresses et peu fertile; mais le ciel est pur et le climat d'une salubrité remarquable. Dans ces parages, on navigue sûrement, facilement, et la multiplicité, l'excellence des mouillages qu'on y trouve, empêchent de sentir bien vivement la privation de ports.

Les Français et les Hollandais abordèrent, en 1638, à cette île déserte, les premiers au nord et les seconds au sud. Ils y vivaient en paix et séparément, lorsque les Espagnols, qui étaient en guerre ouverte avec l'une et l'autre nation, les attaquèrent, les battirent, les firent prisonnières et s'établirent à leur place. Le vainqueur ne tarda pas à se dégoûter d'un établissement dont la conservation lui coûtait beaucoup, sans lui rapporter le moindre avantage; et il l'abandonna, en 1648, après avoir détruit tout ce qu'il ne lui était pas possible d'emporter.

Ces dévastations n'empêchèrent pas les deux puissances qui avaient déjà fait occuper Saint-Martin, d'y renvoyer quelques vagabonds, aussitôt qu'on le sut évacué. Ces colons se jurèrent une foi mutuelle; et leurs descendans ont été fidèles à cet engagement, malgré les animosités qui ont si souvent divisé les deux métropoles. Seulement le partage, originairement trop inégal du territoire, s'est peu à peu rapproché. De dix

mille cent quatre-vingts carrés de terre, chacun de deux mille cinq cents toises carrées, que contient l'île, les Français n'en possèdent plus que cinq mille neuf cent quatre, et les Hollandais sont parvenus à s'en approprier quatre mille cent soixante-seize.

La culture du tabac fut la première qu'entreprirent, à Saint-Martin, les sujets de la cour de Versailles. Ils l'abandonnèrent pour l'indigo, qui fut remplacé par le coton, auquel on a ajouté le sucre, depuis qu'en 1769 il a été permis aux étrangers de s'établir dans cette partie de l'île. On y compte actuellement dix-neuf plantations qui donnent tous les ans un million pesant de sucre brut, d'un beau blanc, mais de peu de consistance, et un plus grand nombre d'habitations qui produisent deux cents milliers de coton. Les travaux sont dirigés par quatre-vingts familles, trente-deux françaises, les autres anglaises, et dont la réunion forme une population blanche de trois cent cinquante-une personnes de tout âge et de tout sexe. Elles n'ont que douze cents esclaves : c'est trop peu pour l'étendue des cultures; mais les colons de la partie hollandaise, propriétaires des meilleurs terrains de la française, sont dans l'usage d'envoyer leurs noirs au nord, lorsque les travaux sont finis au sud. Avant 1763, il n'y avait point eu d'autorité régulière dans ce faible et misérable établissement. A cette époque, on lui donna un chef qui n'a encore at-

tiré aucun navigateur de la métropole. C'est toujours chez leur voisin que les Français vont chercher ce qui leur est nécessaire; c'est à lui qu'ils livrent toujours leurs productions.

La colonie hollandaise est habitée par six cent trente-neuf blancs et trois mille cinq cent dix-huit noirs, occupés à exploiter trente-deux sucreries qui produisent ordinairement seize cents milliers de sucre, et à faire croître cent trente milliers de coton. Ce revenu trop modique est grossi par celui que donne un étang salé, dans les années qui ne sont pas excessivement pluvieuses. Dès l'aurore, des esclaves s'embarquent sur des bateaux plats; ils ramassent pendant la journée le sel qui est sur la superficie de l'eau, et regagnent vers la nuit le rivage, pour y reprendre le lendemain une occupation qui ne peut être continuée que durant les mois de juin, de juillet et d'août. Les îles voisines achètent quelques faibles parties de cette production, dont la valeur totale peut s'élever à cent mille écus; mais elle est principalement livrée aux provinces de l'Amérique septentrionale, qui enlèvent aussi le rhum et le sucre de la colonie, tandis que le coton est livré aux navigateurs de la Grande-Bretagne. Il ne reste rien ou presque rien pour les négocians si actifs de la république, et il faut en dire la raison.

L'établissement de Saint-Martin, quoique hollandais, n'est pas habité par des Hollandais; à

peine y voit-on cinq ou six familles de cette nation, qui ont même une espèce de honte d'en être : tout le reste est anglais; les hommes, la langue, les usages. Le préjugé a été poussé si loin, que les femmes vont souvent faire leurs couches à Anguille, île britannique qui n'est éloignée que de deux lieues, afin que leurs enfans ne soient pas privés d'une origine regardée dans le pays comme la seule illustre.

XX. Avantages que la Hollande retire de ses îles pour son commerce.

Le domaine des Provinces-Unies, dans le grand archipel de l'Amérique, ne présente rien de curieux ni d'intéressant au premier coup-d'œil. Des possessions qui fournissent à peine la cargaison de six à sept petits bâtimens, ne paraissent dignes d'aucune attention. Aussi l'oubli le plus profond serait-il leur partage, si quelques-unes de ces îles qui ne sont rien comme agricoles, n'étaient beaucoup comme commerçantes : nous voulons parler de Saint-Eustache et de Curaçao.

Le désir de former des liaisons interlopes avec les provinces espagnoles du Nouveau-Monde, décida la conquête de Curaçao. Bientôt on y vit arriver un grand nombre de navires hollandais; forts et bien armés, ils étaient montés par des hommes choisis dont la bravoure était soutenue d'un vif intérêt. Chacun d'eux avait dans la cargaison une part plus ou moins considérable qu'il était déterminé à défendre au prix de son sang contre les attaques des gardes-côtes.

Les Espagnols n'attendaient pas toujours les

fraudeurs ; souvent ils venaient eux-mêmes échanger, dans un entrepôt constamment bien approvisionné, leur or, leur argent, leur quinquina, leur cacao, leur tabac, leurs cuirs, leurs bestiaux, contre des nègres, des toiles, des soieries, des étoffes des Indes, des épiceries, du vif-argent, des ouvrages de fer ou d'acier : c'était une réciprocité de besoins, de secours, de travaux et de courses entre deux nations rivales et avides de richesses.

L'établissement de la compagnie de Caraque et la substitution des vaisseaux de registre aux galions, ont beaucoup ralenti cette communication ; mais les liaisons qu'on a formées avec le sud de la colonie française de Saint-Domingue ont un peu diminué le vide. Tout se ranime, lorsque les deux couronnes sont précipitées par leur ambition ou par l'ambition de leurs rivaux dans les horreurs des guerres. En pleine paix même, la république reçoit tous les ans de Curaçao une douzaine de navires chargés d'un sucre, d'un café, d'un coton, d'un indigo, d'un tabac et de cuirs qu'un sol étranger a vus croître.

Tout ce qui entre à Curaçao paie indifféremment un pour cent pour le droit du port. Les marchandises expédiées de Hollande ne sont jamais taxées davantage. Celles qui viennent des autres ports de l'Europe paient de plus neuf pour cent. Le café étranger est assujetti au même droit en faveur de celui de Surinam. Les autres den-

rées d'Amérique ne doivent que trois pour cent, mais avec l'obligation d'être portées directement dans quelqu'une des rades de la république.

Saint-Eustache était assujetti autrefois aux mêmes impositions que Curaçao; et cependant il fit la plus grande partie du commerce de la Guadeloupe et de la Martinique, tout le temps que ces établissemens français furent asservis au joug odieux du monopole. Cette action diminua à mesure que le peuple, propriétaire de ces îles, se formait aux bons principes, qu'il étendait sa navigation. Le port franc de Saint-Thomas enlevait même aux Hollandais le peu qui leur était resté d'affaires, lorsqu'on prit enfin en 1756, le parti d'anéantir la plupart des droits établis. Depuis ce changement nécessaire, Saint-Eustache est, durant les divisions des ministères de Londres et de Versailles, l'entrepôt de presque toutes les denrées des colonies françaises du Vent, le magasin général de leur approvisionnement. Mais les sujets des Provinces-Unies n'entretiennent pas seuls ce grand mouvement; l'Anglais et le Français se réunissent dans la rade de cette île pour y conclure, à l'abri de sa neutralité, des marchés très-importans. Un passe-port qui çoûte moins de trois cents livres couvre ces liaisons; il est accordé, sans qu'on s'informe quel pays a vu naître celui qui le demande. De cette grande liberté naissent des opérations sans nombre et d'une combinaison singulière. C'est ainsi que le

commerce a trouvé l'art d'endormir et de tromper la discorde.

La fin des hostilités ne fait pas rentrer dans le néant Saint-Eustache ; il envoie encore tous les ans aux Provinces-Unies vingt-cinq ou trente bâtimens chargés des productions des îles espagnoles, danoises et surtout françaises, qu'il paie avec les marchandises des deux hémisphères ou en lettres de change sur l'Europe.

Tant d'opérations ont réuni à Saint-Eustache six mille blancs de diverses nations, cinq cents nègres ou mulâtres libres, et huit mille esclaves. Un gouverneur, aidé d'un conseil sans lequel rien d'important ne peut être décidé, régit, sous l'autorité de la compagnie des Indes occidentales, ce singulier établissement, ainsi que ceux de Saba et de Saint-Martin. Il fait sa résidence auprès d'un mouillage très-dangereux, et le seul cependant de l'île où les navires puissent débarquer, puissent recevoir leurs cargaisons. Cette mauvaise rade est protégée par un petit fort et par une garnison de cinquante hommes. Si elle était défendue avec vigueur et intelligence, l'ennemi le plus audacieux y tenterait vraisemblablement sans succès une descente. Fût-elle opérée, l'assaillant aurait encore des difficultés presque insurmontables à vaincre pour gravir de la ville basse où sont les magasins, à la ville haute où se réunit, durant la nuit, la population entière.

Cependant le Hollandais, également inventif dans les moyens de faire tourner à son avantage le bien et le mal d'autrui, n'est pas uniquement réduit, dans le Nouveau-Monde, aux profits passagers d'un commerce précaire. La république possède et cultive, dans le continent, un grand terrain dans le pays connu sous le nom de Guiane.

XXI. Considérations physiques sur la Guiane.

C'est une vaste contrée, baignée à l'est par la mer, au sud par l'Amazone, au nord par l'Orénoque, et à l'ouest par Rio-Negro qui joint ces deux fleuves les plus grands de l'Amérique méridionale.

Cette île singulière offre trois particularités remarquables. Les différentes espèces de terre n'y sont pas rangées, comme ailleurs, par couches, mais mêlées au hasard, sans aucun ordre. Dans les collines correspondantes, les angles saillans des unes ne répondent pas aux angles rentrans des autres. Les corps qu'on a pris généralement pour des cailloux ne sont que des morceaux de lave qui commencent à se décomposer.

Il suit de ces observations, qu'il est arrivé des révolutions dans cette partie du globe, et qu'elles ont été l'ouvrage des feux souterrains aujourd'hui éteints ; que l'embrasement a été général, car on voit partout des masses remplies de scories de fer, et l'on ne trouve nulle part des pierres calcaires, qui vraisemblablement auront été toutes calcinées ; que l'explosion a dû être très-considérable et a produit un grand affaissement,

puisqu'on ne rencontre ailleurs des volcans que sur les plus hautes montagnes; et que le seul dont on ait aperçu l'entonnoir dans ces régions, n'a guère que cent pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer.

A l'époque de ces grands accidens de la nature, tout aura été bouleversé; les campagnes seront restées entièrement découvertes, alternativement exposées à l'action des torrens de pluie, à l'action d'une chaleur excessive. Dans cet état d'altération, il se sera écoulé bien des siècles avant que le sol soit redevenu propre à nourrir des plantes et successivement des arbres. On risquerait cependant de s'égarer, en éloignant excessivement la révolution. Le peu de terre végétale qu'on trouve dans la Guiane, quoique la décomposition des arbres y en forme continuellement, déposerait d'une manière victorieuse contre une antiquité fort reculée.

Dans l'intérieur du pays, le sol est donc et sera long-temps ingrat. Les terres hautes, c'est-à-dire celles qui ne sont pas submergées ou marécageuses, ne sont le plus souvent qu'un mélange confus de glaise et de craie, où ne peuvent croître que le manioc, les ignames, les patates, quelques autres plantes qui ne pivotent pas; encore pourissent-elles trop communément dans la saison des grandes pluies, parce que les eaux ne peuvent pas filtrer. Dans les terres mêmes qu'on est réduit à regarder comme bonnes, les cafiers,

les cacaotiers, les cotonniers, tous les arbres utiles n'ont qu'une durée fort courte et insuffisante pour récompenser les travaux du cultivateur : tel est, presque sans exception, l'intérieur de la Guiane.

Ses rives présentent un autre spectacle. Les nombreuses rivières qui, de ce vaste espace, se précipitent dans l'Océan, déposent sans cesse sur leurs bords et sur la côte entière une multitude prodigieuse de graines qui germent dans la vase, et produisent, en moins de dix ans, des arbres de haute futaie, connus sous le nom de paletuviers. Ces grands végétaux, que de profondes racines attachent à leur base, occupent tout l'espace où le flux se fait sentir : ils y forment de vastes forêts couvertes de quatre ou cinq pieds d'eau durant le flot, et après qu'il s'est retiré, d'une vase molle et inaccessible.

Sur la côte, ce spectacle, unique peut-être dans le globe, varie toutes les années. Dans les endroits où les courans jettent et accumulent des sables, le paletuvier périt très-rapidement, et les forêts, emportées par les ondes, disparaissent. Ces révolutions sont moins fréquentes aux bords des rivières, où les sables, entraînés des montagnes durant les orages, sont poussés au large par la rapidité des eaux.

Les révolutions sont les mêmes sur la côte de quatre cents lieues qui s'étend depuis l'Amazone jusqu'à l'Orénoque. Partout se présente sur le

rivage un rideau de paletuviers, alternativement détruit et renouvelé par la vase et par le sable. Derrière ce rideau, à quatre ou cinq cents pas, sont des savanes noyées par les eaux pluviales qui n'ont point d'écoulement; et ces savanes se prolongent toujours latéralement au rivage, dans une profondeur plus ou moins considérable, selon l'éloignement ou le rapprochement des montagnes.

Depuis l'origine des choses, ces immenses marais n'étaient peuplés que de reptiles. Le génie de l'homme, vainqueur d'une nature ingrate et rebelle, a changé leur destination primitive. C'est au milieu de ces eaux croupissantes, infectes et bourbeuses, que la liberté a formé trois établissemens utiles, dont Surinam est le principal.

XXII. Établissement formé par les Hollandais, dans la Guiane, sur le Surinam. Faits remarquables arrivés dans la colonie.

Les bords incultes de ce grand fleuve reçurent, en 1634, une soixantaine d'Anglais qui, autant qu'on peut le conjecturer, n'y restèrent que le temps nécessaire pour recueillir le tabac qu'ils avaient semé à leur arrivée.

Six ans après se montrèrent dans ce lieu abandonné quelques-uns de ces Français que leur inquiétude poussait alors dans tous les climats, et que leur légèreté empêchait de se fixer dans la plupart. Ils massacrèrent les naturels du pays, commencèrent la construction d'un fort et disparurent.

Leur retraite ramena en 1650 la nation qui la première avait porté ses regards sur cette

partie si long-temps négligée du nouvel hémisphère. La colonie avait formé quarante ou cinquante sucreries, lorsqu'en 1667 elle fut attaquée et prise par les Hollandais, qui furent maintenus dans leur conquête par le traité de Bréda.

La Zélande prétendit exclusivement au domaine utile de cette acquisition, parce que c'étaient ses vaisseaux et ses troupes qui l'avaient faite. Les autres provinces qui avaient partagé les frais de l'expédition, voulaient que ce fût un bien commun. Cette discussion aigrissait depuis trop long-temps les esprits, lorsqu'on arrêta enfin en 1682, que Surinam serait abandonné à la compagnie des Indes occidentales, mais à condition qu'elle paierait aux Zélandais 572,000 livres ; que son commerce se bornerait à la vente des esclaves, et que le pays serait ouvert à tous les sujets, à tous les navigateurs de la république.

Quoique ce grand corps eût encore l'imagination remplie de ses anciennes prospérités, il ne tarda pas à comprendre que les dépenses nécessaires pour mettre une contrée immense en valeur, étaient au-dessus de ses forces énervées. Il céda, l'année suivante, un tiers de son droit à la ville d'Amsterdam, et un tiers à un riche citoyen nommé Van-Aarssen, à un prix proportionné à celui que lui-même avait payé. Cet arrangement bizarre dura jusqu'en 1772, époque à laquelle les descendans de ce particulier ven-

dirent pour 1,540,000 livres leur propriété aux deux autres membres de l'association.

La société trouva Surinam plongé dans tous les désordres que produit nécessairement une longue anarchie; son représentant voulut établir quelque police, quelque justice; il fut accusé de tyrannie auprès des états-généraux, et massacré en 1688 par les troupes.

L'année suivante, la colonie fut attaquée par les Français que commandait du Casse. L'habileté du chef et les efforts des braves aventuriers qui le suivaient, se trouvèrent impuissans contre un établissement où les troubles civils et militaires avaient mis en fermentation des esprits qu'un péril imminent venait de réunir. Le Malouin Cassards fut plus heureux en 1712 : il mit Surinam à contribution, et emporta 1,370,160 liv. en sucre ou en lettres de change. Ce désastre, d'autant plus inattendu qu'il arrivait dans un temps où les armes de la république étaient partout ailleurs triomphantes, accabla les planteurs réduits à donner le dixième de leurs capitaux.

On accusa la société d'avoir négligé le soin des fortifications, de n'avoir employé pour leur défense que peu de troupes et des troupes mal disciplinées. Les plaintes s'étendirent bientôt à des objets plus graves. Chaque jour voyait se multiplier les raisons ou les prétextes de mécontentement. Les états-généraux, fatigués de toutes

ces contestations, chargèrent le stadhouder de les terminer de la manière qui lui paraîtrait la plus convenable. Ce premier magistrat n'avait pas encore réussi à rapprocher les cœurs, lorsqu'il fallut s'occuper du salut de la colonie.

Les Anglais s'étaient à peine fixés sur les rives du Surinam, que plusieurs de leurs esclaves se réfugièrent dans l'intérieur des terres. La désertion augmenta encore sous la domination hollandaise, parce qu'on exigea des travaux plus suivis, que la quantité des subsistances diminua, et que des peines plus atroces furent infligées. Ces fugitifs se virent avec le temps en assez grand nombre pour former des peuplades. Ils sortaient par bandes de leurs asiles, pour se procurer des vivres, des armes, des instrumens d'agriculture, et amenaient avec eux les nègres qui voulaient les suivre. On fit quelques tentatives pour arrêter ces incursions : toutes furent inutiles et devaient l'être. Des soldats amollis, des officiers sans talent et sans honneur avaient une répugnance insurmontable pour une guerre où il fallait passer des marais profonds, d'épaisses forêts pour joindre un ennemi audacieux et implacable.

Le danger devint à la fin si pressant, que la république crut devoir envoyer en 1749, en 1772 et en 1774, quelques-uns de ses meilleurs bataillons au secours de la colonie. Tout ce que ces braves gens arrivés d'Europe purent effectuer, après des combats multipliés et sanglans, fut de

procurer quelque tranquillité à des cultivateurs qui se voyaient tous les jours à la veille d'être ruinés ou égorgés. Il fallut reconnaître successivement l'indépendance de plusieurs hordes nombreuses, mais sans communication entre elles, et séparées par des intervalles considérables. On leur doit des présens annuels, et l'on s'est engagé à les faire jouir de tous les avantages d'un commerce libre. Ces nouvelles nations ne se sont obligées de leur côté qu'à secourir leur allié, s'il en est besoin, et à lui remettre tout esclave qui viendrait se réfugier sur leur territoire. Pour donner la sanction à ces différens traités, les plénipotentiaires des parties contractantes se sont fait faire une incision au bras; le sang qui en a coulé a été reçu dans des vases remplis d'eau et de terre : cette mixtion révoltante a été bue, des deux côtés, en signe de fidélité. S'ils se fussent refusés à cet excès d'humiliation, jamais des maîtres oppresseurs n'auraient obtenu la paix de leurs anciens esclaves.

XXIII. Quels ont été les principes des prospérités de la colonie de Surinam?

Après tant d'événemens fâcheux, la colonie s'est trouvée plus florissante qu'on n'aurait pu l'espérer. Les causes de cette surprenante prospérité doivent être curieuses et intéressantes.

Les premiers Européens qui se fixèrent sur cette région barbare, établirent d'abord leurs cultures sur des hauteurs qui se trouvèrent généralement stériles. On ne tarda pas à soupçonner que les sels en avaient été détachés par les torrens,

et que c'était de ces couches successives d'un excellent limon qu'avaient été composées les terres basses. Quelques expériences heureuses confirmèrent cette conjecture judicieuse, et l'on résolut de mettre à profit une si grande découverte. La chose n'était pas aisée; mais la passion du succès surmonta tous les obstacles.

Ces vastes plaines sont inondées par les fleuves qui les arrosent, mais ne le sont pas toute l'année. Dans la saison même des débordemens, les eaux ne s'y répandent que peu avant, que peu après la pleine mer. Pendant le reflux, les rivières se retirent insensiblement, et se trouvent souvent au moment de la basse mer plusieurs pieds au-dessous du sol qu'elles couvraient six heures auparavant.

C'est lorsque les pluies ne sont pas abondantes, et que les rivières sont basses, qu'il faut s'occuper des dessèchemens : cette saison commence en août, et finit avec le mois de décembre. Durant ce période, l'espace qui doit être mis à l'abri des inondations, est enveloppé d'une digue suffisante pour repousser les eaux. Il est rare qu'on lui donne plus de trois pieds d'élévation, parce qu'il n'est pas ordinaire qu'on choisisse un terrain submergé de plus de deux pieds pour établir une plantation.

A un des coins de la digue, formée avec la terre du fossé qu'on creuse, est une machine hydraulique entièrement ouverte d'un côté,

taillée de l'autre en bec de flûte, et garnie d'une porte que l'impulsion des eaux ouvre de bas en haut, et qui retombe par son propre poids. Lorsque le mouvement de l'Océan fait enfler les ondes, les rivières pèsent sur cette porte, et la ferment de manière que les eaux extérieures n'y sauraient entrer; lorsqu'au contraire les rivières sont basses, les eaux intérieures et pluviales, s'il y en a, la soulèvent et s'écoulent facilement.

Dans l'intérieur de la digue sont pratiquées, de distance en distance, quelques faibles rigoles : elles aboutissent toutes à un fossé qui entoure la plantation. Cette précaution sert à exhausser le sol, et à lui ôter la surabondance d'humidité qui pourrait lui rester.

Les travaux d'un an doivent suffire pour envelopper le terrain qu'on a choisi. Il est défriché dans la seconde année, et pourrait être cultivé au commencement de la troisième, s'il n'était absolument nécessaire de le laisser assez longtemps exposé à l'influence de l'eau douce pour atténuer l'action des sels marins. Cette obligation éloigne plus qu'on ne voudrait les récoltes ; mais l'abondance dédommage du retard.

Le cafier, généralement placé sur des coteaux dans les autres colonies, laisse plus tôt ou plus tard un vide qui ne peut être rempli, ni par un nouveau cafier, ni par aucune autre plante, parce que les orages ont successivement dépouillé ce sol de tout ce qui le rendait fertile : il n'en est

pas ainsi à Surinam. Cet arbre précieux n'y conserve, il est vrai, sa vigueur qu'environ vingt ans; mais de jeunes plants, mis dans l'intervalle des anciens, et destinés à les remplacer, empêchent le cultivateur de se ressentir de cette décadence prématurée. De là vient qu'il n'y a jamais d'interruption dans les récoltes : elles sont même plus abondantes que dans les autres établissemens.

La disposition d'une sucrerie dans ces singuliers marais, a cela de particulier, que le terrain est coupé par plusieurs petits canaux destinés au transport des cannes : ils aboutissent tous au grand canal qui, par une de ses issues, reçoit les eaux lorsqu'elles montent, et par l'autre fait tourner un moulin lorsqu'elles baissent. Dans ces plantations, la première production n'est pas de bonne qualité ; mais le temps lui donne, ou peu s'en faut, ce qui lui manquait de perfection. On peut attendre moins impatiemment ce succès dans une région où les cannes, à leur cinquième, à leur sixième rejeton, donnent autant de sucre qu'on en obtient ailleurs des cannes nouvellement plantées. Un des principes de cette fécondité doit être la facilité qu'ont les colons d'entourer d'eau leurs habitations, durant la saison sèche. L'humidité habituelle que cette méthode entretient dans les terres, paraît préférable aux arrosemens qu'on pratique avec de grands frais ailleurs, et que même on ne peut pas se procurer partout.

Depuis que les Hollandais ont réussi à dompter l'Océan dans le Nouveau-Monde comme dans l'ancien, leurs cultures ont prospéré. Ils les ont poussées à vingt lieues de la mer, et donné à leurs plantations un agrément et des commodités qu'on n'aperçoit pas dans les possessions anglaises ou françaises les plus florissantes : ce sont partout des bâtimens spacieux et bien disposés, des terrasses parfaitement alignées, des potagers d'une propreté exquise, des vergers délicieux, des allées plantées avec symétrie. On ne voit pas sans émotion tant de merveilles opérées en moins d'un siècle dans des bourbiers originairement dégoûtans et malsains ; mais une raison sévère vient tempérer l'excès de l'enchantement : les capitaux occupés par ces superfluités seraient plus sagement employés à la multiplication des productions vénales.

Un des moyens qui ont le plus encouragé les travaux et l'espèce de luxe qu'on s'est permis, a été la facilité extrême que les colons ont trouvée à se procurer des fonds. Ils ont obtenu à cinq ou six pour cent tout l'argent qu'ils pouvaient employer ; mais sous la condition formelle que leurs plantations resteraient hypothéquées à leur créancier, et que jusqu'à ce qu'on l'eût entièrement payé, ils seraient obligés de lui livrer la totalité de leurs productions au prix courant de la colonie.

XXIV. Etat actuel

Avec ces secours, il s'est formé sur les bords du Surinam, du Commawine, des rivières de

de la colonie de Surinam et l'étendue de ses dettes.

Cottica et de Perica quatre cent trente plantations. En 1775, elles donnèrent vingt-quatre millions trois cent vingt mille livres pesant de sucre brut, qui, en Hollande, furent vendues 8,333,400 livres ; quinze millions trois cent quatre-vingt-sept mille livres pesant de café, qui furent vendues 8,580,934 livres ; neuf cent soixante-dix mille livres pesant de coton, qui furent vendues 2,372,255 livres; sept cent quatre-vingt-dix mille huit cent cinquante-quatre livres pesant de cacao, qui furent vendues 616,370 livres ; cent cinquante-deux mille huit cent quarante-quatre livres pesant de bois de couleur, qui furent vendues 14,788 livres. Ces productions, qui réunies rendirent 19,917,747 livres, furent portées dans les rades de la république par soixante-dix navires. Le nombre de ces bâtimens se serait accru, si les cinq cent soixante mille gallons de sirop, si les cent soixante-six mille gallons de rum, livrés à l'Amérique septentrionale, avaient pris la route de l'Europe. Il augmentera, si le tabac, dont on a commencé à s'occuper, a le succès qu'on en espère.

Les travaux réunis de cet établissement occupaient, en 1775, soixante mille esclaves de tout âge et de tout sexe : ils obéissaient à deux mille huit cent vingt-quatre maîtres, sans compter les femmes et les enfans. Les blancs étaient de divers pays, de sectes diverses. Tels sont les progrès de l'esprit de commerce, qu'il fait taire

tous les préjugés de nation ou de religion devant l'intérêt général qui doit lier les hommes. Qu'est-ce que ces vaines dénominations de juifs et de chrétiens, de Français ou de Hollandais? Malheureux habitans d'une terre si pénible à cultiver, n'êtes-vous pas frères? Pourquoi donc vous chasser d'un monde où vous n'avez qu'un jour à vivre? Et quelle vie encore que celle dont vous avez la folle cruauté de vous disputer la jouissance! Tous les élémens, le ciel et la terre, n'ont-ils pas assez fait contre vous, sans ajouter à tous les fléaux dont la nature vous environne, l'abus du peu de force qu'elle vous laisse pour y résister?

Paramabiro, chef-lieu de la colonie, est une petite ville agréablement située. Les maisons y sont jolies et commodes, quoique construites seulement de bois sur des briques apportées d'Europe. Son port, éloigné de cinq lieues de la mer, laisse peu de chose à désirer : il reçoit tous les navires expédiés de la métropole pour l'extraction des denrées.

La société à laquelle appartient ce grand établissement, est chargée des dépenses publiques. Le souverain l'a mise en état de remplir cette obligation, en lui permettant de lever quelques taxes qu'on ne peut augmenter sans le consentement de l'état et des habitans. Une capitation de cent sous sur tout adulte libre ou esclave, et de soixante sur chaque enfant, était autrefois la plus

forte de ces contributions. En 1776, elle a été convertie en une autre, moins avilissante, de six pour cent sur les productions du pays, sur les bénéfices du commerce, sur les gages des différens emplois. Cependant on n'a pas discontinué de payer deux et demi pour cent sur les denrées qui sortaient de la colonie, un et demi pour cent pour celles qui y entraient. Ces impôts réunis suffisent à peine pour le grand objet auquel ils sont destinés; et rarement reste-t-il quelque bénefice pour la société.

Indépendamment des taxes levées pour la compagnie, il en est une assez considerable sur les productions de la colonie que les citoyens sont convenus d'etablir eux-mêmes pour leurs différens besoins, et spécialement pour la solde de trois cents nègres affranchis, destinés à garantir les cultures des incursions des nègres fugitifs.

Malgré tant d'impositions, malgré l'obligation de payer l'intérêt de 77,000,000 liv., la colonie était florissante dans le temps où ses productions avaient un débit sûr et avantageux; mais lorsque le café a perdu dans le commerce la moitié de son ancien prix, tout est tombé dans un désordre extrême. Le débiteur, devenu insolvable, s'est vu chasser de sa plantation; le créancier, même le plus impitoyable, n'a pas retrouvé ses capitaux : l'un et l'autre ont été ruinés. Les cœurs sont encore aigris; les esprits sont abattus; et il est difficile de prévoir à quelle époque renaîtront la

concorde et l'activité. Voyons quel a été, dans cette fatale crise, le sort de Berbiche.

XXV. Fondation de la colonie de Berbiche. Ses malheurs passés; sa misère actuelle.

Cet établissement, borné à l'est par la rivière de Corentin, et à l'ouest par le territoire de Demerary, n'occupe que dix lieues de côte. Dans l'intérieur du pays, rien ne l'arrêterait jusqu'à la partie des Cordelières, connue sous le nom de montagnes Bleues. Le grand fleuve qui lui a donné son nom, embarrassé à son embouchure par un banc de boue et de sable, n'a d'abord que quatorze ou quinze pieds de profondeur; mais il en acquiert bientôt quarante, et l'on en trouve la navigation facile jusqu'à trente-six lieues de la mer, terme des plantations les plus éloignées.

L'an 1626 vit jeter les premiers fondemens de la colonie. Comme on la formait sur une région comprise dans l'octroi de la compagnie des Indes occidentales, ce corps, alors puissant et très-protégé, se réserva quelques droits, et d'une manière plus particulière, la vente exclusive des esclaves. La culture du sucre et du rocou, dont on s'occupait uniquement, n'avait pas fait de grands progrès, lorsqu'en 1689 quelques aventuriers français ravagèrent le pays, et n'en sortirent qu'après s'être fait promettre 44,000 liv., qui ne furent jamais payées. Des Français firent encore, en 1712, une invasion dans la colonie. Afin d'échapper au pillage et pour être débarrassés de ces étrangers, les habitans s'engagèrent à donner 660,000 liv. Les noirs, le sucre, les provisions

qu'on livra, montèrent à 28,654 liv. 4 sous. Le reste devait être acquitté en Europe par les propriétaires des habitations, tous de la province de Zélande. Soit impuissance, soit raison, ils se refusèrent à un engagement pris sans leur aveu. Trois riches particuliers d'Amsterdam remplirent cette obligation et devinrent seuls maîtres de Berbiche.

Leur conduite fut sage et mesurée. Ils rétablirent les anciennes plantations; ils introduisirent un meilleur esprit parmi ceux qui les exploitaient; ils ajoutèrent la culture du cacao à celles qui étaient déjà connues; mais leurs capitaux ne suffisaient pas pour élever la colonie au degré de prospérité dont elle paraissait susceptible. 7,040,000 liv. furent jugées nécessaires pour ce grand objet, et il fut créé seize cents actions de 4,400 liv. chacune. On n'en put placer que neuf cent quarante-une, sur lesquelles même les acquéreurs ne fournirent que 42 pour cent. Ainsi le nouveau capital se trouva réduit à 1,573,352 liv., dont il fallut donner 1,320,000 liv. à l'ancienne société, qui cédait toutes ses propriétés; de sorte qu'il ne resta en argent que 273,352 livres.

C'était bien peu pour la fin qu'on s'était proposée. Les intéressés en étaient eux-mêmes si convaincus, qu'en 1730 ils demandèrent que tout sujet de l'état fût autorisé à naviguer et à s'établir à Berbiche, à condition qu'il paierait, en Amérique, 6 liv. de capitation pour chaque blanc et

pour chaque noir qu'il placerait sur son habitation; 55 liv. par plantation pour la contribution ecclésiastique ; deux et demi pour cent pour toutes les marchandises qui entreraient dans la colonie, ou pour les denrées qui en sortiraient; et en Europe, 3 liv. par tonneau de tout ce qu'il tirerait des ports de la république, et 3 liv. par tonneau de tout ce qu'il y enverrait. Moyennant ces redevances, la société s'engageait à faire toutes les dépenses que le gouvernement, la défense, la police et la justice de cet établissement exigeraient. Les états-généraux jugèrent ce plan utile, et ils lui donnèrent la sanction des lois par un décret du 6 décembre 1732.

Une fermentation assez vive fut l'heureuse suite de ce nouvel ordre de choses. Tout prospérait, lorsqu'en 1756, les blancs, et les blancs seulement, furent attaqués d'une épidémie qui dura sept ans, et en fit périr le plus grand nombre. L'etat de faiblesse où cette calamité avait réduit Berbiche enhardit, en 1763, les esclaves à se révolter. A la première nouvelle du soulèvement, vingt soldats et quelques colons, échappés à la contagion, se réfugient dans quatre navires qui étaient dans la rivière, et bientôt après dans une redoute, bâtie près de l'Océan. Les secours qu'on leur envoie de tous côtés, les mettent enfin en état de retourner dans leurs plantations, et même de réduire les nègres; mais ils ne règnent plus que sur des décombres ou sur des cadavres.

La société ruinée, comme les habitans, est réduite à demander huit pour cent à ses actionnaires, ce qui lui donne 330,000 liv., et à en emprunter 1,100,000 liv. de la province de Hollande, à un intérêt de deux et demi pour cent. Ces sommes ne lui suffisant pas encore pour remplir ses obligations, elle obtient, en 1774, de la république, que les impôts perçus jusqu'à cette époque seront doublés dans la suite. Les nouvelles taxes jettent dans le désespoir le colon déjà trop découragé par la perte totale de ses cacaoyers, et par la baisse énorme de son café. Aussi cet établissement, sur lequel on avait fondé de si grandes espérances, ne fait-il que rétrograder.

La colonie ne compte que cent quatre plantations, la plupart peu considérables, semées de loin en loin sur les bords de la rivière de Berbiche, ou sur celle de Canje, qui se jette dans la première, à trois lieues de la mer. On y voit sept mille esclaves de tout âge et de tout sexe, et deux cent cinquante blancs, sans compter les soldats, qui devraient former le même nombre. Ce qui y est annuellement recueilli de café, de sucre, de coton, est porté par quatre ou cinq navires dans la métropole, où il n'est pas vendu au-dessus d'un million ou douze cent mille livres. Sur ce produit, il faudrait prendre un intérêt de six pour cent que les colons se sont engagés à payer pour environ 1,760,000 liv. qu'ils

ont empruntées ; mais c'est une obligation qu'ils sont dans l'impuissance de remplir. Il faut que les prêteurs se contentent de quatre, de trois, de deux. Plusieurs même ne reçoivent rien.

Quoique, suivant les calculs remis, en 1772, aux états-généraux, les dépenses annuelles de souveraineté ne passent pas, en Europe et en Amérique, 190,564 liv., la société n'en est pas moins dans une situation désespérée. Depuis 1720 jusqu'en 1763, les dividendes réunis ne se sont élevés qu'à 61 pour cent, ce qui ne fait, année commune, que 1 $\frac{18}{43}$. Après cette époque, il n'y a plus eu de répartition. Aussi les actions, qui ont coûté 2,200 liv. chacune, n'ont-elles plus de cours ; on n'en trouverait pas 110 liv. Il faut se former une autre idée de la colonie d'Essequebo.

XXVI. Ancienneté de la colonie d'Essequebo. Comment elle a pu prospérer, après avoir langui très-long-temps.

Cette rivière, éloignée de vingt lieues de celle de Berbiche, fixa la première les Hollandais, qui, comme d'autres Européens, remplissaient, vers la fin du seizième siècle, la Guiane de leurs brigandages, dans l'espérance d'y trouver de l'or. On ignore précisément à quelle époque ils se fixèrent à Essequebo ; mais il est prouvé que les Espagnols les en chassèrent en 1595.

Ces républicains étaient retournés à leur poste, puisqu'en 1666, ils en furent expulsés de nouveau par les Anglais, qui eux-mêmes ne purent pas s'y soutenir un an entier. Cet établissement, qui avait été toujours peu de chose, ne fut rien

après la reprise de possession. En 1740, ses productions ne formaient pas la cargaison d'un seul navire.

Deux ou trois ans après, quelques colons d'Essequebo jetèrent les yeux sur la rivière très-voisine de Demerary. Les bords s'en trouvèrent très-fertiles, et cette découverte eut des suites favorables.

Depuis quelque temps, les défrichemens étaient suspendus à Surinam par la guerre sanglante et ruineuse qu'il soutenait contre les nègres attroupés dans les bois. Berbiche de son côté était agité par la révolte de ses esclaves. La compagnie des Indes occidentales saisit ce moment propice, pour appeler à sa concession des hommes entreprenans de toutes les nations. Ceux qui y arrivaient avec un commencement de fortune, recevaient gratuitement un terrain avec quelques encouragemens. Ils étaient même assurés, après leurs premiers travaux, d'obtenir en prêt et à des conditions modérées, la valeur des trois cinquièmes des établissemens qu'ils auraient formés. Cet arrangement devint une source féconde d'industrie, d'activité et d'économie. En 1769, on comptait déjà sur les rives du Demerary cent trente habitations, où le sucre, le café, le coton étaient cultivés avec succès. Le nombre des plantations s'est accru depuis cette époque, et il doit beaucoup augmenter encore.

Tel est l'état des trois colonies que les Hollan-

XXVII. Désordres qui règnent dans les colonies hollandaises.

dais ont successivement formées dans la Guiane. Il est déplorable, et le sera long-temps, peut-être toujours, à moins que le gouvernement ne trouve dans sa sagesse, dans sa générosité ou dans son courage un expédient pour décharger les cultivateurs du poids accablant des dettes qu'ils ont contractées.

Ce sont les gouvernemens qui, dans les temps modernes, ont donné l'exemple des emprunts. La facilité d'en obtenir, à un intérêt plus ou moins onéreux, les a presque tous engagés ou soutenus dans des guerres que leurs facultés naturelles ne comportaient pas. Cette manie a gagné les villes, les provinces, les différens corps. Les grandes compagnies de commerce ont encore beaucoup étendu cet usage, et il est devenu ensuite très-familier aux hommes audacieux que leur caractère poussait aux entreprises extraordinaires.

Les Hollandais, qui, dans la proportion de leur territoire ou de leur population, avaient plus accumulé de métaux qu'aucun autre peuple, et qui n'en trouvaient pas l'emploi dans leur industrie toute étendue qu'elle était, ont cherché à les placer utilement dans les fonds publics de toutes les nations, et même dans les spéculations des particuliers. Leur argent a surtout servi à défricher en Amérique quelques colonies étrangères, et les leurs principalement. Mais la précaution qu'ils avaient eue de se faire hypothéquer les

plantations de leurs débiteurs n'a pas produit l'effet qu'ils en attendaient. On ne leur a plus remboursé les capitaux; on ne leur a même plus payé les intérêts, lorsque les denrées de ces établissemens ont perdu de leur ancien prix. Les contrats passés avec des cultivateurs devenus indigens sont tombés cinquante, soixante, quatre-vingts pour cent au-dessous de leur valeur primitive.

C'est un désordre tout-à-fait ruineux. Inutilement on examinerait s'il faut l'attribuer à l'avidité des négocians fixés à Amsterdam, ou à l'inertie, aux folles dépenses des colons transplantés au-delà des mers. Ces discussions ne diminueraient pas le mal : il faut laisser aux oisifs les questions oiseuses. Qu'ils écrivent, qu'ils disputent; si cela n'est pas fort utile, cela n'est pas fort nuisible : mais ce ne sont pas des discours, c'est de l'action qu'il faut dans un incendie. Tandis qu'on perdrait son temps à examiner quelle a été la cause, quels ont été les ravages, et quels sont les progrès du feu, l'édifice serait réduit en cendres. Un soin pressant doit occuper les états-généraux. Qu'ils tirent la vaste contrée soumise à la Hollande, depuis la rivière de Poumaron jusqu'à celle de Marony, de l'inquiétude qui l'engourdit, de la misère qui l'accable, et qu'ils lèvent ensuite les autres obstacles qui s'opposent si opiniâtrément à ses progrès.

Celui qui vient du climat paraît le plus difficile

à surmonter. Dans cette région, l'année est partagée entre des pluies continuelles et des chaleurs excessives. Il faut disputer sans interruption à des reptiles dégoûtans des récoltes achetées par les travaux les plus assidus. On est exposé à périr dans les langueurs de l'hydropisie ou dans des fièvres de toute espèce. L'autorité n'a point de force contre ces fléaux de la nature. Le remède, s'il y en a un, sera l'ouvrage du temps, de la population, des défrichemens.

Ce que les lois peuvent, ce qu'elles doivent, c'est de réunir au corps de la république des possessions abandonnées comme au hasard à des associations particulières qui s'occupent peu ou mal de toutes les parties de l'administration dans les pays soumis à leur monopole. Les empires se sont tous convaincus, un peu plus tôt, un peu plus tard, de l'inconvénient de laisser les provinces qu'ils ont envahies dans l'autre hémisphère, à des compagnies privilégiées, dont les intérêts s'accordaient rarement avec l'intérêt public. Ils ont enfin compris que la distance ne changeait point la nature du pacte exprès ou tacite entre le ministère et les sujets; que quand les sujets ont dit, nous obéirons, nous servirons, nous contribuerons à la formation et à l'entretien de la force publique, et que le ministère a répondu, nous vous protégerons au dedans par la police et par les lois, au dehors par les négociations et par les armes, ces conditions devaient

également s'accomplir de part et d'autre, de la rive d'un fleuve à la rive opposée, du rivage d'une mer à l'autre rivage ; que la protection stipulée venant à cesser, l'obéissance et les secours promis étaient suspendus de droit ; que si les secours étaient exigés, lorsque la protection cessait, l'administration dégénérait en brigandage tyrannique ; qu'on était dispensé du serment de fidélité envers elle ; qu'on était libre de s'affranchir d'un mauvais maître et de s'en donner un autre ; qu'on rentrait dans l'état de liberté absolue, et qu'on recouvrait la prérogative d'instituer telle sorte de gouvernement qu'on jugerait le plus convenable. D'où ils ont conclu que leurs sujets du Nouveau-Monde avaient autant de droit que ceux de l'ancien à ne dépendre que du gouvernement, et que leurs colonies seraient plus florissantes sous la protection immédiate de l'état que sous une protection intermédiaire. Le succès a généralement démontré la solidité de ces vues. On ne voit que les Provinces-Unies qui soient restées fidèles à leur premier plan. Cet aveuglement ne saurait durer. Lorsqu'il sera dissipé, la révolution se fera sans secousse, parce qu'aucun des corps qu'il faut anéantir n'a intérêt à la traverser : elle se fera même sans embarras, parce qu'aucun de ces corps n'a un seul navire, ne fait le moindre commerce. Alors les possessions hollandaises de la Guiane formeront un tout capable de quelque résistance.

Dans l'état actuel des choses, Berbiche et Essequebo repousseraient à peine un corsaire entreprenant, et seraient obligés de capituler à l'approche de la plus faible escadre. La partie orientale, que son importance expose davantage à l'invasion, est mieux défendue. L'entrée de la rivière de Surinam est assez difficile à cause de ses bancs de sable. Cependant les bâtimens qui ne tirent pas plus de vingt pieds d'eau, peuvent y entrer lorsque la mer est haute. A deux lieues de l'embouchure, le Commawine se jette dans le Surinam. C'est à cette jonction que les Hollandais ont établi leur défense. Ils y ont placé une batterie sur le Surinam, une autre batterie sur la rive droite du Commawine, et une citadelle appelée Amsterdam, à la rive gauche. Ces ouvrages forment un triangle, dont les feux qui se croisent ont le double objet d'empêcher que les vaisseaux n'aillent plus avant dans l'une des deux rivières et ne puissent entrer dans l'autre. La forteresse, située au milieu d'un petit marais, n'est abordable que par une chaussée étroite, où l'artillerie écarte toute approche. Elle n'a besoin que d'une garnison de huit ou neuf cents hommes. Flanquée de quatre bastions, entourée d'un rempart de terre, d'un large fossé plein d'eau, d'un bon chemin couvert, elle n'a d'ailleurs, ni poudrière, ni magasin voûté, ni aucune espèce de casemates. Trois lieues plus haut, on trouve sur le Surinam une batterie fermée, destinée à couvrir le port et

la ville de Paramabiro. On la nomme Zelandia. Une pareille batterie, qu'on appelle Sommeswelt, couvre le Commawine, à une distance à peu près égale. La colonie a pour défenseurs ses milices, douze cents hommes de troupes réglées et deux compagnies d'artillerie.

Réunissez à cet établissement les deux autres ; faites un ensemble de ces territoires divisés, et ils se prêteront mutuellement quelque appui. La république elle-même, accoutumée à porter un œil vigilant sur un domaine devenu plus spécialement le sien, le couvrira de toute sa puissance. Ses forces de terre et de mer seront employées à le garantir des dangers qui pourraient le menacer du côté de l'Europe, à le délivrer des inquiétudes qui, dans le continent même, l'agitent sans cesse.

Les Hollandais exercent dans la Guiane, contre les noirs, des cruautés inconnues dans les îles : la facilité de la désertion sur un pays immense a donné lieu vraisemblablement à cet excès de barbarie. Sur le plus léger soupçon, un maître fait mourir son esclave en présence de tous les autres, mais avec la précaution d'écarter les blancs, qui seuls pourraient déposer en justice contre cette usurpation de l'autorité publique.

Ces atrocités ont poussé successivement dans les forêts une multitude considérable de ces déplorables victimes d'une avarice infâme. On leur

a fait une guerre vive et sanglante sans parvenir à les détruire. Il a fallu enfin reconnaître leur indépendance ; et depuis ces traités remarquables, ils ont formé plusieurs hameaux, où ils cultivent assez paisiblement les denrées de nécessité première sur les derrières de la colonie.

D'autres noirs ont quitté leurs ateliers. Ces fugitifs, toujours errans, tombent inopinément tantôt sur une frontière, et tantôt sur une autre, pour piller des subsistances, pour ruiner les plantations de leurs anciens tyrans : en vain les troupes sont dans une activité continuelle pour contenir ou pour surprendre un ennemi si dangereux. Des avis secrets le mettent à l'abri de tous les piéges, et dirigent ses incursions vers les lieux sans défense.

Il me semble voir ce peuple esclave de l'Égypte qui, réfugié dans les déserts de l'Arabie, erra quarante ans, tâta tous les peuples voisins, les harcela, les entama tour à tour ; et par de légères et fréquentes incursions prépara l'invasion de la Palestine. Si la nature forme par hasard une grande âme dans un corps d'ébène, une tête forte sous la toison d'un nègre ; si quelque Européen aspire à la gloire d'être le vengeur des nations foulées depuis deux siècles ; si même un missionnaire sait employer à propos l'ascendant continuel et progressif de l'opinion contre l'empire variable et passager de la force..... faut-il que la barbarie de notre police européenne ins-

pire des vœux de sang et de ruine à l'homme juste et humain qui médite les moyens d'assurer la paix et le bonheur de tous les hommes?

La république préviendra la subversion de ses établissemens, en donnant un frein salutaire aux caprices et aux fureurs de ses sujets. Elle prendra aussi des mesures efficaces pour faire arriver dans ses rades le fruit de leurs travaux qui, jusqu'à nos jours, en a été trop souvent détourné.

Les plus grands propriétaires de la Guiane hollandaise vivent en Europe. On ne voit guère dans la colonie que les agens de ces hommes riches, ou ceux auxquels la médiocrité de leur fortune ne permet pas de confier à des mains étrangères le soin de leurs plantations. Les consommations de pareils habitans ne peuvent qu'être extrêmement bornées : aussi les navigateurs de la métropole qui vont chercher les productions cultivées dans cette partie du Nouveau-Monde, n'y portent-ils que des choses du premier besoin, rarement et peu d'objets de luxe; encore les négocians hollandais sont-ils réduits à partager cet approvisionnement, tout faible qu'il est, avec les Anglais de l'Amérique septentrionale.

Ces étrangers ne furent d'abord reçus que parce qu'on ne pouvait pas se passer de leurs chevaux. La difficulté d'en élever, et peut-être d'autres causes, ont perpétué cette liberté. Les chevaux servent tellement de passe-port aux hommes, qu'un bâtiment qui n'en apporterait

pas un nombre proportionné à sa grandeur, n'entrerait point dans les ports. Mais s'ils viennent à périr dans la traversée, il suffit qu'on en montre les têtes, pour être admis à vendre toute espèce de comestibles. Une loi défend de donner à ces navigateurs autre chose en paiement que des sirops et des eaux-de-vie de sucre : elle est peu respectée. Les nouveaux Anglais, avec le droit qu'ils ont usurpé d'importer tout ce qu'ils veulent, exportent les denrées les plus précieuses de la colonie, et se font encore livrer de l'argent, ou des lettres de change sur l'Europe. Tel est le droit de la force, dont les peuples républicains usent, non-seulement avec les autres nations, mais entre eux. Les Anglais agissent à peu près avec les Hollandais, comme firent les Athéniens à l'égard des Méliens : *De tout temps, le plus faible cède au plus fort*, disait Athènes aux insulaires de Mélos ; *nous n'avons pas fait cette loi; elle est aussi vieille que le monde et durera autant que lui.* Cette même raison, qui sied si bien à l'injustice, fit qu'Athènes fut à son tour subjuguée par Lacédémone, et détruite par les Romains.

XXVIII. Les pertes que font les Hollandais doivent rendre la république très-attentive sur ses possessions d'Amérique.

Les Provinces-Unies n'ont pas donné à leurs possessions de l'autre hemisphère l'attention qu'elles méritaient, quoique les brèches que recevait coup sur coup leur fortune fussent bien propres à leur ouvrir les yeux. Si le tourbillon de sa prospérité n'eût aveuglé la république, elle aurait aperçu dans la perte du Brésil les pre-

mières sources de sa décadence. Dépouillée de cette vaste possession, qui, dans ses mains, pouvait devenir la première colonie de l'univers, qui devait couvrir le vice ou la petitesse de son territoire d'Europe, elle se vit réduite à n'être que ce qu'elle était avant cette conquête, le facteur des nations. Alors se forma, dans la masse de ses richesses réelles, un vide que rien n'a rempli depuis.

Les suites de l'acte de navigation que fit l'Angleterre, ne furent pas moins funestes à la Hollande. Dès lors, cette île cessant d'être tributaire du commerce de la république, devint sa rivale, et bientôt acquit sur elle une supériorité décidée en Afrique, en Asie, en Amérique.

Si les autres nations avaient adopté la politique anglaise, la Hollande touchait au terme de sa ruine. Heureusement pour elle, les rois ne connurent pas, ou ne voulurent pas assez la prospérité de leurs peuples; cependant, à mesure que les lumières ont pénétré dans les esprits, chaque gouvernement a tenté d'entreprendre le commerce qui lui était propre : tous les pas qu'on a faits dans cette carrière ont resserré l'essor de la Hollande. La marche actuelle fait présumer que chaque peuple aura tôt ou tard une navigation relative à la nature de son territoire, à l'étendue de son industrie. A cette époque, où tout semble entraîner le destin des nations, le Hollandais, qui a dû sa fortune autant à l'indolence et à

l'ignorance de ses voisins, qu'à son économie, à son expérience, se trouvera réduit à sa pauvreté naturelle.

Il n'appartient pas sans doute à la prévoyance humaine d'empêcher cette révolution; mais il ne fallait pas la précipiter, comme l'a fait la république, en cherchant à jouer un rôle principal dans les troubles qui ont si souvent agité l'Europe. La politique intéressée de notre siècle lui aurait pardonné les guerres qu'elle a entreprises ou soutenues pour l'utilité de son commerce; mais comment approuver celles où son ambition démesurée, et des inquiétudes mal fondées, ont pu l'engager? Il a fallu qu'elle recourût à des emprunts excessifs. Si l'on réunit les dettes séparément contractées par la généralité, par les provinces, par les villes, dettes également publiques, on trouvera qu'elles s'élèvent à deux milliards, dont l'intérêt, quoique réduit à deux et demi pour cent, a prodigieusement augmenté la masse des impôts.

D'autres examineront peut-être si ces taxes ont été judicieusement placées, si elles sont perçues avec l'économie convenable. Il suffit ici d'observer que leur effet a été de renchérir si fort les denrées de premier besoin, et par conséquent la main d'œuvre, que l'industrie nationale en a souffert la plus rude atteinte. Les manufactures de laine, de soie, d'or et d'argent, une foule d'autres ont succombé, après avoir

lutté long-temps contre la progression de l'impôt et de la cherté. Quand l'équinoxe du printemps amène à la fois les hautes marées et la fonte des neiges, un pays est inondé par le débordement des fleuves; dès que la multitude des impôts fait hausser le prix des vivres, l'ouvrier, qui paie davantage ses consommations, sans gagner plus de salaire, déserte les fabriques et les ateliers. La Hollande n'a sauvé du naufrage que celles de de ses manufactures qui n'ont pas été exposées à la concurrence des autres nations.

L'agriculture de la république, s'il est permis d'appeler de ce nom la pêche du hareng, n'a guère moins souffert. Cette pêche, qu'on appela long-temps la mine d'or de l'état, à cause de la quantité d'hommes qu'elle faisait vivre, que même elle enrichissait, a non-seulement diminué de la moitié, mais ses bénéfices, de même que ceux de la pêche de la baleine, se sont réduits peu à peu à rien : aussi n'est-ce point avec de l'argent que ceux qui soutiennent ces deux pêches forment les intérêts qu'ils y prennent. Il n'y a d'associés que les négocians qui fournissent les vaisseaux, les agrès, les ustensiles, les approvisionnemens. Leur profit ne consiste guère que dans la vente de ces marchandises, dont ils sont payés par le produit de la pêche, qui donne rarement quelque chose au-delà des frais de l'armement. L'impossibilité où est la Hollande de faire un usage plus utile de ses nombreux capitaux, a

seule sauvé les restes de cette source primitive de la prospérité publique.

L'énormité des droits, qui a détruit les manufactures de la république, et réduit à si peu de chose le bénéfice de ses pêcheries, a beaucoup resserré sa navigation. Les Hollandais tirent toujours de la première main les matériaux de leur construction ; ils parcourent rarement les mers sur leur lest ; ils vivent avec une extrême sobriété. La légèreté de la manœuvre de leurs navires leur permet d'avoir des équipages peu nombreux ; et ces équipages, toujours excellens, se forment à bon marché par l'abondance des matelots qui couvrent un pays où tout est mer ou rivage. Malgré tant d'avantages soutenus du bas prix de l'argent, ils se sont vus forcés de partager le fret de l'Europe avec le Suédois, avec le Danois, surtout avec les Hambourgeois, chez qui tous les leviers de la marine ne sont pas grevés des mêmes charges.

Les commissions ont diminué dans les Provinces-Unies, en même temps que le fret qui les amène. Lorsque la Hollande fut devenue un grand entrepôt, les marchandises y furent envoyées de toutes parts, comme au marché où la vente était la plus prompte, la plus sûre, la plus avantageuse. Les négocians étrangers les y faisaient passer souvent pour leur compte, d'autant plus volontiers qu'ils y trouvaient un crédit peu cher, jusqu'à la concurrence des deux tiers, des

trois quarts de la valeur de leurs effets. Cette pratique assurait aux Hollandais le double avantage de faire valoir leurs fonds sans risque et d'obtenir une commission. Les bénéfices du commerce étaient alors si considérables, qu'ils pouvaient soutenir ces frais. Les gains sont tellement bornés, depuis que la lumière a multiplié les concurrens, que le vendeur doit tout faire passer au consommateur, sans l'intervention d'aucun agent intermediaire ; que si, dans quelques occasions, il convient d'y recourir, on préférera, toutes choses d'ailleurs égales, les ports où les marchandises ne paient aucun droit d'entrée et de sortie.

La république a vu sortir aussi de ses mains le commerce d'assurance, qu'elle avait fait autrefois, pour ainsi dire, exclusivement. C'est dans ses ports que toutes les contrées de l'Europe faisaient assurer leurs cargaisons, au grand avantage des assureurs, qui, en divisant, en multipliant leurs risques, manquaient rarement de s'enrichir. A mesure que l'esprit d'analyse s'est introduit dans toutes les idées, soit de philosophie, soit d'économie, on a senti partout l'utilité de ces spéculations : l'usage en est devenu familier et général ; et ce que les autres peuples ont gagné, la Hollande l'a perdu nécessairement.

De ces observations, il résulte que toutes les branches du commerce de la république ont souffert d'énormes diminutions. Peut-être même auraient-elles été la plupart anéanties, si la masse

de son numéraire et son extrême économie ne l'eussent mise en état de se contenter d'un bénéfice de trois pour cent, auquel nous pensons qu'on doit évaluer le produit de ses affaires. Un si grand vide a été rempli par le placement d'argent que les Hollandais ont fait en Angleterre, en France, en Autriche, en Saxe, en Danemarck, en Russie même, et qui peut monter à seize cents millions de livres.

L'état proscrivit autrefois cette branche de commerce, devenue depuis la plus importante de toutes. Si la loi eût été observée, les fonds qu'on a prêtés à l'étranger seraient restés sans emploi dans le pays, parce que le commerce y trouve en si grande quantité les capitaux qui peuvent y être employés, que pour peu qu'on y ajoutât, loin de donner du bénéfice, il deviendrait ruineux par l'excès de la concurrence. La surabondance de l'argent aurait élevé dès lors les Provinces-Unies à ce période, où l'excès des richesses est suivi de la pauvreté. Des milliers de capitalistes n'auraient pas eu de quoi vivre au milieu de leurs trésors.

La pratique contraire a fait la plus grande ressource de la république. Son numéraire, prêté aux nations voisines, lui a procuré tous les ans une balance avantageuse, par le revenu qu'il lui a formé. La créance existe toujours entière, et produit toujours les mêmes intérêts.

On n'aura pas la présomption de calculer com-

bien de temps les Hollandais jouiront d'une situation si douce. L'évidence autorise seulement à dire que les gouvernemens, qui, pour le malheur des peuples, ont adopté le détestable système des emprunts, doivent tôt ou tard l'abjurer; et que l'abus qu'ils en ont fait, les forcera vraisemblablement à être infidèles. Alors la grande ressource de la république sera dans sa culture.

Cette culture, quoique susceptible d'augmentation dans le pays de Bréda, de Bois-le-Duc, de Zutphen et dans la Gueldre, ne saurait jamais devenir fort considérable. Le territoire des Provinces-Unies est si borné, qu'un sultan avait presque raison de dire, en voyant avec quel acharnement les Hollandais et les Espagnols se le disputaient, que s'il était à lui, il le ferait jeter dans la mer par ses pionniers. Le sol n'en est bon que pour les poissons, qui le couvraient avant les Hollandais. On a dit, avec autant d'énergie que de vérité, que les quatre élémens n'y étaient qu'ébauchés.

L'existence de la république en Europe est précaire par sa position locale, au milieu d'un élément capricieux et violent qui l'environne, qui la menace sans cesse, et contre lequel elle est obligée d'entretenir des forces aussi dispendieuses, qu'une nombreuse armée; par des voisins redoutables, les uns sur les mers, les autres sur le continent; par l'ingratitude d'un sol qui ne lui fournit rien de ce qu'exige le besoin absolu

de tous les jours. Sans richesse qui lui soit propre, ses magasins, aujourd'hui pleins de marchandises étrangères, demain seront vides ou resteront surchargés, lorsqu'il plaira aux nations, ou de cesser de leur en fournir, ou de cesser de leur en demander. Exposés à toutes sortes de disettes, ses habitans seront forcés de s'expatrier ou de mourir de faim sur leurs coffres-forts, si l'on ne peut les secourir, ou si on leur refuse des secours. S'il arrive que les peuples s'éclairent sur leurs intérêts, et se résolvent à porter eux-mêmes leurs productions aux différentes contrées de la terre, et en rapporter sur leurs vaisseaux celles qu'ils en recevront en échange, que deviendront des voituriers inutiles? Privées des matières premières, dont les possesseurs sont les maîtres de prohiber l'exportation ou de les porter à un prix exorbitant, que deviendront ses manufactures? Soit que la destinée d'une puissance dépende de la sagesse des autres puissances, ou qu'elle dépende de leur folie, elle est presque également à plaindre. Sans la découverte du Nouveau-Monde, la Hollande ne serait rien; l'Angleterre serait peu de chose; l'Espagne et le Portugal seraient puissans; la France serait ce qu'elle est et qu'elle restera à jamais, sous quelque maître, sous quelque gouvernement qu'elle passe. Une longue suite de calamités peut la plonger dans le malheur; mais ce malheur ne sera que momentané, la nature travaillant perpétuel-

lement à réparer ses désastres. Et voilà l'énorme différence entre la condition d'un peuple indigent, et la condition d'un peuple riche par son territoire. Ce dernier peut se passer de toutes les nations, qui ne peuvent guère se passer de lui. Il faut que sa population s'accroisse sans cesse, si une mauvaise administration n'en ralentit pas les progrès : plusieurs années successives d'une disette générale ne le jetteront que dans un malaise passager, si la prudence du souverain y pourvoit. Il n'a presque aucun besoin d'alliés ; la politique combinée de toutes les autres puissances lui laisserait ses denrées, qu'il n'éprouverait que l'inconvénient du superflu et la diminution de son luxe ; effet qui tournerait au profit de sa force qu'il énerve, et de ses mœurs qu'il a corrompues. La véritable richesse, il l'a ; il n'a pas besoin de l'aller chercher au loin. Que peut, pour ou contre son bonheur, la surabondance ou la rareté du métal qui la représente ? Rien.

Privée de ces avantages en Europe, la république doit les demander à l'Amérique. Ses colonies, quoique fort inférieures aux établissemens que la plupart des autres peuples y ont formés, lui donneront des productions dont elle aura seule la propriété. Devenue une puissance territoriale, elle entrera en concurrence dans tous les marchés avec les nations dont elle ne faisait que voiturer les denrées. Les Provinces-Unies, élevées à la dignité d'état, cesseront enfin de n'être

qu'un grand magasin. Elles trouveront dans l'autre hémisphère la consistance que le nôtre leur refusait. Voyons si le Danemarck aura les mêmes besoins et les mêmes ressources.

XXIX. Révolutions qui ont changé la face du Danemarck.

Le Danemarck et la Norwége, réunis aujourd'hui dans une même monarchie, formaient deux états différens au huitième siècle. Tandis que le premier se distinguait par la conquête de l'Angleterre et par d'autres entreprises hardies, le second peuplait les Orcades, les îles de Feroé et l'Islande. Ses actifs habitans, pressés par cette inquiétude qui avait toujours agité les Scandinaves leurs ancêtres, s'établirent vers la fin du dixième siècle dans le Groënland, découvert quelques années auparavant par les navigateurs de leur nation, et qu'on a de fortes raisons d'attacher au continent de l'Amérique. On croit même entrevoir à travers les ténèbres historiques répandues sur les monumens du nord, que ces hardis navigateurs poussèrent dans le onzième siècle leurs courses jusqu'aux côtes du Labrador et de Terre-Neuve, et qu'ils y jetèrent quelques faibles peuplades. Il est donc vraisemblable que les Norwégiens peuvent disputer à Christophe Colomb la gloire d'avoir découvert le Nouveau-Monde. Mais ils y étaient sans le savoir.

Les guerres qu'essuya la Norwége jusqu'à ce qu'elle fût réunie au Danemarck; les obstacles que le gouvernement opposa à sa navigation; l'oubli et l'inaction où tomba cette nation entre-

prenante, lui firent perdre avec ses colonies du Groënland, les établissemens ou les relations qu'elle pouvait avoir aux côtes de l'Amérique.

Les Danois s'établirent de nouveau dans le Groënland en 1721. Avant d'arriver à cette région, il faut traverser un océan rempli de glaces flottantes, qui occupent le plus souvent deux cents lieues de long sur soixante et quatre-vingts de large. On ignore où se forment, d'où viennent ces glaces, qui ressemblent quelquefois à des montagnes, quelquefois à des plaines, et qui ont le plus souvent des formes bizarres. Ce qui est certain, c'est qu'elles se pressent, se heurtent, se brisent, s'écartent, se rejoignent, s'entassent, selon la direction qu'elles reçoivent des vents et des courans. Il peut arriver qu'un navire, obligé de les traverser pour se rendre à sa destination, soit croisé, investi, mis en pièces dans sa route; mais ce malheur est plus rare qu'on ne serait porté à le penser. Comme on voit de loin les glaces, et qu'elles sont à une assez grande distance les unes des autres, un navigateur attentif et intelligent parvient à les éviter, à moins qu'un brouillard épais ne les dérobe à sa vue, ou qu'une tempête violente ne pousse et ne brise les vaisseaux contre ces écueils mouvans.

Entre la mer Glaciale à l'orient, et le détroit de Davis au couchant, le Groënland s'avance et s'étend depuis le cinquante-neuvième dégré de latitude jusqu'au soixante dix-huitième; c'est du

moins à ce voisinage du pôle que s'est arrêtée l'audace des meilleurs pilotes.

La côte est coupée par de nombreuses baies parsemées d'une multitude innombrable de petites îles stériles et désertes.

L'intérieur du pays n'offre que des rochers, la plupart inaccessibles et couverts de glaces ou de neiges, qui, s'accumulant d'année en année, ont comblé les vallons et mis les plaines au niveau des montagnes. Dans le lointain, les rochers effrayans présentent un front noir et ténébreux, sans trace de terre ni de verdure; mais de près, on découvre sur leur cime ou sur leur pente quelque mousse quelques bruyères, et à leur base quelques buissons épars autour des étangs et le long des ruisseaux.

Huit à dix mille sauvages errent sur ces immenses contrées qu'on croirait inhabitables. Leur taille est en général au-dessous de cinq pieds. Leur chasse est fort peu de chose; et c'est principalement la pêche, celle surtout du veau marin, qui fournit à leur subsistance.

Pour peu qu'on ait réfléchi à l'influence du climat, du sol, de la nourriture, sur les mœurs ou les usages des nations, et en particulier des nations sauvages, on devinera aisément les occupations, les plaisirs, les relations de société des Groënlandais. Il sont froids et endurcis comme la terre qui les a vus naître. Les poissons huileux qu'ils pêchent, qu'ils écorchent, qu'ils préparent, et dont ils soutiennent leur misérable existence,

les rendent sales et dégoûtans. Faute de mines et de forêts, et par conséquent de matériaux de bois, d'instrumens de fer, ils ignorent jusqu'aux arts de nécessité première. Réduits à disputer leur nourriture contre les tempêtes de l'océan, contre les montagnes de flots glacés, contre les monstres marins, ils n'ont point d'idées étrangères à cette perpétuelle lutte. Dans ces ténèbres humides, dans cet horizon sombre, qui laissent à peine au soleil quelques mois de règne dans la longue nuit dont les Groënlandais sont enveloppés, leur caractère doit être triste, taciturne, mélancolique; et il est resté tel que la nature l'avait ordonné.

Toutes les traditions attestent que les Norwégiens abordèrent, vers l'an 982, dans la partie orientale de cette région, et qu'ils y formèrent successivement un assez grand nombre de peuplades. Peu à peu les naufrages fréquens sur ces mers orageuses rendirent les expéditions plus rares. Leur nombre diminua encore, lorsque la reine Marguerite, mécontente de ne pas recevoir de ces contrées éloignées le tribut qu'elle en attendait, défendit de s'y rendre sans une permission formelle. Elles cessèrent enfin entièrement durant les guerres vives et sanglantes qui divisèrent la Suède et le Danemarck, à la fin du quatorzième siècle.

Vainement les navigateurs ont-ils cherché depuis cette côte long-temps oubliée; il faut que la mer en courroux l'ait submergée, ou que des

glaces entassées l'aient rendue inaccessible. Il n'y a que la nature qui ait pu rompre ce pont de communication entre les colonies et leur métropole.

Cette révolution a tourné l'ambition des Danois vers la côte occidentale. Depuis 1721 jusqu'en 1759, ils y ont formé, entre le soixante-deuxième et le soixante-douzième degré, douze comptoirs où ils achètent l'huile de baleine et de poisson, les peaux de renards et de loups marins, tout ce qu'une pêche, plus ou moins heureuse, peut donner aux Groënlandais.

Ces établissemens utiles dépérissaient, lorsqu'en 1733, les frères Moraves y arrivèrent. Ces membres d'une congrégation formée en 1722 par le comte de Zinzendorf à Herrnhut, dans la Haute-Lusace, voulurent jeter sur les rochers du Groënland les fondemens de la société, comme ils le tentaient déjà avec succès dans d'autres contrées barbares. Ces instituteurs sans science et sans richesses sont parvenus à rendre habitable une région où les indigènes n'avaient fait jusqu'alors qu'errer, sans cesse ballottés entre la mer et la terre qui les repoussaient, et semblaient se faire un jouet de l'espèce humaine. Cultivateurs, ouvriers, commerçans, apôtres, ils ont jeté les fondemens d'un édifice civil, tel que l'état des choses le comportait. Malheureusement, c'est sur les superstitions les plus extravagantes qu'ils l'ont appuyé.

Ne peut-on donc donner des lois et des mœurs

aux hommes, sans leur inspirer des erreurs? N'y a-t-il que la force ou la ruse et toujours la crainte qui nous puisse mener même au bien? Ne verra-t-on jamais une ligue formée par la raison pour la propagation des vérités utiles au bonheur du monde, pour la paix des états, pour le soulagement des peuples? Cette association, composée de gens sans parti, qui n'auraient que du courage, des lumières, de la vertu, du désintéressement, n'opérerait-elle pas avec le temps une révolution heureuse dans les opinions et dans la conduite? Elle prendrait la place de ces sociétés qui, jusqu'à nos jours, n'ont été dirigées que par un fanatisme particulier de religion, et qui, sous prétexte de former des chrétiens, n'ont formé que des sectes ennemies irréconciliables les unes des autres.

Il y avait plus d'un siècle que le navigateur génois avait commencé la conquête de l'Amérique au nom de l'Espagne, lorsque les Danois et les Norwégiens, qui ne formaient alors qu'une même nation, jetèrent les yeux sur cet autre hémisphère, dont ils étaient plus voisins que tous les peuples qui s'en étaient emparés. Mais voulant y pénétrer par la route la plus courte, ils envoyèrent en 1619 le capitaine Munk pour chercher un passage par le nord-ouest dans la mer Pacifique. Ses travaux furent aussi inutiles que ceux de tant d'autres navigateurs qui l'avaient précédé et qui l'ont suivi.

On doit présumer que l'inutilité d'une première tentative n'aurait pas rebuté le Danemarck. Il aurait vraisemblablement continué ses expéditions pour l'Amérique, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à y former des établissemens avantageux. S'il perdit de vue ces régions éloignées, il y fut forcé par une guerre opiniâtrément malheureuse, qui l'humilia, le tourmenta et l'occupa jusqu'en 1660.

Le gouvernement employa le premier instant de tranquillité à sonder ses plaies. Semblable à tous les gouvernemens gothiques, il était partagé entre un chef électif, les grands de la nation ou le sénat, et les états. Le roi n'avait d'autre droit que celui de présider au sénat et de commander l'armée. Le sénat gouvernait dans l'intervalle d'une diète à l'autre. Celle-ci, composée du clergé, de la noblesse et du tiers-état, décidait de toutes les grandes affaires.

Quoique cette constitution offre l'image de la liberté, rien n'était moins libre que le Danemarck. Le clergé avait perdu toute influence depuis la réformation. Les bourgeois n'avaient pas encore acquis assez de richesses pour se donner de la considération. Ces deux ordres étaient écrasés par celui de la noblesse, toujours rempli de cet esprit féodal qui ramène tout à la force. La crise où l'on se trouvait n'inspira à ce corps ni justice, ni modération. Le refus qu'il fit de contribuer aux charges publiques en raison de ses possessions, aigrit les autres membres de la

confédération. Mais au lieu d'exterminer une race orgueilleuse, qui prétendait jouir des avantages de la société sans en partager le fardeau, ils se résolurent à une servitude illimitée, et allèrent eux-mêmes présenter leurs mains à des chaînes dont on n'aurait jamais osé, dont on eût peut-être inutilement tenté de les charger par la violence.

A cet étrange et humiliant spectacle, qui est-ce qui ne se demande pas : Qu'est-ce donc qu'un homme? qu'est-ce que ce sentiment originel et profond de dignité qu'on lui suppose? Est-il né pour l'indépendance ou pour l'esclavage? Qu'est-ce que cet imbécile troupeau qu'on appelle une nation? Et lorsqu'en parcourant le globe, le même phénomène et la même bassesse se montrent plus ou moins marqués de l'un à l'autre pôle, est-il possible que la commisération ne s'éteigne pas, et que dans le mépris qui lui succède, on ne soit tenté de s'écrier : Peuples lâches! peuples stupides! puisque la continuité de l'oppression ne vous rend aucune énergie; puisque vous vous en tenez à d'inutiles gémissemens, lorsque vous pourriez rugir; puisque vous êtes par millions et que vous souffrez qu'une douzaine d'enfans, armés de petits bâtons, vous mènent à leur gré, obéissez. Marchez sans nous importuner de vos plaintes; et sachez du moins être malheureux, si vous ne savez être libres.

A peine les Danois furent devenus la propriété

d'un chef unique, qu'ils tombèrent dans une espèce de léthargie. Aux grandes agitations que causent toujours des droits importans à disputer, succéda la fausse tranquillité de l'esclavage. Un peuple qui avait occupé la scène pendant plusieurs siècles, ne joua plus de rôle sur le théâtre du monde. Il ne sortit de l'anéantissement où le despotisme l'avait plongé, que pour aller occuper, en 1671, une petite île d'Amérique, connue sous le nom de Saint-Thomas.

XXX. Les Danois s'établissent dans les îles de St.-Thomas, de St.-Jean et de Ste.-Croix.

Cette dernière des Antilles du côté de l'ouest était tout-à-fait déserte, lorsque les Danois entreprirent de s'y établir. Ils furent d'abord traversés par les Anglais, sous prétexte que quelques vagabonds de cette nation y avaient commencé autrefois des défrichemens. Le ministère britannique arrêta le cours de ces vexations; et la colonie vit s'établir plus rapidement qu'on avait espéré toutes les plantations que comportait un terrain sablonneux, qui n'avait que cinq lieues de long sur deux et demie de large. Ces progrès qui étaient alors fort rares dans l'archipel américain, eurent une cause particulière.

L'électeur de Brandebourg avait formé, en 1681, une compagnie pour l'Afrique occidentale. L'objet de cette association était d'acheter des esclaves; mais il fallait les vendre, et le débit ne pouvait s'en faire que dans le Nouveau-Monde. On proposa à la cour de Versailles de les recevoir dans ses possessions, ou de céder Sainte-Croix. Les

deux ouvertures ayant été également rejetées, Frédéric-Guillaume tourna ses vues vers Saint-Thomas. Le Danemarck consentit, en 1685, que les sujets de ce prince entreprenant établissent un comptoir dans l'île, et qu'ils y fissent librement leur commerce, en payant les droits établis, et en s'engageant à une redevance annuelle. Alors on espérait de fournir aux colonies espagnoles, mécontentes de l'Angleterre et de la Hollande, les noirs dont ces provinces avaient continuellement besoin. Le traité n'ayant pas eu lieu, et les vexations se multipliant sans cesse dans Saint-Thomas même, les opérations des Brandebourgeois furent toujours plus ou moins malheureuses. Leur contrat, qui n'avait été d'abord que pour trente ans, fut cependant renouvelé. Quelques-uns même d'entre eux y étaient encore en 1731, mais sans action et sans privilége.

Toutefois, ce ne fut ni à ses productions, ni aux entreprises des Brandebourgeois que Saint-Thomas dut l'éclat qu'il jeta. La mer y a creusé un port excellent, qui peut mettre en sûreté cinquante vaisseaux. Cet avantage le fit fréquenter par les flibustiers anglais, français, hollandais, qui voulaient soustraire le fruit de leurs rapines aux droits qu'on exigeait d'eux, dans leurs propres établissemens. Les corsaires qui avaient fait des prises trop bas, pour les faire remonter aux îles de leur nation, les venaient vendre à celle de Saint-Thomas. Il était l'asile de tous les bâti-

mens marchands qui, poursuivis en temps de guerre, y trouvaient un port neutre. C'était l'entrepôt de tous les échanges que les peuples voisins n'auraient pu faire ailleurs avec autant d'aisance et de sûreté. C'est de là qu'on expédiait tous les jours des bateaux richement chargés, pour un commerce clandestin avec les côtes espagnoles, d'où l'on apportait beaucoup de métaux et de marchandises précieuses. Saint-Thomas était enfin une place où se faisaient des marchés très-importans.

Mais le Danemarck ne profitait pas de cette circulation rapide; c'étaient des étrangers qui s'enrichissaient, et qui disparaissaient avec leurs richesses. Un vaisseau expédié tous les ans pour l'Afrique, allant vendre ses esclaves en Amérique, et revenant en Europe avec une cargaison qu'il avait reçue en échange, était la seule espèce de liaison que la métropole eût avec sa colonie.

Sur un de ces navires fut embarqué, en 1731, un nègre baptisé sous le nom d'Antoine. Il déplorait, avec tant de véhémence, l'aveuglement où étaient plongés ses semblables, que quelques herrnhutes, touchés de ses discours, montrèrent le désir de passer dans le Nouveau-Monde, pour dissiper des ténèbres si épaisses. « Vos soins seraient perdus, leur dit l'esclave : les dures corvées auxquelles sont condamnés mes compagnons, ne leur permettraient pas d'assister à vos instructions; jamais ils n'ouvriront les yeux, à

moins que le ciel ne leur envoie un instituteur qui partage leur triste sort, et qui, au milieu des travaux communs, leur développe chaque jour les principes consolans de la religion. » Ce langage inspira à deux des disciples de Zinzendorf la résolution de se vendre; et le sacrifice de ces pieux enthousiastes fut accepté, après qu'on se fut assuré, par des épreuves réitérées, qu'il était sincère.

La domination danoise en Amérique fut augmentée, en 1719, par l'acquisition de l'île de Saint-Jean, voisine de Saint-Thomas, mais encore plus petite de la moitié. Ces faibles commencemens auraient eu besoin de l'île des Crabes ou de Borriquen, où l'on avait tenté, deux ans auparavant, de s'établir.

Cette île, qui peut avoir huit ou dix lieues de circonférence, a un assez grand nombre de montagnes; mais elles ne sont ni arides, ni escarpées, ni fort élevées. Le sol des plaines et des vallées qui les séparent paraît très-fertile; et il est arrosé par de nombreuses sources dont l'eau passe pour excellente. La nature, en lui refusant un port, lui a prodigué les meilleures rades que l'on connaisse. On trouve à chaque pas des restes d'habitations, des allées d'orangers et de citronniers, qui prouvent que les Espagnols de Porto-Rico, qui n'en sont éloignés que de cinq ou six lieues, y ont été fixés autrefois.

Les Anglais voyant qu'une île si bonne était

déserte, y commencèrent quelques plantations vers la fin du dernier siècle. On ne leur laissa pas le temps de recueillir le fruit de leur travail. Ils furent surpris par les Espagnols, qui massacrèrent impitoyablement tous les hommes faits, et qui en amenèrent les femmes et les enfans à Porto-Rico. Cet événement n'empêcha pas les Danois de faire quelques arrangemens pour s'y établir en 1717; mais les sujets de la Grande-Bretagne, reclamant leurs anciens droits, y envoyèrent quelques aventuriers qui furent d'abord pillés, et bientôt après chassés par les Espagnols. La jalousie de ces tyrans du Nouveau-Monde va jusqu'à défendre à des barques, même de pêcheurs, l'approche d'un rivage où ils n'ont qu'un droit de possession sans exercice. Condamnant l'île des Crabes à une solitude éternelle, ils ne veulent ni l'habiter, ni qu'on l'habite; trop paresseux pour la cultiver, trop inquiets pour y souffrir des voisins actifs. Un tel caractère de domination exclusive obligea le Danemarck de détourner ses regards de l'île des Crabes, pour les porter vers Sainte-Croix.

Celle-ci méritait à plus juste titre d'exciter l'ambition des peuples. Elle a dix-huit lieues de long, sur trois et quatre de largeur. Elle fut occupée en 1643 par les Hollandais et par les Anglais. Leur rivalité ne tarda pas à les brouiller. Les premiers ayant été battus, en 1646, dans un combat opiniâtre et sanglant, se virent réduits

à abandonner un terrain sur lequel ils avaient fondé de grandes espérances. Le vainqueur travaillait à s'affermir dans sa conquête, lorsqu'en 1650, il fut attaqué et chassé à son tour par douze cents Espagnols, arrivés sur cinq vaisseaux. Leur triomphe ne dura que quelques mois : ce qui était resté de ce corps nombreux pour la défense de l'île, la céda sans résistance à cent soixante Français, partis en 1651 de Saint-Christophe, pour s'en mettre en possession.

Ces nouveaux habitans se hâtèrent de reconnaître un terrain si disputé. Sur un sol, d'ailleurs excellent, ils ne trouvèrent qu'une rivière médiocre, qui, coulant lentement presque au niveau de la mer, dans un terrain sans pente, n'offrait qu'une eau saumâtre : deux ou trois fontaines qu'on découvrit dans l'intérieur de l'île, suppléaient faiblement à ce défaut; les puits ne fournissaient que rarement de l'eau : il fallait du temps pour construire des citernes. L'air n'était pas plus attrayant pour les nouveaux colons : une île plate, et couverte de vieux arbres, ne permettait guère aux vents de balayer les exhalaisons infectes dont ses marais épaississaient l'atmosphère. Il n'y avait qu'un moyen de remédier à cet inconvénient, c'était de brûler les forêts. Aussitôt les Français y mettent le feu, et s'embarquant sur leurs vaisseaux, contemplent de la mer, durant des mois entiers, l'incendie qu'ils

avaient allumé dans l'île. Dès qu'il est éteint, ils redescendent à terre.

Les champs se trouvèrent d'une fertilité incroyable ; le tabac, le coton, le rocou, l'indigo, le sucre, y réussissaient également. Tels furent les progrès de cette colonie, que onze ans après sa fondation, elle comptait huit cent vingt-deux blancs, avec un nombre d'esclaves proportionné. Elle marchait d'un pas rapide à la prospérité, lorsqu'on mit à son activité des entraves qui la firent rétrograder. Sa décadence fut aussi prompte que son élévation : il ne lui restait plus que cent quarante-sept hommes avec leurs femmes et leurs enfans, et six cent vingt-trois noirs, quand on transporta, en 1696, cette population à Saint-Domingue.

Des particuliers obscurs, des écrivains étrangers aux vues des gouvernemens, à leurs négociations secrètes, au caractère des ministres, aux intérêts des protecteurs et des protégés ; qui se flattent de trouver la raison d'un événement entre une multitude de causes importantes ou frivoles qui peuvent toutes également l'avoir amené ; qui ne se doutent pas qu'entre ses causes, la plus naturelle est souvent la plus fausse ; qui prononcent d'après la lecture réfléchie d'une gazette ou d'un journal, comme s'ils avaient été placés toute leur vie au timon de l'état, et qu'ils eussent assisté au conseil des rois ; qui ne sont jamais plus loin de la vérité que dans les circonstances où ils

montrent quelque pénétration; aussi absurdes dans le bien que dans le mal qu'ils disent des nations, dans l'opinion favorable qu'ils ont des opérations ministérielles, que dans le jugement defavorable qu'ils en portent : ces espèces de rêveurs, qui se prennent pour des personnages, parce qu'ils ont la manie de s'occuper de grandes choses, persuadés que les cours se décident toujours par les vues sublimes d'une profonde politique, imaginèrent que celle de Versailles n'avait méprisé Sainte-Croix que parce qu'elle voulait abandonner les petites îles, pour concentrer toutes les forces, toute l'industrie, toute la population dans les grandes : ils se sont trompés. Cette résolution fut l'ouvrage des fermiers, qui trouvaient que le commerce clandestin de Sainte-Croix avec Saint-Thomas était nuisible à leurs intérêts. De tout temps la finance fut nuisible au commerce, et dévora le sein qui la nourrit. L'île fut sans colons et sans culture jusqu'en 1733. A cette époque, la France en céda pour 738,000 liv. la propriété au Danemarck, qui ne tarda pas à y bâtir le bourg et la forteresse de Christianstadt.

Ce fut alors que cette puissance du nord sembla devoir pousser de fortes racines en Amérique; malheureusement elle fit gémir ses cultures sous la tyrannie d'un privilége exclusif : des hommes industrieux de toutes les sectes, et surtout des frères Moraves, ne purent jamais vaincre ce grand obstacle : on essaya plusieurs fois de concilier les

intérêts du colon et celui de ses oppresseurs; ces tempéramens furent inutiles : les deux partis se firent toujours une guerre d'animosité, jamais d'industrie. Enfin, le gouvernement, plus modéré que sa constitution ne permettait de l'espérer, acheta, en 1754, les droits et les effets de la compagnie; le prix fut réglé à 9,900,000 liv. : une partie fut payée en argent comptant, et le reste en obligations sur le trésor public, portant intérêt. La navigation dans les îles fut alors ouverte à tous les sujets de la domination danoise.

XXXI. État malheureux des îles danoises. Ce qu'il conviendrait au gouvernement de faire pour adoucir leur sort.

Au premier janvier 1773, on comptait à Saint-Jean soixante-neuf plantations, dont vingt-sept étaient consacrées à la culture du sucre, et quarante-deux à d'autres productions moins importantes : Saint-Thomas en avait exactement le même nombre et avec la même destination, mais beaucoup plus considérables. Sur trois cent quarante-cinq qu'on en voyait à Sainte-Croix, cent cinquante étaient couvertes de cannes. Dans les deux premières îles, les propriétés acquièrent l'étendue que le colon est en état de leur donner. Ce n'est que dans la dernière que chaque habitation est bornée à trois mille pieds danois de longueur, sur deux mille de largeur.

Saint-Jean est habité par cent dix blancs et deux mille trois cent vingt-quatre esclaves; Saint-Thomas, par trois cent trente-six blancs et quatre mille deux cent quatre-vingt-seize esclaves; Sainte-Croix, par deux mille cent trente-six

blancs et vingt-deux mille deux cent quarante-quatre esclaves. Il n'y a point d'affranchis à Saint-Jean, et il n'y en a que cinquante-deux à Saint-Thomas, que cent cinquante-cinq à Sainte-Croix; cependant les formalités nécessaires pour accorder la liberté, se réduisent à un simple enregistrement dans une cour de justice. Si une si grande facilité n'a pas multiplié ces actes de bienfaisance, c'est qu'ils ont été interdits à ceux qui avaient contracté des dettes. On a craint que les débiteurs ne fussent tentés d'être généreux aux dépens de leurs créanciers.

Cette loi me paraît très-sage. Je pense qu'en la mitigeant, elle aurait son utilité, même dans nos contrees. J'approuverais fort que tout citoyen, revêtu de fonctions honorifiques, à la cour, dans les armées, dans l'église, dans la magistrature, en fût suspendu au moment où il serait légitimement poursuivi par un créancier, et qu'il en fût irrémissiblement dépouillé au moment où les tribunaux l'auraient déclaré insolvable. Il me semble qu'on prêterait avec plus de confiance, et qu'on emprunterait avec plus de circonspection. Un autre avantage d'un pareil règlement, c'est que bientôt les conditions subalternes, imitatrices des usages et des préjugés des hautes classes de citoyens, craindraient la même flétrissure, et que la fidélité dans les engagemens deviendrait un des caractères des mœurs nationales.

Les productions annuelles des îles danoises se réduisent à un peu de café, à beaucoup de coton, à dix-sept ou dix-huit millions pesant de sucre brut, et à une quantité proportionnée de rum, à quelque sel et à quelque tabac. Une partie de ces denrées est livrée aux Anglais, propriétaires des meilleures plantations, et en possession de fournir les esclaves. L'Amérique septentrionale en reçoit aussi en échange de ses bestiaux, de ses bois et de ses farines; le reste est porté dans la métropole, sur une quarantaine de bâtimens, du port de cent vingt, jusqu'à quatre cents tonneaux : la plus grande partie s'y consomme, et il n'en est guère vendu en Allemagne ou dans la Baltique que pour un million de livres.

Les terres susceptibles de culture ne sont pas toutes en valeur dans les îles danoises; et celles qu'on y exploite pourraient être améliorées. De l'aveu des hommes les mieux instruits, le produit de ces possessions serait aisément augmenté d'un tiers et peut-être de la moitié.

Un grand obstacle à cette multiplication de richesses, c'est la situation extrêmement gênée des colons. Ils doivent 4,500,000 liv. au gouvernement; ils doivent 1,200,000 liv. au commerce de la métropole; ils doivent 26,630,170 liv. aux Hollandais, que l'immensité de leurs capitaux, et l'impossibilité de les faire tous valoir par eux-mêmes, rend forcément créanciers de toutes les nations.

L'avidité du fisc met de nouvelles entraves à l'industrie. Les denrées et les marchandises, qui ne sont pas propres au Danemarck, ou qui n'y ont pas été portées sur des vaisseaux danois, doivent quatre pour cent à leur départ d'Europe: les nationales et les étrangères paient également six pour cent à leur entrée aux îles. On y exige 18 liv. pour chaque nègre qui arrive, et une capitation de 4 liv. 10 s.; des droits assez forts sur le papier timbré; un impôt de 9 livres par mille pieds carrés de terre; le dixième du prix des habitations vendues. Les productions sont toutes assujetties à cinq pour cent à leur sortie des colonies; et depuis le 23 décembre 1779, à deux seulement dans les ports de la métropole, soit qu'elles se consomment dans le royaume, soit qu'elles soient destinées à l'exportation : il n'y a de franchise entière que pour le coton. Ces tributs réunis forment à la couronne un revenu de huit à neuf cent mille livres.

Il est temps que la cour de Copenhague se détache de ces impôts si multipliés et si accablans. Un intérêt bien raisonné devrait, sans doute, inspirer cette conduite à toutes les puissances qui ont des possessions dans le Nouveau-Monde; mais le Danemarck est plus particulièrement obligé à cette générosité. Ses cultivateurs sont grevés de si énormes dettes, qu'ils n'en pourront jamais rembourser les capitaux, qu'ils n'en paieront pas même les arrérages,

sans un désintéressement entier de la part du fisc.

Mais peut-on attendre ce trait de sagesse, ni en Danemarck, ni ailleurs, tant que les dépenses publiques excéderont le revenu public; tant que les événemens fâcheux qui, dans l'ordre ou plus tôt le désordre actuel des choses, se renouvellent continuellement, forceront l'administration à doubler, à tripler le fardeau de malheureux sujets déjà surchargés; tant que les conseils des souverains travailleront sans vue certaine et sans plan réfléchi; tant que les ministres se conduiront comme si l'empire ou leurs fonctions devaient finir le lendemain; tant que le trésor national s'épuisera par des déprédations inouïes, et que son indigence ne se réparera que par des spéculations extravagantes, dont les conséquences ruineuses ne seront point aperçues, ou seront négligées pour les petits avantages du moment; et, pour me servir d'une métaphore énergique mais vraie, effrayante mais symbolique, de ce qui se pratique dans toutes les contrées, tant que la folie, l'avarice, la dissipation, l'abrutissement ou la tyrannie des maîtres auront rendu le fisc affamé ou rapace, au point qu'*on brûlera les moissons pour recueillir promptement le prix des cendres?*

Si le fisc devenait par hasard plus sage et plus généreux en Danemarck qu'il ne l'a été et qu'il ne l'est en aucun lieu du globe, les îles de Saint-

Thomas, de Saint-Jean, de Sainte-Croix prospéreraient peut-être ; et leurs productions pourraient suppléer jusqu'à un certain point, au peu de valeur qu'ont celles de la métropole même.

XXXII. Coup-d'œil rapide sur la puissance danoise.

Les provinces qui forment aujourd'hui le domaine de cet état en Europe, furent autrefois indépendantes les unes des autres. Des révolutions, la plupart singulières, les ont réunies sous les mêmes lois. Au centre de ce tout bizarrement composé, sont quelques îles, dont la plus connue se nomme Sélande : on y trouve un port excellent qui, n'étant au onzième siècle qu'une habitation de pêcheurs, devint une ville au treizième, la capitale de l'empire au quinzième, et une belle cité après l'incendie de 1728, qui consuma seize cent cinquante maisons. Au midi de ces îles, est cette péninsule longue et étroite que les anciens appelaient Chersonèse Cimbrique ; ses parties les plus importantes, les plus étendues, ont successivement grossi la domination danoise, sous le nom de Jutland, de Sleswig et de Holstein : elles ont été plus ou moins florissantes, à proportion qu'elles se sont ressenties de l'instabilité de l'Océan, qui tantôt s'éloigne de leurs bords, et tantôt les engloutit. On voit dans ces contrées une lutte entre les hommes et la mer, un combat perpétuel dont les succès ont toujours été balancés. Les habitans d'un tel pays seront libres dès qu'ils s'apercevront qu'ils ne le sont pas : ce n'est point à des marins, à des insulaires, aux peuples

des montagnes que le despotisme peut imposer long-temps.

La Norwége, qui obéit au Danemarck, n'est pas plus propre à cette servitude : elle est couverte de pierres ou de rochers, et traversée en différens sens par de hautes montagnes, qui ne sont pas susceptibles de culture. On ne voit en Laponie qu'un petit nombre de sauvages, fixés sur les côtes par la pêche, ou errans dans des déserts affreux, et subsistant par le moyen de la chasse, de leurs pelleteries et de leurs rennes. L'Islande est un pays misérable, cent fois bouleversé par des volcans, par des tremblemens de terre, et cachant toujours dans son sein des matières bitumineuses, qui peuvent à chaque instant la réduire en un amas de ruines. Pour le Groënland, que le vulgaire croit une île, et que les géographes présument tenir à l'Amérique par l'ouest, c'est un pays vaste et stérile que la nature condamne aux glaces éternelles. Si jamais ces régions sont peuplées, elles deviendront indépendantes les unes des autres, et toutes du roi de Danemarck, qui croit y commander parce qu'il s'en dit le maître, à l'insu de leurs sauvages habitans.

Le climat des îles danoises de l'Europe, n'est pas aussi rigoureux qu'on le jugerait par leur latitude. Si les golfes dont elles sont environnées voient quelquefois interrompre la navigation, c'est bien moins par les glaçons qui s'y forment

que par ceux que les vents y poussent, et qui s'y unissent à mesure qu'ils s'y entassent. Si l'on en excepte le nord du Jutland, les provinces qui joignent l'Allemagne jouissent de sa température. Le froid est très-modéré, même sur les côtes de la Norwége : il y pleut souvent durant l'hiver, et son port de Bergue est à peine une fois fermé par les glaces ; tandis que ceux d'Amsterdam, de Lubeck et de Hambourg le sont dix fois dans l'année. Il est vrai que cet avantage est chèrement acheté par les brouillards épais et continuels qui rendent le séjour du Danemarck désagréable, triste, et ses habitans sombres, mélancoliques.

La population de cet empire n'est pas proportionnée à son étendue. Dans les siècles reculés, il s'appauvrit d'habitans par des émigrations continuelles ; les brigandages qui les remplacèrent, entretinrent cette indigence ; l'anarchie empêcha l'état de se relever de si grands maux. Le double despotisme du prince sur les citoyens qui se croient libres sous le titre de nobles, et de la noblesse sur un peuple esclave, étouffe jusqu'à l'espérance d'une plus grande population. Les listes réunies de tous les états de Danemarck, hors l'Islande, ne firent monter les morts en 1771 qu'à cinquante-cinq mille cent vingt-cinq ; de sorte que le calcul de trente-deux vivans pour un mort, ne produirait qu'un million sept cent soixante-quatre mille personnes.

Indépendamment de beaucoup d'autres cau-

ses, le poids des impôts s'oppose à leur bonheur : on en exige de fixes pour les terres, d'arbitraires en forme de capitation, de journaliers sur les consommations. Cette oppression est d'autant plus criminelle, que le gouvernement jouit d'un domaine très-considérable, et qu'il a une ressource assurée dans le détroit du Sund. Six mille neuf cent trente navires, qui, si l'on en juge par les comptes de 1768, doivent entrer annuellement dans la mer Baltique, ou en sortir, paient dans ce fameux passage, environ un pour cent de toutes les marchandises dont ils sont chargés. Cette espèce de tribut, qui, quoique difficile à lever, rend à l'état deux millions cinq cent mille livres, est perçu dans la rade d'Elzeneur, protégée par la forteresse de Cronenbourg. Il y a long-temps que cette position et celle de Copenhague invitent inutilement le Danemarck à y former un entrepôt, où tous les peuples commerçans, soit du nord, soit du midi, viendraient échanger leurs productions et leur industrie.

Avec les fonds provenans des tributs, du domaine, des péages, des subsides du dehors, l'état entretient une armée de vingt-cinq mille hommes, qui, généralement composée d'étrangers, passe pour la plus mauvaise milice de l'Europe ; sa flotte jouit au contraire de la meilleure réputation : elle consiste en vingt-sept vaisseaux de ligne, et trente-un bâtimens aussi de guerre, mais de moindre force. Vingt-quatre mille ma-

telots classés, qui sont la plupart toujours en action, assurent les opérations navales. Aux dépenses militaires, le gouvernement en a joint d'autres depuis quelques années, pour l'encouragement des manufactures et des arts. Qu'on ajoute quatre millions de livres pour les besoins ou les fantaisies de la cour, une somme à peu près semblable pour les intérêts qu'entraîne une dette publique de soixante-dix millions, et on aura l'emploi de vingt-trois millions de livres, qui forment le revenu de la couronne.

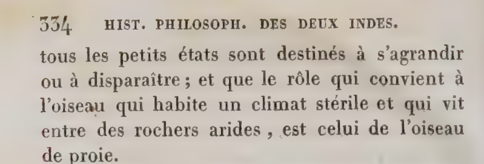
Si c'est pour en assurer les recouvremens que le gouvernement proscrivit, en 1736, l'usage des bijoux, des étoffes d'or et d'argent, on se permettra de dire qu'il avait sous sa main des moyens plus simples : il fallait abolir cette foule d'entraves qui gênent les opérations des citoyens entre eux, qui empêchent la libre communication des différentes parties de la monarchie ; il fallait ouvrir à tous les navigateurs de la nation l'Islande, le Groënland, les états Barbaresques, la pêche de la baleine ; il fallait rendre aux peuples le commerce des îles de Feroé follement concentré dans les mains du souverain ; il fallait décharger tous les membres de l'état de l'obligation qui leur fut imposée en 1726, de se pourvoir de vin, de sel, d'eau-de-vie, de tabac, à Copenhague même.

Dans l'état actuel des choses, les exportations sont assez bornées : elles se réduisent pour les

provinces du continent de l'Allemagne, à cinq ou six mille bœufs, à trois ou quatre mille chevaux propres pour la cavalerie, à quelque seigle qui est vendu aux Suédois et aux Hollandais. Depuis quelques années, le Danemarck consomme le froment que la Fionie et Lalland envoyaient autrefois à l'étranger. Ces deux îles, ainsi que la Sélande, ne vendent plus que ces magnifiques attelages, si chers à tous ceux qui aiment les beaux chevaux. La Norwége fournit au commerce du hareng, des bois, des mâtures, du goudron et du fer; de la Laponie et du Groënland, il sort des pelleteries; on tire de l'Islande de la morue, de l'huile de baleine, de chien et de veau marin, du soufre, et ce voluptueux duvet si connu sous le nom d'édredon.

Arrêtons ici les détails qu'a nécessairement amenés le commerce du Danemarck. Ils suffisent pour convaincre cette puissance, qu'elle a le plus grand intérêt à jouir et à trafiquer seule, de toutes les productions de ses îles de l'Amérique. Avertissons-la que plus ses possessions sont bornées dans le Nouveau-Monde, plus elle doit être attentive à ne laisser échapper aucun des avantages qu'elle en peut tirer; avertissons-la, et toutes les autres administrations de la terre, que les maladies des empires ne sont pas du nombre de celles qui se guérissent d'elles-mêmes; qu'elles s'aggravent en vieillissant, et qu'il est rare que des circonstances heureuses en facili-

tent la cure ; qu'il est presque toujours dangereux de renvoyer à des temps plus éloignés, et le bien qu'on peut se promettre d'opérer, et le mal qu'on a quelque espoir de déraciner dans le moment ; que pour un exemple de succès obtenus en temporisant, l'histoire en offre mille où l'on manque l'occasion favorable pour l'avoir trop attendue ; que la lutte d'un souverain est toujours celle d'un seul contre tous, à moins que plusieurs d'entre eux n'aient un intérêt commun ; que les alliances ne sont que des trahisons préparées ; que la puissance d'une nation faible ne s'accroît jamais que par des degrés imperceptibles, et que par des efforts toujours croisés par la jalousie des autres nations, à moins qu'elle ne sorte tout-à-coup de sa médiocrité par l'audace d'un génie impatient et redoutable ; que ce génie peut se faire attendre long-temps, et qu'alors il risque le tout pour le tout, sa tentative pouvant amener également et l'agrandissement et la ruine totale. Avertissons le Danemarck en particulier, qu'en attendant que ce génie paraisse, le plus sûr est de sentir sa position, et le plus sage de se convaincre que si les puissances du premier ordre commettent rarement des fautes impunies, la moindre négligence de la part des souverainetés subalternes, à qui de vastes et riches territoires n'offrent aucune prompte et grande ressource, ne peut avoir que des suites funestes. Ne lui dissimulons pas que



tous les petits états sont destinés à s'agrandir ou à disparaître ; et que le rôle qui convient à l'oiseau qui habite un climat stérile et qui vit entre des rochers arides, est celui de l'oiseau de proie.

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

TABLE DES INDICATIONS.

LIVRE ONZIÈME.

Les Européens vont acheter en Afrique des cultivateurs pour les Antilles. Manière dont se fait ce commerce. Productions dues aux travaux des esclaves. Caractère de leurs maîtres.

LIVRE DOUZIÈME.

Etablissemens des Espagnols, des Hollandais et des Danois dans les îles de l'Amérique.


19-208

